

Eugénie T1 - Eugénie fille du roy

René Forget

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

RENÉ FORGET



*Eugénie,
Fille du Roy*

LANCTÔT
ÉDITEUR

René Forget

*Eugénie,
Fille du Roy*

LANCTÔT
ÉDITEUR

LANCTÔT ÉDITEUR
4703, rue Saint-Denis
Montréal, Québec H2J 2L5
Téléphone: 514-680-8905
Télécopieur: 514-680-8906
Internet: www.lanctot-editeur.com

Illustration de la couverture : *The Knitting Girl*, 1869
par William Adolphe Bouguereau
Correction : Geneviève Mativat
Distribution : Prologue
1650, boul. Lionel-Bertrand
Boisbriand, Québec J7H 1N7
Téléphone: 450-434-0306 / 1- 800-363-3864
Télécopieur: 450-434-2627 / 1-800-361-8088
Distribution en Europe : Librairie du Québec
30, rue Gay-Lussac
75005 Paris, France
Télécopieur: 01 43 54 39 15
Adresse électronique : liquebec@noos.fr

Lancôt éditeur bénéficie du soutien financier
De laSODEC, du Programme de crédits d'impôt
Du gouvernement du Québec et est inscrit au
Programme de subvention globale du Conseil des Arts du Canada,
Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada
Par l'entremise du Programme d'aide au développement
De l'industrie de l'édition (PADIÉ) pour nos activités d'édition.

Lancôt éditeur 2006
Dépôt légal 2006
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque national du Canada
ISBN10 : 2-89485-363-7
ISBN 13 :978-2-89485-363-4

À mes parents qui m'ont transmis
leur enthousiasme pour la généalogie.

Remerciements

À ma chère épouse, Denise, pour sa précieuse collaboration et pour son soutien inconditionnel ;

à mon frère François et à mon neveu Sébastien Forget pour leurs encouragements ;

à sœur Jeanne Grenier, ursuline de Québec, pour m'avoir fait visiter la chapelle du monastère des ursulines et l'oratoire de mère Marie de l'Incarnation ;

à Annie Vanderperren pour sa recherche des cantiques de Noël en vieux flamand et son travail de traduction ;

à Paul Allard pour ses recherches généalogiques sur l'ancêtre François Allard.

Avant-propos

Au début de la colonisation de la Nouvelle-France, soit pendant la seconde moitié de XVII^e siècle, le roy de France incita la jeunesse française à aller s'installer au Canada afin de peupler rapidement ce nouveau pays. L'essor économique de la colonie fut l'apanage des jeunes agriculteurs et ouvriers ainsi que des soldats qui restèrent au pays après avoir défendu le territoire.

Depuis la fondation de Québec par Samuel de Champlain en 1608, le roy de France Louis XIV avait octroyé successivement à diverses compagnies le monopole du commerce de la Nouvelle-France en contrepartie de la défense, de la gouvernance et de la colonisation de ce vaste territoire.

Ainsi, le commerce de la fourrure devint rapidement un enjeu tant politique que commercial. Son contrôle fut âprement gagné par la Compagnie des Cents-Associés, une création du cardinal de Richelieu, grand ministre de Louis XIV, composée de nobles et de marchands catholiques de Paris et de Rouen, qui hérita aussi de la responsabilité de la direction des affaires religieuses, civiles et militaires du Canada. Hélas, le profit motiva ces marchands au détriment du développement économique de la colonie ainsi que du peuplement et de l'évangélisation du territoire. En 1663, il devint évident que la Compagnie avait échoué dans sa mission : Québec n'était encore qu'un comptoir commercial et l'exploitation de la fourrure nuisait au développement de l'agriculture.

Le roy décida donc de faire du Canada une véritable province de France en la dotant d'une administration hiérarchisée composée d'un gouverneur responsable des questions militaires et des affaires extérieures, d'un intendant responsable de la justice, de la police et des finances et d'un Conseil souverain agissant comme tribunal d'appel et enregistrant les édits du roy.

En outre, Louis XIV décida de créer une nouvelle compagnie à monopole qui aurait un pouvoir discrétionnaire sur le territoire : la Compagnie des Indes occidentales. Ces propriétaires fonciers de la Nouvelle-France devaient notamment contrôler la circulation du fleuve Saint-Laurent, artère commerciale stratégique convoitée par l'Angleterre parce qu'elle permettait de se rendre jusqu'aux Grands Lacs ainsi qu'aux Pays-d'en-Haut, et parce qu'elle menait par son affluent, la rivière Richelieu, au lac Champlain et par la rivière Hudson jusqu'à New York et la côte Atlantique, où étaient déjà établis des milliers de colons hollandais et anglais.

Malheureusement, ce parcours géographique traversait le pays des Iroquois, alliés des Hollandais et des Anglais dans le commerce de la fourrure, lesquels s'opposaient à la trappe sur leurs territoires et sur ceux qu'ils revendiquaient.

La guerre franco-iroquoise commença en 1609 lorsque Samuel de Champlain attaqua les Iroquois, de mèche avec les Hollandais, sur les berges du lac Champlain avec ses alliés hurons, ennemis jurés des Iroquois, ainsi qu'avec les Algonquins et les Montagnais. Ces tribus s'étaient toujours fait la guerre, soit pour des territoires de chasse, soit pour des droits de passage, mais l'arrivée des Européens avait exacerbé les hostilités, compte tenu des alliances des uns et des autres avec les étrangers dans le commerce de la fourrure.

Comme l'économie de la Nouvelle-France ne reposait que sur le commerce des pelleteries répondant à la demande de la mode à la cour de Versailles, la course des bois devint un métier d'élite. Le trappeur, par son courage, son intelligence, son audace et sa maîtrise des langues amérindiennes préservait le fragile pacte franco-indien. Il était en quelque sorte le trait d'union essentiel à l'essor de la colonie.

La Nouvelle-France, à l'origine un pays de missions religieuses, fut visitée successivement par les Jésuites, les Récollets et enfin par un clergé séculier avec un évêque à sa tête. Ces missions prirent le nom

de paroisses, puis de cures avec l'accroissement de la population. En 1658, Rome implanta un vicariat apostolique qui devint évêché. Le pouvoir religieux, chargé de l'évangélisation, connut alors des luttes intestines de juridiction.

D'abord, l'archevêque de Rouen voulut annexer la Nouvelle-France à son diocèse. Il fallut les interventions du pape Alexandre VII et de monseigneur François de Montmorency de Laval, nouvellement désigné par Versailles comme le chef de la jeune Église canadienne, pour discipliner le prélat normand.

Le nouveau prélat, arrivé en 1659 comme vicaire apostolique, par sa détermination auprès du pape et par ses entrées auprès du roy, résolut l'embrouillamini de la hiérarchie ecclésiastique en récupérant aux mains des Sulpiciens la juridiction de la paroisse de Ville-Marie, rendue indépendante de l'autorité de l'évêché de Québec par une bulle papale.

Monseigneur de Laval devint en 1674 le premier évêque du diocèse de Nouvelle-France, certes, mais non sans un légendaire méli-mélo d'intrigues, de manigances et de revendications auprès de la cour de France. Le roy Louis XIV dota le nouveau diocèse de la mense provenant d'abbayes du royaume pour qu'il pût se suffire. Or, dans les faits, tout ne fut pas si simple.

Cette foire d'empoigne de soutanes, de cols romains, de fraises et de jabots opposant l'administration coloniale de Québec et de Montréal, les communautés religieuses impliquées, la Société de Jésus influencée par l'archevêque de Rouen, la Société de Notre-Dame de Montréal dirigée par les Sulpiciens, la Compagnie des Cent-Associés et la Compagnie des Indes occidentales, avait suscité l'étonnement, la colère et animé les passions des colons de la Nouvelle-France en mal d'échos mondains.

Mais ces colons étaient si peu nombreux! Dans la première moitié du XVII^e siècle, Québec, Trois-Rivières et Ville-Marie n'étaient peuplés que d'une centaine d'habitants. C'était trop peu pour réellement parler d'un nouveau peuple conformément au rêve de Champlain qui était de franciser le Canada et d'évangéliser les Sauvages. De plus, Trois-Rivières restait surtout un comptoir pour le commerce de la fourrure et un poste militaire barrant la route aux Iroquois.

En 1663, la population de la Nouvelle-France qui dépassait à peine les trois mille personnes était surtout composée de soldats, de

gens de métiers et d'aventureux coureurs des bois. Que des hommes ou presque ! On comptait une femme pour six hommes en âge de s'établir. En 1666, lors du recensement, on dénombra sept cent dix-neuf hommes célibataires âgés de seize à quarante ans et seulement quarante-cinq femmes célibataires.

Il fallait trouver des épouses aux célibataires pour peupler la Nouvelle-France ainsi que des colons pleins d'espoir pour défricher son territoire.

Pierre Boucher, dépêché par le gouverneur général Pierre Dubois d'Auvaugour auprès de la cour et accompagné du sieur des Monts, commissaire royal venu en Nouvelle-France pour évaluer l'état de la colonie, convainquit le roy Louis XIV de la pertinence de revitaliser la démographie de la Nouvelle-France par l'émigration de jeunes gens prêts à la faire prospérer malgré la menace iroquoise.

Louis XIV y crut avec ferveur. Conseillé par le ministre de la Marine, Colbert, Sa Majesté décida de gouverner la Nouvelle-France en la décrétant colonie royale.

Ainsi, en 1663, Louis XIV rompit les engagements de son père Louis XIII, puis de sa mère, la régente Anne d'Autriche, vis-à-vis de la Compagnie des Cent-Associés et établit un gouvernement colonial doté d'un gouverneur et d'un intendant sous la surveillance du Conseil souverain.

On organisa dès lors le recrutement de jeunes hommes désireux de signer un contrat de trois ans comme engagé¹ et de jeunes femmes - les filles du roy - pour œuvrer à l'édification et au peuplement du Canada et si possible à la francisation et à la conversion des Amérindiens.

1. Défricheur.

Des recruteurs de renom vinrent donc en Nouvelle-France, tels que le gouverneur des Trois-Rivières, Pierre Boucher, mère Marguerite Bourgeoys et Jeanne Mance de Montréal, ainsi que les accompagnatrices des filles du roy Anne Gasnier-Bourdon et Elisabeth Etienne de Québec qui suivirent les traces du sieur Paul Chomedey de Maisonneuve, gouverneur de Montréal, et de Madeleine de La Peltrie, bienfaitrice de Québec, qui avaient juré d'employer leur fortune et leur vie au service de Dieu et du roy.

Née à Troyes en Champagne, Marguerite Bourgeoys, compatriote

du gouverneur de Montréal, Paul Chomedey de Maisonneuve, avait préféré l'aventure missionnaire au carmel. Sans influence et sans fortune, elle fonda la Congrégation Notre-Dame, dédiée à l'instruction des filles.

Par son zèle, sa personnalité et son énergie sans borne, notamment lors de ses voyages en France entre 1658 et 1663, elle marqua la destinée de Montréal. Jeanne Mance, une autre grande dame champenoise, qui avait autant d'envergure, fonda pour sa part l'hôpital Hôtel-Dieu de Montréal.

Ces deux femmes, deux âmes dévouées, mues par un même zèle mystique, se respectaient et s'entraidaient. Le gouverneur de Maisonneuve était fier de ses deux intendantes qui le secondaient dans sa gestion. Il ne s'occupait en fait que de la défense de la petite ville et des relations extérieures. Cela n'était pas sans lui déplaire, car la renommée des deux femmes, connues jusqu'en France, rejaillissait sur sa réputation d'excellent administrateur.

En 1659, Marguerite Bourgeoys ramena quelque quarante jeunes femmes en Nouvelle-France. Elle croyait fermement à la pérennité du nouveau pays et à la force de sa race naissante. Pour ce faire, elle avait suggéré à monsieur de Maisonneuve de puiser aux racines des provinces françaises et dans la bonne foi de sa jeunesse paysanne qui verrait un idéal à atteindre en Nouvelle-France.

Afin de multiplier les mariages et ainsi accroître le taux de natalité, le roy Louis XIV décida d'encourager l'émigration de jeunes filles puisqu'elles faisaient tellement défaut pour peupler adéquatement la colonie. Il résolut de les doter, de leur constituer un trousseau et de payer leur voyage en Nouvelle-France, en autant qu'elles soient désireuses de se marier au plus tôt et qu'elles puissent certifier par document de leur célibat et de leur capacité à fonder une famille.

Pour accélérer ce processus, le roy fit appel aux orphelinats qui regorgeaient de demoiselles en âge de se marier, principalement des orphelines de militaires, des jeunes filles issues de familles appauvries ou de la petite noblesse, ou tout simplement des indigentes sans avenir. Un bon nombre de ces filles furent recrutées à la Pitié-Salpêtrière, dépendance de l'Hôpital général de Paris, ainsi appelée parce que le bâtiment avait été construit sur l'emplacement d'une fabrique de poudre.

Les jeunes filles recevaient un solide enseignement religieux et étaient initiées à la lecture, à l'écriture et à l'enseignement ménager. Elles furent appelées les « filles du roy ».

La dot des filles du roy varia de trente livres pour les orphelines à cent livres pour les filles de la petite noblesse, en plus de quelques biens et denrées qui seraient utiles au ménage. Certaines années, comme en 1666, presque rien ne fut offert aux filles du roy. De fait, moins du tiers bénéficia effectivement de la dot du roy.

De 1663 à 1673, huit cents filles du roy accostèrent au quai de Québec. La très grande majorité d'entre elles se marièrent, sept cent soixante-quatorze en fait, certaines plus d'une fois. Cinq cents mirent au monde des enfants, en moyenne cinq par fille du roy. Pendant ces dix années, la population de la colonie doubla, passant de 3200 à 6700 habitants. La descendance des filles du roy maintint cette cadence pendant les trois siècles suivants, ce qui permit d'atteindre les objectifs de peuplement du nouveau pays.

Mais cette croissance démographique ne suffisait pas ; il fallait parallèlement établir un climat social propice à l'épanouissement de la colonie.

Or, les Iroquois vouaient alors une haine féroce aux Français qu'ils harcelaient sans relâche le long des rives du Saint-Laurent. En 1640, après avoir décimé la tribu des Hurons grâce à leurs arquebuses et mousquets obtenus auprès des Hollandais, ils plongèrent la colonie dans un conflit qui ne prit fin qu'en 1701, lors de la signature du traité de la Grande Paix de Montréal.

Les Iroquois avaient le génie de la guerre d'embuscade, planifiée avec minutie. En symbiose avec la nature, l'attaque surprise en pleine forêt ou sur des cours d'eau tumultueux leur permettait d'avoir raison du Français malgré son caractère impulsif.

Louis XIV décida d'en finir avec les Iroquois, qui détournaient le commerce de la fourrure du côté des Anglais et massacraient les colons français. Pour éradiquer l'épidémie et néfaste menace iroquoise qui ralentissait considérablement la réalisation des ambitions de la France qui désirait installer un empire colonial prospère en Amérique, le Conseil royal de Versailles envoya un corps d'armée à Québec, soit le régiment de Carignan-Salières, avec la mission de mater les Iroquois et d'instaurer la paix dans le nouveau royaume.

La défense héroïque du fort Long-Sault par Dollard des Ormeaux et ses compagnons en 1660, qui avait donné l'illusion à la colonie d'avoir endigué les attaques des Iroquois, n'avait en réalité procuré qu'un bref répit aux commerçants affairés à protéger leurs convois de fourrure provenant du lac Supérieur et du lac Michigan. De 1661 à 1665, les attaques iroquoises reprirent de plus belle. Les Iroquois hantèrent les habitants de Ville-Marie, des Trois-Rivières, de la côte de Beauré, de l'île d'Orléans et même du lac Saint-Jean.

Sa Majesté mandata deux nouveaux administrateurs, le gouverneur de Courcelles et l'intendant Jean Talon, ainsi qu'un militaire de renom, le marquis de Tracy, lieutenant général de Sa Majesté en Amérique, qui reçut la double mission de déloger les Hollandais dans les Antilles et d'exterminer les Iroquois.

Le régiment de Carignan-Salières, ainsi nommé parce que commandé par le colonel Henri de Chastelard, marquis de Salières, ayant combattu les Turcs en Hongrie, commença sa mission à l'arrivée du trio en juin 1665 dans l'espoir de négocier la paix tout en préparant une incursion en pays iroquois. Mille soldats répartis en vingt compagnies furent envoyés par Louis XIV.

Le régiment de Carignan-Salières commença à ériger des forts et à ravager des villages iroquois afin de faire la démonstration de la puissance militaire française.

De janvier à novembre 1666, le marquis de Tracy lança des attaques contre les Iroquois, interrompues par des périodes de négociations. Le 24 juillet, le capitaine Pierre de Saurel mena avec trois cents soldats une incursion en pays agnier afin de libérer les prisonniers français. En route, le détachement rencontra Bâtard Flamand, chef iroquois, fils d'un Hollandais et d'une Agnier, qui se rendait à Québec faire la paix. Saurel renonça donc à son agression.

L'autorité coloniale n'apprécia guère la ruse et la fourberie dont fit preuve Bâtard Flamand durant les négociations de paix. Une expédition de représailles qui mobilisa six cents soldats réguliers, autant de miliciens et cent Hurons et Algonquins, en plus de quatre aumôniers, partit de Québec le 14 septembre suivant pour le pays des Agniers en Nouvelle-Angleterre. La campagne punitive fit plus de peur que de mal aux Iroquois qui avaient profité de la paix conclue en 1667 pour refaire leurs forces.

Sa mission accomplie, Tracy repartit pour la France le 28 août

1667. Les soldats du régiment de Carignan furent ramenés en France en 1668. Par ailleurs, quatre cents soldats démobilisés s'établirent dans la colonie quand Jean Talon promit aux capitaines de compagnies une seigneurie le long du Saint-Laurent et une terre à défricher, ainsi qu'une somme d'argent s'ils désiraient se marier et de fonder une famille.

Se profilaient cependant des ombres au tableau de la réussite du nouveau royaume de France : le trafic de l'eau-de-vie par les commerçants de la fourrure qui inhiba le leadership amérindien, la cupidité des dirigeants de la colonie qui s'approprièrent le profit collectif au détriment de la confiance des Amérindiens envers les Blancs et des colons à l'endroit de la classe politique coloniale et enfin, la défection du paysan trappeur saisonnier qui préférait souvent la course des bois et son romantisme sauvage aux responsabilités de l'habitant.

Si l'exploration vers les Grands Lacs et le fleuve Mississippi a eu ses héros comme Dollier de Casson, Cavellier de La Salle, Louis Jolliet et le père Marquette, la traite de la fourrure a également eu les siens comme Radisson et son beau-frère des Groseilliers, dont le nom se retrouve aujourd'hui sur nos cartes géographiques et dans nos livres d'histoire. Leur influence a contribué à la spécialisation des métiers de coureur des bois et de commerçant de fourrure par la création de ceux d'associé voyageur (négociant de fourrure sur le terrain) et de payeur voyageur (travail saisonnier pour les colons ou les fils d'habitants recherchant un revenu d'appoint). Ces coureurs des bois travaillaient à la solde d'un marchand qui possédait des comptoirs et qui finançait les expéditions.

Malgré les faiblesses de ses dirigeants coloniaux choisis parmi les nobles de son entourage, le roy a poursuivi sa politique de colonisation et a su choisir ainsi des personnalités impressionnantes, certaines exemplaires, pour faire avancer la cause de la Nouvelle-France.

L'intendant Jean Talon et Monseigneur de Laval étaient de celles-là. Rapidement, Jean Talon se rendit compte de la précarité et de la vulnérabilité du commerce de la fourrure qui mettait en péril l'avenir de la jeunesse canadienne et en fit rapport à Versailles. Jean Talon se donna comme mission de diversifier l'économie coloniale et de lui imposer des règles strictes de fonctionnement. Monseigneur de Laval, de son côté, prêcha un catéchisme rigoureux.

Sitôt arrivés à Québec, nos ancêtres étaient déjà des Canadiens, impressionnés par le mysticisme et le martyre des missionnaires qui avaient porté l'étendard de la foi à bout de bras, par la piété et l'incommensurable dévouement des religieuses, par l'apostolat du clergé canadien ainsi que par les exploits des explorateurs de renom et des coureurs des bois légendaires.

La jeunesse normande, qui avait représenté près du quart de l'immigration française avant 1680, était abreuvée de récits exemplaires vécus par ses propres modèles locaux, comme le jésuite martyr Jean de Brébeuf pour les garçons et la mystique mère Catherine de Saint-Augustin pour les jeunes filles. Les jeunes émigrants français, filles et garçons, étaient attirés par les vastes territoires et la vie sauvage, enflammant les imaginations. Si certains voulaient améliorer leur sort, d'autres, bien plus nombreux, recherchaient l'aventure sur un continent nouveau.

Les pionniers de la Nouvelle-France étaient empreints de piété, d'idéal, de bravoure et d'acharnement dans la poursuite de leur projet de survie sur cette terre prometteuse. Les jeunes Normands venus par la suite voulaient répondre à l'appel de leur destin. Leur quête d'espoir a modelé ce pays à leur manière, avec les moyens dont ils disposaient. Leur savoir s'est transmis à leur descendance et a su transcender, un siècle plus tard, la déchirure de la conquête.

Voilà l'héritage de nos ancêtres, dont nous bénéficions toujours après quatre cents ans : une longue marche de solidarité et de recherche d'identité à travers les siècles. Les épreuves apprirent la prudence à ce peuple qui s'est tissé une identité à partir de ses racines, de ses combats, de ses alliances et de la politique de ses dirigeants.

Chapitre I

Petit matin du 26 mai 1666

Honfleur, après les laudes

-Allons, allons, mesdemoiselles, nous devons partir sur-le-champ. Vous grignoterez quelques gâteaux secs en route pour le quai d'embarquement. Bouclez vos bagages et, surtout, vérifiez bien encore une fois que tout y est ! Vite, le temps presse. Le capitaine du Sainte-Foy a déjà fait tonner le canon pour le rassemblement au port.

Anne Gasnier-Bourdon, l'accompagnatrice des filles du roy, venait, avec son sifflet, de sonner le départ pour la Nouvelle-France, d'un ton qui n'admettait pas l'indécision. Aussitôt, ces demoiselles, qui attendaient cette annonce depuis une semaine au manoir des Récollettes d'Honfleur, se sentirent envahies par une nervosité difficilement contenue.

Violette Painchaud, Mathilde de Fontenay-Envoivre et Eugénie Languille venaient de sortir de la chapelle où elles avaient écouté la messe et récité les psaumes du matin. Elles se dirigèrent immédiatement vers le réfectoire où un déjeuner plus copieux qu'à l'ordinaire leur avait été servi. Pas la pitance des cloîtrées qui se contentaient de peu, non. Des œufs au jambon pour les gaver en prévision de la longue traversée en mer.

Madame Bourdon savait bien qu'il valait mieux faire des réserves d'énergie avant le départ. Elle s'était elle-même appliquée à la

préparation de généreuses portions, au grand dam de certaines de ses pensionnaires plus coquettes.

En entendant l'injonction, les filles du roy détalèrent à toute vitesse, en frôlant les corridors du couvent dans un froissement de tissus, pour se rendre à leur chambre récupérer leurs effets et vérifier une dernière fois le contenu de leurs valises. Dans leur frénésie, elles bavardaient pour masquer leur nervosité.

Le trousseau de chaque émigrante comprenait un coffre, dans lequel on retrouvait un ruban à souliers, cent aiguilles et mille épingles, un peigne, une bobine de fil blanc, une bobine de fil de soie à neuf brins, une paire de bas, une paire de gants, des ciseaux à textiles en fer forgé, deux couteaux, un bonnet à mentonnière en coton, quatre lacets, des mouchoirs en taffetas, en dentelle, en lin et en coton ainsi que deux livres en argent. Le reste de la dot serait versé au moment du mariage.

Orphelines de l'Assistance publique, Violette et Mathilde n'avaient jamais disposé, jusqu'à maintenant, que du strict nécessaire.

- Violette, aurais-tu vu mon bonnet et mon mouchoir en dentelle de Bruges? Je ne les trouve plus. Pourtant, je suis certaine de les avoir rangés dans ma malle ! Et ces robes ! Je ne pourrai même pas les porter tant j'ai pris du poids.

- Compte-toi privilégiée d'avoir autant de beaux vêtements et autant de place pour les transporter, Mathilde ! Des jupes, des robes et des capes en satin, en mousseline, en ratine et même des gants de chevreau et de la fourrure d'hermine... Ma parole! On dirait une courtisane qui prend la route de Versailles ! répondit Violette.

- Je t'en prie, Violette. C'est nouveau, pour Mathilde, toutes ces toilettes. N'oublie pas que vous habitez le même orphelinat à Paris ! rétorqua Eugénie Languille, voyant les larmes perler aux yeux de la benjamine.

- Tu as vu mon trousseau, Eugénie ? Que le strict nécessaire dans ma cassette ! Une coiffe, pas deux, ainsi qu'un mouchoir en taffetas, une paire de bas, une paire de gants de lin et un bonnet. Comme une roturière ! Pire, une indigente, lui rétorqua Violette Painchaud.

- Mais voyons, Violette, ce n'est pas la faute de Mathilde si le roy

l'a dotée plus que nous ! répliqua Eugénie Languille.

- Pardonne-moi, Mathilde. C'est l'appréhension du départ qui me fait réagir de façon bête. Je n'ai pas reçu beaucoup d'écus de la part du roy, avança Violette, penaude.

- Sans compter l'appréhension de te trouver rapidement un mari, Violette. Avoue-le ! Il n'y a aucune honte à espérer que ce soit le grand costaud de la péniche, tu sais. De toute façon, tu n'as pas le choix; il faut que tu te trouves rapidement un mari au Canada parmi les colons, sinon tu n'auras pas ta dot de cinquante écus, ajouta Eugénie.

- Je m'en fiche, Mathilde. Je préfère l'amour à l'argent. Comme le disait pépé Lonlon : mon cœur est en or et il vaut plus que l'argent. Je le marierais dès maintenant, le grand costaud !

- Mais tu ne le connais même pas ! ajouta Mathilde. En baissant le ton, Violette confessa :

- Je conserve précieusement mon héritage de pépé Lonlon pour m'installer au Canada. Surtout, ne le dites à personne, je vous en prie.

- Ça suffit, Mathilde et Violette ! Madame Bourdon nous attend devant l'entrée du couvent pour le rassemblement. Dépêchons-nous ! Nous allons être en retard, affirma Eugénie sur un ton de préfète.

- Oui, d'autant plus qu'elle n'a pas l'air commode, notre accompagnatrice, renchérit Mathilde.

- Chut ! Mathilde. Tu vas peut-être loger chez elle à Québec. En tout cas, c'est ce qu'on a décidé pour moi, ajouta Eugénie.

- Toutes les couventines n'ont pas la chance d'être protégées par le gouverneur de la Nouvelle-France, Eugénie ! affirma Violette.

Eugénie n'apprécia pas la remarque et, avec une moue hautaine, tourna le dos à son amie.

Dehors, on repassa en un éclair le contenu du bagage depuis longtemps bouclé. Après l'adieu aux Récollettes et les remerciements d'usage, madame Bourdon ordonna aux fiacres de se rendre au quai le plus rapidement possible.

Le *Sainte-Foy* et sa petite escadrille se dandinaient sur les flots agités. Leurs voiles, enroulées autour des mâts, montraient des signes

d'impatience. Déjà, quelques passagers avaient pris place dans les chaloupes. Madame Bourdon reconnut le gouverneur des Trois-Rivières, Pierre Boucher, un ami de son mari, qui attendait son tour pour se rendre au bateau. Lorsque ce dernier regarda dans sa direction, elle le salua de la main. La reconnaissant à son tour, il lui rendit gracieusement son salut.

Violette et Mathilde repérèrent les trois garçons qu'elles avaient entrevus à la descente de la péniche en provenance de Rouen. Ils déchargeaient le dernier chaland.

- Tiens ! Regarde, Eugénie. C'est lui, le beau brun dont nous t'avons fait mention, observa Violette.

- Je ne vois rien. Ils sont trop loin, répondit évasivement Eugénie qui fit mine d'observer le bateau, la main en visière pour se protéger des rayons du soleil levant.

- Mais regarde-le, Eugénie. Ma foi, tu es aveugle ou tu le fais exprès. Tu peux quand même admirer la création de Dieu même si tu désires te faire religieuse. Ce n'est pas le serpent d'Eve ni la pomme d'Adam, ajouta Mathilde en riant.

Eugénie prit une bouchée de biscuit pour éviter de devoir répondre. La remarque de Mathilde la rendit un instant songeuse.

Soudain, Violette émit un petit cri à la vue de l'un des garçons harnachant un cheval rétif, apeuré par la manœuvre consistant à le hisser par câble jusqu'à la passerelle de la cale.

- Admirez son habileté à contrôler ce cheval ! On jurerait qu'il a fréquenté le marché aux chevaux, s'exclama Violette.

Mathilde ajouta :

- J'en connais une qui aura la chance de retrouver ce sigisbée² sur le bateau ! Il faudra la surveiller, Eugénie, n'est-ce pas ?

- 2. Sigisbée : prétendant d'une dame.

- Ah ! Toi et ton joueur de flûte ! Regarde-le comme il fait son jar ! Pour qui se prend-il, ton beau paon, Mathilde ? rétorqua Violette.

- Pour un gentilhomme qui a confiance en ses moyens, sans doute ! Il n'y a pas de mal à ça ! répondit Mathilde.

- Non, aucun mal, surtout si on est amoureux! N'est-ce pas, Eugénie ? ironisa Violette.

Eugénie Languille fit signe à ses compagnes que le tour des filles du roy était venu de monter dans les chaloupes. Déjà, les trois garçons étaient arrivés au bateau. On les voyait de loin grimper aux échelles.

Un carillon retentit. Madame Bourdon leur fit signe de s'approcher. Le prélat d'Honfleur allait chanter une messe sous un dais. Déjà, la foule bigarrée qui se trouvait sur la jetée s'était agenouillée. L'accompagnatrice demanda à ses protégées d'en faire autant.

Déjà, Eugénie Languille, les mains jointes et les yeux fermés, offrait son destin au Seigneur et demandait à la Vierge la force nécessaire pour ne point faillir dans sa vocation canadienne.

À la vue du recueillement d'Eugénie, Violette et Mathilde l'imitèrent. Violette Painchaud pria la Vierge de lui faire enfin rencontrer un garçon qui deviendrait son mari.

« Faites, Vierge Marie, Mère de Dieu, que ce soit le grand costaud de la péniche. Mais un colon du Canada ferait aussi bien l'affaire, si vous le décidiez ainsi. »

Mathilde, de son côté, semblait indécise quant à sa promesse faite au roy d'épouser un noble Canadien ou un militaire gradé.

« Je l'ai promis au roy, Vierge Marie, mais que pouvais-je faire d'autre ? Faites au moins qu'il soit beau, Bonne Mère ! »

- *Ité missa est*, clama le prélat.

-*Amen*, répondit l'assemblée qui avait hâte de voguer sur les flots de la Manche.

Les trois couventines ouvrirent les yeux pour apercevoir le capitaine du bateau, un gaillard à l'allure dégingandée s'avançant vers l'estrade et prenant la parole.

Le vent contraire emportait les paroles du marin. Aussi les filles ne prêtèrent-elles pas attention au discours et laissèrent-elles filer leurs pensées.

Violette songea qu'elle ne verrait jamais Saint-Thomas-de-Touques et se mit à craindre de demeurer trop longtemps vieille fille au point de se voir obligée d'épouser un Sauvage.

Mathilde se questionnait quant à son désir d'enseigner aux petites Sauvagesses, incompatible avec la promesse qu'elle avait faite au roy, lequel l'avait généreusement dotée, d'épouser un noble du Canada. Elle s'essuya discrètement les yeux avec son petit mouchoir de dentelle.

Eugénie était en proie à un dilemme semblable. Devait-elle se consacrer à la vie religieuse chez les ursulines pour pouvoir enseigner aux petites Sauvagesses? Ne pouvait-elle se marier et s'adonner à l'enseignement ? Seule une noble riche comme Madeleine de La Peltrie avait pu le faire...

- Allez, mesdemoiselles, c'est à votre tour de monter dans la chaloupe. Par ici s'il vous plaît, sinon vous risquez de passer pardessus bord. Ça serait bien dommage de perdre du si beau butin ! s'exclama un marin rompu aux manœuvres risquées, un Breton à la peau burinée, qui les conduisit à la rame, avec trois autres matelots, jusqu'à l'échelle de corde.

Il se fit un devoir d'aider chacune des demoiselles à mettre le bon pied sur la bonne corde, bien qu'il fût plus intéressé par leurs jupes, espérant que le vent se ferait le complice de son indiscrétion. Quand vint le tour de Violette, il s'écria :

- J'aimerais vous revoir sur le bateau, d'moiselle aux belles miches. On m'appelle Gros-Louis.

Outrée par la muflerie du marin qui avait manifestement heurté son amie Violette, Eugénie prit sa défense :

- Ce ne sont pas des manières de gentilhomme, monsieur. Je vous demande de vous excuser auprès de mon amie et de reformuler votre pensée.

- Non, mais...Vous l'avez entendue, celle-là! Pour qui se prend-elle avec ses grands airs de duchesse ? Fille du roy, fille de joie. Vous ne valez pas plus. Vous n'êtes que des catins !

Aussitôt, Mathilde, qui suivait Violette dans l'échelle, se mit à

pleurer à chaudes larmes. Eugénie s'opposa à ce que ce malotru pût continuer son manège de voyeur. Madame Bourdon, qui avait été témoin de l'altercation verbale depuis l'autre chaloupe, exigea du second du bateau qu'il aidât lui-même les demoiselles du roy à grimper l'échelle. Gros-Louis, décidé à ne pas perdre la face, tonna :

- Nous nous reverrons sous peu, ma beauté. Tu gagneras à connaître un vrai mâle !

Une fois sur le pont, madame Bourdon insista auprès d'Eugénie pour qu'elle réconfortât Mathilde et Violette encore sous le choc, pendant qu'à l'aide de son sifflet elle rassemblait ses protégées et leur faisait ses premières recommandations pour la traversée.

- Allons, mesdemoiselles. Comme vous vous en êtes rendu compte, si Dieu est avec nous, le diable l'est malheureusement aussi, probablement dissimulé sous des vêtements masculins, marins ou militaires. Peut-être même sous toute tenue masculine. Soyez sur vos gardes nuit et jour. On ne sait jamais ! Évitez de parler aux hommes. Vous aurez l'occasion bientôt de vous prêter à cet exercice en Nouvelle-France. C'est là qu'est votre destin.

« Restez groupées et tout se passera bien. Je suis ici pour veiller sur vous. N'hésitez pas à m'entretenir de vos craintes et de vos soucis. Par ailleurs, je sévirai contre toute dissidence. Si je suis votre accompagnatrice, je suis aussi votre préfète de discipline. Et de la discipline, il en faut pour suivre les règles de la bonne conduite. J'ai promis au gouverneur de la Nouvelle-France de lui amener des filles pures, au passé virginal. Les colons de la Nouvelle-France ne méritent pas moins ! Vous n'êtes pas des filles de joie, mais les pupilles du roy.

« Quiconque dira le contraire subira le châtement que prévoit le règlement de ce bateau. Le capitaine du *Sainte-Foy* est là pour vous protéger et l'appliquera comme ses fonctions l'y autorisent. Des remarques aussi désobligeantes que celles que vous venez d'entendre seront passibles de représailles. Nous ne les tolérerons pas.

« Maintenant, nous allons nous rendre aux quartiers que le capitaine nous a assignés. Tout d'abord, je demande à Eugénie Languille, chantre de notre groupe, d'entonner un *Ave Maria* pour demander à la Vierge Marie de protéger notre traversée en mer. N'oubliez pas que vous devez vous libérer des souffrances de votre passé et vous incliner aveuglément devant votre destin. Demandez cette force à la Mère de Dieu. Elle vous entendra.

« Mesdemoiselles, votre mari vous attend au Canada. Ayez hâte de le connaître.

« *Ave Maria, gratia... dominus te cum... »*

La douce voix d'Eugénie fut bientôt enterrée par la chorale improvisée des filles du roy confiant leur sort à la grâce du Ciel.

Un nouveau chapitre de leur vie commençait.

Chapitre II

Le sort d'une indigente

Très tôt en ce dimanche matin du 1^{er} janvier, le sacristain de la cathédrale Notre-Dame, Odilon Legris, émergea de son coma nocturne dans sa chambrette sous les combles. Enroulé dans la mauvaise couverture de laine de son pays natal, la Normandie, et quelque peu courbaturé par les longues heures passées dans son hamac, il entreprit de se vêtir et de chausser ses souliers de cuir usés pour se rendre immédiatement sur les lieux de son travail, soit le chœur et la nef. Tout semblait figé par le froid. À peine une lueur s'immisçait-elle dans l'immense rosace centrale flanquée de ses deux fenêtres latérales, ornant la façade principale et faisant sa fierté.

« Rien à signaler », se dit-il.

D'un coup d'œil protecteur de maître des lieux, il se surprit à admirer encore une fois les trois portails creusés en ogive, le cordon brodé et dentelé des vingt-huit niches royales, la haute et frêle galerie d'arcades à motifs de trèfles et les deux tours, noires et massives avec leurs auvents d'ardoise. Une véritable symphonie de pierres taillées, de statuaires, de sculptures et de ciselures. Odilon considérait cette œuvre colossale du génie humain comme une création divine.

Tout à coup, il entendit le carillon. C'était normalement à lui d'ordonner au sonneur d'activer les cloches. Pourquoi alors ce dernier l'avait-il fait de sa propre initiative? Et avec le bourdon de la tour du midi? Il devait y avoir une raison grave pour ainsi ébranler la tranquillité de la ville à cette heure si matinale. Les chanoines du cloître voisin avaient à peine commencé les matines !

Se pouvait-il que, sur le parvis de la cathédrale... ? Odilon Legris imagina subitement le pire.

En ce 1^{er} janvier 1640, Odilon Legris se dit que les cloches affolées ne pouvaient qu'exprimer la colère du peuple aux prises avec la pauvreté devant le faste et l'absolutisme de la cour, ainsi que celle des protestants devant l'implacabilité du cardinal Richelieu, premier ministre du royaume de France.

«Ce sont peut-être les manifestations de la fête des Fous», songea le bedeau.

Le cardinal de Richelieu l'avait proscrite, mais certains adeptes du

paganisme la célébraient encore. Lors de ces festivités, un faux clergé composé de personnages arborant des habits ecclésiastiques allait en procession avec, à sa tête, l'évêque des Fous, et tentait de s'introduire à l'intérieur du chœur de la cathédrale. Son entrée était célébrée par le tintamarre des cloches.

Les faux ecclésiastiques, le visage barbouillé d'effigies diaboliques ou masqué, dansaient lascivement, la soutane retroussée et le postérieur offert à la vue de tous. Des prostituées participaient aussi à cette orgie cléricale, leurs voix plus fluettes se mêlant aux chansons obscènes et aux cris grivois. Des diacres émoustillés par le vin et dépouillés de leurs vêtements se livraient pour leur part à des actes homosexuels. Bref, il s'agissait d'une grande débauche, digne des antiques bacchanales où l'on s'enivrait à qui mieux. Des couples se relayaient sur l'autel pour faire l'amour, encouragés par une assistance galvanisée par la recherche du sacrilège et de la profanation.

Odilon eut peur que le tintamarre éveille la populace. C'est que le parvis de Notre-Dame accueillait les fêtes, mais aussi les supplices et les exécutions. Pendant ces événements, tout comme le dimanche ou les jours de fête religieuse, on offrait à rabais aux indigents le pain et le jambon qui n'avaient pas été vendus pendant la semaine. Lors de telles activités, le sacristain devait exercer une surveillance accrue pour décourager les pilleurs d'œuvres d'art et les brigands.

Mais, le sacristain avait tout faux et aussitôt qu'il put déverrouiller l'imposante porte frontispice et se rendre à l'extérieur, il aperçut, emmailloté dans ses langes, sur le parvis près de la fontaine, un petit corps à moitié engourdi qui avait peine à pleurer. Des chiens errants avaient déjà reniflé cette pitance qu'ils se querellaient avec les gros rats des égouts se déversant dans la Seine.

Devant la fontaine, la statue du *Grand Jeusneur* tentait de protéger la petite victime de l'agression. C'était une statue de plâtre recouverte de plomb, qui représentait un homme tenant d'une main un livre et s'appuyant de l'autre sur un bâton autour duquel s'enroulaient des serpents. On surnommait la statue monsieur Legris parce qu'elle ressemblait au sacristain qui avait élu domicile dans une des tours de la cathédrale et qui participait à toutes les manifestations et à tous les événements du parvis de Notre-Dame. On chuchotait dans le quartier qu'il charmait des crotales venimeux et les faisait siffler le soir à la brunante.

En fait, Odilon Legris, qui avait passé son enfance dans la ferme de son père à Saint-Thomas-de-Touques, s'ennuyait toujours de sa Normandie natale. Il aimait siffler dans son pipeau comme au temps où il était gardien de troupeau. Il en jouait dans son petit appartement d'infortune les jours de temps gris, qui étaient ses seuls jours de congé, la pluie éloignant alors les pèlerins fréquentant la cathédrale et son parvis.

Quelques vers satiriques avaient immortalisé la ressemblance entre l'homme et la statue :

« Eh ! quoi, madame la statue, Avez-
vous repris la parole
Pour nous venir conter la colle Depuis
que vous vendez du gris À tous les
simples de Paris ? »

À douze ans, il était venu à la cathédrale Notre-Dame de Paris en pèlerinage avec son père pour rendre grâce à la Vierge Marie de la guérison de son petit frère atteint de paralysie. Son père avait prié à genoux pendant toute la journée devant la statue de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, un cierge de sept kilos dans les mains. Odilon avait été impressionné par la procession des Rogations. Pendant cette cérémonie, le clergé portait sur les épaules un gigantesque dragon en osier, hideux et repoussant, en souvenir de la bête démoniaque dont saint Marcel avait délivré Paris. La foule s'amusait à jeter des fruits et des gâteaux dans la gueule du monstre.

Aussitôt qu'il avait eu l'âge légal pour travailler à Paris, soit quatorze ans, Odilon était revenu à la cathédrale Notre-Dame et était devenu l'assistant du bedeau. La procession des Rogations l'avait impressionné, encore une fois. Puis, le cardinal de Richelieu lui avait demandé de superviser une somptueuse procession en reconnaissance de la fécondité de la reine Anne d'Autriche, devenue mère après vingt-trois ans de stérilité. Pour Odilon, cela avait été l'apothéose. Cette procession avait eu lieu le 18 août 1638. Odilon en avait organisé une seconde l'année suivante.

À la vue du bébé, Odilon Legris comprit immédiatement que le sonneur de cloches tentait d'effrayer la meute qui rôdait autour de cette petite forme qu'il devinait être un nouveau-né. Ce n'était pas la première fois qu'il découvrait un bébé fraîchement sorti des entrailles de sa mère, probablement une des innombrables prostituées de ce quartier populaire de Paris.

L'église avait toujours été considérée comme le refuge des indigents. C'était aussi à la cathédrale Notre-Dame, la plus imposante de Paris, que l'on venait abandonner les enfants non désirés. Et il y en avait tellement, qu'en 1552, le roy avait fait construire tout près une maison destinée aux enfants trouvés. La maison des Enfants trouvés fut annexée par la suite à l'hôpital Hôtel-Dieu.

Lorsqu'Odilon Legris s'approcha de l'enfant, les chiens déguerpirent et manifestèrent leur mécontentement, faisant saillir les crocs de leurs gueules écumant de rage. Le bâton de marche en noyer solide d'Odilon mit fin à leurs protestations. En se penchant sur le petit corps, il se rendit compte que le bébé respirait toujours. D'un ample geste du bras, il avisa son bedeau, Fridolin, d'arrêter de sonner le bourdon. Aussitôt, la sonorité d'outre-tombe du carillon faiblit au-dessus du Marché-Neuf pour s'éteindre à l'île du Pasteur-aux-Vaches.

Le sacristain s'empressa de prendre dans ses bras le poupon. Il remarqua une petite violette fanée sur le rebord de la couverture blanche et souillée de poussière qui le recouvrait. Un mot tout simple accompagnait ce petit ange et son talisman : « Que la Vierge Marie me pardonne ! »

Odilon Legris abandonna son bâton protecteur et marcha d'un pas ferme jusqu'à la maison des Enfants trouvés, longeant au passage la Morgue, construction située à la pointe du Marché-Neuf, destinée à recevoir et à exposer les individus trouvés morts sur la voie publique. Odilon connaissait cet endroit, y faisant transporter par son bedeau les gueux qui trépassaient sur le parvis de Notre-Dame. Lorsqu'il arriva le souffle court, au portique, la portière, une sœur de la Charité qui le reconnut pour l'avoir souvent aperçu à la basilique, lui demanda par le grillage du hublot :

- Quel paquet nous amenez-vous là, en ce premier de l'An, monsieur le sacristain ?
- Je ne sais pas quoi vous dire, ma sœur, sinon que c'est un petit ange du paradis qui vient nous visiter.
- Bon, je vois. Un garçon ou une garce ?
- Je vous laisse le soin de le découvrir, ma sœur.

La religieuse ouvrit la porte et demanda au bon samaritain de lui remettre l'enfant. Elle l'examina en retournant la couverture et conclut aussitôt :

- C'est une garce et elle sera bien charpentée.
- Une garce ! balbutia Odilon.
- Oui, une petite malheureuse dans la misère. Avait-elle quelque

chose pour l'identifier ?

- Un mot de sa mère demandant pardon à la Vierge Marie.
- C'est déjà ça de pris avec le Ciel. Et comment s'appellera ce petit ange ?

Déjà, la religieuse portait un regard compatissant sur sa nouvelle pensionnaire. Odilon Legris pensa immédiatement à la petite fleur épinglée à la couverture.

- Pourquoi pas Violette, ma sœur ?
- Violette ? C'est l'expression de la douceur et de la bonté. Le visage poupin de la petite reflète déjà tout cela.

La religieuse, en femme pratique, continua :

- Nous l'inscrivons de quel quartier, monsieur Legris ?

Elle s'attendait à ce qu'il répondît «de Notre-Dame-de-Paris », comme des centaines d'autres pensionnaires. Curieusement, Odilon Legris avança, inspiré :

- Saint-Thomas-de-Touques, en Normandie.
- En Normandie ?
- C'est cela, ma sœur. Saint-Thomas-de-Touques, en Normandie. C'est mon village natal.

La religieuse, inquiète et curieuse, continua :

- Peut-on écrire le nom de son père, monsieur ?

Surpris et gêné, Legris répondit :

- De père inconnu, ma sœur. Inconnu de moi, en tout cas, répondit-il pour garrotter la curiosité grandissante de la religieuse.
- J'écris « de père inconnu ». Est-ce bien cela ?
- Inconnu, ma sœur.
- Mais il faut bien que je lui donne un nom de famille à cette petite Violette, monsieur Legris ! dit la religieuse en le regardant avec insistance.

Odilon Legris eût aimé lui donner son nom de famille, mais la religieuse le soupçonnait déjà d'être le père naturel. Et puis, comme les chaumières sentaient déjà la boulangerie du pain chaud du petit-déjeuner et que les effluves parfumés de la pâte cuite chatouillaient les narines du sacristain, il dit spontanément :

- Painchaud, ma sœur. Violette Painchaud.
- Alors, j'inscris Painchaud, comme le pain chaud.
- Comme le bon pain chaud du matin ! Painchaud.

Odilon Legris attendit que la religieuse eût fini d'inscrire les données concernant l'enfant et ajouta :

- Me serait-il possible de la visiter, cette enfant, ma sœur?

Elle répondit :

- Bien entendu. Tant que vous le voudrez, pour peu que vos visites respectent nos règlements. «De père inconnu», m'avez-vous suggéré d'inscrire ?

Legris s'impatienta, ce qui n'était pas dans ses habitudes.

- Je ne suis pour rien dans la naissance de cette enfant que j'ai trouvée sur le parvis de la cathédrale, ma sœur. Seulement, comme je n'ai pas de famille proche, ni femme ni enfant, j'aimerais sur mes vieux jours retrouver la tendresse et l'amour avec cette petite que je pourrais considérer comme ma petite-fille. Voilà, j'ai tout dit.

- Alors, monsieur Legris, venez la voir cet après-midi, quand nous l'aurons joliment vêtue.

- Merci, ma sœur. C'est le plus beau présent du 1^{er} de l'An que j'aie reçu, et cela grâce à vous.

- Grâce à Dieu et à Notre-Dame, monsieur Legris. Un petit angelot venu directement du ciel.

Spontanément, la religieuse serra le bébé contre elle et l'embrassa sur le front. Odilon Legris sut aussitôt que Violette, sa petite-fille d'adoption, allait être entre de bonnes mains. Lorsqu'il revint en fin d'après-midi, après les vêpres, entre none et compiles, il put embrasser celle qui devait devenir l'amour de sa vie. L'année 1640 commençait pour lui de façon inhabituelle.

Les visites d'Odilon Legris à la petite Violette Painchaud devinrent systématiques, les dimanches après-midi et les jours de fête du Saint-Canon, après les vêpres. La fillette comprit très tôt que celui qu'elle appelait pépé Lonlon viendrait la voir le dimanche, à condition qu'elle eût été sage durant la semaine. Sœur Émilienne, la portière, que la fillette avait baptisée mémé Mimi, profitait de son repos dominical pour lui faire sa toilette et la présenter au sacristain.

Avec le temps, l'amitié s'installa entre Legris et sœur Émilienne. Ces deux vieillards constituaient la seule famille de Violette puisque personne n'était jamais venu la réclamer.

La règle des sœurs de la Charité interdisait une telle familiarité avec les religieuses et les enfants trouvés, mais la prieure était plus

préoccupée par l'attitude de sa portière envers Odilon qu'envers la fillette. Se pouvait-il que le cloître fût en train d'assister à l'éclosion d'un amour, pour le moins surprenant, entre un vieux pénitent et une vieille moniale ? Violette qui, pour sa part, croyait fermement à l'existence d'une idylle, demanda un jour à sœur Mimi :

- Aviez-vous un voile et une robe blanche lors de votre mariage avec pépé Lonlon ?

- Quand je me suis mariée, je portais une belle robe blanche avec un grand voile de dentelle. Mais c'est Jésus mon véritable époux, Violette.

- Alors, pourquoi Jésus ne vient-il pas vous rendre visite ?

- Il me rend visite tous les matins par la sainte Eucharistie, ma petite fille.

Violette considérait sœur Émilienne et son mari Jésus comme des compagnons ayant traversé ensemble des joies et des épreuves et dont l'amour toujours plus fort ne nécessitait ni paroles ni actions d'éclat. Pépé Lonlon complétait leur couple par ses visites assidues.

Quand Violette fit sa première communion, à douze ans, elle fut persuadée de recevoir la visite du mari de mémé Mimi. Plus tard, sa naïveté et une constitution robuste - elle avait toujours été plus grande que les fillettes de son âge - la destinèrent aux travaux domestiques. Elle devint préposée à la buanderie et à la lingerie.

Mémé Mimi portait une affection particulière à sa pupille. Elle la confia donc aux bons soins de sœur Yvette du Bon Pasteur, une artiste de la broderie, qui fabriquait également des ouvrages de passementerie, savait imiter des tapisseries d'art religieux et cousait des nappes d'autel, des chasubles, des étoles, des manuterges et d'autres vêtements liturgiques.

De temps à autre, sœur Yvette réussissait à délivrer Violette de la buanderie et des eaux javellisées rongant les mains de la jeune fille. Violette alternait ainsi son temps entre la lingerie et l'atelier de broderie où elle commençait à se faire une réputation. Violette, qui aimait passionnément la broderie, devint finalement l'apprentie de sœur Yvette, car elle avait des doigts de fée lorsqu'il s'agissait d'exécuter de fins travaux d'aiguille.

Pépé Lonlon parlait souvent à Violette de l'origine de son nom de famille, Painchaud, bien plus joli que Legris. Violette n'aimait pas la couleur grise, peu romantique. Elle lui préférait les couleurs éclatantes des ornements sacerdotaux qu'elle brodait avec tant d'ardeur et de

concentration.

De sa voix feutrée, Odilon Legris parlait avec éloquence de sa Normandie natale et de son village de Saint-Thomas-de-Touques. Il lui racontait le spectacle verdoyant des prairies normandes, où paissaient des vaches aux pis gonflés de lait savoureux. Il lui décrivait avec force détails le verger de son père qui scintillait au soleil de ses pommes rouges et or. Enfin, il devenait un brin mystique lorsqu'il simulait pour elle le sifflement de son pipeau, ressemblant à s'y méprendre au chant des oiseaux jaseurs. Violette s'était fait un monde imaginaire de cette idyllique Normandie où son pépé avait promis de l'emmener un jour. Elle rêvait souvent des endroits qu'elle irait visiter avec la famille Legris, sa famille.

Lorsque, vers sept ans, Violette avait été en âge de l'accompagner à l'extérieur de l'orphelinat, pépé Lonlon l'emmena visiter la cathédrale Notre-Dame, son impressionnant lieu de travail. La fillette avait été immédiatement séduite par les broderies ornant les vêtements des officiants du culte et des représentants de la noblesse, ainsi que par le jeu des couleurs des vitraux.

Odilon, avec l'accord de mémé Mimi, avait alors décidé de prolonger ses après-midi de visite et de faire découvrir à la petite Violette les abords de son quartier. Se tenant la main comme deux complices, ils avaient commencé par le Marché-Neuf, où Legris avait acheté un bouquet de violettes fraîchement coupées, puis s'étaient promenés sur le pont Notre-Dame qui enjambait la Seine, dont les quais servaient de refuge aux clochards et aux sans-abri.

Comme des amiraux assistant à une parade, ils avaient vu défiler les bateaux qui se rendaient, en passant par Rouen, jusqu'à Saint-Thomas-de-Touques. Lorsqu'ils étaient passés près de l'Écorcherie, un abattoir à bestiaux, la petite Violette et son pépé s'étaient pincé le nez, Violette avec sa main gauche et Legris avec la droite, tous deux le pouce relevé, selon un rituel bien à eux.

Quand Violette eut seize ans, mémé Mimi eut la désagréable tâche d'annoncer à pépé Lonlon que sa pupille, en raison de son âge et conformément au nouveau règlement de l'orphelinat des Enfants trouvés, devait être transférée à l'hospice de la Pitié-Salpêtrière, sous la juridiction de l'Hôpital général de Paris. En effet, Louis XIV venait de fonder l'hôpital général de la Salpêtrière sur l'emplacement d'un arsenal, sur la rive gauche de la Seine, et d'y jouxter un hospice, la

Pitié, destiné à héberger des orphelines et des jeunes filles pauvres de la petite noblesse.

La religieuse avait demandé à sœur Yvette du Bon Pasteur d'intercéder auprès de la mère supérieure, mais son intervention fut sans effet, car seule une moniale pouvait assurer la relève dans les travaux de broderie. Or, Violette Painchaud ne faisait montre d'aucune disposition pour la vie de cloître. Accablée de chagrin, mémé Mimi mourut quelques mois après le départ de Violette.

Odilon Legris, quant à lui, fut tout autant bouleversé par le décès de son amie religieuse que par les pleurs de Violette lorsque celle-ci fut accueillie dans le parloir glacial de l'orphelinat par une religieuse non moins glaciale.

- Allons, mademoiselle, ici, nos orphelins ne pleurent pas. C'est la règle. Vous verrez, monsieur Legris, le travail est un remède miraculeux contre l'ennui. Je suis persuadée que notre sœur préfète saura concocter à Violette un emploi du temps qui meublera ses journées, compte tenu de ses capacités. Je la recommanderais volontiers à la buanderie ou aux travaux ménagers. Les pensionnaires récalcitrantes sont plutôt affectées aux latrines afin d'assouplir leur caractère rebelle. Vous voyez ce que je veux dire...

Odilon Legris tenta de devenir le sacristain de l'église de l'hôpital afin de se rapprocher de sa pupille. Mais quand il visita l'église de la Salpêtrière avec son dôme octogonal, ses quatre nefs et ses quatre chapelles, ses vieilles jambes le trahirent et il s'effondra, tant sous le coup de l'admiration que de la faiblesse. L'emploi lui fut refusé. Odilon Legris mourut de chagrin quelques jours plus tard, non sans avoir embrassé sa Violette et lui avoir remis le petit coffret contenant toutes les économies d'une vie de labeur.

- Tiens, Violette. Prends ceci, c'est pour toi. Tu es ma seule famille. Je me sens vieux et mes jambes ne me permettent plus de venir te voir. Je vais aller rejoindre mémé Mimi au paradis. Mais toi, tu as toute la vie devant toi. Quitte cet orphelinat dès qu'une occasion honnête se présentera. Cet argent t'aidera à t'installer. Tu as là-dedans une centaine de livres : de l'argent gagné honnêtement. Mets ton talent pour la broderie à profit et sois heureuse. Je n'aurais pas pu trouver une petite-fille plus aimante, Violette. Je t'aime tellement moi-même. Du ciel, je veillerai sur toi et sur ta future famille.

Sur ces mots, pépé Lonlon embrassa le front de Violette. La jeune fille apprit son décès, la semaine suivante. À partir de ce jour-là, Violette se considéra véritablement orpheline.

Violette fut affectée à la buanderie et à la lingerie de la Pitié-Salpêtrière, comme elle l'avait été aux Enfants trouvés. Malheureusement, les alèses en lin grossier des lits de l'orphelinat ne nécessitaient pas de tissus brodés ou de dentelle. Aussi, en raison de son gabarit, on réserva à Violette les tâches lourdes et fatigantes, comme vider les cuves de leur linge souillé. Les gerçures que ces corvées ingrates causaient sur ses mains eurent rapidement raison de sa dextérité pour les travaux d'aiguille. Puis, la masse musculaire de Violette se développa tant que l'on pensait aussitôt à elle lorsqu'il fallait exécuter des travaux habituellement réservés aux préposés masculins.

La seule distraction de l'adolescente consistait à visiter le marché aux chevaux situé de l'autre côté de l'hôpital, les dimanches après-midi, comme elle le faisait avec pépé Lonlon. Ce marché était également le lieu où l'on essayait les chevaux de trait et où l'on vendait les voitures. Après chaque visite, Violette rêvait de se rendre en Normandie et à Saint-Thomas-de-Touques. Quoiqu'elle ne l'eût jamais connue, la vie rurale lui manquait. Elle vivait une existence quasi recluse. Seul le coffret, bien caché sous son mince matelas, la consolait et lui donnait l'espoir d'une vie meilleure.

La vie de Violette Painchaud s'écoula, monotone et solitaire, entre les travaux à la buanderie et à la lingerie, et les dimanches au marché aux chevaux. Sans véritable amie, elle était, malgré son physique imposant, le souffre-douleur des autres pensionnaires, plus vives et plus jeunes qu'elle.

Chapitre III

Une orpheline de noblesse ruinée

Paris, 1663. Un jour, Violette eut la surprise de se voir confier par sœur Armandine, une religieuse converse bien enveloppée malgré le régime alimentaire parcimonieux des moniales, la surveillance de deux adolescentes à la lingerie.

De neuf ans sa cadette, Mathilde de Fontenay-Envoivre était hautement recommandée par la supérieure de l'orphelinat, mère Marie de la Nativité. Âgée de quatorze ans à son arrivée à la Pitié-Salpêtrière de l'Hôpital général de Paris, Mathilde de Fontenay-Envoivre était la fille unique de feu François, chevalier d'Envoivre, écuyer à la cour et seigneur de Saint-Sépulcre et d'Hiaz, qui s'était ruiné dans des entreprises financières risquées, après avoir contracté des dettes importantes auprès d'usuriers sans scrupules. Sa mère avait également péri tout juste quelques années après sa naissance.

La reine Anne d'Autriche, qui avait vu la petite Mathilde faire ses premiers pas dans les jardins de Versailles, sous ses fenêtres, avait

proposé au chevalier d'Envoivre de confier son adolescente aux bons soins de la supérieure de la Pitié-Salpêtrière avant que la jeune fille, à la beauté charmante, ne fut séduite par quelque galant courtisan.

Bretteur impénitent, le chevalier d'Envoivre s'était déjà battu en duel, malgré l'interdiction du cardinal de Richelieu, et avait transpercé de sa lame un vicomte ayant osé faire des avances à la mère de Mathilde, une jolie Champenoise. La reine, inquiète de l'impétuosité du chevalier, avait doté Mathilde d'une petite rente sur sa cassette personnelle afin qu'elle puisse apprendre les bonnes manières à l'orphelinat.

Du même âge que Mathilde, l'autre jeune fille, Isabelle Hubert, fille de Claude Hubert, procureur au parlement de Paris, venait de perdre ses parents dans un mystérieux accident. Elle était recommandée par la duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu et bienfaitrice de l'orphelinat.

Violette, qui aurait pu être la grande sœur de ces nouvelles venues, entreprit de leur inculquer l'art du linge bien plié et bien rangé. En peu de temps, une grande amitié et une non moins grande complicité s'installèrent entre les jeunes filles, particulièrement entre Violette et Eugénie.

En plus d'une instruction religieuse solide, les jeunes filles issues de la noblesse recevaient une formation soutenue, notamment aux travaux d'aiguille. Si mère Marie de la Nativité avait confié Mathilde et Isabelle aux bons soins de Violette Painchaud, c'était justement parce qu'elle avait appris, par la prieure de l'orphelinat des Enfants trouvés, que celle-ci excellait dans la broderie, un art prohibé aux jeunes femmes de sa condition sociale et qu'elle ne pouvait pratiquer, sinon en transmettant ses connaissances à une demoiselle de haute naissance aristocratique. Elle demanda donc à Violette Painchaud de transmettre son savoir à la protégée de la reine de France et à la pupille de la nièce du cardinal de Richelieu.

À nouveau, Violette fut régulièrement exemptée des travaux de buanderie pour former Mathilde et Isabelle aux travaux de tapisserie, de dentelle, de broderie et de petit point. Comme Violette aimait bien la compagnie de ses amies, les jeunes filles se retrouvaient à la lingerie où elles s'acquittaient de tâches exigeant moins de concentration. Mathilde et Isabelle apprenaient vite et maîtrisèrent l'art de la broderie en quelques années. Le dimanche et les jours de congé, Violette emmenait les deux jeunes filles au marché aux

chevaux.

De son côté, Mathilde, qui avait vécu à la cour de Versailles, enseignait à ses deux amies les bonnes manières, le maintien et tout ce qu'une dame de la cour devait savoir, y compris quelques pas de danse. Violette se prenait alors à rêver qu'elle rencontrait un beau chevalier, aussi grand qu'elle, mais très mince, qui l'emmenait au loin, dans son royaume.

Les jeunes filles échafaudaient des projets d'avenir farfelus, où l'amour et l'aventure cohabitaient parfaitement. Parfois, elles se retrouvaient même le soir, échappant à la surveillance de la religieuse dans le dortoir commun, pour se raconter leurs rêves audacieux.

Violette avait cessé de penser à la Normandie natale de pépé Legris et à Saint-Thomas-de-Touques jusqu'à ce jour de mai 1665 où la prieure des Augustines de Paris, mère Jourdain de Bernières, vint entretenir les orphelines des missions de la Nouvelle-France, introduites par la duchesse d'Aiguillon.

L'abbesse parla abondamment de l'œuvre de sa belle-sœur, Madeleine de La Peltrie de Bernières, bienfaitrice et fondatrice des ursulines de Québec, avec mère Marie de l'Incarnation. Elle leur parla aussi du curé de Québec, Henri de Bernières, son neveu, et expliqua combien la colonie avait besoin de jeunes filles de France désireuses de choisir un mari parmi les colons du Canada et de fonder là-bas un foyer heureux avec un grand nombre d'enfants.

La réputation de mère Marie de l'Incarnation, sommité en matière de broderie de vêtements de culte, acheva d'impressionner Violette, Isabelle et Mathilde, qui comptaient bien trouver leur prince charmant en Amérique. Des mois durant, les trois jeunes filles ne parlaient plus entre elles que de partir pour la Nouvelle-France par le prochain bateau. Violette comptait sur la cassette de pépé Lonlon, et Isabelle Hubert sur la charité de la duchesse d'Aiguillon. Mathilde, quant à elle, était inquiète pour sa fortune depuis le décès de la reine Anne d'Autriche en janvier 1666. Reste que les trois jeunes filles n'attendaient qu'une occasion de présenter leur candidature, ne sachant toutefois pas quand celle-ci se produirait.

Un jour, mère de la Nativité invita les jeunes filles de la noblesse et de la haute bourgeoisie à assister, à l'église de l'Hôpital, à un concert de clavecin donné par un jeune prodige, une couventine des ursulines

de Tours, auxquelles avait appartenu mère Marie de l'Incarnation du Canada. Mathilde persuada la prieure d'autoriser Violette à assister au concert, en démontrant combien l'orpheline sans naissance possédait une sensibilité musicale quasi aristocratique.

Le jour dit, Mademoiselle Eugénie Languille de Tours vint donner un aperçu de son immense talent à la Pitié-Salpêtrière à l'occasion de sa tournée de concerts à Paris avec son oncle Urbain. Elle fut présentée par la duchesse d'Aiguillon, auxiliaire de Vincent de Paul auprès des démunis et des orphelins, qui exhorta à son tour les jeunes filles à partir s'installer au Canada. Si certaines ressentaient l'appel de Dieu, expliqua-t-elle, elles pouvaient se joindre à l'œuvre des ursulines auprès des Sauvagesses du Canada.

Chapitre IV

Une grave décision

Bourg de Blacqueville, à six lieues³

au nord-ouest de Rouen⁴,

Normandie, mars 1666

Bien qu'il eût toutes les raisons d'être de bonne humeur en ce matin de printemps ensoleillé, Jacques Allard était livide et mâchonnait le tuyau de sa pipe avec nervosité. Il venait d'apprendre de la bouche de son propre fils que celui-ci partait pour le Canada, une terre lointaine qui, pour Jacques, était synonyme de massacre, d'abomination et de mort.

À cette annonce, la nature prometteuse, gorgée de fleurs, de fruits et de parfums aux fragrances sucrées et poivrées, avait soudain perdu son masque rieur. Le printemps était redevenu hiver et il semblait à

Jacques que le vert nouveau des jeunes pousses avait pris une teinte automnale de rouille et d'ocre. Écrasé par le chagrin, il ne pouvait endiguer le flot de larmes qui roulait sur ses joues.

3. Une lieue correspond à 4 km.

4. En 1666, Rouen est la ville la plus peuplée de France après Paris.

Jacques Allard était vêtu d'une chemise de grosse toile, reprise dont les manches étaient remontées sur ses avant-bras, laissant entrevoir des muscles gonflés par les efforts physiques. Il portait également une veste nouée à la taille, dont les manches faisaient office de ceinturon, une culotte de drap, des bas de lin, et était chaussé de sabots. S'il avait rendu visite à un nouveau client, il aurait porté ses souliers de cuir de veau à pont-levis assortis à ses bas et se serait coiffé du bonnet de sa confrérie d'artisan. Il aurait aussi enduré un collet avec sa rotonde serrée et étouffante.

Dans son atelier, il privilégiait son confort, ne portant ni cape, ni casaque, ni pourpoint. Malgré la fraîcheur matinale, la sueur inondait déjà sa nuque, se mêlant à ses larmes. Son visage taché de couperose - résultat du climat normand et de la consommation de l'alcool local - était extrêmement tendu, les veines de son cou semblant sur le point d'éclater à chacune de ses inspirations.

Jacques Allard avait perdu, moins d'un an auparavant, sa femme et ses deux filles. Comment son fils avait-il pu oublier si vite cette tragédie qui lui avait aussi volé sa fiancée ? Et pourquoi avait-il choisi le Canada ? Son cousin Jacquelin Frérot n'avait-il pas manqué d'y laisser sa vie, ainsi qu'il le leur avait raconté le mois passé lorsqu'il était revenu pour de bon, en leur montrant les nombreuses cicatrices témoignant de sa captivité en sol iroquois ?

François n'avait-il aucune conscience de ce qui pouvait lui arriver outre-mer ? Évidemment, Thomas Frérot, le frère de Jacquelin, semblait se plaire dans cette contrée lointaine, mais cela avait-il pu suffire à convaincre François ? Sans doute avait-il été ensorcelé par les paroles enthousiastes du recruteur Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières, une légende vivante connaissant les coutumes des Sauvages pour avoir vécu en leur sein et avoir enduré leurs tourments pendant plusieurs années.

Sur l'insistance de son fils, et accompagné de son beau-frère Frérot, Jacques Allard avait assisté à l'allocution du gouverneur lors de

sa dernière visite. Celui-ci avait expliqué que la Nouvelle-France avait besoin de jeunes gens de métiers, d'agriculteurs et de soldats pour faire prospérer le territoire et pour le défendre. Il était costumé en coureur des bois, chaussé de mocassins d'orignal, portant des guêtres en peau de chevreuil en guise de bas et coiffé tantôt d'une tuque canadienne, tantôt d'un bonnet de castor pour impressionner son auditoire.

« Pourtant, les Français n'émigrent pas facilement, se dit Jacques Allard. Il a donc bien fallu plusieurs bonnes raisons pour que François se sente attiré par l'aventure canadienne... » Peut-être était-ce à la fois la pauvreté, le manque de travail, les troubles sociaux, les guerres, le goût de l'aventure et de l'exotisme, la propagande de ce Canadien éloquent s'appuyant sur les écrits des missionnaires jésuites et le prêche de l'archevêque de Rouen, qui se vantait de la capacité de son diocèse à convaincre les meilleures recrues de partir pour la Nouvelle-France? Depuis 1627, suite à la volonté manifestée par le roy Louis XIII et par le cardinal de Richelieu de coloniser la Nouvelle-France par la fondation de la Compagnie des Cent-Associés, la jeunesse normande avait été invitée à considérer la possibilité de partir pour le Nouveau Monde.

Les terres disponibles en France ne pouvant plus être subdivisées, les jeunes imaginaient avec envie les grands espaces disponibles le long du fleuve Saint-Laurent. De plus, les guerres continuelles créaient un climat d'insécurité et les paysans croulaient sous les impôts. Mais François, un pur normand, avait l'étoffe des résistants, même passifs... Le meurtre de sa Catherine était-il à l'origine de sa décision, ou est-ce qu'un idéalisme audacieux longtemps larvé prenait le dessus ?

Jacques Allard pensait bien connaître ce fils qu'il adorait sans jamais le lui avoir avoué, les Normands étant peu démonstratifs. Jacques considérait que François aurait dû, par reconnaissance filiale et par sollicitude envers son père ébranlé par trois deuils récents, l'aider aux travaux de la ferme familiale. Il se remémorait en train de montrer à son fils le maniement des outils pour sculpter le bois. Il avait rapidement compris que l'élève dépasserait le professeur. Sa femme, Jacqueline, avait toujours été si fière de son fils, et si inquiète pour lui.

Étant donné le départ de François, Jacques s'inquiétait de l'avenir de la lignée des Allard. Le père s'alarmait du fait que les autorités de Nouvelle-France encourageaient le métissage des Français avec les Sauvages et il refusait l'idée que son pur sang normand dont son fils était le dépositaire, put être mâtiné. La vision du départ de François tournoyait dans l'esprit de son père comme le fleuret du mousquetaire

écorchant l'ennemi, par de vastes mouvements circulaires, avant que la lame perce son cœur. Jacques Allard reprit lentement ses esprits.

- Es-tu certain de ta décision, François ?

- Oui, père, lui répondit François qui avait en main une lettre parcheminée, froissée par de nombreuses relectures.

François avait reçu une missive de son cousin Thomas Frérot, de deux ans son cadet, qui s'était aventuré en Nouvelle-France l'an passé, avec son frère. Thomas se plaisait dans ce nouveau pays, contrairement à son frère Jacquelin qui avait été découragé par les mauvais traitements qu'infligeaient les Iroquois aux Français. Jacquelin était revenu en France, amer et défait, méconnaissable. Thomas, heureux, travaillait quant à lui comme domestique chez Pierre Boucher, aux Trois-Rivières.

Les trois cousins avaient rencontré Pierre Boucher en 1661, lorsqu'il était venu à Rouen parler aux jeunes Normands de la Nouvelle-France, des Iroquois, des maringouins et de l'interminable hiver. Ils en avaient si souvent rêvé depuis, que Jacquelin et Thomas Frérot avaient finalement décidé de tenter l'aventure, au grand dam de leurs parents.

François lut de nouveau la lettre de Thomas, qui lui avait été apportée à l'automne précédent par le dernier bateau accosté au port de la Rochelle.

« Venez me rejoindre en Canada, mon cher cousin; le pays est immense, les forêts sont magnifiques, et le gibier et le poisson abondent. L'intendant Talon nous assure que le roy a promis que chaque colon aurait le choix d'une fille à marier, à condition d'être disposé à bâtir une maison et à fonder une famille. »

François replia la lettre. Il faisait fi des mésaventures vécues par Jacquelin. Son père se doutait que ce parchemin abîmé était la raison du départ. Il essaya de garder son calme.

- As-tu bien pensé aux conséquences de ton départ pour ta famille ?

- Oui. Je le regrette, père, répondit son fils, impassible et déterminé.

- Tu sais, tu as un bel avenir en France... Crois-tu avoir le même au Canada?

François garda le silence, un silence plein de contradictions, et

réfléchit une dernière fois. Il avait déjà évalué l'immense peine qu'il ferait à son père et l'avait soupesée à l'espoir qu'engendrait chez lui la possibilité d'une nouvelle vie au Canada. Quelles étaient les raisons personnelles qui le poussaient à partir ? Il avait presque vingt-deux ans et n'était pas marié. Il s'en allait en Nouvelle-France à titre d'engagé. Il y travaillerait comme domestique, pour une période de trente-six mois, moyennant un salaire fixé lors de son embauche. C'était tout ce qu'il savait pour le moment.

S'il était tenté par l'aventure excitante décrite éloquemment par Pierre Boucher, François souhaitait surtout changer le cours de son destin. Il n'était plus capable d'envisager son avenir en France et voulait fuir le souvenir de sa défunte fiancée, Catherine Duquesne.

François repensa tristement à Catherine qu'il avait tant aimé. Catherine avait perdu la vie en avril 1665 après avoir tenté de résister à des soldats semant la terreur chez les descendants des protestants réformés. Dans leur folie meurtrière, traquant les huguenots et les espions anglais, les soldats avaient massacré des familles entières. Catherine avait défendu chèrement la sienne, ainsi que son bien et sa vertu, à coups de fourche. Elle avait même blessé sévèrement un soldat, déclenchant la colère des autres qui l'avaient violée avant de la tuer alors qu'elle n'avait que vingt ans.

François ne voulait pas que son départ fût considéré comme une trahison à sa mémoire et à leur amour. Catherine et François, qui avaient envisagé de se marier, s'étaient aimés quelques années, mais s'étaient toujours connus. Leurs familles respectives étaient en effet voisines et exploitaient toutes deux une petite ferme à Blacqueville, un bourg comptant à peine cinq cents âmes. François se souvint de leurs aveux muets lorsqu'ils se rencontraient au puits du village ou le dimanche matin, après la messe à l'abbaye. Ensemble, ils revenaient à la ferme en traversant les champs et les prés gras qui encerclaient l'abbaye, dans une fresque de verdure, et se lançaient des regards complices et éloquents.

Par un bel après-midi d'été, lors d'une de leurs randonnées insouciantes, François lui avait cueilli une petite fleur bleue :

- Tiens, Catherine, c'est pour toi.
- Pour moi, François ? Mais ce n'est pas mon anniversaire !

- Je te l'offre, parce que tu es la plus jolie jardinière que je connaisse.

En disant ces mots, François avait inséré la tige dans les cheveux blonds tressés de Catherine, qui en avait été tout émue.

- Quel est le nom de cette fleur, François ?
- Mère dit que c'est un bleuet.
- Oh, quel joli nom !
- Le bleu te va si bien, Catherine. Il est assorti à la couleur de tes yeux.
- Vraiment ?

François, l'avait regardée dans les yeux avec douceur et insistance. Son regard brun, un peu mystérieux, dégageait beaucoup de tendresse. Catherine l'avait ressenti avec la naïveté de ses quinze ans. Elle avait goûté à une nouvelle sensation et en avait été à la fois ravie et chavirée.

- Tu es celle des deux que je préfère, Catherine. Tu es la plus belle des fleurs.

Ses joues, naturellement roussâtres, étaient devenues écarlates. Un sourire avait éclairé son visage frémissant. Elle s'était sentie femme pour la première fois.

François pensa à l'abbaye de Blacqueville, à son pigeonnier, à son puits, à sa tour. L'abbaye avait résisté aux invasions anglaise et protestante et faisait la fierté des habitants. Le silence de la méditation et le chant des prières coexistaient avec la culture et l'élevage, activités quotidiennes des moines. François revit en pensée l'église, dédiée à Notre-Dame, et son chœur, où il avait été servant de messe. Il devinait l'éclat des vitraux nimbés du soleil d'été, les peintures murales représentant la Sainte Famille, le cimetière et son pied de croix. Il apercevait l'ombre des ifs se profilant le long de la muraille encerclant l'église, rejoignant le petit sentier qui menait à l'école où François et Catherine avaient appris à écrire, à lire et à s'aimer. Il se souvint de leur promenade à la foire, deux ans auparavant, le jour de la Saint-Martin, où il lui avait avoué son amour.

Les parents de Catherine et ceux de François tenaient en commun une échoppe où ils vendaient du fromage, du cidre et du miel. En plus de cultiver un peu de blé et d'élever quelques bovins, Jacques et Jacqueline Allard possédaient un verger et un rucher. Depuis l'adolescence, François aidait son père à cultiver la terre, à moissonner, à moudre le blé, à nourrir le bétail et à fabriquer le cidre

bouché à l'automne. Leur cidre était fort apprécié à la fête foraine. Leur miel, ainsi que le fromage provenant de la ferme Duquesne, étaient prisés par la population citadine de Rouen.

La ferme des Allard voisinait les immenses vergers de l'abbaye, et leurs abeilles butinaient les fleurs bénies par les moines, pour en faire un miel doux et savoureux à vive saveur de pomme et de poire.

Dans la fleur de l'âge, François voulait aussi se doter d'un idéal, ce qui était bien normal. On lui avait dit que la Compagnie des Indes occidentales devait répondre à un triple mandat: le peuplement du pays, l'exploitation des ressources commerciales et l'évangélisation des indigènes. Le jésuite Jean de Brébeuf, du diocèse de Bayeux en Normandie, missionnaire et martyr canadien, était ainsi fréquemment cité en exemple. François partageait ces ambitions et désirait ardemment participer à la construction de ce nouveau pays.

François Allard avait aussi peur de la guerre qui s'était déclarée, en janvier 1666, entre la France et l'Angleterre. Le conflit faisait rage sur la Manche. Rouen qui possédait un bassin fluvial sur la Seine qui permettait de rejoindre les ports maritimes d'Honfleur et du Havre en quelques jours, était menacé de combats meurtriers. En tant que célibataire, François savait qu'il pouvait être enrôlé à tout moment, et ce danger lui paraissait tout aussi grand que celui qu'il courait en partant s'installer au Canada.

Le fils se surprit à observer attentivement son père en plein travail. Serait-il heureux de lui succéder? Jacques Allard fumait sa pipe tout en sculptant une belle statue en chêne blond de la Vierge Marie destinée à la basilique de Lisieux. Durant les mois d'hiver et du printemps, il travaillait ainsi à son art: la sculpture. François sut que sa décision était sans appel.

Visibles de la lucarne de l'atelier, les bourgeons des pommiers étaient déjà en fleurs. Jacques, un trémolo dans la voix, essaya de trouver les mots qui pourraient faire fléchir son fils et le cours de son destin.

- Mon garçon, il n'est pas trop tard pour revenir sur ta décision. Mais, si tu es comme ta mère - Dieu ait son âme -, tu atteindras sûrement ton but. Les Frérot ont toujours eu le goût de l'aventure. Ton cousin Thomas avait dix-neuf ans lorsqu'il s'est exilé, et son frère Jacquelin en avait vingt...

Soudain, un sanglot l'étouffa. Il aboya aussitôt, la voix empreinte de désespoir :

- As-tu vu ce que ces barbares lui ont fait ? Il n'est plus que l'ombre de lui-même, une loque humaine, incapable de faire quoi que ce soit. Penses-y bien, mon fils.

C'était la seconde fois que François voyait son père ravagé par la souffrance, les yeux noyés de larmes et trahissant sa peur. La fois précédente, sa mère et ses deux sœurs cadettes venaient d'être assassinées. François regarda tristement ce père anéanti qui l'implorait de lui laisser encore quelques années de paix et de sérénité, si tant était que cela fût possible dans ce monde troublé par les guerres, les ambitions politiques de ses dirigeants et la misère du peuple. Il répondit avec un certain aplomb, dissimulant tant bien que mal son sentiment de culpabilité :

- Telle est ma volonté, père.

Le verdict était tombé, définitif et brutal, comme le tranchant du couperet sur la nuque du condamné. Étranglé par l'inéluctabilité de la décision de son fils, Jacques Allard trouva néanmoins la force d'ajouter dans un souffle, la bouche tordue par un rictus qu'il espérait faire passer pour un sourire :

- Il te reste encore quelques mois... la Vierge Marie t'éclairera.

Le dialogue père-fils prit fin. L'essentiel avait été dit. François jouait son avenir comme d'autres l'avaient fait avant lui, pour le meilleur ou pour le pire.

Chapitre V

Le secret de Catherine

Bourg de Blacqueville, octobre 1664

Ce samedi-là, Catherine, évoqua avec sa mère et avec Jacqueline Allard, la mère de François, la naissance du dauphin de France, issu du mariage du roy Louis XIV et de l'infante d'Espagne, Marie-Thérèse, devenue reine de France en 1660. Ce mariage avait entériné la paix avec l'Espagne et, depuis 1661, le jeune roy dirigeait lui-même la destinée de la France et de ses colonies lointaines. Alix Duquesne remarqua :

- La couronne de France a enfin un héritier. Quatre années d'attente... Vous ne trouvez pas cela curieux, Jacqueline?

- Nos souverains sont sans doute différents du peuple, même dans ce domaine-là.

- Moi, j'ai l'explication, mère, avança Catherine. Il paraît que notre roy passe toutes ses nuits avec la duchesse Louise de La Vallière.

Mademoiselle Louise de La Baume Le Blanc, duchesse de La Vallière, était la favorite du roy depuis trois ans.

- Catherine, je t'en prie. Tu devrais avoir honte. Ce n'est pas un sujet de conversation pour une jeune fille, la réprimanda Alix Duquesne.

- Mère, j'ai dix-neuf ans. Tu étais mariée à cet âge-là.

- Peut-être, mais nous étions plus discrets sur ces sujets. Tu devrais soigner ton langage devant madame Jacqueline. Malheur à toi si ses fillettes Thoinine et Marguerite t'entendaient.

- Laissez, Alix, reprit Jacqueline. Nous avons notre dauphin, c'est tout ce qui compte. Il paraît que cette duchesse est une bien belle dame.

- Et de bonne famille. On dit que sa tante est prieure d'un couvent de carmélites en Touraine. Quelle honte ! dit Alix.

- Sa Majesté notre roy est un bien bel homme aussi, renchérit Catherine.

Alix Duquesne et Jacqueline Allard se regardèrent, songeuses. Il était évident que Catherine n'était plus une enfant.

Les trois femmes parlèrent également de la deuxième visite en

France du Canadien Pierre Boucher, accompagné d'un missionnaire du Canada, qui avait miraculeusement survécu aux tortures que lui avaient infligées les Sauvages. François avait déjà manifesté le désir de rencontrer ces représentants de Nouvelle-France trois années plus tôt. Sa mère s'inquiétait de l'intérêt de son fils et de son possible départ pour le Nouveau-Monde. Son fils aîné devait prendre la relève de son mari à la ferme et faire prospérer le patrimoine. Qui prendrait soin d'eux sans cela? Sûrement pas son frère Guillaume. Il n'avait que quinze ans et avait une santé fragile.

Lorsque ses neveux, Thomas et Jacquelin, fils de son frère Jean Frérot et de sa belle-sœur Anne Colombel, âgés respectivement de dix-neuf et de vingt ans, avaient annoncé à leurs parents leur intention de partir en Amérique, la famille avait été bouleversée.

Si seulement François s'engageait vis-à-vis de Catherine... Jacqueline voyait bien que ces deux-là étaient faits l'un pour l'autre. Qu'ils étaient beaux tous les deux ! La ravissante Catherine avait l'audace, la maturité et la vision familiale d'une Normande, et serait parfaitement capable de gérer un foyer. Quant au séduisant François, issu des Celtes, des Romains, des Francs et des Vikings, il était toujours prêt à troquer la charrue pour l'épée et prédisposé pour les luttes héroïques aussi bien que pour les durs travaux quotidiens.

Leurs ancêtres avaient en effet transmis aux Normands à la fois la sagesse rurale reposant sur l'observation du cycle immuable des saisons, la capacité à faire prospérer leurs entreprises et le goût de l'aventure et de la conquête. Guillaume le Conquérant n'avait-il pas conquis le trône d'Angleterre en écrasant un seigneur anglais, Harold, à Hasting? Duc de Normandie, il avait été sacré roi d'Angleterre le 25 décembre 1066, à Londres, dans l'abbaye de Westminster. Ce fait historique alimentait largement l'imaginaire normand.

Mais François était également un artiste, comme son père. « Les artistes sont des êtres sensibles et imprévisibles, se disait sa mère. » Qui pouvait savoir ce qu'il déciderait ?

Le jour du 11 novembre, fête de Saint-Martin, à la foire, François prétextait une promenade jusqu'à l'endroit où des danseurs de corde, sauteurs, saltimbanques, montreurs d'ours, marionnettistes, jongleurs, acrobates et bouffons amusaient la populace, et prit la main de Catherine avec tendresse, la serrant plus fortement que d'habitude.

Catherine comprit à ce geste qu'il souhaitait lui confier un secret ou lui faire un aveu. Intriguée, elle le regarda et demanda :

- Veux-tu me dire quelque chose, François ?
- Oui, Catherine, quelque chose de très important.

Surprise, elle le scruta de son regard bleu, cherchant à deviner l'importance de ses propos.

- Tu m'inquiètes, François, dis-le vite, tu connais ma curiosité et mon impatience. Est-ce que cela me concerne ?

François, dans un geste plein de douceur, porta la main droite de Catherine à ses lèvres et l'embrassa avec affection. Il lui avoua son amour, très simplement, comme si cette déclaration était une étape normale dans la vie de deux êtres destinés au bonheur.

- Catherine, tu sais, je t'aime d'amour et je voudrais que tu sois mienne. Tu viendras, comme c'est la coutume, vivre chez mes parents et remplacer ma sœur Marie auprès de ma mère. Un jour, je prendrai la place de mon père, qui sera devenu trop vieux pour travailler. Penses-tu que ce soit une bonne idée ?

Catherine, abasourdie, resta silencieuse.

-Est-ce que tu m'aimes, Catherine? Sinon, nous resterons toujours de bons amis.

La respiration de François était haletante et son cœur battait la chamade. Que dirait-elle ? Il n'eut pas longtemps à attendre. Catherine, avec sa fougue habituelle, lui répondit :

- Devant la Vierge Marie qui m'entend et son enfant Jésus, je veux être ta femme, François. C'est ce que je désire le plus au monde. L'an prochain après les semailles, j'aurai mes vingt ans. Je voudrais que nous nous mariions au printemps prochain et que nous ayons de nombreux enfants. Afin que tous les invités se souviennent de notre mariage, nous leur offrirons votre meilleur cidre, notre meilleur fromage et la poule au pot. Nous demanderons au père Anselme de nous marier. Qu'en penses-tu ?

François était aux anges. Il n'avait pas espéré meilleure réponse de la part de Catherine. Comme François lui répondait que ce serait merveilleux, Catherine lui donna sur la bouche un baiser chaud et passionné, qui en dit long à son fiancé sur sa gourmandise

amoureuse. Celle-ci ne cesserait d'ailleurs de l'étonner. Ils s'empressèrent de rejoindre leurs parents à l'échoppe, en se tenant par la taille et en se bécotant, tout en prenant soin d'échapper aux regards des curieux.

- Père, mère, François et moi, nous allons nous marier ! Si père est d'accord, bien entendu.

Alix et Simon Duquesne regardèrent leur fille, davantage surpris par l'élan de tendresse de Catherine envers François, qui faillit en perdre l'équilibre, que par la nouvelle.

- Catherine, voyons, ce n'est pas le comportement d'une demoiselle, s'écria sa mère qui se mit à pleurer.

Au même moment, Jacqueline et Jacques Allard servaient un client qui avait réclamé un gâteau de miel. Jacqueline délégua rapidement cette tâche à son mari pour dire à François :

- C'est sérieux, le mariage, François. Tu ne racontes pas d'histoires à Catherine, j'espère ! Nous l'aimons trop pour cela.

Elle ajouta, malicieuse :

- Tu en as mis du temps pour te décider ! Au fond, j'ai toujours su que vous étiez faits l'un pour l'autre.

Saisis de surprise, tous regardèrent dans sa direction et Simon Duquesne s'écria :

- Allons trinquer à la maison. Nos deux familles semblent n'en devenir qu'une. Nous boirons au bonheur de Catherine et de François. Vive la Normandie ! Vive le roy !

L'assentiment de leurs familles avait rapproché les deux tourtereaux. On les voyait de plus en plus souvent se promener dans les prés et roucouler sous un arbre ou sur l'épais tapis herbeux d'un talus. Ils affectionnaient particulièrement, au bout du verger des Allard, une petite oasis de verdure, traversée par un ruisseau. Allongés dans les feuilles, ils rêvassaient pendant les quelques heures qu'ils réussissaient à voler à leurs occupations habituelles. Ils se retrouvaient presque tous les soirs après la traite, à l'abri des préoccupations domestiques, tout à leur bonheur. François écoutait Catherine plus qu'il ne parlait et Catherine lisait dans son silence des promesses de bonheur éternel. Elle souffrait de la chasteté qui lui était

imposée jusqu'au jour de leur mariage. Ses sens en alerte lui dictaient une conduite qu'en d'autres moments elle aurait considérée comme très répréhensible.

Catherine et François apprivoisèrent leurs gestes tendres. De baisers en caresses, ils en vinrent graduellement à se désirer davantage.

En vue de la fête de Noël, Catherine invita François à monter la crèche chez les Duquesne. Elle connaissait son talent pour la menuiserie. Catherine, avec ses doigts de fée, avait, quant à elle, un don pour la décoration.

L'engouement pour les crèches était né dans les maisons aristocratiques et bourgeoises. Elles prenaient la forme de boîtes vitrées décorées, appelées grottes ou rocailles. Catherine avait vu une crèche pour la première fois l'année précédente, lorsqu'elle s'était rendue chez la châtelaine d'Yvelot pour lui porter une meule de fromage. Elle avait été ébahie d'apercevoir par la fenêtre donnant sur le salon du château, ce petit refuge niché sous un échafaudage savant de bois et d'écorce, où se trouvaient quelques figurines en cire et en verre filé représentant la Sainte Famille. Tout autour de la crèche, la châtelaine avait recréé un décor imaginaire fait de fleurs séchées du jardin et d'animaux de papier peint. On aurait juré voir le paradis. Catherine avait trouvé un prétexte pour retourner au château avec François. Il fallait qu'il vît ce miracle de la Nativité.

Catherine et François se mirent au travail chacun de leur côté. François découpa des personnages dans les planches de pin que son père conservait pour réparer les retables des églises ou l'autel de l'oratoire du château d'Yvelot.

Les plus beaux morceaux de pin, et surtout de chêne et de frêne, permettaient à Jacques Allard de sculpter des statues ou des représentations murales de l'enfant Jésus ainsi que des scènes de la vie du Christ et des saints. Il était particulièrement fier d'avoir réalisé, pour l'évêché de Bayeux, la représentation sur bois du martyr du fils de Normandie, Jean de Brébeuf. Dans une grande cuve, au-dessus du feu, le saint homme priait Dieu, paré d'un collier de haches fumantes tandis qu'un Sauvage s'affairait à le faire souffrir.

Le talent d'artisan de Jacques Allard était reconnu jusqu'à Paris. Il ne vivait pas de son art mais celui-ci l'amenait à rencontrer des aristocrates, des bourgeois et des prélats, pour lesquels il réalisait des sculptures sur bois, et qui le renseignaient sur le Nouveau Monde.

Tout petit, François avait beaucoup joué dans l'atelier de son père, un apprentis adossé à un mur de la maison, protégé du froid par quelques panneaux amovibles de croûtes de planches. Dans cet atelier, le meuble principal était un établi que Jacques utilisait à la fois pour réaliser ses œuvres et pour effectuer les travaux domestiques de serrurerie et de ferblanterie. Il y taillait parfois des vêtements pour ses voisins qui connaissaient sa dextérité. François avait hérité de l'habileté de son père. Très jeune, il maniait déjà les ciseaux à bois avec une grande délicatesse. Il avait d'abord ciselé dans le bois des figurines d'animaux de ferme, puis des personnages religieux. Il affectionnait particulièrement les personnages de la Nativité. Son berger portant un agneau sur l'épaule et le roi mage Melchior, taillé dans une bûche noircie au feu, étaient ses préférés.

Jacques Allard s'était rendu compte très tôt du talent de son fils et avait offert ses figurines au prier et à la châtelaine d'Yvelot. Jacqueline Allard, de son côté, malgré la fierté qu'elle éprouvait à l'égard de son fils, trouvait cet art osé et révolutionnaire.

L'artisan avait souvent rendu visite à ses clients accompagné de son fils afin que ceux-ci puissent observer le talent de cet enfant précoce, peut-être trop en avance sur son époque. Ils avaient admiré son physique agréable et ses boucles brunes cascadeant le long de ses tempes. Les dames aristocrates l'avaient pris par la main et avaient admiré avec étonnement ses petits doigts effilés, habiles et ses bras qui étaient déjà musclés.

François s'était senti à l'aise dans cet environnement, mais Jacques Allard avait finalement décidé de ne plus emmener son fils, préférant surveiller l'évolution de son talent et parfaire sa formation dans l'atelier. François sculptait des personnages en bois, héroïques, royaux ou militaires, et imaginait des scénarios épiques mettant en scène les faits d'armes de héros normands dans le Nouveau Monde. Son père était persuadé qu'il quitterait un jour la ferme familiale pour faire valoir par lui-même son talent de sculpteur.

Quand François avait eu treize ans, un soir d'automne, après le souper composé d'une bouillie d'orge, Jacques Allard avait dit à sa femme :

- Jacqueline, les temps ont bien changé. François est plus doué que je ne le suis. Je lui ai enseigné tout ce que je savais, mais il a besoin d'apprendre de nouvelles techniques pour sculpter autre chose que des statuettes. L'avenir est dans le meuble. Il faudrait qu'il aille à Paris pour fréquenter les grands maîtres du travail du bois.

- À Paris, Jacques, tu n'y penses pas réellement ? répondit la mère avec angoisse. Je crains que la grande ville ne corrompe notre garçon. Pourquoi pas Rouen, c'est plus près de Blacqueville?

- La manufacture des Gobelins, à Paris, est un atelier qui forme des artisans du bois pour fabriquer les meubles de Sa Majesté. Elle est dirigée par Charles LeBrun, le décorateur des châteaux du roy.

- Royal, dis-tu ? Nous n'avons pas les moyens.

- Cette école est financée par le roy.

- Ça ne nous coûterait rien, tu en es sûr?

- Presque.

- Et les travaux de la ferme, y as-tu pensé ? Guillaume ne pourra pas remplacer François, il est trop frêle pour cela. Je ne le permettrai pas.

- Les Duquesne m'aideront. Le jeune Jean qui s'intéresse à notre Marie aura ainsi un prétexte pour venir la voir à sa guise. Et ce n'est pas notre fille qui s'en plaindra !

Jacqueline ne répondit rien.

- Et puis, nous devons préparer l'avenir de notre fils ! Avec les guerres, la terre n'est plus ce qu'elle était... Cet atelier accepte les jeunes garçons les plus talentueux du pays.

- Si tu le dis. Connais-tu quelqu'un qui pourrait nous aider ?

- J'ai déjà travaillé avec le Tapissier ordinaire du roy, Pierre Dupont, qui est un ami personnel de ce Charles LeBrun. Il m'introduira.

François avait donc été inscrit à la manufacture des Gobelins afin de devenir maître menuisier-ébéniste. En tant que menuisier, il avait travaillé le bois massif, l'avait débité, profilé et assemblé pour construire des bâtis permanents, comme les consoles, les cadres de miroirs et, d'une manière générale, tous les meubles en bois massif mouluré. En tant qu'ébéniste, il avait pratiqué le placage, dissimulant entièrement le bâti des meubles par de minces feuilles de bois d'ébène ou de toute autre matière, comme l'écaillé de tortue, la corne, la laque, le vernis, la porcelaine et la marqueterie.

François s'était intéressé particulièrement à la technique de placage par marqueterie, un puzzle de morceaux de bois de différents tons et de différentes formes composant un décor.

Pendant son séjour aux Gobelins, il s'était lié d'amitié avec un garçon de son âge, André-Charles Boulle, fils d'ébéniste, qui s'était inspiré des meubles en marqueterie de Florence, d'Allemagne et de Flandre pour créer son propre style, utilisant des pièces de cuivre et

d'écaillé dans du bois teinté en noir, souvent incrusté de minces filets de laiton. Innovateur, le jeune Boulle rêvait d'être le décorateur en titre du roy. Aux côtés de son talentueux ami, François avait appris toutes les techniques nécessaires à la fabrication des meubles de luxe, faits d'essences de bois exotiques et de marqueterie.

Pour être reçu maître ébéniste, il fallait avoir été apprenti pendant six années et compagnon durant trois autres, puis avoir présenté un chef-d'œuvre à la jurande, le jury de la corporation. La maîtrise conférait ensuite le droit de créer et de vendre ses propres meubles. Le maître ébéniste était tenu d'estampiller sa production et tout objet ne portant pas de griffe était considéré comme un ouvrage de contrebande. Compte tenu de la durée de la formation, tous les jeunes gens doués étudiant à l'école de Charles LeBrun ne devenaient pas maîtres ébénistes. Quelle que soit la qualité de leurs œuvres, ceux qui n'avaient pas droit au titre ne pouvaient les estampiller, sous peine de poursuites.

André-Charles Boulle avait terminé ses études au premier rang de sa classe. Il avait ouvert son atelier à vingt ans, à proximité de Saint-Germain-des-Prés. Devenu décorateur du roy, comme il en avait l'ambition, il avait donné son nom à une technique de placage de meubles par marqueterie qui influença l'Europe et ses colonies.

François Allard avait étudié à la manufacture trois années durant. Puis, son père lui avait demandé de réintégrer la ferme familiale parce qu'il manquait de main-d'œuvre. Aussi, lorsque Catherine lui proposa de peupler la crèche de Noël des Duquesne, François puisa dans sa collection de figurines pour y choisir ses plus beaux personnages, et sculpta de nouvelles statuettes de Marie, Joseph et Jésus.

Catherine, de son côté, créa des animaux en mie de pain. De plus, elle prépara un assortiment de couleurs à base d'huiles minérales et végétales. Les pigments d'ocre, de vert, de jaune et leurs combinaisons étaient à l'honneur. Ils peignirent donc leurs personnages à l'aide d'un faisceau de crins de cheval solidement noués selon une technique flamande que Jacques Allard tenaient des grands maîtres. Afin de préserver la surprise, ils s'étaient réfugiés dans la mansarde adjacente à la chaumière des Duquesne. C'était une pièce au toit brisé, avec un mur en pente et un plafond bas. Alix Duquesne y avait installé une table, deux chaises et une pailleasse sur un grabat. C'est là qu'elle reléguait son mari Simon lorsqu'il avait abusé du calvados. Une porte mal ajustée était sensée accélérer le processus de dégrisement en laissant l'air vif s'infiltrer, les soirs

d'hiver. Mais comme Simon Duquesne ne buvait, disait-il, que pour se réchauffer, ce réduit lui servait en fait de prétexte à conserver ses meilleurs cruchons d'élixir de pomme.

Tout en vaquant à leur art décoratif, Catherine et François, pour fêter Noël et se réchauffer, se laissèrent aussi tenter par l'alcool normand et, après quelques lampées de ce nectar dévorant qui émoustilla leur humeur, ils délaissèrent leurs pinceaux pour s'embrasser sans retenue, laissant libre cours à leurs instincts amoureux. L'air frais de cette fin de décembre et le lieu secret de leur délit intensifiaient leur désir et ils eurent tôt fait de se dévêtir.

François s'empêtra dans son justaucorps et son pourpoint, vêtements qu'il ne portait que les jours de grande fête et qu'il puisait dans le coffre à habits de son père. Catherine portait une robe à cerceau, encombrée du tulle et du taffetas de sa crinoline. L'encolure de sa robe révélait une poitrine d'un blanc laiteux.

François dégrafa prestement le corsage de Catherine et vit apparaître deux seins prétentieux et arrogants, l'incitant à pousser plus loin son impertinence. Il les caressa avec empressement. Catherine se laissa entraîner par la hardiesse de François. Ses muscles dessinaient un torse magnifique, sculpté par l'effort des travaux de la ferme. Les deux jeunes gens se faisaient des serments d'amour fébriles, entrecoupés d'inspirations haletantes. Ils se voulaient entièrement et leur instinct animal dictait leur conduite.

L'audace de François, stimulée par le consentement muet de Catherine, grandit et il fit glisser ses mains le long du corps de Catherine, la délestant vigoureusement de ses vêtements. Catherine avait, de son côté, oublié toutes les convenances. François n'avait plus aucune retenue. Ses mains explorèrent avec adresse le ventre légèrement arrondi de Catherine et rencontrèrent bientôt sa toison pubienne. Il aventura sa main droite près de l'entrecuisse, attentif aux vibrations du corps de la jeune fille, et appuya sa main gauche sur sa croupe charnue. Celle-ci lui dit tout émue :

- Allons sur le lit, mon amour.

Très rapidement, ils se jetèrent sur la paille et, collés l'un à l'autre, ils s'unirent pour toujours.

Sur le lit témoin de leurs ébats, Catherine blottie contre François, et repue de son appétit sexuel nouvellement découvert, susurra à l'oreille de son amant :

- Cela va être difficile d'attendre la fin des semailles pour t'épouser. Tu es si beau que j'aurai du mal à endiguer mon désir pour toi. Pourtant, il sera plus sage de patienter jusqu'au grand jour pour recommencer à nous aimer.

Catherine savait que François allait être absent plusieurs semaines. Son cousin Carolus, habitant le bourg voisin de Carville-sur-Folletière, l'avait en effet prié de venir l'aider aux semailles, sa femme étant sur le point d'accoucher de leur cinquième enfant. Tout en remettant ses vêtements et en recoiffant ses blonds cheveux embroussaillés, Catherine détailla François, l'embrassa passionnément et lui dit, très sérieusement :

- Comme j'envie la femme de ton cousin d'avoir un bébé ! Elle ajouta :

- Reviens vite, François, les journées passées sans toi seront une éternité.

Les soldats, instruments de la répression persistante des protestants, mirent fin à leur idylle un matin d'avril 1665, saccageant tout sur leur passage, rasant les fermes des Allard et des Duquesne, incendiant leurs greniers et tuant leur bétail. Au XVI^e siècle, quelques familles Allard et Duquesne s'étaient en effet converties au calvinisme. Catherine et sa famille furent donc assassinées, ainsi que Jacqueline Allard et deux de ses filles, Thoinine et Marguerite. Seuls François, son père et son frère Guillaume, qui se trouvaient à Carville-sur-Folletière, furent épargnés.

Depuis cette tragédie, François, son père, sa sœur aînée Marie et son mari Jean Duquesne qui avait perdu toute sa famille ainsi que son petit-frère Guillaume, étaient anéantis. Le chagrin de ces multiples pertes avait ouvert une blessure béante dans leur cœur. Le mutisme des hommes Allard faisait contraste avec le flot de larmes de leur sœur Marie, lorsqu'elle venait leur rendre visite le dimanche et qu'ils se rendaient tous au cimetière du village. Quant à son mari Jean Duquesne, le caractère de ce dernier s'était renfrogné au point de le rendre en permanence désagréable et autoritaire. Il n'était plus l'être sensible et attentionné que Marie avait épousé.

La paysannerie normande dont était issu François était pieuse et travailleuse. Elle désirait l'ordre. Et voilà que la violence avait décimé les êtres qu'il chérissait et qu'une nouvelle guerre venait de se déclarer entre la France et l'Angleterre...

François apprit par des témoins de la tragédie que Catherine avait été violée et torturée avant d'être assassinée. La violence des soldats n'épargna ni les vieillards, ni les invalides, ni les enfants. Leur soif de vengeance semblait insatiable et les hurlements et les supplices exacerbaient leur brutalité. Les victimes étaient sacrifiées sur l'autel de la cruauté sans même être confessées.

Les habitants des fermes avoisinantes et plusieurs villageois de Blacqueville furent enfermés avec les moines, dans la chapelle de l'abbaye, à laquelle les soldats sanguinaires mirent le feu, brûlant vifs ses occupants. Les villageois rescapés du massacre étaient dévastés par le chagrin et l'incompréhension. Ne se contentant pas de piller le village, les incendiaires avaient tout détruit.

François souffrait immensément. Il en aurait hurlé de douleur. Catherine attendait-elle un enfant de lui ? Il ne le saurait jamais et c'était probablement mieux ainsi.

François Allard était un être tendre pour qui l'amour et la fidélité étaient intimement liés. Le souvenir de Catherine resterait, à tout jamais, gravé dans sa mémoire. Il s'en était fait le serment. Le cœur meurtri, François s'éloigna du tombeau de Catherine.

Chapitre VI

La capture de Jacquelin Frérot

En 1663, la Nouvelle-France devint une province de France avec un gouverneur responsable des forces armées et des relations extérieures, un intendant chargé d'administrer les affaires intérieures, politiques, budgétaires et commerciales, et le Conseil souverain prenant en charge les aspects législatifs et judiciaires. Le gouverneur, l'intendant et l'évêque dominaient la colonie. Une quatrième puissance était plus terrifiante encore : la terre elle-même, qui avait tremblé durant six mois, à partir du 25 février, secouant le continent nord-américain jusqu'à Boston.

Les frères Frérot, Jacquelin et Thomas, quittèrent la Normandie dans le courant de l'été 1663 en direction de la Nouvelle-France en compagnie de quelques concitoyens du même âge. Après trois mois de traversée, le *Don de Dieu*, vaisseau qui transportait près de cent vingt passagers, avait accosté à Tadoussac.

Le *Don de Dieu* comptait à son bord quatre-vingt-six hommes d'équipage et trente passagers, en plus du capitaine. Une cinquantaine d'entre eux partit immédiatement en barque pour Québec. Il fallait faire vite, car le fleuve Saint-Laurent gelait à la mi-octobre. Le reste de l'équipage décida de passer l'hiver à Tadoussac pour surveiller le bateau ; il naviguerait jusqu'à Québec au printemps suivant.

Une gabare accompagnait les barques, transportant les vivres nécessaires au trajet ainsi que des mousquets, de la poudre, des balles, des mèches, des épées et quelques piques.

Le trajet sur le Saint-Laurent fut ponctué de marées menaçantes et de tempêtes violentes, phénomènes météorologiques insolites dont l'année 1663 avait été fertile.

Jacquelin et Thomas Frérot arrivèrent à Québec amaigris et affamés. La gabare avait en effet chaviré à la hauteur de la baie Saint-Paul, dans les remous torrentiels situés aux abords de l'île aux Coudres. L'équipage, les victuailles et le matériel avaient été anéantis.

Jacquelin et Thomas tentèrent d'honorer leur contrat d'engagement, mais aucun propriétaire terrien ne leur offrit de travail après les récoltes. Ils décidèrent donc de répondre favorablement à l'invitation d'un jeune homme intrépide, Antoine Trottier, qui flânait sur les quais de Québec, et de se rendre avec lui aux Trois-Rivières pour faire la connaissance des illustres coureurs des bois, Pierre-Esprit

En 1651, à l'âge de quinze ans, alors qu'il était en visite chez sa sœur Marguerite Des Groseilliers, Radisson avait été capturé et torturé par une bande d'Agniers. Une de leurs familles lui permit d'échapper à la mort en l'adoptant pour remplacer leur fils tué à la guerre. Conharrassan, une des sœurs adoptives de Radisson, avait tenu à le prénommer Orinha, ce qui signifiait «la pierre». Radisson avait ainsi appris les mœurs indiennes, les méthodes de vie en forêt ainsi que les ruses nécessaires à la survie en tant que captif.

Le physique de Radisson lui avait attiré les attentions des jeunes Indiennes au jeu des allumettes. Cette pratique consistait, pour une jeune fille, à souffler le roseau séché enflammé brûlant près de la cabane de l'homme qui les intéressait. Ce dernier se couchait alors près d'elle sur la natte nuptiale et passait la nuit à ses côtés.

Doté d'une endurance et d'une force hors du commun, Radisson avait multiplié les conquêtes. Il avait parfois honoré plusieurs femmes au cours d'une même nuit. Ses nouveaux compatriotes, bien que tolérants, en avaient pris ombrage et avaient voulu lui faire un mauvais parti. Orinha s'était donc enfui, avait été repris puis s'était évadé de nouveau, cette fois pour de bon. Il était désormais reconnu comme le meilleur coureur des bois, le séducteur des Trois-Rivières et le champion de la traite des fourrures, en collaboration avec son beau-frère Médard Chouart Des Groseilliers.

En 1659, Radisson, alors âgé de vingt-trois ans, et Des Groseilliers, qui en avait quarante et un, s'étaient rendus au lac Supérieur et avaient été les premiers Blancs à commercer avec les Sioux. Durant leur périple dans le territoire des Grands Lacs, ils avaient assisté à la fête des Morts et s'étaient même rendus chez les Cris de la baie d'Hudson. En août 1660, les deux coureurs des bois étaient revenus à Montréal avec le plus important chargement de fourrures jamais vu. Pour l'occasion, le gouverneur de la Nouvelle-France avait organisé quelques jours de réjouissances. Il avait fait tonner le canon quand Radisson était apparu dans la rade de Québec, avec de nombreux canots pleins à ras bord.

Aux Trois-Rivières, toutefois, Radisson était devenu une légende pour une tout autre raison. Il avait en effet eu une aventure épique avec Judith Rigaud, qui faisait encore la manchette dans le patelin trifluvien.

Judith Rigaud, originaire du Saint-Onge, était arrivée à Québec en 1654 à l'âge de seize ans. Elle s'était aussitôt marié avec un commerçant de fourrures des Trois-Rivières, François Lemaistre qui achetait les peaux de Radisson. La belle Judith avait donc rapidement fait la connaissance du roi de la traite. Déjà mère de cinq enfants en dix ans de mariage, Judith avait quitté précipitamment son mari et était retournée en France pour affaires lorsqu'elle s'était rendu compte qu'elle était enceinte pour une sixième fois.

La petite communauté, qui avait suspecté sa liaison avec Radisson, le grand dieu des bois, en avait conclu qu'elle avait voulu accoucher de son bâtard loin de son mari, lequel ne s'était douté de rien. Judith avait craint qu'en apprenant la vérité, Radisson aurait fait de son enfant un Indien. Il avait donc été préférable pour cette ribaude, devenue « la rigaude », disait-on, de ne revenir qu'une fois son cocu de mari décédé et son héros d'amant exilé dans ses explorations lointaines.

Le soi-disant libertinage de Radisson avait alimenté les conversations et agrémenté les soirées généralement passées à se raconter d'effrayantes sornettes à propos des Iroquois. La virilité qu'incarnait Radisson avait enflammé les fantasmes de la gent féminine peu choyée des Trois-Rivières. L'alcool imbibait en effet l'ardeur des mâles, plus soucieux de commercer la fourrure et de guerroyer l'Iroquois que de fonder une famille.

Depuis son très jeune âge, François Hertel de la Fresnière avait accompagné son père Guy, qui avait fondé les Trois-Rivières avec Laviolette, à la chasse à l'Iroquois. Cette obsession paternelle avait pris fin lorsque le petit François, âgé de neuf ans, avait été capturé avec trois autres Français et avait été maintenu en captivité pendant plus de deux ans.

Finalement, François s'était plu chez les Sauvages. De retour chez les Blancs, il avait gardé une véritable nostalgie de la vie en forêt. Quant à son père, il était mort de chagrin et de culpabilité quelques jours après la capture de son fils.

Jacquelin et Thomas Frérot avaient entendu parler de ces deux héros canadiens par Pierre Boucher lors de son passage à Rouen.

Pour sa part, le gouverneur Pierre Boucher avait été élevé par les Jésuites, avec lesquels il avait vécu quatre ans au pays des Hurons, situé aux abords des Grands Lacs. Il y avait appris la langue et les

coutumes indiennes et, à son retour, à l'âge de dix-neuf ans, il était devenu l'interprète du gouverneur de Québec, Montmagny, puis secrétaire administratif, capitaine, juge au tribunal de la Compagnie des Cent-Associés, écuyer et enfin gouverneur des Trois-Rivières.

En 1645, Pierre Boucher avait joué un rôle important dans les discussions du traité de paix avec le chef mohawk Kiotsaeton. En 1650, alors capitaine du poste, il avait repoussé Bâtard Flamand, chef mohawk des plus craints, et sa bande de guerriers.

En 1653, les Iroquois avaient assailli encore une fois le fort des Trois-Rivières. Pierre Boucher avec ses quarante-six hommes avait eu l'idée de faire sonner les trompettes et de battre des ra pour donner l'impression qu'une armée défendait le fort. Le chef mohawk Andiouara, avait été intimidé par le courage de Pierre Boucher, qui était sorti seul du fort pour négocier et demander la paix.

Pierre Boucher était également l'auteur de *Y Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions du pays de Nouvelle-France vulgairement dite Canada*, éditée à Paris en 1664.

À l'embouchure de la rivière Saint-Maurice, devant l'île aux Cochons, un avant-poste particulièrement exposé, les Agniers attaquèrent le canot de Trottier qui s'apprêtait à mettre le pied sur la grève. Il avait voulu profiter du soleil radieux de cette journée d'automne pour faire mieux connaissance avec ses nouveaux amis, et folâtrer avec eux sur la grève avant de rejoindre le poste des Trois-Rivières. Les couleurs du paysage du Bas-Canada à cette période de l'année étaient d'une incomparable beauté.

Les Iroquois avaient le génie de la guerre d'embuscade, la «petite guerre⁵», et prenaient l'ennemi par surprise. Bien camouflés derrière les bosquets de conifères longeant la plage sablonneuse, les Iroquois surgirent soudain et se saisirent de Jacquelin Frérot qui se trouvait au centre du canot, sans même un aviron pour se défendre. Trottier faisait en effet office de capitaine, de godilleur et de payeur tandis que Thomas, en dépit de son manque d'expérience, ramait à l'avant de toutes ses forces en suivant les directives de Trottier, motivé par ses encouragements.

5. Cette guérilla contrastait avec les grands déploiements de soldats dans les champs de bataille d'Europe.

L'air était froid, Jacquelin et Thomas Frérot étaient mal vêtus et le temps s'était dégradé. Les vagues menaçaient constamment la stabilité de l'embarcation. Jacques Frérot avait été nommé responsable des deux mousquets déjà armés. Il devait en remettre rapidement un à Thomas et tirer lui-même sur l'ennemi si la situation l'exigeait. Trottier portait son pistolet à la taille.

Quand l'attaque éclair survint, Jacquelin se rendit compte, après avoir remis le fusil à Thomas, que l'eau accumulée dans le canot avait mouillé les munitions, la poudre et les mèches, et avait rendu les fusils inutilisables. Seul Trottier eut la possibilité de viser un Peau-Rouge, qu'il rata. Un des deux Mohawks attrapa Jacquelin tandis que l'autre menaçait les payeurs de son tomahawk.

Devant la frayeur de ses compagnons, Trottier ordonna à Thomas de payer de toutes ses forces. Il fit pivoter le canot vers le large et chercha à s'éloigner rapidement des Mohawks qui s'étaient déjà enfuis dans les bois avec Jacquelin Frérot. Thomas était si pâle qu'il paraissait presque translucide. Trottier calcula sa distance de manière à pouvoir atteindre l'ennemi d'un coup de mousquet, mais il savait que les Indiens se feraient invisibles et indétectables. Il dit à Thomas :

- Rendons-nous rapidement au poste des Trois-Rivières ; nous y trouverons du renfort. Le capitaine va nous aider ainsi que mon ami François Hertel. Ne t'inquiète pas, nous allons sortir ton frère de là.

Mais Antoine Trottier était inquiet lui-même, extrêmement inquiet même, car il savait toutes les souffrances que les Iroquois étaient capables d'infliger et tous les supplices qu'ils étaient susceptibles d'imaginer. Qui plus est, d'autres Mohawks pouvaient à tout instant surgir en canot, venant du fleuve, de la rivière Saint-Maurice ou du lac Saint-Pierre.

Jacquelin Frérot fut immédiatement assommé et scalpé par le tomahawk de l'un des deux guerriers peinturlurés. Celui-ci le coucha face contre terre, agrippa sa chevelure, tirant sa tête vers l'arrière, puis découpa la peau de son crâne au moyen du silex de l'arme qui devait dater de l'âge de pierre. Il introduisit ses ongles sous le cuir chevelu de Jacquelin et tira, arrachant la peau et mettant partiellement à nu la boîte crânienne. Son oreille droite fut également à moitié arrachée. Déjà, la poussière et la saleté se mêlaient au sang qui giclait, et la plaie béante s'offrait à l'infection.

Presque inconscient, submergé de douleur, Jacquelin fut

momentanément délaissé par ses bourreaux. Les yeux hagards et amochés, se demandant s'il allait être exécuté sur-le-champ, il vit un de ses tortionnaires planter, en signe de victoire, son tomahawk dans le tronc d'un érable au feuillage incandescent. Le goût du sang chaud provenant de son crâne lui donnait la nausée. La douleur de ses chairs meurtries était sur le point de lui faire perdre connaissance, quand un des Indiens lui arracha deux ongles et le traîna par les pieds avec brutalité.

Les rayons infernaux du soleil couchant, qui se frayaient un chemin parmi les teintes de rouge, de jaune et d'orangé des arbres, le ramenèrent à la vie, qu'il aurait pourtant préféré quitter pour de bon. Les démons des bois se tenaient devant lui, tels deux fauves prêts à bondir pour achever leur proie agonisante.

Impassibles, les deux Mohawks ressemblaient à des dieux grecs par la majesté de leur stature. Leurs vêtements en peau de chevreuil, parce que légers, leur permettaient d'esquiver l'ennemi à la moindre manœuvre suspecte. Leur visage était couvert du rouge résiduel d'une substance organique mêlée à de la graisse d'ours, qui protégeait leur peau du froid, des moustiques et du soleil cuisant.

Les yeux sans âme des Agniers et leur sourire carnassier, dévoilant des dents longues et blanchies par la mastication de la gomme d'épinette et de sapin, étaient terrifiants. Leur aspect, adapté à la guérilla des bosquets, cadrait avec ce que le jeune Français avait retenu des récits de Pierre Boucher. En pire, immensément pire. Jacquelin Frérot souffrait en silence. La douleur et l'angoisse martelaient son crâne sanguinolent à chacune de ses inspirations.

Près de deux petites cabanes en branches de sapin reposaient sur des piques les têtes de deux Attikamèques, trophées de guerre des cruels Mohawks. Le poste des Trois-Rivières accueillait en effet depuis sa fondation, en 1634, une bourgade attikamèque, nation algonquine habitant le long du Saint-Maurice.

Les Agniers, ou Mohawks, représentaient l'une des cinq nations iroquoises organisées en confédération. Ils vouaient une haine féroce aux Algonquins qui les méprisaient parce qu'ils cultivaient la terre.

Jacquelin aperçu un troisième pieu près du feu qui contenait déjà des pierres rougies. Le blessé se convulsa, indiquant ainsi, sans le savoir, qu'il s'offrait à l'autel de la barbarie. Immédiatement, un des

Agniers vint déféquer sur sa tête, invitant l'autre à en faire autant. Ce dernier préféra diriger son urine vers la cavité de l'oreille meurtrie de Jacquelin. Ses convulsions redoublèrent sous les coups de pied assénés à ses parties génitales.

Les rires rauques des Mohawks, excités par la peur du prisonnier, résonnaient dans l'air vif du jour faiblissant, comme les hurlements d'une meute de loups prêts à l'attaque.

L'un des deux guerriers força Jacquelin à manger les excréments en lui labourant la mâchoire de coups de talons pour qu'elle s'ouvre plus facilement, et l'arrosa à nouveau d'urine. Puis, le prisonnier fut dévêtu et attaché à une branche d'arbre par les poignets.

L'un des deux barbares obligea Jacques, à coups de pied dans les testicules, à débiter son *acconroga*, c'est-à-dire son chant de mort. Ses ravisseurs lui appliquaient méthodiquement des coups de bâton aux endroits les plus intimes et s'exclamaient à chaque fois qu'une estocade le faisait se convulser de honte et de douleur. Jacquelin était sur le point de rendre son dernier souffle.

Les Agniers continuaient inlassablement de le torturer. Ils appliquèrent des tisons sur son thorax et découpèrent des lanières dans sa chair. Par intermittence, ils lui cassaient les doigts et les brûlaient.

Les barbares s'acharnèrent sans pitié, avec les charbons ardents, sur le nez, les lèvres, les joues et le sexe du supplicié. L'un d'eux lécha le sang qui giclait des blessures et l'autre, excité par l'odeur de la chair grillée, en mastiqua des lambeaux. Jacquelin Frérot fixait le ciel, implorant, prêt à rendre l'âme.

Après avoir testé les réflexes des organes génitaux du condamné, les tortionnaires s'attaquèrent à cette partie hypersensible de son anatomie. Une fois le sexe du supplicié gonflé par la masturbation, l'un des Sauvages y introduisit des épines de pin et des alènes de pierre brûlantes pour qu'il chante encore plus fort *Y acconroga*. Le hurlement de Jacquelin l'incita à récidiver.

L'un des deux bourreaux voulut trancher le membre viril de Jacquelin, mais l'autre s'y opposa. S'ensuivit une algarade qui permit à Jacquelin de retrouver quelque peu ses esprits. On conclut la dispute en lui piquant les cuisses, les testicules et les fesses à l'aide de tisons. Ce nouvel acte de barbarie fit gémir l'homme de plus belle.

Soudain, derrière les flammes du brasier, le Christ supplicié, couronné d'épines, la tête couverte de plaies comme celles de Jacquelin, le corps meurtri par la flagellation et les épaules creusées par la croix trop lourde à porter, apparut au supplicié. Son regard apaisa radicalement les souffrances de Jacquelin. Une des mains trouées de Dieu lui montrait son cœur transpercé. Jacquelin comprit que le sourire de Jésus l'invitait à pardonner à ses bourreaux. En s'abandonnant au martyr, il s'ouvrait les portes du paradis.

Les Indiens le forcèrent alors à se tenir debout sur des pierres brûlantes, rougies par le feu. Jacquelin aurait dû se tordre de douleur. Cependant, il resta miraculeusement insensible à la morsure du feu sur ses chairs fumantes. Son regard fixait l'apparition divine ; il était transfiguré. Tout à coup, il balbutia :

- Aimons ceux qui nous persécutent, car ils ne savent pas ce qu'ils font. Que ta volonté soit faite, Seigneur !

Lorsqu'ils l'entendirent parler, les Agniers lui enfoncèrent dans la bouche un charbon ardent. À cet instant précis, le visage et le corps de Jacquelin furent subitement éclaboussés de sang tiède et de morceaux de cervelle humaine.

Les Mohawks avaient été tués à bout portant par un groupe de Trifluviens composé de Pierre Boucher, Radisson, François Hertel, Pierre Couc dit Lafleur et Antoine Trottier.

Jacquelin Frérot fut immédiatement détaché du poteau de torture. Il était incapable de marcher, brûlé aux pieds et à demi conscient. Il fut enveloppé dans un linge, enroulé dans une couverture et Radisson le chargea sur son épaule.

Radisson le magnifique mesurait six pieds de hauteur. Sa longue foulée porta rapidement Jacquelin aux canots. L'odeur de la souffrance, de la sueur et de la peur du supplicié lui était familière. Elle lui rappelait la séance de torture qu'il avait lui-même subie à deux reprises. Flegmatique comme un Indien, il n'exprima cependant ni compassion ni encouragement.

Radisson ramena le supplicié à la rive, suivi de François Hertel, le mousquet encore fumant en main, d'Antoine Trottier, affichant un rictus de contentement au coin des lèvres et de Pierre Couc. Pierre Boucher

fermait la marche, car il avait la réputation d'être le plus brave. N'avait-il pas affronté seul un groupe d'Iroquois devant le fort de Trois-Rivières ?

L'équipe de sauvetage présumait qu'il n'y avait pas d'autres Iroquois dans les parages, mais elle ne prit toutefois aucun risque : Trottier allait en éclaireur tandis qu'Hertel, Couc et Boucher ratissaient les boisés avoisinant le sentier.

Radisson plaça le blessé dans un canot puis monta dedans, suivi de Trottier, et commença à ramer avec puissance et vitesse. Ses vêtements de peau à l'indienne lui facilitaient la tâche. Les autres montèrent dans le second esquif.

Pendant le court trajet jusqu'aux Trois-Rivières, Jacquelin recouvra une certaine lucidité. À l'arrivée, il fut confié aux bons soins de l'épouse du soldat français Pierre Couc, une Algonquienne du nom de Marie Miteouamegoukoue. Le mariage des Couc avait concrétisé le rêve de Champlain, fondateur de la colonie, qui souhaitait métisser la population canadienne, comme les Espagnols l'avaient fait au Mexique.

L'Algonquienne lui prodigua les premiers soins à l'aide de salive, de plantes médicinales et d'onguents indiens. Elle fit avaler à Jacquelin une potion à base d'herbes miraculeuses qu'il s'empessa de vomir. Elle le força à en reprendre, mais il vomit de nouveau. En plus du liquide infect, il régurgitait sa haine et la peur causée par la proximité de l'Indienne. Dans son délire, il répétait fréquemment le prénom de son frère, ainsi que les mots «Normandie», «Rouen», «archevêque», «bateau», «idéal» et le nom de Pierre Boucher associé aux qualificatifs de « traître » et de « menteur ». Heureusement, la décoction fit rapidement baisser sa fièvre.

Le crâne à vif du supplicié inquiéta beaucoup l'Indienne, qui psalmodia une incantation de sa tribu. L'organisme résistant du jeune Français finit néanmoins par gagner le combat contre l'infection.

Jacquelin demeura chez les Couc jusqu'au jour où il put se lever de sa paillasse de mourant. La chaumière de Pierre Couc, comme toutes celles de l'époque, résistait bien à l'emprise du froid. Le soubassement était protégé par un mur de pierre et par une couche de terre et de paille qui isolaient l'habitation et la rendait confortable.

Périodiquement, Jacquelin recevait la visite de Thomas, qui s'était

lié d'amitié avec la famille Couc. Comme Marie Miteouamegoukoue avait déjà quatre enfants âgés de huit, six, quatre et un an, Pierre Boucher accueillit finalement Jacquelin Frérot chez lui. Les deux frères profitèrent de l'hospitalité du gouverneur Boucher et de son épouse Jeanne Crevier, jusqu'à ce que Jacquelin se sentît mieux. Sa santé physique était revenue, mais son état psychologique était inquiétant.

Le gouverneur des Trois-Rivières demanda à sœur Raisin, une institutrice envoyée en Nouvelle-France par Marguerite Bourgeoys pour ouvrir une école de filles, de veiller sur le malheureux, dont le délire religieux refaisait surface épisodiquement.

La population locale canonisait déjà Jacquelin Frérot, se rendait chez lui en pèlerinage, touchait ses vêtements, considérés comme des reliques, lui demandait de prédire le prochain tremblement de terre ou lui demandait un miracle. On lui attribuait la guérison d'un Indien atteint de la variole. La superstition gagnait de plus en plus la population aux abords du Saint-Maurice. Le clergé s'inquiétait. Il fallait éloigner celui qui avait pris ses hallucinations pour un signe de Dieu.

Finalement, Pierre Boucher décida de confier Jacquelin aux soins des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec et plus particulièrement à la bienveillance de sœur Saint-Augustin, celle-là même qui avait eu des songes prémonitoires des tremblements de terre de 1663. Considérée comme une sainte visionnaire, elle permettrait au clergé de se faire une idée plus précise de l'histoire de Jacquelin car Monseigneur de Laval, prélat du diocèse de la Nouvelle-France, s'apprêtait à référer ce cas au Vatican.

Les Jésuites, gardiens du martyrologe canadien, avaient cependant préféré retarder le traitement de ce dossier insolite. Jacquelin Frérot n'était en effet pas consacré à Dieu par les saintes onctions, et était encore moins jésuite.

Pendant ce temps, Pierre Boucher décida de régulariser la situation de Thomas en l'engageant à son service. Après une longue année de soins attentifs et de convalescence, à moitié estropié, souffrant d'incontinence suite aux blessures infligées à ses organes génitaux, le visage défiguré, extrêmement désagréable à regarder, Jacquelin reçut son congé de l'hôpital. Il souffrait de dépression récurrente et vivait dans la hantise d'être capturé de nouveau. Ses nerfs lâchaient dès qu'il entendait le mot « Iroquois ».

Comme Jacquelin voulait retourner en France le plus rapidement possible, Pierre Boucher, à la fois par sympathie et par sentiment de culpabilité, décida d'accompagner Jacquelin en Normandie et de le remettre à ses parents. Il en profiterait pour régler ses affaires.

Il avait effectué son premier voyage en France en 1661. Il avait alors obtenu plusieurs audiences avec le roy Louis XIV, au château de Versailles, et avait convaincu le ministre des Colonies, Colbert, de la nécessité de défendre la Nouvelle-France aux prises avec les Iroquois. Cette seconde visite allait lui permettre de remercier le roy d'avoir envoyé des soldats du régiment de Carignan, arrivés en juin 1665.

À l'automne de la même année, Jacquelin Frérot serra la main de son père Jean, effaré par l'aspect de son fils aîné, et pleura dans les bras de sa mère Anne Colombel. Pierre Boucher, portant pour la circonstance des vêtements de gentilhomme français, chapeau à plume d'autruche, bottes de mousquetaire et rapière au ceinturon, assistait aux retrouvailles, muet et grave. La Normandie venait de retrouver un de ses fils. Il avait la sensation de décimer, par son recrutement, la fine fleur de la relève normande paysanne.

Chapitre VII

Au couvent des ursulines

de Tours Automne 1664

Le petit parloir lambrissé, propice à la confidence, à l'élévation de l'âme et à la réflexion spirituelle, était meublé de façon austère, ainsi que l'ordre de Saint-Benoît le recommandait. Quatre chaises droites de style Louis XIII dont le dossier était revêtu de tapisseries, relatant certains épisodes de la vie de sainte Ursule, composaient avec un prie-Dieu l'essentiel du mobilier. Les religieuses devaient élever leur âme vers leur Dieu, crucifié sur la croix d'ébène accrochée au mur. Des représentations de la passion du Christ entouraient le crucifix.

Une icône de sainte Ursule en contemplation, placée à droite du crucifix et baignée de la lueur des cierges qui se consumaient, précisait la mission du couvent de religieuses. Les effluves de la cire d'abeille parfumée à la rose alourdissaient l'ambiance de la conversation entre le chapelain, dom Claude Martin et Eugénie Languille, âgée de dix-sept ans, s'entretenant à voix basse. Des psaumes, des antiennes et des compiles, modulés par les moniales à l'heure de leur prière, s'échappaient de la chapelle. Des voix presque enfantines se mêlaient à la musique d'orgue, incitant à la prière. En ce moment crucial, le destin d'une vie était en train de se décider.

- Est-ce vrai, révérend confesseur, ce que l'on raconte à propos des visions surnaturelles de mère de Saint-Augustin et des signes maléfiques survenus au Canada ? Y a-t-il eu autant de catastrophes terrestres qu'on le raconte ?

- Oui, Eugénie ; ces signes sont réels, puisqu'ils m'ont été confirmés par ma mère, sœur de l'Incarnation. Et vous connaissez mieux que moi la rigueur et le souci de vérité de la congrégation des ursulines. Les tremblements de terre ont suscité un grand nombre de conversions parmi les Sauvages et ont aussi raffermi la foi, il faut le dire, de certains Français. Voici ce qui est arrivé.

« Cela s'est passé en janvier de l'an passé, sur le majestueux fleuve Saint-Laurent, en face du promontoire de Québec, au lever du soleil. Je devrais dire « des soleils » puisque trois astres brillaient côte à côte, encadrés d'un arc-en-ciel vaporeux de teinte orangée, inhabituel en cette saison très froide, surgi des brumes du matin. Le phénomène s'est reproduit la semaine suivante. C'est le gouverneur qui l'a écrit au roy et nous ne pouvons certes pas mettre en doute son

propos...

« Par la suite, la Vierge et son fils Jésus-Christ sont apparus à une jeune Indienne chrétienne et lui ont annoncé que la terre allait bientôt trembler. De son côté, mère de Saint-Augustin a eu une vision du diable rugissant, fourche en main. Cela n'augurait rien de bon pour la Nouvelle-France. D'autres croyants, des Indiens, ont entendu aussi des voix célestes. »

- Que devons-nous en déduire, dom Martin ?

- Les Indiens d'Amérique ont l'habitude des songes prémonitoires. Même convertis, ils restent superstitieux, ce qui est le propre des peuples non civilisés. Ils croient à la magie du capteur de rêve. Notre foi, à nous catholiques, a le crucifix comme emblème. Elle repose sur l'enseignement du Christ, qui nous demande d'observer les commandements de Dieu. Le premier nous dit de n'adorer qu'un seul Dieu, celui d'Abraham et des Saintes Écritures. Les Sauvages, eux, ont plusieurs divinités. L'interprétation des songes est l'expression du paganisme, même chez un Indien converti. Ma mère m'écrit qu'il ne faut pas douter de leur sincérité, mais ma mère est canadienne maintenant ! Elle a pu tomber dans la sensiblerie, quoique cela ne lui ressemblerait guère.

- Et la vision de mère de Saint-Augustin ?

Catherine de Saint-Augustin, native de Normandie, avait fait le vœu de rester au Canada même si elle était la seule à servir les pauvres et les malades du pays, malgré la menace iroquoise. Elle était considérée comme une sainte depuis qu'elle avait eu des visions prémonitoires.

- Nous ne devons pas douter de sa foi ni de sa vision céleste. Les saints ont plus souvent la vision de l'enfer que du paradis. Cela s'explique par le fait que le démon cherche à les corrompre, sans jamais y parvenir. Nos saints sont des êtres d'une très grande spiritualité. Les tentations les grandissent. Ils construisent patiemment un barrage contre la tentation. Ils aspirent au martyre. Leur force de caractère a raison de Lucifer qui n'est somme toute qu'un lâche, jaloux de leur complicité avec le Christ. Mère de Saint-Augustin a résisté au malin. Sa prochaine vision sera très certainement celle de Jésus ou de la Vierge.

- Et les désastres, révérend ? Ils ont bien eu lieu, n'est-ce pas ?

- N'en doutons pas. Notre rigueur et notre logique de chrétiens nous demandent de nous en tenir aux réalités plutôt qu'aux prémonitions. Or, toute la Nouvelle-France a été secouée à plusieurs reprises par de terribles tremblements de terre, qui ont fendu les montagnes en deux, créant des chutes gigantesques qui ont fait surgir des flots déchaînés et de nouvelles îles, sans parler des dégâts qu'ils ont causés aux clochers des églises et aux fondations des maisons. Certains villages ont été complètement engloutis. Les séismes ont été ressentis jusqu'en Nouvelle-Angleterre. Dieu a certainement voulu tester la foi des Français le long du Saint-Laurent, de Tadoussac à Montréal. Dieu soit loué, Québec n'est pas Sodome et il n'y a eu aucune victime. Le peuple de la Nouvelle-France a réussi l'épreuve de la puissance divine. Sa foi l'a sauvé !

- J'aimerais aussi mettre à l'épreuve ma foi et rejoindre votre mère au Canada. Comme religieuse, bien entendu ! L'évangélisation des Sauvages me semble être ma vocation. Je veux consacrer ma vie à Dieu et à cette grande œuvre dans ce nouveau pays, aux côtés de mère de l'Incarnation. Sinon, je me ferai sœur hospitalière et me consacrerai aux soins des malades. Ma décision est ferme.

Le révérend se rendait compte que la nièce d'Urbain Touche-raine, organiste à Paris, ne serait pas facile à convaincre. À coup de réparties percutantes, elle déjouait ses arguments. Elle savait faire valoir son point de vue.

-Vous savez, Eugénie, il ne faut pas prendre de décisions sur la foi de témoignages populaires, de surcroît lorsqu'ils viennent d'un autre monde ! Ces événements me semblent plausibles, mais la distance d'un continent à l'autre rend possible l'amplification des faits. Consacrer sa vie à la contemplation divine et au dévouement à ses semblables exige une âme forte, forgée par la prière et rompue au jeûne et à des sacrifices que seules les souffrances de la passion du Christ dépassent en intensité.

«Vous venez de l'apprendre: le malin rôde au Canada. Perfide, il sème le doute dans les esprits. Il incite même nos nouvelles âmes indiennes à l'alcoolisme, elles qui côtoient les païens quotidiennement. Le diable est sans aucun doute la cause de tous ces désastres, même si certains affirment qu'ils sont naturels. Le Canada est aussi une vallée de larmes. Tout dépend de la volonté de Dieu, Eugénie. C'est Dieu qui a permis à Lucifer, jadis son préféré et le plus beau des

anges, un être presque parfait, de tenter Adam, avec le succès que l'on connaît. Il est facile pour Satan d'aligner trois soleils ; il aurait pu en montrer dix ! Il est le maître de l'illusion.

« N'oubliez pas qu'il a convaincu un tiers des anges de se rebeller contre Dieu. Il pourrait très facilement vous dominer et vous éloigner de la volonté divine. N'allez pas au Canada dans un élan de sympathie envers les Sauvages. Votre innocence vous perdrait. Satan vous tendrait un piège dans lequel vous tomberiez facilement. Lequel ? Je ne le sais pas. Vous n'avez pas encore dix-huit ans. Dieu vous a créée à l'image de sa mère, blonde et d'une beauté qui n'échappe pas aux regards masculins. Le péché s'inscrit aussi de cette façon-là dans le plan de Dieu. Satan pourrait se déguiser sous les traits d'un beau jeune homme, d'un noble élégant, d'un médecin ou pire, d'un homme déjà marié qui vous prendrait comme concubine. Cela vous conduirait en enfer pour l'éternité, Eugénie. Prenez garde ! »

- Cela ne pourra pas se produire ! Je ne connais point d'homme et je serai aux côtés de votre mère.

- Aucun, Eugénie ? Vous n'avez jamais eu la moindre petite pensée ou le moindre regard pour notre belle jeunesse française ? En êtes-vous sûre ?

- Absolument, mon révérend confesseur. Peut-être, une fois lors d'un concert, ici à Paris... mais c'était un artiste !

Dom Martin crut avoir fissuré la cuirasse hermétique de la jeune fille. Il répliqua :

- Un artiste ! Eh bien, Eugénie, voyez-vous, c'était certainement le diable qui essayait de vous détourner de votre vocation.

- Mais j'ai résisté à cette mauvaise pensée ! Si je l'ai fait en France, je pourrai réussir aussi au Canada, n'est-ce pas ?

- Eugénie, parce que votre âme est d'une pureté exemplaire, Satan essaiera de vous atteindre là où vous êtes la plus vulnérable. Il vous entraînera dans le péché pour vous conduire en enfer, Eugénie. Le serpent à la langue fourchue cherchera sans doute déjà à vous séduire à votre insu pendant la traversée. La chair est faible, Eugénie !

La regardant droit dans les yeux, le bénédictin la bénit, comme pour l'exorciser. Il continua :

- Nous faire renoncer à l'amour du Christ pour le remplacer par l'amour impur d'un homme de chair et de sang est une ruse habituelle

du malin. Le sacrement du mariage n'est pas moins chrétien que les autres, mais le mariage doit être envisagé uniquement pour perpétuer la race humaine. C'est le message évangélique. Forgez davantage votre vocation ici en France et demandez au Seigneur de vous éclairer. Plus tard, nous en reparlerons. Vous avez de grandes possibilités à Tours. Et à Paris aussi. Et votre talent musical, Eugénie, y avez-vous pensé ? Vous êtes la claveciniste la plus prometteuse de la jeunesse de France ! Votre oncle Urbain serait peiné de vous voir partir.

- Mon révérend, au Canada, je serai près de votre mère, qui est une sainte, et aux côtés de madame Madeleine de La Peltrie, que votre mère a choisie pour la seconder. Elles sauront chasser le démon. Le malin ne tolère d'ailleurs pas la sainteté dans ses parages.

- Et les ursulines de Tours, Eugénie, allez-vous les décevoir ?

- Sauf votre respect, dom Martin, votre mère, Marie de l'Incarnation, l'a bien fait ! Pourquoi pas moi ? J'aimerais que vous expliquiez cela à la mère prieure. Quant à mon oncle Urbain, il comprendra que je doive suivre ma destinée et qu'il a fait du mieux qu'il le pouvait pour m'éduquer.

- Et il en sera bien chagrin. Hélas ! la vie est ainsi faite. Je suis bien placé pour vous le dire.

Le confesseur rendait les armes.

- Pourrais-je vous demander une dernière faveur, dom Martin ?

- Je vous écoute, Eugénie.

- Pourriez-vous m'introduire auprès de votre mère ?

- C'est comme si c'était fait. Est-ce tout ?

- Non. J'aimerais que vous continuiez à être mon guide spirituel.

Le pouvez-vous ?

- Ma mère le fera à ma place. Je le lui demanderai. C'est une sainte, contrairement à moi. Maintenant, Eugénie, j'aimerais vous confesser afin que Dieu éclaire votre âme purifiée.

L'entretien spirituel prit fin lorsque l'abbé enfila son étole et qu'Eugénie se fut installée au prie-Dieu. Dom Martin, bénédictin de Tours, aumônier du couvent des ursulines et fils légitime de mère Marie Guyart-Martin de l'Incarnation, n'était pas parvenu à infléchir la décision d'Eugénie Languille, couventine résolue de dix-sept ans, d'émigrer en Nouvelle-France et de vivre l'aventure canadienne à sa façon.

Il ne lui restait qu'à informer mère Elisabeth de La Vallière, prieure du couvent des ursulines de Tours, de son échec. L'éminente supérieure l'avait imploré de modérer l'enthousiasme de son élève la plus prometteuse. Quant à sa mère à lui, il s'imaginait bien qu'elle serait ravie d'augmenter ses effectifs de servantes de Dieu et d'accueillir une novice aussi énergique et déterminée.

Chapitre VIII

L'adieu de François Normandie, printemps 1666

François quitta la Normandie à la fin mai 1666, à bord du *Sainte-Foy*, mouillant au port d'Honfleur. Il s'y était rendu par la Seine en partant de Rouen. Thomas lui avait raconté que sa traversée avait duré trois mois. François savait aussi qu'il quittait un pays à l'hiver tiède et à l'été doux pour affronter un pays froid où l'hiver occupait la moitié de l'année.

Depuis la tragédie de Blacqueville, Marie Allard et Jean Duquesne hébergeaient François, son père Jacques et son frère Guillaume. C'était dans leur chaumière qu'avait eu lieu le dernier repas familial de François, dans un silence rompu uniquement par le bruit des ustensiles sur les assiettes. Il avait fait là ses adieux, le regard emplí de tendresse filiale et fraternelle, cherchant l'approbation des siens, mais conscient de la peine qu'il causait à tous.

Le matin du départ, François s'était levé à l'aube afin de humer une dernière fois le parfum épicé de la terre de Normandie. Il avait désiré ardemment revoir l'abbaye, entendre le gazouillement de l'alouette du matin, contempler les champs, les vergers en fleurs et l'immense décor bucolique de sa terre natale. Il avait voulu fixer ces images dans sa mémoire pour toujours. Paradoxalement, pendant cette virée dans la rosée du matin, le refrain que sa mère chantait si bien lui revenait en tête, comme un hymne à sa mémoire et à l'amour qu'il éprouvait toujours pour Catherine : « Je veux revoir ma Normandie, c'est le pays qui m'a donné le jour. » Mais sa décision était prise, et il envisageait l'avenir au Nouveau Monde avec optimisme.

Son père, son frère, sa sœur et son beau-frère l'avaient conduit

jusqu'au port fluvial de Rouen. Marie lui avait tricoté des vêtements très chauds afin qu'il puisse résister aux intempéries dans son nouveau pays. Jean Duquesne lui avait remis une meule de bon fromage normand au lait cru, de quoi se sustenter durant le voyage et ne pas oublier le pays...

Un cruchon de cidre bouché du meilleur cru avait rapidement passé des mains de Jacques Allard à la besace de François. Son père lui avait également remis un écu métallique, vieilli par le temps, portant un blason aux couleurs défraîchies. Sur ce symbole héraldique, on pouvait lire «Noble et Fort», en lettres argent et or, sur fond azur et rouge. Un lion, représenté dans une attitude d'autorité tranquille, confirmait le courage, l'ardeur et la sérénité de la famille Allard.

- Prends-ceci, mon fils, et sois fier de ton nom. Il nous a été légué, il y a quatre cents ans par notre ancêtre, le chevalier Johannes Allard, vassal du Baron d'Auffray, descendant du bon roy Guillaume. Notre ancêtre fut un valeureux commandant de cavalerie qui pourfendait l'Anglais comme un lion. Prends exemple sur lui, laisse-toi guider par ta conscience et répands la fierté de notre race dans le Nouveau Monde. Je suis fier de toi, mon garçon.

Jacques Allard avait alors sorti deux ciseaux de sculpteur, l'un pour le bois et l'autre biseauté, pour travailler le fer, la pierre et le marbre.

- Tiens, prends-les, je te les donne. Ils ne me serviront plus dorénavant. Ce sont les instruments de la beauté, François ! Tu as un don : fais-le valoir en Nouvelle-France.

Deux larmes avaient coulé des yeux gonflés du père et s'étaient frayé un chemin sur ses joues rosâtres et parcheminées, creusées par l'immense chagrin que lui avaient causé la mort des siens et le départ planifié de François. Ses joues étaient à l'image de sa souffrance intérieure, lui qui résistait pourtant au chagrin avec la force et la noblesse de son sang.

François n'avait jamais vu pleurer son père. En Normandie, les hommes avaient l'habitude de camoufler leur peine. Le climat humide des côtes normandes et la consommation de cidre et d'alcool de pomme donnaient à l'épiderme une couleur rosée qui semblait être un signe de bonne humeur. De fait, les Normands étaient de bons vivants, qui aimaient s'adonner aux plaisirs de la table. Ils respiraient la santé et leurs femmes avaient des formes généreuses, rappelant aux

étrangers l'abondance du pays.

En 1666, en Normandie, les familles ne quittaient guère la région où elles avaient leurs racines. Les enfants naissaient et se mariaient dans le pays même ou dans les provinces toutes proches. Le mauvais état des chemins rendait le transport difficile et favorisait l'enracinement. Le caractère normand mêlait l'esprit aventureux hérité des conquérants et la dévotion du paysan à sa terre, son aptitude à l'entraide lorsque de grands fléaux, comme la guerre et la famine, frappaient.

François avait senti l'angoisse lui nouer la gorge. Il avait voulu dire quelques mots à son père, le remercier, mais il ne s'en était pas senti pas capable. Il avait trop l'habitude de dissimuler ses émotions en adoptant une attitude indifférente ou en sombrant dans le mutisme.

Un « merci, père » avait été le seul mot étranglé qu'il était parvenu à prononcer. François avait tenté de réprimer son trop-plein d'émotions, mais Jean Duquesne lui avait remis un médaillon contenant une mèche des cheveux dorés de Catherine sa petite sœur.

Cette relique de l'ange qu'il avait passionnément aimé avait fait déborder la peine qu'il refoulait depuis une année. Il s'était mis à pleurer dans les bras de Marie. Il avait mis le médaillon près de son cœur dans le scapulaire de saint François que lui avait donné le père Anselme, chapelain de l'église Notre-Dame, puis s'était ressaisi et avait demandé à être béni.

Il s'agenouilla devant son père qui lui mit la main sur la tête et dit :

- Mon cher fils, la Vierge et son enfant Jésus, ainsi que ta mère, ta Catherine et tes deux sœurs veilleront sur toi. Garde-les toujours dans ton cœur. Ils te guideront à travers les embûches, ils te permettront de trouver le chemin du service de Dieu et de ta patrie. Plaise à Dieu que tu puisses nous revenir en santé avant que je ne meure ! Toi parti, ayant perdu ta mère et tes sœurs, je confierai Guillaume à ta sœur aînée, Marie.

François embrassa les siens et se dirigea vers les quais pour faire enregistrer son départ et pour signer son entente contractuelle avec la Compagnie des Indes occidentales qui prenait en charge les coûts inhérents à sa traversée sur le *Sainte-Foy*. L'agent de la société commerciale lui remit une avance de salaire, tel que le stipulait le

contrat provisoire, afin que François s'achète des vêtements. Son véritable contrat d'engagement serait signé à Québec, à sa descente du bateau, avec son nouvel employeur, un colon, et devant un représentant de la loi.

Perdu dans de sombres pensées, il reconnut soudain un autre garçon de son village, Thierry Labarre, qui avait assisté avec lui aux séances d'information de Pierre Boucher le « Canayen ».

François et Thierry Labarre montèrent à bord du bateau qui devait les emmener à Honfleur, au milieu de militaires en partance pour le Canada. Sur le pont du chaland, à la belle étoile, cette première nuit, ils se réconfortèrent mutuellement et dévorèrent les pommes et le pain blanc de Thierry, se promettant de conserver les provisions de François pour la grande traversée.

Sous leurs yeux, un jeune géant soulevait des tonneaux et des barils d'une seule main. On lui avait confié la garde des moutons et des chèvres, qu'il avait refoulés dans un coin du bateau. Le guindeau qui devait lever l'ancre s'étant coincé, le gaillard s'attela à la tâche avec plaisir, si efficace que l'ancre heurta la coque et faillit la fendre.

Thierry, impressionné, dit à François :

- Il devrait nous accompagner au Canada. Pas un Iroquois ne pourrait l'attaquer !

Une fois rendus à Honfleur, ils poussèrent un grand cri en découvrant les navires qui mouillaient dans le port.

Honfleur apparaissait comme une échancrure enfouie dans le littoral. Le soleil blanc cherchait à transpercer l'opacité de l'eau sur laquelle se reflétaient les coques des différents vaisseaux ancrés dans la baie. Galiotes, caravelles et galions, tous ces navires de commerce ou de guerre étaient faits pour l'océan avec leurs cordages, leurs mâts spectaculaires ainsi que leurs échafaudages de ponts et d'entreponts, desquels pointaient de rutilants canons de bronze. Stupéfaits, François et Thierry se turent pour mieux entendre le bruit des amarres qui grinçaient et se tendaient au gré du balancement causé par la vague. François et Thierry étaient impatients de contempler le *Sainte-Foy*. Ils délaissèrent momentanément leur contemplation du port et interrogèrent quelques marins quant au moment du départ :

- Le *Sainte-Foy*? Coincé au port pour environ dix jours.

- Dix jours ! Vous n'y pensez pas, s'écria Thierry avec stupeur. À quoi est dû ce retard ?

- Demandez-le au capitaine, le géant barbu qui discute là-bas avec ses marins. Y paraît que le vent n'est pas encore assez bon. C'est un vieux loup de mer, il s'y connaît.

Inquiets, François et Thierry se dirigèrent vers le gigantesque marin vêtu d'une veste en laine du pays, le visage couvert d'une barbe rousse et hirsute, avec une pipe d'écume de mer pendant de ses lèvres épaisses.

Marin de métier, cosmographe par plaisir, Étienne-Marie Magloire, faisait figure d'explorateur. Malouin de naissance, issu d'une lignée de navigateurs, il aimait le tangage d'un bateau et la solitude de la mer. Il flairait le bon vent comme le gourmet flaire la bonne chère. Il ne doutait jamais de son jugement de marin. Et gare à celui qui contestait son autorité. Géant tranquille, il était capable de porter trois marins ivres morts, un sous chaque aisselle et l'autre sur le dos.

- Tiens, tiens... Je pense qu'on va avoir de l'aide.

- Vous êtes le capitaine du *Sainte-Foy*'? Nous voudrions savoir dans combien de temps nous partirons pour la Nouvelle-France.

- Regardez-moi ces moussaillons qui sont pressés de partir ! D'abord, les vents sont à plat. Ensuite, nous devons obtenir le congé de l'amirauté d'Honfleur, c'est-à-dire la permission de partir. Ce congé, nous l'aurons quand les officiers auront visité le navire et se seront déclarés satisfaits. Il faut également que l'amirauté s'assure que les membres de l'équipage et les passagers sont bien inscrits sur les listes de départ, pour éviter les fraudes. Toute cette paperasserie est indispensable, moussaillons ! En attendant, je vais vous demander de rejoindre mon second, Menaud, qui va vous occuper.

Les engagés attendirent donc les vents favorables et l'assentiment des autorités pour partir. La traversée, pouvant durer plus de trois mois, nécessitait des précautions et des préparatifs. Marchands, passagers, membres de l'équipage, tous s'affairaient pour charger à bord du navire non seulement les vivres, les munitions et les marchandises, mais aussi les effets des passagers.

François et son ami Thierry Labarre n'eurent pas le temps de flâner sur les quais. Ils furent mis à contribution par le second du navire, qui dirigeait les opérations de chargement des bagages, des cages d'animaux et des tonneaux de prunes, de pommes, de citrons, de lard et d'autres victuailles. Ils aidèrent les matelots à lester les caisses et

les coffres et à les arrimer le long des parois de la cale pour éviter le roulis.

Quelques marins, des Bretons, avaient déjà dans l'idée de négocier certaines denrées pendant la traversée, comme le fromage et l'eau-de-vie, et les marquèrent pour mieux les repérer.

- Allez, dégage, moussaillon ! avait-on lancé à Thierry qui désirait en savoir plus.

François et Thierry transportèrent également des barriques de rhum, de cidre et de vin, des barils d'huile d'olive, de sel et de condiments, comme du vinaigre, sans oublier d'eau douce indispensable à la survie des passagers. Quand les soutes du navire furent pleines, François offrit de transporter les animaux. Ce fut de cette façon qu'il fit la connaissance de Germain Langlois, un garçon de ferme normand qui voulait vivre l'aventure au Canada.

Germain avait l'habitude des travaux de ferme exigeants. En un tournemain, il guida un taureau revêché vers les amarres de la gabarre et le tint solidement pendant le court transport jusqu'au *Sainte-Foy*. La poigne du jeune homme était si énergique que le bovin n'émit aucun gémissement.

- Tu semblés t'y connaître en bestiaux, mon gars, lui lança plein d'admiration le contremaître supervisant les opérations de transbordement.

- Un p'tit brin, m'sieur, lui répondit Germain, regardant François du coin de l'œil, avec un sourire moqueur.

Instantanément, une complicité s'établit entre les deux jeunes gens. François Allard lui rendit son sourire.

- Je me nomme Germain Langlois. Mes amis m'appellent le «P'tit Beau».

Germain tendit la main à François.

- François Allard, tout court. C'est bien toi qui étais débardeur sur le chaland, à Rouen ?

- En effet. Mais mon vrai métier, c'est d'être garçon de ferme, à Yvelot, pas loin d'ici.

- Garçon de ferme à Yvelot ? Chez qui ? questionna François.
- Chez le châtelain. Je m'occupais de la traite des vaches.
- Hé ! J'ai réalisé une crèche de Noël pour la châtelaine !

- J'ai perdu ma famille et mon travail à la suite du massacre des habitants par les soldats et de l'incendie du château. J'ai donc décidé de partir pour le Canada et j'ai trouvé un travail de débardeur à Rouen. Et toi, François, que fais-tu sur le quai d'Honfleur?

- Je voyage avec un ami, Thierry Labarre, un gars qui vient du même village que moi, Blacqueville. Il traîne sur les quais pour reluquer les filles, répondit François, le sourire au coin des lèvres.

- Et toi et ton copain, qu'est-ce qui vous a poussés à partir ?

- Ça ressemble à ton histoire, Germain. Je te raconterai cela une autre fois. C'est assez long.

- Tu as sans doute raison. Et je pense que ton ami vient d'arriver, lança Germain.

Thierry arriva en effet, essoufflé. Entre deux respirations, il dit à François :

- As-tu vu les filles sur la digue en train de respirer l'air du large, François? De vraies demoiselles. Les débardeurs seront dérangés dans leur travail par leur beauté. J'espère qu'elles seront du voyage !

En apercevant Germain, Thierry s'exclama :

- Ma parole, François, tu n'as pas mis beaucoup de temps à te faire de nouveaux amis !

- Thierry, je te présente Germain Langlois, un gars d'Yvelot.

- D'Yvelot? Est-ce toi qui étais sur le chaland? demanda Thierry.

- Oui. Appelle-moi « P'tit Beu » si tu préfères, Thierry, lui répondit Germain.

- Non, je préfère Germain. J'ai vu trop de bœufs tués par mon père, qui est boucher, répliqua sèchement Thierry, avec de la rancœur dans la voix.

François et Thierry, dont les ressources financières étaient limitées aux quelques sols qu'ils avaient reçus de leurs parents et de leur avance de salaire, vécurent sur les quais dans l'attente du grand départ. Germain, leur nouveau compagnon, se joignit volontiers à eux. Thierry avait pour tout habit la chemise de son père ainsi que des sabots et des bas usés, et pour tout bagage un baluchon. Il venait d'une famille bien plus indigente que celle de François, qui portait un costume de velours, un pourpoint ainsi que des hauts-de-chausses et des sabots tout neufs, fabriqués adroitement par Jacques Allard. Germain, quant à lui, portait la tenue d'un garçon de ferme, composée d'une chemise de toile, d'un pantalon rugueux en laine brossée, de

hauts-de-chausses et de vieux sabots.

Thierry voulut s'acheter de nouveaux vêtements avec son avance de salaire, mais François lui recommanda d'attendre en Nouvelle-France, afin de faire un choix qui conviendrait davantage au climat.

Durant la journée, le trio aidait les matelots, moyennant pitance, et avalait chaque jour la même ration que les marins, composée de poissons séchés et de fruits secs. La nuit, les jeunes gens s'enroulaient dans leur couverture de laine de mouton des prés salés normands, qui les protégeaient efficacement de l'humidité. Excités par l'imminence du départ, ils ne craignaient ni la fatigue ni les inconvénients des nuits à la belle étoile et s'étaient refusés à louer une chambre dans une auberge en face du port, comme l'avaient fait d'autres passagers.

Ils profitaient de leur temps libre pour flâner dans les rues d'Honfleur, si différentes de celles de leurs villages, avec leurs boutiques, leurs estaminets et leurs commerces. La petite ville portuaire grouillait de marins et de passagers attendant le départ. Une activité commerciale significative s'était créée au port qui permettait aux futurs passagers de se procurer de quoi subsister pendant la traversée et aux commerçants d'arrondir leurs recettes habituelles. La populace s'agglutinait autour des commerces offrant des marchandises exotiques et variées. Les trois jeunes gens résistèrent à la tentation de dépenser leurs épargnes. Ils furent surpris par la diversité des dialectes audibles et par l'accoutrement des nombreux étrangers. Blacqueville et Yvelot étaient déjà bien loin.

Après près de dix jours d'attente, le bruit courut chez les marins que l'embarquement était prévu pour le lendemain, la brise semblant favorable. Le capitaine Magloire fit fumer sa pipe d'écume de mer comme une cheminée.

- C'est pour jaugeur l'intensité du vent, dit-il avec un sourire.

Le capitaine fit accélérer le chargement de la cargaison pour se préparer à lever l'ancre. Germain, Thierry et François continuaient d'effectuer les travaux de transbordement, transportant malles, coffres et autres meubles. Germain affectionnait particulièrement la conduite des animaux de ferme. Un jour, alors qu'un cheval refusait de se faire ligoter pour être monté à bord au moyen d'un treuil, il empêcha la pauvre bête de se jeter à l'eau. Une fois toutes les marchandises hissées dans le navire, Thierry dit à ses amis :

- Mission accomplie, les amis. Maintenant, dépêchons-nous de nous enregistrer pour être les premiers passagers à bord.
- Excellente idée, Thierry. Comme ça, tu pourras reluquer les filles et choisir celle qui fait ton affaire. Mais attention : le mariage pourrait venir plus vite que tu ne le penses ! répliqua Germain.
- Et pourquoi pas, Germain ? Je suis célibataire, non ?
- De toute façon, les gars, nous ne pourrions pas nous marier avant trois années. Pas avant la fin de notre contrat d'engagement. C'est la loi, avança François.
- À moins de marier une Sauvagesse ! Moi, je ne suis pas contre, rétorqua Thierry.
- Alors, tu iras au cachot. C'est le recruteur Boucher qui l'a dit, répondit Germain.
- Radisson, le coureur des bois, l'a bien fait et il n'a pas été aux galères, lui !
- Oui, mais... balbutia Germain, étonné par la répartie de Thierry.
- Te faut-il un autre exemple ? Il paraît que la première femme de Pierre Boucher était une Sauvagesse. Alors...

François et Germain étaient pantois. Thierry continua :

- En tout cas, moi, je veux vivre cette aventure avec passion, pas en cultivant la terre.
- Et la promesse que tu as faite au roy, Thierry ? demanda François, songeur.

Thierry ne répondit pas. Il se dirigeait déjà vers le comptoir d'enregistrement. Stupéfaits par la crânerie de leur compagnon, François et Germain se dépêchèrent de le rejoindre.

Chapitre IX

Des retrouvailles à Honfleur

À la fin du concert de clavecin de mademoiselle Eugénie Languille, réalisé au profit des œuvres des ursulines du Canada, la duchesse d'Aiguillon invita les orphelines de la Pitié-Salpêtrière à s'inscrire pour leur départ en Nouvelle-France. Violette, Isabelle et Mathilde se regardèrent et s'encouragèrent mutuellement. C'était l'occasion ou jamais de quitter l'orphelinat en toute légalité.

Isabelle Hubert, certaine d'être reconnue et bien accueillie par la duchesse, s'introduisit de cette manière :

- J'ai tellement hâte d'aller servir le roy en Nouvelle-France, Madame, que je vous demande la permission de m'inscrire sur la liste qui m'ouvrira les portes du Canada.

Isabelle avait négligé de faire la révérence à la duchesse, ainsi qu'une jeune fille de la haute bourgeoisie se doit de le faire. Cette impolitesse irrita la duchesse au point qu'elle répondit, s'assurant que la mère supérieure l'entendait :

- Les filles du roy doivent être capables d'endiguer les débordements des colons de la Nouvelle-France. Je vois, Mademoiselle que vous n'avez point encore complété votre éducation. Je dois donc vous refuser mon autorisation.

- Mais Madame... Je.

- Cela suffit, mademoiselle Hubert. Il vous faut encore du temps pour vous assagir. Après tout, vous n'avez que seize ans. Prendre un peu de maturité ne pourra que vous être bénéfique.

La duchesse fit un signe de la main signifiant à Isabelle de se retirer. Aussitôt, la jeune fille se mit à sangloter. Eugénie s'approcha d'elle pour la consoler. Elle se disait que ses chances à elle étaient également compromises, puisqu'elle avait le même âge que son amie.

La duchesse avait tenu à inscrire elle-même sur le registre les «demoiselles d'avenir», comme elle les avait appelées lors de son allocution. Lorsque Mathilde se présenta, elle la regarda et lui dit :

- Mais je vous reconnais, ma chère enfant ! N'êtes-vous pas la fille du chevalier de Fontenay-Envoivre, écuyer et seigneur de Saint-Sépulcre et d'Hiaz ?

- Oui, Madame. C'est bien moi, répondit Mathilde, en faisant la révérence.

- Mon Dieu ! Comme vous ressemblez à votre mère ! C'était une si belle femme...

- Je ne l'ai point connue, Madame. Il paraît que j'ai son sourire et ses yeux.

- Et sa grâce, mon enfant, en plus de sa beauté. Il est bien dommage que vous vous trouviez dans cet hôpital alors que vous devriez rayonner à la cour. Mais les plus pauvres sont les plus aimés du Seigneur, nous dit monsieur de Paul, parce qu'ils sont les plus reconnaissants. Ainsi, vous désirez rejoindre mère Marie de l'Incarnation...

- Oui, madame, avec mon amie Violette, ici présente, répondit Mathilde.

Sur ces mots, Mathilde fit signe à Violette de faire la révérence. Violette s'exécuta si maladroitement que la duchesse d'Aiguillon préféra détourner la tête.

- Je vois, une orpheline des faubourgs.

Elle ajouta, à l'intention de Mathilde :

- Habituellement, le roy pourvoit au voyage et à l'installation des orphelines en Nouvelle-France. Cependant, cet argent ne vous sera remis qu'à l'arrivée. Avez-vous hérité de quelque argent de votre famille ?

- Non, madame, mon père est mort ruiné, m'a-t-on dit.

- Oui, je sais. C'est bien triste. Pas d'oncle ou de tante de la province de Champagne d'où était originaire votre mère ?

- Non, madame. Je suis orpheline. Mais la reine-mère m'a dotée d'une petite rente sur sa cassette personnelle, qui sert à payer mon hébergement à l'hôpital.

- Nous y voilà ! Alors, vous êtes rentière et protégée par notre reine Anne d'Autriche, la mère de notre nouveau souverain.

- Je crois, madame. C'est ce que mère Marie de la Nativité m'a dit à mon arrivée ici, il y a plus de deux ans, madame.

- Alors, nous allons récupérer cette dot, avec la permission de Sa Majesté la reine, votre bienfaitrice, qui sera sans doute heureuse de voir la bien jolie demoiselle que vous êtes devenue.

La nièce du cardinal de Richelieu ajouta :

- À propos, mademoiselle de Fontenay-Envoivre, quelles sont les raisons qui vous incitent à partir pour le Canada ?

- Je veux enseigner aux petites Sauvagesses et faire des travaux de broderie comme mère Marie de l'Incarnation, madame.

- Bien, c'est très bien. Voilà de bonnes dispositions. Mère Marie de la Nativité vous a donné de bonnes valeurs chrétiennes, qui aideront nos missions au Canada ! Je la dédommagerai de votre dot sur ma cassette personnelle. Est-ce que vous vous destinez au mariage, mademoiselle ?

Au mot « mariage », Mathilde rougit. La duchesse ajouta :

- Je vois. Vous avez encore du temps. À seize ans ! Cependant, vous ne manquerez pas, par votre qualité et votre naissance, d'intéresser quelques beaux partis ! Il y en a, même dans ces contrées lointaines. Nous ferons en sorte que mère de l'Incarnation vous prenne sous son aile.

La duchesse lorgna vers Violette et lui demanda :

- Et vous, ma brave fille, qui paiera votre voyage et votre trousseau ?

- J'ai l'argent de la cassette de pépé Lonlon Legris, m'dame, répondit nerveusement Violette en regardant le bout de ses souliers de bœuf.

- Je vois. Et pour quelles raisons iriez-vous au Canada ?

- Pour travailler la broderie avec mère de l'Incarnation, m'dame, répondit Violette, de plus en plus intimidée.

- Bien. Et de quelle province venez-vous ?

- De Saint-Thomas-de-Touques en Normandie, m'dame, dit Violette plus confiante.

Après quelques secondes de réflexion, la duchesse ajouta :

- Bien, mademoiselle... Painchaud.

- Painchaud, comme le bon pain chaud du matin, m'dame.

- Alors, mademoiselle Painchaud... comme vous dites, vous épouserez un honnête colon avec une terre et une maison, et vous fonderez une famille nombreuse et chrétienne !

En rendant sa décision, la duchesse détailla le physique de Violette et conclut :

- Vous défricherez le terre canadienne et vous serez un jour

prochain riche d'amour et d'affection, ce qui n'a pas été le cas jusqu'à ce jour, sans doute. En attendant, nous essaierons de vous obtenir au moins cinquante livres de la cassette du roy, en autant que vous vous mariiez rapidement. Vous nous le promettez n'est-ce pas ?

Violette n'en attendait pas tant. Quitter l'orphelinat avec Mathilde et se marier rapidement avec un colon ! Enfin son avenir s'éclairait.

Un soir de mars, au cours du repas frugal composé d'une soupe claire où flottaient quelques morceaux de viande de cheval, repas ordinaire de l'hospice, mère Marie de la Nativité leur annonça la venue prochaine d'une accompagnatrice, chargée de les emmener au Canada. Avant leur départ définitif du quai d'Honfleur, le roy Louis XIV et la reine Marie-Thérèse d'Autriche tenaient à leur souhaiter personnellement une bonne traversée et à leur remettre leur trousseau.

Madame Anne Gasnier-Bourdon, l'accompagnatrice, arriva dans le courant de la première semaine de mai 1666, et annonça aux orphelines que le départ était imminent. Sa Majesté offrirait très bientôt un déjeuner de départ à ses filles de la Nouvelle-France, au palais du Louvre. Une semaine plus tard, les jeunes filles furent présentées au roy. Madame Bourdon, dont le mari était originaire de Rouen, en profita pour rendre visite à sa belle-famille et organiser la halte qu'elle ferait, avec ses ouailles, dans la capitale normande.

Les orphelines de la Pitié-Salpêtrière se lancèrent avec frénésie dans les travaux de couture. Les religieuses offrirent tout ce qu'elles possédaient de tissus, rubans et dentelles pour confectionner les robes des émigrantes. Il fallait que ces demoiselles fussent jolies pour impressionner les messieurs qui les attendaient. Mais, avant tout, il fallait que ces jeunes filles, agréées par la duchesse d'Aiguillon, fissent une bonne impression sur le roy afin que celui-ci acceptât de les doter sur sa cassette personnelle.

Lorsqu'elle eut séché ses pleurs et accepté la décision de la duchesse d'Aiguillon, Isabelle Hubert mit toute son ardeur et tout son talent au service de ses amies. Mathilde se sentait heureuse de pouvoir remercier sa bienfaitrice, la reine-mère, et Violette était plutôt nerveuse à l'idée d'être présentée à Leurs Majestés.

Quand les carrosses, portant une fleur de lys en emblème, vinrent chercher les orphelines pour les conduire au Louvre, Mathilde de

Fontenay-Envoivre portait une jolie robe bleue à rubans blancs, avec un col et des manches en dentelle. Le bas de sa robe était orné d'un galon de velours bleu et dévoilait des escarpins bleus à talons hauts. Ses cheveux, couleur de châtaigne, étaient relevés en chignon, ce qui permettait d'admirer l'ivoire de sa nuque.

Pour sa part, Violette arborait une robe chamarrée à pompons, au corsage baleiné dont la taille en pointe affinait ses formes imposantes. Elle était chaussée de souliers à talons hauts rouges, et le blanc de son corsage lui donnait la grâce d'une jouvencelle. Sur le côté de sa tête, un peigne en ivoire retenait ses cheveux foncés, entrelacés de violettes et de brins de muguet. Violette était très fière de son allure. Elle confia à Isabelle:

- C'est pépé Lonlon et mémé Mimi qui seraient fiers de moi !

Le jour tant attendu arriva enfin et les vingt orphelines, maintenant filles du roy, furent introduites auprès des altesses royales. Louis XIV les accueillit dans la salle de bal, accompagné de la jeune reine Marie-Thérèse d'Autriche, fille du roy Philippe IV d'Espagne, et de Colbert, ministre de la Marine et des Colonies. Anne d'Autriche, mère du souverain, était décédée au mois de janvier précédent

L'accueil fut cérémonieux et protocolaire. Lorsque la duchesse d'Aiguillon, accompagnée pour la circonstance de la comtesse de Brienne et de madame Anne Gasnier-Bourdon du Canada, prononçait leur nom, les filles du roy s'inclinaient devant la reine de France et le souverain, qui les incitait à se relever en leur disant :

- Chère fille, soyez la fierté et la prospérité de la France en mon royaume du Canada.

Le ministre Colbert distribua aux jeunes filles leur trousseau ainsi qu'une somme d'argent. De quoi intéresser les meilleurs colons !

Le buffet offert par le souverain était composé de viandes de toutes sortes - gibiers, faisans et autres volailles, pâtés et foies gras, charcuterie, de poissons fumés et en sauce, de fruits exotiques dans leur sirop, de dragées, de gâteaux et de douceurs caramélisées.

Le Roy avait tenu à servir un extrait condensé de cette sève sucrée qui faisait les délices de la table des colons canadiens. Le sirop d'érable nappait de ses éclats ambrés la texture spongieuse d'un gâteau. Une surprise attendait le contingent des filles du roy: un

Amérindien portant des vêtements d'apparat mortagnais en loup-marin avec un couvre-chef en plumes d'oiseaux migrateurs indiquant qu'il était fils de sachem⁶ à Tadoussac, au Canada, vint apporter le dessert, ce qui impressionna beaucoup ces demoiselles, à la grande joie du souverain.

6. Membre du conseil de la nation chez certaines tribus indiennes de l'Amérique du Nord.

- Tiens, Violette, goûte à cela. C'est délicieux et si différent...
- J'ai tellement hâte d'arriver au Canada, Mathilde, répondit Violette, toujours intimidée.
- Moi aussi, Violette. Mais je me demande si je vais continuer à recevoir la rente de la reine.

Pendant la réception, le roy Louis XIV indiqua qu'il souhaitait accorder une audience aux orphelines de sang noble dans la salle du trône. Les quatre demoiselles concernées, dont faisait partie Mathilde de Fontenay-Envoivre, écoutèrent avec vénération leur souverain :

- Bien chères filles, bien qu'orphelines, du sang de noblesse coule dans vos veines. Si la fortune vous a échappé jusqu'à maintenant, vous avez la chance unique de la retrouver en mariant un des jeunes nobles qui attendent votre venue. Je vous dote de cent livres pour vous donner le temps et la possibilité de bien choisir votre époux. Mais ne tardez pas trop ! Si vous préférez un militaire, sachez que, sitôt démobilisé, il recevra une seigneurie sur les berges du fleuve Saint-Laurent.

« Nous avons besoin de relève pour l'administration supérieure de cette colonie. Grâce à vous, la noblesse prendra souche dans ce pays au brillant avenir. Si, pour quelque raison que ce soit, vous décidez de ne pas vous marier ou d'épouser un colon, un artisan ou, pire, un coureur des bois, je reprendrai votre dot. Si jamais vous reveniez en France, à moins que cela fût pour cause de maladie, vous devrez restituer intégralement ce qui vous a été donné, sous peine de poursuites. Que Dieu vous vienne en aide, mes filles ! »

Quand Mathilde raconta le déroulement de l'audience à ses amies, curieuses de l'entendre, Violette lui dit :

- Ta dot est en argent, Mathilde, mais ton cœur vaut de l'or ! C'est l'amour qui fera ton bonheur.
- Ou ton malheur, Mathilde. Ne l'oublie pas, car c'est possible. Je ne dis pas «probable», mais possible, ajouta Isabelle, jalouse du sort de son amie.

Mathilde resta silencieuse, perplexe. Elle eut l'impression que son destin l'entraînait déjà vers des eaux troubles, inconnues, et que son cœur serait ballotté sur un océan d'émotions. Elle essuya les larmes qui perlaient au coin de ses yeux avec son petit mouchoir de dentelle.

Le 15 mai 1666, les orphelines de la Pitié-Salpêtrière de l'Hôpital général de Paris s'entassèrent dans des diligences, en route pour la Normandie. Elles devaient rejoindre leurs compagnes de traversée à Rouen. De là, toutes se rendraient, par chaland habitable, jusqu'au prieuré des Récollettes, à Honfleur.

Madame Bourdon, qui les accompagnait, leur avait mentionné que le départ se faisait habituellement de Dieppe. Cette fois-ci, la Compagnie des Indes occidentales avait souhaité mettre sous bonne garde le convoi d'armes nécessaires à la guerre contre les Iroquois. Or, la meilleure protection contre les brigands consistait à naviguer sur la Seine, de Paris jusqu'à Honfleur.

Violette, qui n'était jamais sortie de Paris, ne connaissait pas le transport par diligence. Elle n'avait jamais navigué et n'avait jamais dormi hors de l'orphelinat. Tout l'émerveillait. Un monde nouveau s'ouvrait à elle. Son seul regret était de passer si près de Saint-Thomas-de-Touques et de ne pouvoir visiter le patelin de pépé Lonlon.

- J'aimerais tant visiter ma famille à Saint-Thomas-de-Touques et leur parler de pépé Lonlon, dit-elle Mathilde.

- Tu sais, Violette, tu auras une famille au Canada. La tienne. Tu reviendras peut-être un jour leur faire visiter le pays de ton pépé.

- Je souhaite que tu dises vrai, Mathilde. J'aimerais tant que mes enfants ne soient pas orphelins.

À Rouen, le groupe de madame Bourdon s'arrêta à l'Auberge du bon roi Henri, près du palais de justice et de la cathédrale. Considérant la beauté de l'édifice et entendant le carillon résonner, Violette se demanda pourquoi pépé Lonlon Legris n'avait pas jugé bon de travailler à Rouen plutôt qu'à Paris. Après tout, il était de Normandie ! Mathilde lui lança :

- Mais alors il n'aurait jamais été ton pépé, Violette ! Cette

remarque parut satisfaire la jeune femme.

Les émigrantes s'entassèrent sur le plus grand des chalands. Comme le trajet ne nécessitait que deux jours de navigation, elles eurent la désagréable surprise de dormir sur les bancs, le long des

rampes, emmitouflées dans les couvertures de laine de mouton que le chalutier avait mises à leur disposition. Madame Bourdon se dit que ses filles dormiraient mieux à leur arrivée au monastère des Récollettes.

La nuit, quoique fraîche, était tout étoilée. Violette et Mathilde continuèrent d'élaborer les scénarios les plus fantaisistes concernant leur avenir. Elles bavardèrent tant et si bien qu'elles ne se rendirent pas compte que la nuit s'écoulait. Au petit matin, les yeux ensommeillés, elles participèrent à la distribution du café chaud et du pain sec, faisant office de petit-déjeuner.

Le convoi arriva à Honfleur en fin d'après-midi. Les jeunes filles purent admirer la rade avec sa symphonie de voiles pointées vers le ciel. Elles eurent le cœur serré tant leur destinée semblait se dessiner dans ce ciel, légèrement assombri par les nuages poussés par le vent du nord. Eugénie prit la main de Violette et la serra très fort.

Violette se sentit soudain responsable de cette jeune fille à qui elle avait enseigné tout ce qu'elle savait.

Des fiacres attendaient les protégées de madame Bourdon pour les conduire chez les Récollettes. À leur demande, l'accompagnatrice accepta de les laisser flâner un peu sur les quais pour se dégourdir les jambes. Certaines jeunes filles avaient déjà repéré la barque des garçons de Blacqueville et admiraient les efforts de Germain, dirigeant le transbordement des bêtes vers le bateau.

Le bruit courut que le *Sainte-Foy* partirait pour le Canada sous peu et que, selon toute probabilité, il les transporterait jusqu'à Québec.

Violette fut interpellée par une jeune fille du convoi, venant d'un autre orphelinat :

- Eh, la grande de la Pitié-Salpêtrière ! As-tu vu le grand costaud ? Tu n'as pas besoin d'aller chez les Sauvages pour connaître le grand coup de cœur.

Une autre ajouta :

- Tu en as de la chance. Il sera du voyage. Tu trouveras un grand gaillard pour te monter, ma belle !

Tout le monde s'esclaffa, à l'exception de Mathilde. Elle prit

conscience que les autres jeunes filles pouvaient être d'une condition sociale différente de la sienne. Violette ne comprit pas l'allusion, mais elle remarqua le géant et dit à Mathilde :

- Tu as vu la façon dont il retourne un bœuf... Comme les palefreniers du marché aux chevaux ! Quel beau garçon ! Comme il est fort !

- Et son compagnon n'est pas trop mal, non plus. Tu le vois, celui qui porte une flûte accrochée à son ceinturon. Un grand mince. Plus mince que grand, en fait, répondit Eugénie qui observait les mouvements de Thierry Labarre.

Elle ajouta :

- Tiens, un troisième, pas mal non plus. Dommage qu'Isabelle ne soit pas là !

- Je suis convaincue qu'elle viendra nous rejoindre tôt ou tard. Surtout avec la dot que reçoivent les filles de la noblesse.

Devant la mine assombrie de Mathilde, Violette se reprit :

- Excuse-moi, Mathilde. Ce n'était pas vraiment ce que je voulais dire. Je comprends que le roy achète votre liberté de choix en vous dotant, pour vous obliger à épouser un noble ou un militaire gradé. Tu devras laisser les sans-le-sou à d'autres, fussent-ils beaux comme des dieux...

- Tu sais bien, Violette, que l'or de mon cœur vaut plus que l'argent de ma dot !

Les deux filles du roy, l'une riche et l'autre pauvre, avaient les mêmes valeurs sentimentales. Elles pouffèrent de rire.

Les militaires qui contrôlaient le convoi d'armement étaient déjà descendus et s'affairaient à transborder leur précieux chargement dans les bateaux affrétés par le ministère de la Marine royale.

Deux soldats dans le début de la vingtaine attirèrent particulièrement l'attention des jeunes filles durant l'opération de débardage. Charmée par leur aspect, une fille clama, cherchant à se faire remarquer :

- Dites donc, les filles, avez-vous remarqué son drôle d'accent à ce beau militaire? Il doit venir des Flandres ou de Wallonie, celui-là. Il

a un accent chuintant ou chantant, je ne sais pas !

- Mon accent est plutôt séduisant, comme mon nom, mademoiselle de mes rêves.

- Ah oui ? Et à quelle enseigne je m'adresse, petit caporal de mes nuits ?

- Premier tambour Saint-Amand, de la compagnie La Fouille du régiment de Carignan-Salières, ma belle. Che suis belge.

- Eh moi, che suis belle ! C'est bien ce qu'il me faut, un amant qui joue du tambour, répondit la fille dont le manque de pudeur exaspéra madame Bourdon.

- La récréation est finie, mesdemoiselles. Les Récollettes nous attendent au monastère. Un peu de recueillement avant le départ vous fera le plus grand bien.

Violette, Mathilde et leurs compagnes furent accueillies à l'heure des vêpres, le dimanche de la Pentecôte. L'office dura plus longtemps que de coutume puisqu'il fut décidé qu'une messe serait chantée pour les orphelines en partance pour le Canada.

Les filles du roy dormirent dans les cellules réservées aux pénitentes qui accomplissaient une retraite de prières et de méditation. Cette aile s'appelait «la voie sacrée du Seigneur». Une cellule pouvait accueillir jusqu'à trois résidentes. Violette et Mathilde se retrouvèrent en compagnie de mademoiselle Eugénie Languille de Tours, dont elles avaient pu apprécier le talent musical à l'église de la Salpêtrière.

Eugénie Languille habitait la cellule depuis son arrivée de Paris, suite à une tournée de concerts. Elle avait été recommandée aux Récollettes par les ursulines de Paris. Elle se destinait à l'enseignement auprès des petites Sauvagesses du Canada avec mère Marie de l'Incarnation. Les présentations se firent rapidement.

- Mathilde, c'est joli. Avez-vous un nom de famille ?

- De Fontenay-Envoivre. C'est une noble, répondit Violette, sans manières.

- Et vous, mademoiselle Painchaud, avez-vous un prénom ?

- Violette, pour vous servir, mademoiselle.

- Je suppose que vous n'êtes pas noble, n'est-ce pas ?

- Mon pépé Lonlon vient de Saint-Thomas-de-Touques. Et moi, de Paris.

- Alors, vous êtes orpheline ?

- Nous sommes toutes les deux orphelines, mademoiselle Languille.

- Alors, nous le sommes toutes les trois. Dorénavant, vous

m'appellerez par mon prénom, Eugénie ! Compris, Violette, Mathilde ?

- Compris, Eugénie, répondirent ensemble les jeunes femmes.

Elles se mirent à rire de bon cœur et eurent soudain la conviction qu'elles seraient les meilleures amies du monde.

Le lendemain, Mathilde demanda à Eugénie si elle se destinait à la vie religieuse. Eugénie lui répondit que les ursulines de Tours et de Paris l'y invitaient, mais qu'elle refusait de prendre une décision tant qu'elle n'aurait pas vécu dans les missions du Canada, au grand désarroi de son confesseur, dom Claude Martin, fils de Marie de l'Incarnation.

- Le fils de mère de l'Incarnation est ton confesseur, Eugénie ?

- Oui, Mathilde. Et je ne suis pas forcée de devenir religieuse. Mais j'y pense quand même un peu, répondit Eugénie.

- Alors, Eugénie, es-tu intéressée par les garçons ?

- Oui, Mathilde, j'y pense aussi un peu, répondit Eugénie avec un large sourire.

- Parce que nous avons vu trois beaux garçons sur un autre chaland et je crois qu'ils feront la traversée avec nous. La Nouvelle-France a aussi besoin de bons bras pour travailler la terre. Pas seulement pour bercer des nouveau-nés, s'esclaffa Mathilde.

- S'ils sont du voyage, je les verrai bientôt. D'ici là, préparons nos âmes à la traversée, qui pourrait être pénible.

À ces mots, Violette et Mathilde surent qu'Eugénie serait celle des trois qui incarnerait la discipline et la rigueur. C'est à elle que l'on demanderait un conseil ou une opinion. Agissant en mère de famille responsable, elle pourrait même exprimer son désaccord avec les agissements de ses compagnes. Son talent musical et sa beauté naturelle lui attireraient les commentaires les plus obligeants, certes. Mais Eugénie devrait être à la hauteur des espoirs placés en elle. Le doute et l'erreur lui seraient défendus.

La prière et le silence du cloître ne parvinrent pas à diminuer la hâte des jeunes filles, impatientes de partir à la rencontre de leur destin. Avec la permission de madame Bourdon, les filles du roy se promenèrent gaiement sur la place du marché entre les présentoirs de marchandises et de victuailles diverses.

Elles se firent une fête d'essayer le kimono japonais des geishas du pays du Soleil-Levant. Les orphelines découvraient un monde

nouveau et mystérieux tout en mordant dans des fruits plus succulents et étranges les uns que les autres. À un moment, Violette poussa du coude Mathilde et lui fit un clin d'œil complice. Elle dit à Eugénie :

- Regarde, Eugénie. C'est lui, le beau garçon dont nous te parlions. Tiens, là.

Surprise et mal à l'aise, Eugénie lui répondit :

- Il me semblait qu'ils étaient trois. Où sont les autres ?

C'est à ce moment qu'elles aperçurent le gaillard de Violette se mesurant avec succès à un ours apprivoisé. L'homme et la bête valsaient au rythme du piccolo du troisième larron. Mathilde soupira :

- Mon Dieu, qu'il est beau !

Eugénie Languille se rendit compte que ses compagnes étaient de sérieuses candidates au mariage.

Fin mai, un messenger vint annoncer à madame Bourdon que les vents semblaient favorables et que le capitaine du *Sainte-Foy* se préparait à lever l'ancre.

Chapitre X

Le départ de la flottille

Le 26 mai 1666, François, Thierry, Germain ainsi que tous les autres passagers du *Sainte-Foy* se présentèrent à l'enregistrement. Les trois jeunes gens se faufilèrent parmi le flot d'individus qui se marchaient sur les pieds. Au passage, ils remarquèrent un certain nombre de jeunes filles accompagnées par une dame à la noble et

respectable allure. Thierry s'exclama aussitôt :

- Ma parole, ce sont les filles que j'avais remarquées sur la digue. Hé les gars ! J'ai l'impression que la traversée sera intéressante. Vous voyez, là-bas, la plus grande ? Celle-là sera pour toi, Germain.

- Pourquoi pour moi et non pour toi ?
- Parce que tu es le plus grand de nous trois, Germain !

Les trois compères remarquèrent aussi bon nombre de soldats, la plupart de leur âge. Un dignitaire coiffé d'un chapeau de castor escortait quelques ecclésiastiques. François et Thierry n'eurent aucune peine à reconnaître le sieur Pierre Boucher du Canada.

Dès qu'ils furent enregistrés, François, Germain et Thierry montèrent dans une barque et se firent conduire par leurs amis marins jusqu'au bateau, navire amiral de l'escadre appareillant pour la Nouvelle-France. Au milieu de la rade, il dressait sa fière silhouette entourée de deux autres vaisseaux plus petits, *Y Aigle d'Or* et le *Saint-Sébastien*.

Aussitôt après avoir escaladé l'échelle de corde et s'être hissés sur le pont, François Allard, Thierry Labarre et Germain Langlois regardèrent longuement la Normandie, cette mère patrie qu'ils n'étaient pas certains de revoir un jour.

Bien qu'habituee au spectacle, la population d'Honfleur assistait toujours en grand nombre aux départs des navires pour le Nouveau Monde. Le quai était encombré de curieux. Il y en avait aux fenêtres, sur les galeries, sur les balcons et sur les toits, tous voulant être aux premières loges.

Tout à coup, la foule devint silencieuse et s'agenouilla. Cette vague lente humaine était aussi imposante que celle qui berçait les bateaux. Au loin, sur la place de la cathédrale dominant le quai et le port, on apercevait une estrade. Le cardinal d'Honfleur, dont on voyait briller les ornements sacerdotaux écarlates, célébrait la messe. Un clerc, portant l'habit noir et blanc des Feuillants, moines cisterciens, l'assistait dans la cérémonie eucharistique. Les voix d'une chorale d'enfants se mêlèrent au clapotis des flots.

François et Thierry eurent simultanément la même pensée. Les seules messes auxquelles ils eussent assisté avaient été célébrées

par l'abbé Prieur ou par le père Anselme, le plus souvent dans le silence monacal du chœur de l'abbaye de Blacqueville. Ce qu'ils voyaient les dépassait. La foi et l'espoir étaient visibles sur les figures de l'assemblée.

Certains hommes portaient au visage les cicatrices des combats qu'ils avaient livrés. D'autres, très jeunes, pleuraient, chagrinés de quitter les leurs et appréhendant leur vie nouvelle. La tristesse et l'espérance se lisaient dans les yeux de ces gens qui, à genoux, priaient comme ils avaient appris à le faire, dans la crainte de Dieu. Le spectacle était chargé d'émotions.

La messe dite, le prélat se retourna et bénit majestueusement l'assistance, et en particulier trois personnages aux fonctions stratégiques : le chirurgien, le cuisinier et le calfat. Ce dernier veillerait à l'étanchéité et à la voilure du bateau. D'un geste ample, il dessina un signe de croix en direction des navires, les confiant à la grâce "de Dieu.

Un homme, invité sur l'estrade, reçut avec recueillement la bénédiction du prélat et prit la parole. Les trois jeunes gens distinguèrent tant bien que mal la silhouette du capitaine du *Sainte-Foy*. Le capitaine Magloire, un colosse à la puissante voix de baryton, dit :

- C'est l'heure du départ, mes amis. La Nouvelle-France nous attend, pour la plus grande gloire de Dieu et de notre roy Louis.

Une ovation fit suite à ces paroles, brisant le silence empreint de recueillement. Le capitaine sauta en bas de l'estrade et se fraya un chemin dans la foule jusqu'au quai. Les passagers suivaient. Des barques les attendaient pour les mener jusqu'aux bateaux. Des débardeurs transportaient les derniers coffres et colis dans les chaloupes de transbordement.

Avec ses trois ponts, le *Sainte-Foy* avait fière allure et arborait un lettrage rouge et or sur sa poupe. Selon le capitaine Magloire, ses voiles, de modèle récent, pouvaient raccourcir la durée de la traversée, même si ses soutes étaient pleines de matériel militaire, de meubles et d'accessoires de toutes sortes.

Le ciel, où brillait le soleil de plomb de midi, s'était couvert d'une brume menaçante. Les passagers et leurs bagages achevèrent de monter à bord et le navire fut prêt à quitter la rade. La clepsydre du

capitaine, cette horloge hydraulique antique qu'il avait ramenée d'Egypte lorsqu'il était second de bord en mer Méditerranée et qui mesurait le temps grâce à l'écoulement régulier d'eau d'un vase dans un autre, indiquait que le départ approchait. Les marins, qui se préparaient à fermer les écouteilles, tiraient sur des treuils, grimpaient dans les haubans et s'apprêtaient à faire tourner le cabestan afin de lever l'ancre.

Du haut de la dunette, un marin à la figure ravagée par le soleil hurla ses directives, se servant de ses mains pour amplifier et diriger le son de sa voix. La petite vérole avait grêlé son visage et il tentait de camoufler ses cicatrices en portant une barbe noire et drue. Les passagers, alignés le long du bastingage face au quai, gesticulaient et criaient plus fort les uns que les autres pour se faire entendre du continent. Le capitaine Magloire les accueillit avec courtoisie, tout en calmant son équipage qui courait dans tous les sens.

Le capitaine portait, comme le prince de la mer qu'il était, un justaucorps de contre-amiral d'escadre, vestige de ses loyaux services dans la marine militaire sur une flûte, soit un navire de guerre de type hollandais servant au transport de matériel. On lui avait alors décerné la médaille du courage maritime. Son vêtement était miteux, élimé par le temps et l'humidité. Seuls sa médaille et ses galons avaient conservé leur couleur dorée et brillaient sur le bleu délavé de l'étoffe.

Le capitaine Magloire saluait cérémonieusement les passagers, de son original chapeau empanaché d'une aigrette multicolore. Il portait une perruque Louis XIII dont les boucles tombaient en cascade jusqu'à ses épaules. Le roux de sa barbe et les teintes criardes des plumes le faisaient ressembler à un cacatoès d'Australie. Sa belle voix de baryton atténuait cependant le burlesque de son accoutrement.

Le capitaine du vaisseau pouvait charmer les dames et ne s'en privait pas. Ayant bourlingué pendant des années, fréquenté les filles de port et trinqué à la moindre occasion, il était néanmoins d'une grande timidité vis-à-vis de l'aristocratie.

Les barils de cidre, de rhum, de vin et d'eau potable, les tonneaux de lard, de poissons salés, de légumes secs, de citrons et de biscuits avaient été placés dans la cale du navire afin de lui donner de l'équilibre. De nombreux petits tonnelets, tributs du roi de France à chaque engagé, à chaque soldat-recrue et à chaque fille du roi, s'alignaient aussi dans cet immense entrepôt.

Enfin, une partie de la cale était réservée aux animaux et à leur

fourrage.

Le clavecin commandé par le nouveau gouverneur de la Nouvelle-France, Daniel-Rémy de Courcelles, arrivé l'année précédente avec l'intendant Talon, avait aussi été hissé à bord. Jean Talon avait recruté le régiment de Carignan-Salières pour combattre les Iroquois. Quatre compagnies étaient parties du port de La Rochelle et avaient débarqué à Québec le 19 juin 1665, apportant avec elles une innovation militaire : le fusil à platine. Les Iroquois intensifiant leurs attaques, ce nouveau mousquet tombait fort à propos.

L'intendant Talon avait donc aussitôt réclamé un surplus d'armes. Aussi, le *Sainte-Foy* s'apprêtait-il à transporter une cargaison de mille nouveaux fusils ainsi que de la poudre et des cartouches en abondance. Pour surveiller cette marchandise explosive et éviter un accident de manutention, une compagnie de réservistes du régiment de Carignan, la compagnie La Fouille, était à bord. Pour faire plus de place à cet arsenal, le capitaine Magloire avait réduit l'artillerie du *Sainte-Foy*, n'armant son navire que de deux canons.

François, Thierry et Germain eurent tôt fait de s'approcher de la sentinelle qui montait la garde devant la soute renfermant ces trésors militaires. Deux soldats de leur âge, qui portaient fièrement un casque frappé aux armes de France - trois fleurs de lys dorées sur fond azur, leur interdirent fermement l'entrée avec leurs baïonnettes.

- Nous sommes tout simplement curieux de voir l'arsenal, l'ami ! Faut pas prendre la mouche. Nous ne sommes pas des malins, leur dit Thierry.

Un des deux jeunes soldats le regarda droit dans les yeux et lui répondit lentement avec son accent de Picardie :

- Les ordres sont les ordres et ils viennent du commandant de la garnison, qui les a reçus du sieur La Fouille lui-même. Je n'y peux rien. Si nous vous laissons passer, ils nous enchaîneront pour désobéissance. Et vous y goûterez sans doute avec nous.

- Mais tu n'es pas de Normandie, mon gars, répliqua Thierry.

- D'Angoumois. Plus précisément de Chantrezac. Je m'appelle François Banhiac. Mon lieutenant, le vicomte Manereuil, m'appelle «Lamontagne» parce que je lui ai demandé de me parler des montagnes du Canada. Il nous donne à tous des surnoms. Ça l'amuse. Lui, c'est mon ami Jean-Jacques Gerlaise. Un Belge. Parce

qu'il a l'œil vers les filles, le lieutenant l'appelle « Saint-Amand ». Un autre se fait appeler « Laperle » parce qu'il porte au cou le collier de sa fiancée.

- Tu viens de Belgique? D'où exactement et qu'est-ce que tu fais dans l'armée française ? demanda Thierry à Gerlaise.

- De Liège, en Belgique. Mon père est le seigneur de Hanneteau.

- Noble en plus d'être belge ! Je trouve ton accent un peu spécial.

- Laisse, Thierry. Nous sommes heureux de faire ta connaissance, Jean-Jacques. Excuse-le, il en veut à l'aristocratie qui abuse des Normands, dit rapidement François Allard pour désamorcer le conflit naissant.

Pour se racheter, Thierry ajouta, en montrant du doigt ses compagnons :

- Eh bien, Lamontagne et Saint-Amant, je vous présente P'tit Beu Langlois. Méfiez-vous, il est aussi fort qu'un taureau. Son vrai prénom, c'est Germain. Et l'autre, c'est François Allard. Il vient du même village que moi, Blacqueville, près de Rouen.

- Et toi, comment t'appelles-tu? interrogea le soldat Banhiac-Lamontagne.

- Thierry Labarre. Le joli cœur de ces dames, répondit Germain Langlois à la place de l'interpellé.

- Alors, Joli-Cœur, content de te connaître. Mais tu ne pourras pas entrer dans l'entrepôt tant que nous en garderons l'entrée.

- À vos ordres, commandant Lamontagne et messire le Belge !

Les trois garçons et les deux soldats pouffèrent de rire. Une amitié venait de naître. Quelques retardataires arrivèrent alors que la dernière goutte d'eau s'écoulait de la clepsydre. Ils s'agrippèrent comme des trapézistes aux échelles de corde du navire, dans un tourbillon de robes et de jupons irrespectueusement gonflés par le vent. Sans qu'elles le veuillent, la maladresse de certaines passagères avait offert un spectacle inattendu aux riverains, massés le long des quais. Le départ était imminent.

François et Thierry, n'ayant aucun adieu à faire du côté du littoral, s'accoudèrent au bastingage du côté du large, à tribord, sur le pont où s'affairaient quelques matelots. Sereins, les deux jeunes hommes avaient confiance en leur destin et s'émerveillaient devant la beauté de la mer. Le souvenir des proches qu'ils venaient de quitter en était momentanément atténué.

Le capitaine jeta un dernier regard au tressaillement du foc d'artimon et, opinant de son chapeau à aigrette, il ordonna que l'on hisse, au petit mât de hune, le fanion qui donnait au cabestan l'ordre

de remonter l'ancre. Les amarres, tendues au maximum, résistèrent aux efforts des manœuvres. L'ancre, dégagée du haut-fond, créa un remous et le *Sainte-Foy* se mit à osciller. Les poulies des chaloupes que l'on remontait firent entendre leurs cliquetis.

- Ça y est ! dit Thierry à François. Nous partons.

Germain éclata d'un rire bruyant. Les animaux parqués à bord, bœufs, porcs, poules, moutons et chiens, secoués par les mouvements et les vibrations de la cale, se mirent à geindre dans une cacophonie mêlant peur et surprise.

François, Germain et Thierry ne perdaient rien du spectacle du départ. Une foule se massait contre le bastingage du pont. Tout à coup, les matelots, perchés dans les cordages, lâchèrent une première voile du mât de misaine, situé au milieu du navire, près de la proue, entre le grand-mât et le beaupré.

Se dépliant d'un coup sec, la grand-voile claqua tandis que celle, moins large, du mât d'artimon placé à l'arrière du navire, se déployait dans le vent. Thierry, qui avait repéré l'étroite poutre du beaupré à l'avant du bateau, s'y faufila en se tenant à un cordage. La manœuvre était risquée. François l'observait et il admira sa témérité. Thierry semblait oublier le danger.

François se dit que son compagnon et lui étaient sans doute voués à des destins différents et que leurs routes pourraient diverger. Thierry n'avait pas peur de l'eau ; François, oui.

Le *Sainte-Foy* fut le premier vaisseau à quitter la rade. Les deux autres, *Y Aigle d'Or* et le *Saint-Sébastien*, suivirent. Toutes les voiles étaient maintenant dépliées et les navires craquant de toutes parts valsaient sur les flots sous la poussée du vent.

Le *Sainte-Foy* flairait l'odeur du large et progressait avec de plus en plus d'entrain, comme s'il retrouvait ses habitudes maritimes et renouait avec l'idéal des grands explorateurs. L'Atlantique était son royaume. Il se dirigeait sans hésitation vers l'étendue bleutée de l'océan, avec ses tempêtes, ses calmes plats, ses glaces flottantes et ses bancs de brumes.

Sur le quai et l'estacade fermant l'entrée du port, quelques centaines de badauds cherchaient à se rapprocher du bateau et

s'empêtraient dans les filets, les rouleaux de torons, les filins et les tonneaux qui traînaient par terre. On pouvait entendre les dernières paroles d'adieu. Au bastingage, les passagers mouillés par le crachin de mer répondaient par des gestes de la main, car les bourrasques de vent emportaient leurs cris.

Lorsque le continent ne fut plus qu'un point à peine visible, le capitaine Magloire fit tonner l'artillerie de bronze quatorze fois afin de se rappeler au peuple habitant la côte et de prêter serment au roy. Cette canonnade troubla le recueillement de François et de Thierry et leur confirma qu'ils étaient bel et bien partis. Le vent participait à la symphonie en sifflant de plus belle. Le second du capitaine sonna le rassemblement sur le pont afin d'assigner leur place à chacun des passagers.

Le Père Charles Lalemant récita quelques prières d'usage à la Vierge, dont *Y Ave Maria Stella*, servant couramment sur les navires français à implorer la protection du Ciel. Le capitaine Magloire souhaita de nouveau la bienvenue à tous les passagers et, affirmant son autorité, dicta ses consignes pour la traversée.

Pour stimuler la ferveur de son équipage, composé de matelots superstitieux, le capitaine entonna le chant des marins bretons :

« Partons, la mer est belle, embarquons-nous pêcheurs, Quittons notre nacelle, ramons avec ardeur, Aux mâts hissons les voiles, le ciel est pur et beau, Je vois briller l'étoile qui guide les matelots. »

L'après-midi était déjà bien avancé et, soupçonnant qu'un orage typique du large se profilait à l'horizon, il voulait dissiper les craintes de certains passagers. Les mouettes s'agitaient en piaillant sur les espars et sur les vergues, comme si elles comprenaient les inquiétudes du maître à bord.

Chapitre XI

Des passagères privilégiées

Le *Sainte-Foy* possédait environ quarante cabines, presque toutes occupées. La cabine du capitaine occupait une place stratégique à l'arrière du tillac du navire, sous la dunette. Encombrée d'instruments de navigation disposés sur un mobilier d'acajou, la cabine lui servait à la fois de chambre et de salle à manger, et il y recevait les passagers privilégiés. Elle avait le mérite de posséder un hublot et d'être à l'abri de l'agitation des matelots. L'autre cabine à quatre places, située sous le gaillard d'arrière, près de celle du capitaine, était réservée au chirurgien et aux officiers.

Le capitaine Magloire, qui était aux petits soins pour ses passagères, offrit une cabine à six couchettes, localisée sous le gaillard d'avant, à madame Bourdon.

- Imaginez, madame, dit le capitaine, que des soldats ou même mes marins, tentent de veiller avec trop d'insistance sur vos pensionnaires ! Je ne peux pas tout contrôler. La mer a ses caprices.

- Dieu nous en préserve, capitaine, répondit Anne Bourdon.

Madame Bourdon, soucieuse de veiller elle-même de près à

l'intégrité de ses filles, accepta la cabine qu'elle souhaitait partager avec quelques religieuses et avec Eugénie Languille.

Elle demanda au capitaine de loger ses protégées près d'elle, sur un entrepont.

Madame Bourdon avait accepté de remplacer mère Marguerite Bourgeoys, figure dominante de Nouvelle-France, dans le recrutement des filles à marier. Celle-ci avait assisté le Champenois sieur de Maisonneuve dans l'établissement d'une colonie sur l'île de Montréal, accompagnée de Jeanne Mance. Recrutées l'une et l'autre par le père Charles Lalemant, elles avaient consacré leur vie à convertir les Sauvages et formaient avec le gouverneur de Maisonneuve la trinité de Ville-Marie.

À l'été 1659, mère Bourgeoys avait accompagné le premier contingent de trente-huit filles qui avaient été immédiatement réparties entre Trois-Rivières et Montréal. C'est de cette manière qu'elle avait connu Pierre Boucher. Comme la congrégation Notre-Dame, communauté d'enseignantes qu'elle avait fondée en 1658, occupait tout son temps, elle avait sollicité madame Bourdon de Québec pour la remplacer.

Madame Bourdon, née Anne Gasnier, était depuis 1665 l'épouse du procureur général Jean Bourdon, un personnage important de la colonie. Jean Bourdon était alors père de huit enfants et Anne Gasnier avait une fille unique, issue d'un premier mariage avec un officier français.

Anne Bourdon était arrivée en Nouvelle-France vers 1645, dans le but de consacrer sa vie aux miséreux. Elle s'était liée d'amitié avec madame de La Peltre qui appuyait, par ses subsides, l'œuvre des ursulines de Québec, dirigées par mère Marie de l'Incarnation.

Anne Bourdon avait accueilli le premier contingent de filles du roy et s'en occupait comme une mère.

Les Bourdon habitaient en effet une grande maison située dans la Basse-Ville de Québec, rue du Sault-au-Matelot, au pied de la falaise. Celle-ci leur permettait d'accueillir une dizaine de pensionnaires. Ces jeunes filles y demeuraient le temps nécessaire pour trouver un mari et s'établir, puis laissaient la place au nouveau contingent arrivant par bateau l'année suivante. La maison comprenait quatre chambres avec un âtre et quatre autres qui en étaient dépourvues, trois magasins, quatre caves et quatre greniers. Jean Bourdon avait fait construire

cette immense maison plusieurs années auparavant pour y loger sa nombreuse famille.

Seule la plus jeune de ses filles, Marguerite, y habitait encore. Adolescente sage et pieuse, elle étudiait chez les ursulines. Elle appréciait la compagnie des nombreuses jeunes filles venues de France. Toutefois, sa belle-mère veillait à ce qu'elle ne fréquentât que les plus respectables. Elle craignait en effet que des prétendants ne s'intéressassent de trop près à cette jouvencelle qui se destinait à la vie religieuse. Si Anne Bourdon était la marieuse de nombreuses filles, elle préservait jalousement la vocation de la benjamine de son mari.

En 1666, madame Bourdon avait déjà organisé trente mariages, tous de qualité. Ses protégées lui étaient confiées par l'administration française d'après les préséances établies selon le rang, la fortune ou certaines qualités particulières des jeunes filles. Le gouverneur de Courcelles avait déjà insisté pour que mademoiselle Languille, dès son arrivée, soit logée dans un foyer de choix afin de lui éviter toute fréquentation indigne de son rang. Il avait en fait l'ambition secrète de lui faire la cour.

À Québec, madame Bourdon accueillait volontiers les protégées de Ses Excellences. Son mari, par ses hautes fonctions officielles, garantissait le confort du logis et madame Bourdon, par ses qualités maternelles, répondait à leurs moindres souhaits. Cet encadrement avait le mérite d'éviter aux jeunes filles une trop grande proximité avec le bon peuple et de faire en sorte qu'elles puissent épouser le meilleur parti possible.

Anne Gasnier-Bourdon était une femme rondelette, dans le début de la cinquantaine, emprisonnant son corps dans un carcan de gaines et de corsets qui entravaient ses mouvements. Ses vêtements sans artifice convenaient bien à son rôle de préfète.

Malgré la sévérité de sa tenue, son visage dégageait une douceur infinie. Son instinct maternel l'incitait à recueillir les confidences des unes et à soulager les misères des autres. Plus d'une de ses protégées lui demandait d'être la marraine de leur premier-né. Chacun de ses filleuls recevait une somme avantageuse, car la cassette du vieux couple était bien garnie. Le mot s'était répandu dans la colonie.

Sur l'insistance du capitaine, Anne Bourdon accepta de partager avec lui tous ses repas dans le petit réfectoire. Le père Lalemant, Pierre Boucher et le second Menaud, qui partageait la cabine du père

Lalemant, sur le gaillard d'arrière, étaient également de la partie.

Ainsi, madame Bourdon et ses protégées furent installées sur l'entrepont gauche, à l'avant du navire. Du côté droit, près du petit cabinet d'aisance du capitaine, à la disposition de ses invités, quelques missionnaires étaient entassés comme des sardines. Leur environnement était pestilentiel, mais ils enduraient bravement ce calvaire. Les matelots avaient réquisitionné les ponts comme dortoirs. Les autres passagers vivaient et dormaient dans une partie du bateau nommée la Sainte-Barbe, un entrepont situé à l'arrière, où l'on suspendait les filets de cordages et les morceaux de toile que l'on appelait « hamacs » et qui servaient de lit.

Chaque passager tentait d'accrocher son hamac en évitant, autant que possible tant le bateau était agité, de heurter ses voisins ou la charpente de la Sainte-Barbe. Assis sur des coffres, sous les hamacs, hommes, femmes et enfants cohabitaient. Une section était réservée aux hommes seuls, une autre aux soldats et une troisième aux rares familles.

Le lieu d'aisance se trouvait sur la poulaine, à l'extrémité avant du navire, en plein vent. Bien souvent la houle empêchait de se rendre jusque-là. Le dortoir commun servait alors de latrine. L'odeur de l'urine et des excréments, mêlée à celle du goudron calfeutrant la coque du navire, était d'une puanteur indescriptible, et le plancher glissant provoquait des chutes désagréables.

Chapitre XII

La tempête

Les premières journées s'écoulèrent et le calme relatif de la mer se mua graduellement en agitation. La houle tranquille du départ se transforma en vagues courtes qui percutaient la coque du navire. Dans la cale, les bêtes gémissaient.

Une semaine après le départ, une tempête, qui devait durer toute la nuit, se déclencha. Une violente bourrasque fit se coucher le *Sainte-Foy* sur le flanc. Les mâts grincèrent et les épars craquèrent. La tourmente de la mer laissait présager le pire. Les lames de fond projetaient des tonnes d'eau sur les hublots.

Le second de bord, Menaud, vint voir le capitaine dans sa cabine. Ce dernier, sur sa table de bois exotique, examinait ses cartes marines, dont les extrémités étaient coincées sous un sextant, des boussoles et une longue-vue rétractable. Ses instruments de navigation lui permettaient de calculer la position et la trajectoire du bateau.

- Capitaine !
- Ouais, qu'est-ce qu'il y a, Menaud ?
- Capitaine, ça va molarder⁷, bientôt.

7.Molarder : cracher gras.

- Ouais, je sais ! J'y jette un coup d'œil. Donne-moi ma lampe tempête et ma boussole.

Ce soir-là, les passagers avaient été conviés à se coucher sur le pont, leur écuelle de nourriture à la main. Des déferlantes imposantes balayaient le pont avec force. Le bateau était violemment secoué et la pluie et les embruns masquaient les deux autres navires de l'escadrille.

En s'aidant des cordages et des haubans, le capitaine Magloire qui avait l'habitude des tempêtes sur la Manche se rendit jusqu'au gaillard d'avant où se trouvait le poste de pilotage. Le timonier, un Normand de Dieppe, réussissait tant bien que mal à maintenir le cap, plongé dans des torrents d'eau bouillonnante.

- Jeanson, essaye donc de louvoyer.
- Impossible, mon capitaine, la lame de fond est une vraie furie.
- Ouais ! Mais comme ça tu réussiras à tenir le cap.
- Le peautre⁸ peut lâcher à tout moment.

8. Peautre: gouvernail.

- Je vais calculer la dérive vers la Cornouailles anglaise. Borde la voile de misaine ! Allez, plus vite que ça !

Le capitaine continua sur un ton plus sympathique :

- Parles-tu comique⁹, Jeanson?

- Pas plus que dunkerquois ou turc.
- Espérons que les Anglais ne feront pas tirer leurs canons ; nous sommes en guerre, Jeanson ! Encore et toujours, malheureusement.

Le tangage du navire donna le mal de mer à la plupart des passagers qui finirent par vomir leurs entrailles. Ils commençaient à penser que la tempête était le signe de la vengeance divine. Les vagues immenses faisaient tanguer le bateau, à la limite du chavirement. Les barriques de provisions roulèrent en tous sens, leurs attaches ayant cédé. Le tumulte régnant à bord était épouvantable.

Madame Bourdon et ses protégées se cramponnèrent à tous les morceaux de bois ou meubles solidement arrimés qu'elles avaient sous la main. Elles chantaient des *Ave Maria* comme au moment des rogations, implorant la clémence du ciel. Si leurs chants élevaient leur âme, les bourrasques amplifiaient leurs nausées. Le vomi maculait le plancher de la cabine et souillait les vêtements détrempés par l'eau de mer qui pénétrait partout.

- Mademoiselle Languille, de grâce, veuillez continuer à implorer notre mère du ciel de votre belle voix ! Nous n'allons pas périr ainsi avant même d'avoir atteint le Canada !
- Mon Seigneur est mon berger, rien ne saurait me manquer. Les jeunes filles reprirent en chœur :
- Rien ne saurait me manquer.

Le tangage apocalyptique du bateau rendait tous déplacements impossibles à l'intérieur de la Sainte-Barbe. Les passagers ne pouvant se rendre jusqu'à la poulaine où étaient situées les latrines, l'air ambiant devint irrespirable. Le remugle provenant des animaux logés dans la cale en dessous amplifiait l'odeur nauséabonde du dortoir.

Le vomi et la diarrhée des occupants de la Sainte-Barbe s'épalaient sur le plancher formant une boue puante, provoquant des chutes fréquentes. Les matelots ne cessaient de laver les planchers, le nez bouché et ouvraient les sabords pour évacuer cette souillure. Fort heureusement, l'eau se mit à pénétrer par les fentes du bateau, rinçant partiellement le plancher.

Recroquevillés dans le même hamac près des montants du navire, soucieux d'éviter de toucher le plancher supérieur ou pire, de basculer dans cette fosse à l'odeur écoeurante, François et Thierry étaient étendus dans leurs vêtements sales.

Germain occupait seul un hamac, non loin de ses nouveaux amis.

Les garçons étouffaient dans cet entrepont de moins de six pieds de haut où l'air semblait manquer. François dit à Thierry :

- Notre étable est un jardin de roses comparé à ce dortoir !
- Cette torture est sans doute pire que celle des Iroquois, répliqua Thierry d'une voix nasillarde, le nez bouché d'une main.

Germain, qui avait entendu la conversation, ne voulut pas être en reste. Il connaissait les affres du lisier et du fumier.

- Je m'ennuie de mon troupeau à l'abbaye, dit-il, les narines comprimées dans ses gros doigts.
- Je me demande comment s'en tire messire le Belge, l'amant de Liège, ajouta ironiquement Thierry.
- Jean-Jacques, Thierry. Notre nouvel ami Jean-Jacques, répondit sérieusement François Allard, souhaitant que Thierry abandonnât ses préjugés.

Quand François et Thierry se levèrent, le lendemain matin, la Manche était moins tumultueuse. Ils avaient la tête et les articulations douloureuses. D'étroits rayons de lumière passaient entre les planches de la coque. Les garçons furent horrifiés par l'état de désolation de leur habitation, couverte d'urine, d'excréments et de vomissures.

Le spectacle de fantômes humains, qui avaient perdu leur dignité, ressemblait à un cauchemar. Certains passagers dont le hamac avait déchiré étaient par terre, blottis dans des amas de toile, près du bord de la coque. Ils paraissaient épuisés.

Quelques passagers avaient perdu la bataille contre la mer et leurs cadavres, éparés sur les planchers, étaient livrés au regard de désespoir des survivants. La Sainte-Barbe était dans un désordre difficile à décrire, et la cale tout autant. Les caisses de vivres s'étaient détachées de leurs entraves et les barriques de rhum et de vin s'étaient renversées et vidées de leur contenu, rendant les planchers visqueux et impraticables. Les animaux, détachés de leurs licous, s'entassaient pêle-mêle sur cette surface glissante.

Néanmoins, sur le navire, la vie reprit son cours.

Lamontagne et Saint-Amand avaient eu fort à faire pour endiguer l'eau de mer qui avait menacé d'abîmer les munitions. Pire encore, et bien que ce risque avait été faible, ils avaient craint qu'un éclair ne mît le feu à la poudre, faisant exploser le bateau. Aussi, ils avaient passé la nuit à récupérer un peu partout les barils de poudre flottant dans la

soute et à tenter de protéger les fusils qui risquaient d'être corrodés par l'eau. Ceci, jusqu'au petit matin, lors de l'inspection du sergent.

- Ma parole, ce ne sont plus des soldats, mais des éponges. Voyez-moi ces uniformes ! Alors, Saint-Amand, les conquêtes sont rares sur ce bateau, n'est-ce pas ? plaisanta le militaire gradé.

Plusieurs soldats se mirent à rire et le sergent s'écria d'un ton péremptoire :

- Gaaaarde-à-vous, soldats ! De la tenue, toujours de la tenue. Soyez fiers de porter l'uniforme de l'armée de France. Maintenant, allez donner un coup de main aux matelots. Et n'adressez pas la parole aux demoiselles à moins que cela ne soit nécessaire. Rompez.

Comme les soldats s'apprêtaient à exécuter ses ordres, il ajouta :

- Ah oui. Soldats Lamontagne et Saint-Amand, allez dormir à la Sainte-Barbe. Vous avez fait ce qu'il fallait pour les munitions et les fusils.

François et Thierry, suivis de Germain, s'apprêtaient à grimper à l'échelle située près de leur couche, et qui permettait de quitter la Sainte-Barbe, quand ils eurent la surprise de voir arriver leurs nouveaux amis. Aussitôt, ils offrirent leurs hamacs.

- Vous allez apprécier la soute aux munitions, les amis, dit Germain.

Thierry se dépêcha d'ajouter :

- Le Belge, ça va te changer de ton palais de roses.
- Quant à toi, Thierry, ça n'a pas changé grand-chose à tes habitudes, répondit Jean-Jacques Gerlaise.

Cette réplique bien sentie mit un terme à la fanfaronnade de Thierry. Il se tourna vers François Allard et dit :

- Montons. Je veux savoir où nous sommes.

À partir de cet instant, Thierry Labarre ne fit plus de remarques désobligeantes au soldat belge.

Quelques matelots étaient déjà affairés à nettoyer le pont.

De leur côté, les jeunes filles et leur chaperon avaient vécu des heures difficiles. Leurs jupes, jupons, chemisettes, capes et bonnets étaient souillés et les mettaient dans un inconfort qui leur faisait déjà regretter le voyage.

- Si j'avais eu connaissance des conditions épouvantables dans lesquelles nous voyagerions, je ne sais pas qu'elle aurait été ma réponse à l'invitation du roy, affirma Mathilde de Fontenay-Envoivre

- Pour te reconforter, tu n'as qu'à penser au mariage que tu feras avec ton beau chevalier, Mathilde, répondit Violette Painchaud.

- Je me demande quel chevalier voudra de moi dans cet état, Violette. Nous ressemblons à de vrais pourceaux. Et qui te dit que nous épouserons des princes charmants, Violette ? Et pourquoi pas des coureurs des bois ? Aurons-nous vraiment l'embarras du choix ? ajouta Mathilde, inquiète, en riant nerveusement.

- Mais tu es une vraie noble, Mathilde. Tu mérites le meilleur parti, tu le sais bien. Tu es si jolie. Moi, c'est différent. Je suis grande, grosse et loin d'être aussi attrayante que toi. En plus, je suis une fille du peuple. Je me contenterai du premier intéressé, même si c'est un Sauvage qui vit de la chasse et de la pêche.

- Voyons, Violette. Tu marieras un bon et beau Français, bien bâti, il va sans dire. Il est peut-être même sur ce bateau, ajouta malicieusement Mathilde.

Violette Painchaud la regarda avec ses yeux immenses de simplicité et de bonté.

- Qu'est-ce que tu veux dire au juste, Mathilde ?

- Rien de spécial, sinon qu'il y a un grand costaud, pas un soldat mais un engagé du roy, qui semble pas mal assorti avec toi...

- Tu parles du grand costaud que nous avons vu sur le quai, celui qui contenait le cheval ? Où est-il ?

- Ils sont trois garçons qui ne se quittent jamais. C'est ce que les filles m'ont dit. Ils traînent dans l'entourage des soldats. D'ailleurs, il y a certains militaires qui ne sont pas mal non plus !

Violette esquisssa un sourire. Elle venait de retrouver l'optimisme qui l'animait avant le départ.

-Et aussi ton joueur de flûte, Mathilde, et le beau brun d'Eugénie ?

La dame patronnesse, qui ne voulait pas que le moral de ses

protégées risquât déjà de s'effriter, prit la parole :

- Allons, allons, mesdemoiselles, du courage, s'il vous plaît. Il vous en faudra encore plus pour assumer vos responsabilités en Nouvelle-France. Priez plutôt Dieu et la Vierge Marie de nous venir en aide.

Chapitre XIII

La bataille navale

Le capitaine Magloire se mit à l'étude avec ses instruments de cosmographie et d'hydrographie. Il calculait sa route à l'aide de son compas, de sa boussole et de sa rose des vents, qui indiquait la direction des vents qui les mèneraient aux courants forts du quarante-troisième parallèle. Une fleur de lys précisait la direction du nord. Sa flottille avait résisté à la tempête malgré des avaries notables qui n'effritaient pas l'optimisme du vieux loup de mer. Le *Sainte-Foy* était

pourtant au bord de l'épuisement, et son étrave avait été endommagée.

Le gaillard d'avant était un capharnaüm de débris de bois, de voiles et de cordage. Quelques nacelles, petites barques sans mât ni voile servant de canots de sauvetage, s'étaient écrasées près du mât principal. Le mât de hune s'était affaissé sur la poulaine et sur son caillebotis. Les déjections humaines dégageaient une puanteur que la brise peinait à dissiper. Les embruns du matin filtraient la lumière du jour.

François, Germain et Thierry se déplaçaient presque à l'aveugle. Tout à coup, Thierry décida d'escalader un hauban, s'improvisant vigie, histoire de se dégourdir les muscles et de s'emplir les poumons d'air vivifiant. Plus balourd que funambule, il était seul dans les cordages du mât de misaine, le second Menaud ayant affecté tous ses marins au nettoyage et à la réparation du bateau.

Comme le brouillard de mer l'empêchait de repérer les deux autres vaisseaux de l'escadrille, *Y Aigle d'Or* et le *Saint-Sébastien*, Thierry grimpa très haut, dépassant la grand-voile. Il faillit perdre l'équilibre en passant de l'échelle à un étroit toron, s'agrippant d'une main à une vergue, quand le bateau donna de la gîte. À chaque balancement, il pouvait voir l'écume des flots et entendre les cris de François qui le sommait de revenir.

Le second Menaud, alerté par les protestations de François, s'employa également à ramener le plaisantin sur le pont. Thierry jeta alors un dernier regard au large, et s'exclama à tue-tête :

- Capitaine, une flotte de bateaux vient vers nous !

Le ton de la voix de Thierry alarma tout l'équipage du premier pont. Une fois redescendu, Thierry ne se vanta pas de son exploit, car Menaud menaçait de l'envoyer dans la cale vérifier l'état de la cargaison et des bestiaux.

Le capitaine Magloire avait jugé prudent de ne pas faire tonner le canon pour rassembler la flottille, puisqu'il estimait que son bateau longeait la côte anglaise ennemie. Une fois le brouillard dissipé, il aviserait.

Alerté, il sortit de sa cabine, sa longue-vue faite de bois, de laiton et de verre bien en main, et se rendit au poste de pilotage. Scrutant

l'horizon, il manqua d'avaloir sa pipe lorsqu'il s'écria :

- *Abyssus abyssum invocat*¹⁰.

10. L'abîme appelle l'abîme.

Fils de marin, le capitaine avait appris à lire et à écrire en latin auprès d'un oncle maternel, le père Chaumonot, jésuite aventurier qui était venu évangéliser les Hurons — ou Wendats - du Canada en compagnie du père Jean de Brébeuf, et qui avait péri lors du massacre par les Iroquois de la mission Sainte-Marie de la Huronie. Magloire, lui, avait le pied marin et déserta bientôt le pensionnat pour suivre la voie paternelle.

Devant le *Sainte-Foy*, six vaisseaux de guerre et deux brûlots battant pavillon anglais naviguaient en file, comme s'ils voulaient mieux surprendre l'ennemi. D'autres bateaux apparaissaient à l'horizon, bloquant l'issue vers le nord de l'Atlantique. La porte de l'océan était bloquée et il était impossible de continuer à longer la côte anglaise. Il lui fallait donc soit se préparer au combat, soit battre en retraite au plus vite, en implorant Dieu de faire souffler le vent dans la bonne direction. Les deux petits canons du *Sainte-Foy* ne pourraient que retarder l'issue fatale. Déjà, le capitaine regrettait d'avoir sacrifié ses autres canons au profit des stocks de fusils.

Magloire aurait pu ordonner à ses marins de manier les drisses et les vergues et de lâcher les voiles pour tenter de fuir, coûte que coûte. Son navire était cependant mal en point et il ne voulait pas abandonner son escadrille. Le brouillard du nord et ses halos de brume lui permettant de se camoufler, il décida plutôt de naviguer à la cape en diminuant considérablement son allure et en espérant que les deux navires qui l'accompagnaient puissent en faire autant.

À l'instar du *Sainte-Foy*, *Y Aigle d'Or* et le *Saint-Sébastien* ne possédaient que deux canons chacun. Le vent, orienté dans la bonne direction, pouvait les faire dériver vers le port de Brest, à la porte de la Bretagne. Une partie des marines royales de guerre française et espagnole y mouillait, prête au combat. L'Espagne et la France étaient en effet alliées depuis le traité des Pyrénées, datant de 1659.

Le *Sainte-Foy*, poussé de côté, roula comme un bouchon sur l'eau, en prenant de la distance. *L'Aigle d'Or* l'imita tant bien que mal.

Soudain, on entendit le bruit des canons résonner au loin. Les passagers en eurent froid dans le dos. La perspective de mourir en

mer effrayait même les plus courageux. Le barrage anglais était impressionnant. La sentinelle monta dans la nacelle afin de scruter l'horizon. Dégainant sa lunette d'approche, le capitaine Magloire se rendit compte de la très fâcheuse position du *Saint-Sébastien*.

Baptisé ainsi en l'honneur du saint éponyme, capable de guérir les maladies contagieuses lors des traversées en mer, le *Saint-Sébastien* était le cadeau de nocces du roy d'Espagne, Philippe IV, à son gendre, Louis XIV. Le capitaine du *Saint-Sébastien*, Luis Maria Sanchez Tarrega, était un vétéran de la Méditerranée, un Catalan qui en était à son premier périple sur la Manche. Favori à la cour de Madrid, il voulait, lui aussi, connaître le nouveau continent. En hommage à la maison d'Espagne, Louis XIV avait permis l'installation du drapeau espagnol au grand hunier, en bas du pavillon de la France.

Ce jour-là, le capitaine Magloire ne fit qu'une courte apparition au repas du midi. Visiblement tendu, il expliqua, en monosyllabes qu'il redoutait le pire pour la flottille et que le *Saint-Sébastien* était en grand danger. Quant à lui, il souhaitait dériver vers le sud-ouest, dans l'espoir d'échapper à l'attaque anglaise. Le navire se situait alors loin de la côte normande, entre le cap de la Hague et la pointe de Barfleur.

Le capitaine craignait la prise du *Saint-Sébastien* qui avait essuyé le feu ennemi. Il calcula que sa flottille pouvait se faufiler par le raz Blanchart et, de là, atteindre Saint-Malo. Il ne voulait surtout pas aller s'échouer à Cherbourg. Il en allait de son honneur de marin et de capitaine de mener son vaisseau en Amérique. Soudain, Pierre Boucher fit une remarque :

- Capitaine, il va falloir tout faire pour les sauver. Les abandonner serait de la lâcheté. Allons-y coûte que coûte. Nous devons secourir le *Saint-Sébastien*.

Le père Lalemant n'était pas du même avis.

- Dieu les protégera, capitaine. Ne risquez pas d'autres vies; il y a déjà eu assez de morts comme cela.

Madame Bourdon, sidérée par le manque de compassion du jésuite, s'écria :

- Est-ce là la suggestion d'un missionnaire ? Avant de sauver des âmes, sauvons des vies, capitaine Magloire !

Rongés par la peur, secoués par la houle, humiliés par le vent qui

relevait parfois jusqu'à la taille jupes et soutanes, ces deux représentants de la Nouvelle-France devenaient rivaux, chacun voulant en imposer à l'autre.

Le père Charles Lalemant était une figure ecclésiastique bien en vue en Nouvelle-France. Il avait été chargé des affaires des Jésuites du Canada. En 1640, il avait convaincu Jeanne Mance de venir fonder l'Hôtel-Dieu de Montréal et de s'associer à l'immense œuvre d'évangélisation du Canada.

Contester les paroles de cet ecclésiastique qui avait combattu les frères Kirke avec Champlain lors de la prise de Québec en 1630, et qui avait donné au fondateur de la ville les derniers sacrements, un homme qui, de surcroît, avait évangélisé les Iroquois, relevait de l'audace. Or, Anne Bourdon en avait à revendre lorsqu'il s'agissait de la protection de ses pupilles. Cette attitude plut au gouverneur Boucher et au capitaine Magloire, qui mit fin au débat:

- Allons donc, mes amis, nous ferions mieux de secourir les passagers du *Saint-Sébastien* pendant qu'il en est encore temps. Et de prier aussi.

Le capitaine reprenait le contrôle de la situation.

On escamota le repas et le père Lalemant, avec une mine renfrognée, chanta l'office dans la grande chambre du capitaine. Prières et cantiques, accompagnés du bruit des canons, ponctuèrent ces moments d'intenses inquiétudes.

Le capitaine réfléchissait aux chances qu'avait son vaisseau de parvenir à secourir le *Saint-Sébastien*. L'état de délabrement du *Sainte-Foy* l'inquiétait. La misaine, déchirée, pendait au bout de sa vergue. Il faudrait plusieurs jours, des semaines même pour tout réparer. On manquait de charpentiers et de tisserands, et il n'y avait pas suffisamment de voiles de rechange.

Le capitaine Magloire était un commandant avisé et un homme de décision. Son audace et son optimisme l'avaient fait surnommer «capitaine Solution» par son équipage.

- Menaud, le *Saint-Sébastien* ne sera pas le tombeau de ses passagers. Remplace la voile de misaine. Nous mettons le cap vers nos compagnons. Dirige la manœuvre à tribord et navigue à vue. Il faut arriver perpendiculairement au *Saint-Sébastien*.

La respiration haletante, il continua :

- Menaud, on a eu des morts. Il y en aura parmi les passagers des autres bateaux. J'aurais dû éviter cette tempête en longeant la côte française.

Afin de réconforter son capitaine, le second répondit :

- Capitaine, je crois sincèrement que vous êtes un excellent marin. Toute l'équipe le dit. Vous vous reprochez la mort de certains individus alors que le navire tout entier aurait pu sombrer.

- Merci Menaud. Tiens, prends la barre. Il faut que Jeanson se repose un brin. Qu'il prenne ma cabine !

Étienne-Marie Magloire aimait la mer, mais il acceptait difficilement de perdre des passagers et, plus encore, des membres de son équipage.

Chapitre XIV

Le sauvetage

Le capitaine incita Menaud à tenir le gouvernail pendant qu'il dictait les manœuvres délicates du sauvetage. Des ordres furent lancés et les marins se précipitèrent dans les échelles. Près de la Sainte-Barbe, où l'on avait renvoyé les passagers, on entendit quelqu'un s'écrier : « Ne nous abandonnez pas, mon Dieu ! » Une litanie d'Ave et de *Pater Noster* se fit entendre.

La grand-voile étant en partie déchirée, on la rabattit. La progression du *Sainte-Foy* fut dès lors plus lente mais moins visible. Soudain, on vit le *Saint-Sébastien* sombrer. Il se mourait, couché sur le flanc gauche, ses trois mâts brisés à mi-hauteur, comme s'il avait été la cible d'un tireur d'élite. Ses voiles s'éparpillaient sur les flots tels des vêtements en loque. Du feu sortait de ses écoutilles. Son immense quille flottait désormais à l'horizontale et sa coque s'enfonçait de plus en plus dans l'eau. Des goélands aux longues ailes virevoltaient au-dessus du navire, comme des vautours en quête de proies.

Jeanson étant de retour à la barre. Le capitaine, qui avait repéré un bon nombre de personnes à la mer, dit à Menaud :

- Préparez toutes les chaloupes de secours et mettez quatre hommes par chaloupe.

Les six canots de sauvetage du bateau pouvaient accueillir chacun douze passagers. Les chaloupes provenant du *Saint-Sébastien* permettraient d'en recueillir d'autres. Les embarcations furent mises à la mer à l'aide de treuils situés de chaque côté de l'étrave du navire, qui fendait lentement la houle en direction du petit galion.

Le *Saint-Sébastien* avait péché par excès de poids. Il ne pouvait en principe accueillir à son bord que cent personnes, en plus du bétail et des marchandises. Or, il avait embarqué trente passagers et quatre-

vingt-cinq matelots et militaires. Sous les coups de canons, les cales du bateau avaient rapidement cédé, comme soulagées.

La Manche se mit à engloutir quatre mille pains, cinq cents livres de beurre, dix barils de lard, vingt tonneaux de cidre, trente boisseaux de pois et dix autres de fèves. Furent perdus dans le naufrage deux cents livres de chandelles, des mousquets, de la poudre, des balles, des mèches, des épées et des piques. Les bûches de bois pour la cuisine se dispersaient sur la mer. Des cadavres dérivaien au gré des flots.

Avec le bateau, le capitaine Magloire perdait deux canons, quatre ancres de rechange, quatre câbles, deux aussières, deux traits et deux voiles de rechange.

Les canots mirent une quinzaine de minutes à rejoindre les premiers naufragés. À l'aide de longues perches, on ramena les malheureux qui s'accrochaient à la vie avec l'énergie du désespoir. Leurs armes et leurs effets furent jetés à la mer. On récupéra les survivants agrippés aux mâts, aux épaves et aux débris de toutes sortes. Les cadavres furent abandonnés, la mer leur servant de linceul. Les rameurs godillaient entre les obstacles, embarquant un rescapé ou déplaçant un noyé dans l'espoir de sauver le plus grand nombre de personnes possible. L'hypothermie avait rapidement raison des naufragés. Les cris et les supplications résonnaient de toutes parts et guidaient les sauveteurs.

- Ici, ici, je vous en supplie !
- Sortez-moi vite d'ici, Dieu vous le rendra !

La scène était horifiante, même pour les marins les plus endurcis.

Des animaux mutilés, incapables de se maintenir à flot, se noyaient en lançant leur dernier beuglement, bêlement ou grognement. Un homme dont les jambes avaient été arrachées par un boulet de canon nageait avec ses moignons, dans la mare ocre de son sang. Un soldat, à cheval sur un baril de poudre, fut déchiqueté lorsque celui-ci explosa.

Une mère héroïque avait hissé son enfant sur un coffre qui flottait par miracle. Pour lui sauver la vie, elle était restée dans l'eau glaciale, stabilisant la frêle embarcation de fortune où l'enfant pleurait de désespoir et de peur. La mère était morte frigorifiée et son regard

vitreux fixait le ciel comme pour y chercher un ultime secours. L'enfant attendait le réveil de sa mère avec angoisse. Les estropiés, les éventrés et les décapités se comptaient par dizaines. Ceux dont les blessures étaient trop sévères furent abandonnés à leur sort. Ils eurent une expression inhumaine lorsqu'ils réalisèrent qu'on les laissait mourir là. Seul le militaire habitué à la barbarie des champs de bataille put soutenir leur regard. Et encore.

En une vingtaine de minutes, les nacelles récupérèrent plus de cinquante passagers transis, comateux, entassés pêle-mêle au fond des embarcations. Certains flottaient encore sur des tonneaux et sur des radeaux de fortune, battant l'eau de leurs mains et de leurs jambes pour se rapprocher du *Sainte-Foy*.

Le retour des chaloupes fut moins rapide. Les marins étaient épuisés. Jeanson manœuvra la voilure et le gouvernail de manière à immobiliser le bateau qui se dandinait sous un vent de plus en plus entreprenant.

Lorsque les nacelles parvinrent à la coque, le capitaine réquisitionna l'équipage au complet. On hissa les chaloupes sur le pont en actionnant le cabestan, les treuils et même le guindeau, petit treuil qui avait servi à soulever le clavecin. Les marins s'efforçaient d'accélérer la remontée des chaloupes qui valsaient au vent :

- Ho, hisse, ho, hisse !

Le guindeau céda sous le poids d'une embarcation, rejetant sans ménagement les rescapés à la mer. Le choc stupéfia les occupants de la chaloupe. Le capitaine fit lancer la chaîne d'un treuil plus résistant, qui plongea dans un tapage de ferraille. On fixa de nouveau les crochets aux amarres de la chaloupe, on récupéra les trois passagers qui étaient de nouveau tombés à l'eau et la nacelle fut remontée, cette fois avec succès.

Une fois les opérations terminées, on s'affaira à réchauffer les cinquante rescapés du *Saint-Sébastien* à l'aide de couvertures de laine. Deux infortunés expirèrent.

- Menaud, as-tu pu récupérer les deux drapeaux ?
- Non, mon capitaine, mes hommes ne les ont pas vus. Est-ce qu'on remet les chaloupes à la mer ?

De la buée s'échappait de leurs bouches et de leurs narines. Le capitaine conservait peu d'espoir de ramener d'autres survivants. Il s'apprêtait néanmoins à répondre par l'affirmative, quand le ciel se dégagea et laissa entrevoir la flotte anglaise, qui se rapprochait. Le capitaine hurla immédiatement :

- Toutes voiles à bâbord, vers le sud-ouest.

Le timonier, d'un coup de barre vigoureux, fit faire demi-tour au navire pour le remettre dans le vent. Les voiles, un peu molles, faseyaient en cherchant le vent. Le *Sainte-Foy* voguait à peine. La distance entre celui-ci et la frégate se rétrécit dangereusement. Elle était maintenant à portée de tir de canon.

Le capitaine, la main en visière pour se protéger du soleil dont les rayons se réverbéraient sur l'eau, s'écria soudainement :

- Là, Menaud, regarde à gauche. Par Dieu, je vais commencer à croire aux miracles !

Six galions espagnols armés escortaient une dizaine de bateaux marchands.

Depuis 1665, la marine de guerre française ancrant ses trente navires en rade de Brest, du Havre et de Dunkerque. Ses vingt autres bateaux se trouvaient aux arsenaux de Toulon en Méditerranée et à Rochefort du côté de l'Atlantique, au sud de La Rochelle. Le cardinal de Richelieu qui y avait découvert une vieille forteresse avait fait construire un immense arsenal protégé par de puissantes fortifications fermant la rade de Brest.

Les bateaux espagnols étaient suffisamment proches pour avoir assisté à la canonnade anglaise qui avait coulé le *Saint-Sébastien*. La vue du drapeau espagnol déchiqueté avait soulevé la colère du capitaine de la frégate, lequel avait ordonné de prendre en chasse l'assaillant.

Bien qu'alliée de la France, l'Espagne restait en retrait de cette guerre sur la Manche. Cependant, les traités politiques s'effaçaient parfois devant la fierté nationale. Il fallait laver cet affront fait à l'Espagne. De plus, le capitaine du vaisseau amiral, Joaquim Rodriguez Montoya, était un hidalgo, cousin de Luis Maria Sanchez Tarrega, le capitaine du *Saint-Sébastien*.

Du *Sainte-Foy* et de *Y Aigle d'Or* qui le suivait de près, on vit rapidement la frégate ennemie battre en retraite et disparaître vers la côte anglaise :

- Victoire, mes amis, nous sommes sauvés !

Dans un élan de joie qui contrastait avec sa mine bourru, le capitaine Magloire improvisa quelques pas de danse, qui ressemblaient plus à une gigue qu'à un menuet. Il trépignait de joie, balançant sa pipe d'un côté à l'autre de sa bouche. Son sourire en disait long sur sa satisfaction. Soudain, de la passerelle, une voix s'exclama :

- Regardez, capitaine, nous avons un visiteur !

Une chaloupe provenant du navire amiral espagnol se dirigeait vers le *Sainte-Foy*. Une douzaine d'hommes s'y tenaient. Au fur et à mesure qu'elle se rapprochait, on put admirer la majesté de l'occupant principal, vêtu d'une tenue militaire si largement galonnée et médaillée que l'étoffe en était à peine visible. Le capitaine Rodriguez Montoya venait présenter ses créances au capitaine Magloire. Comme tous les membres de la cour d'Espagne, il parlait un excellent français.

Longiligne, la moustache fièrement taillée et le visage émacié, Joaquim Rodriguez Montoya était issu de la petite noblesse catalane, descendante des conquistadors du siècle précédent. Il avait fait de la guerre navale son métier. Il toisa le capitaine Magloire de son regard altier et lui dit :

- Commandant, je me présente, je suis le capitaine de frégate Joaquim Rodriguez Montoya, hidalgo de Madrid, au service du roy Philippe.

- Bienvenue à bord, commandant, je suis le capitaine Magloire.
- Le commandant du *Saint-Sébastien*, mon cousin Luis Maria Sanchez Tarrega, l'avez-vous sauvé ?
- Malheureusement pas, je pense qu'il a sombré avec le bateau.
- Ces Anglais méritent la guerre avec l'Espagne. Quels sont vos plans, commandant ?
- Le *Sainte-Foy* est en piteux état, j'aimerais naviguer jusqu'au port de Brest pour effectuer les réparations nécessaires avant notre traversée de l'Atlantique.
- Ce sera un grand plaisir de vous faire escorter par deux de nos excellents galions jusqu'au port de Brest. En attendant, je voudrais

pouvoir honorer la mémoire de mon cousin, si vous le voulez bien.

On organisa sur le pont, en présence du dignitaire espagnol, une cérémonie funéraire à la mémoire des naufragés du *Saint-Sébastien* et des passagers du *Sainte-Foy* décédés lors de la tempête. Les religieux chantèrent le *Dies irae* et le père Lalemant aspergea de son goupillon les corps allongés sur des brancards et recouverts de linceuls.

Le capitaine Magloire fit une oraison funèbre, brève mais touchante. Il enleva son chapeau multicolore pour la circonstance. L'Espagnol avait d'ailleurs haussé les sourcils en le voyant.

- Nos vaillants amis désiraient servir leur Dieu dans un nouveau pays. Dieu en a décidé autrement. Ils nous protégeront dans la poursuite de notre traversée. Ils avaient un idéal ; vous le ferez valoir pour eux en Nouvelle-France. Continuons notre route. Les vents seront pour nous. Vive le roy Louis, vive la reine Marie-Thérèse, vive la France !

On rendit à la mer les corps sans vie, dans un silence respectueux entrecoupés de quelques sanglots émis par les proches des défunts. Le capitaine espagnol exécuta le salut militaire d'un geste solennel et dit :

- Je salue la mémoire de mon cousin Luis Maria Sanchez Tarrega, capitaine du *Saint-Sébastien*. La marine espagnole est fière de le décorer *post mortem* de la médaille militaire, pour son courage au combat.

Sur ces mots, il arracha son épaulette gauche, dégrafa son grade d'officier et attrapa sa médaille de bravoure. Il les projeta à la mer en disant :

- Au nom du roy d'Espagne, tu seras désormais pour l'éternité, mon cousin, amiral de la marine de notre grande nation. *Adios*.

Le commandant Rodriguez Montoya regagna son galion. Le *Sainte-Foy* et l'*Aigle d'Or* furent escortés sans encombre jusqu'à la rade bretonne de Brest.

François, Germain et Thierry avaient été impressionnés par la cérémonie funèbre et la dignité des officiers espagnols. Un monde nouveau s'était ouvert à eux, l'univers marin, avec ses règles et ses

dangers.

Chapitre XV

La traversée de l'Atlantique

La vie reprit très lentement sur les deux bateaux, les passagers tentant d'oublier le cauchemar des derniers jours et de remettre leur système digestif d'aplomb. Sans se le dire à haute voix, ils se demandaient ce que l'avenir pouvait bien leur réserver. La pâleur des visages indiquait la souffrance et la peur de ces hommes et de ces femmes mal préparés à la cruauté de la guerre.

Thierry fit remarquer à François :

- Après les Anglais, nous sommes prêts à affronter les Iroquois. Qu'en penses-tu?

François ne répondit pas. Il songea à son cousin Jacquelin Frérot et cette pensée accentua son blémissement.

Quelques heures plus tard, le capitaine retrouva son sourire. Le récupage du *Sainte-Foy* allait bon train. On ouvrit les sabords et les écoutilles. On acheva d'aérer les entreponts et de nettoyer la Sainte-Barbe en remettant en place les paillasses et les hamacs. Les marchandises des entrepôts et des soutes furent stabilisées. Les animaux blessés furent soignés et ceux qui étaient morts furent balancés par-dessus bord. Les marins s'affairèrent à réparer les mâts, à remplacer les voiles et à louer¹¹ les filins.

11. Louve: instrument à deux branches pour soulever les matériaux.

Le capitaine Magloire, pour remonter le moral des marins et des passagers, ordonna d'ouvrir quelques tonneaux de vin de Madère et de Porto et d'augmenter les rations alimentaires. Le bateau fut en fête ce soir-là et le vin sucré plongeait les rescapés dans un sommeil sans rêves.

François, Germain et Thierry, soucieux de redonner leur salubrité aux lieux, se portèrent volontaires au lavage de la Sainte-Barbe. Cela fit fort rire le capitaine Magloire, dont la rusticité des traits camouflait un caractère bon enfant et une inclinaison à la bonne humeur. Ils se mirent au travail dès l'aube, après s'être dégourdis les jambes sur le pont et avoir fumé leur première pipe. Il était en effet strictement défendu de fumer après le coucher du soleil.

Le vent étant favorable, la flottille mit trois jours pour atteindre la pointe de la Bretagne, en empruntant le raz Blanchart, passage situé entre le cap de la Hague et l'île d'Aurigny, puis en longeant la côte normande jusqu'au Mont-Saint-Michel et la côte bretonne jusqu'à Brest.

Faire de la place aux naufragés du *Saint-Sébastien* ne fut pas chose aisée, d'autant que certains étaient fort mal en point. Le chirurgien fut très occupé à amputer les extrémités sans vie de plusieurs rescapés. La gangrène s'était mise de la partie, de telle sorte que les entreponts servaient d'infirmerie, les malades gisant sur des civières improvisées. Les jeunes filles de madame Bourdon furent converties en infirmières, faisant des pansements avec ce que l'on pouvait trouver de tissu.

Comme on approchait de Brest, le capitaine permit que l'on utilisât l'eau potable pour laver les plaies. Les malades mangèrent la meilleure viande et burent du vin. Les candidats à l'amputation étaient anesthésiés avec du rhum. Les abords de la cabine du capitaine ressemblaient étrangement à un hôpital.

François voulut se rendre plus utile. Un matin, après le repas composé de biscuits et de cidre, il se rendit à la cabine du capitaine. Ce dernier étudiait ses cartes à l'aide de son compas.

Au mur était fixé un cadran rond en bronze, qui faisait penser à une horloge avec sa grosse aiguille. Apercevant les regards curieux de François, le capitaine lui dit :

- Ce que tu vois là, moussaillon, c'est un astrolabe. Il permet d'observer la hauteur des astres et de déterminer notre position par

rapport à l'horizon. Mais, ma foi, tu n'es certainement pas ici pour une leçon de navigation.

- Capitaine, dit François, que peut-on faire d'autre que de nettoyer la Sainte-Barbe ?

- D'abord, il nous faut des bras solides et des âmes généreuses. Nous manquons de brancardiers pour les malades et d'aides-charpentiers pour les réparations. J'ai d'ailleurs un gros problème sur les bras. Le clavecin du gouverneur de la Nouvelle-France a été endommagé pendant la tempête.

Le capitaine avait formulé son inquiétude sur le ton de la confiance, entourant de son puissant bras droit les épaules de François. De sa main gauche, il libéra d'un geste sec la housse qui recouvrait un meuble, au fond de sa grande chambre. Un majestueux clavecin apparut. Son éclat de vin capiteux irradiait la pièce avec noblesse.

- Il est en bois de rose. C'est un bois précieux, car il est importé du Brésil. Nous en avons quelques planches en réserve dans la soute. J'ai su par notre attaché de commerce que ton père était un artisan sculpteur réputé en Normandie. Aurais-tu par hasard appris son art, jeune homme ?

- Capitaine, j'ai avec moi les outils qu'il me faut pour réparer le meuble et le clavier. Quand puis-je commencer ?

- Mais immédiatement si tu le veux ! Allons voir le charpentier en chef pour qu'il nous donne les planches. Après, tu iras chercher tes outils d'artiste. Tu commenceras quand le bateau sera en rade à Brest. Nous y resterons une semaine, le temps de nous remettre à flot et de refaire nos provisions d'eau douce. J'en profiterai aussi pour visiter quelques connaissances au port. Tu peux travailler à l'aise dans ma chambre. Tu as mon autorisation.

Ainsi, après la corvée de nettoyage du matin, François se mit à restaurer le clavecin, maniant ses ciseaux avec talent. Les gammes improvisées qu'il jouait pour s'assurer que les touches étaient bien ajustées distrayaient les malades et les soignants.

Thierry se fit ménestrel en jouant de son piccolo et les duettistes amateurs suscitèrent la curiosité des soignantes, la plupart âgées d'une vingtaine d'années.

Madame Bourdon en fit part au capitaine qui lui répondit :

- Ma chère dame, ces jeunes gens sont les engagés du

gouverneur de la Nouvelle-France, que vous avez le bonheur de connaître. Ils sont pour moi les artisans du roy lui-même.

Une fois arrivé à Brest et pendant tout le temps que dura le carénage du *Sainte-Foy*, François s'acquitta de sa besogne avec la concentration et la patience d'un artiste. Il tournait autour de l'instrument, essayant de sonder les vibrations du bois rosé. Les planches de bois précieux prirent vie sous ses doigts agiles, s'adaptant aux angles et aux rondeurs du clavecin. François employa tout son génie à sculpter un coin ébréché et à lui rendre sa forme initiale.

François n'avait toutefois pas l'oreille musicale. Le clavecin semblait neuf, mais il était désaccordé. Le capitaine demanda à Thierry de l'aider, mais ce dernier n'avait pas de formation musicale appropriée. Le capitaine décida donc de remettre à plus tard ce problème qui n'était pas vraiment le sien.

Le *Sainte-Foy* réparé à Brest, on reprit la mer, en longeant cette fois la côte française vers le sud pour plus de sécurité. Habituellement, les navires longeaient d'abord les côtes de France vers le nord à partir de La Rochelle puis se dirigeaient, toutes voiles bordées, vers les îles de Sein et d'Ouessant pour ensuite tirer parti des forts vents d'ouest vers l'Irlande et l'Atlantique

Nord. Cette fois, cependant, la flottille s'orienta vers le sud et passa devant les Sables-d'Olonne jusqu'à La Rochelle et l'île de Ré.

Des bâtiments de toutes sortes mouillaient à l'ancrage au port de La Rochelle. Au loin, les tours de deux petites forteresses étaient visibles. Pierre Boucher raconta à Thierry et à François, accoudés au bastingage, son départ de La Rochelle, en juillet 1662, à bord de *Y Aigle d'Or*, avec cent soldats du roy et une centaine de colons. La traversée, qui devait durer deux mois, avait mis quatre mois à atteindre sa destination. En raison de la saison avancée, le capitaine avait refusé de remonter le fleuve Saint-Laurent et ils avaient rejoint Québec à bord de barques. Pierre Boucher leur montra également les vestiges vikings de l'île de Ré. Un peu plus loin, il leur indiqua le port de Brouage et ses fortifications, patrie de Champlain.

Le capitaine décida d'obliquer vers l'Atlantique afin d'éviter les côtes portugaises. Il mit le cap vers Terre-Neuve, au nord-ouest, après avoir fait le point sur ses cartes à l'aide de sa boussole marine.

Des petits groupes s'étaient formés parmi les passagers désireux

de s'établir en Amérique, ainsi que parmi les unités de soldats et les membres de l'équipage. Malheureusement, les vicissitudes de la traversée, plutôt que d'améliorer la solidarité, avaient alimenté la méfiance des uns et des autres. Les matelots avaient commencé le trafic de nourriture et d'eau douce, au grand déplaisir du capitaine, un homme juste.

Il était impératif d'économiser l'eau douce. Magloire décida de la rationner. Le capitaine, qui ne tolérait ni le trafic ni l'insubordination, en vint à semoncer Gros-Louis, un marin breton plutôt rustre, gueulard, grossier, adepte de la contrebande et de l'intimidation.

Le capitaine le convoqua dans sa cabine. Gros-Louis s'y présenta avec arrogance, coiffé de son bonnet de laine.

- Personne ne me dira quoi faire ou ne pas faire sur cette coque de noix qu'il soit capitaine, second, pilote ou qui que ce soit d'autre ! Est-ce clair ? Il n'y a pas assez d'eau et nous avons nos propres réserves. Nous avons prévu le coup, tant pis pour les autres. Nous la vendons, notre eau, et cela ne regarde que nous, parbleu ! aboya le marin avec insolence

- En m'insultant, vous insultez le roy lui-même, marin ! Reprenez-vous ! Je vous demande le respect qui est dû à ma fonction.

- Encore faudrait-il que vous sachiez le commander, ce navire, pardieu !

- Je vous ordonne de ne pas jurer sur ce navire alors que nous avons à bord des religieux et des dames. Sinon, je ne réponds plus de moi, marin. Vous connaissez le règlement. Ce sera les fers ou pire, le fouet.

- Fais-le donc pour voir, nom de Dieu, cela se retournera contre toi !

En entendant ces mots, Étienne-Marie Magloire retroussa les manches de sa veste, prêt à flanquer une raclée au gros marin. Le second Menaud, un géant lui-même, s'interposa entre les deux adversaires en disant :

- Nous avons déjà perdu assez de matelots comme cela ! Nous avons besoin de tous les bras disponibles pour l'ouvrage et surtout d'un capitaine en santé. Cessez de vous battre, il y a mieux à faire.

La stature de Menaud impressionna Gros-Louis qui capitula. Le capitaine Magloire rajusta son chapeau et remercia son second d'un

geste sec de la tête. S'il avait cédé à la colère, il aurait pu être destitué à son retour du Canada ou, pire, passer en cour martiale et être envoyé aux galères comme un criminel. Un capitaine de navire royal ne se bat jamais en duel, ne serait-ce qu'avec ses poings. L'incident fut vite oublié.

Gros-Louis était de la graine de rebelle et de mutin, et le capitaine Magloire le savait mieux que quiconque. Dorénavant, il l'aurait à l'œil

Cependant, le capitaine du navire avait commis une erreur de logistique impardonnable. Il aurait dû faire une escale de courte durée à La Rochelle afin de regarnir les réserves d'eau douce en prévision de la traversée de l'Atlantique. Mais il préféra continuer sa route et se contenta des réserves existantes. Les conséquences de cette erreur furent catastrophiques pour l'hygiène et la santé à bord. L'eau potable devint rare.

L'eau douce fut si rationnée que les passagers sur le pont étaient tentés d'ouvrir la bouche lorsqu'il pleuvait pour avaler de grandes lampées d'eau de pluie. À Thierry qui s'en donnait à cœur joie, le second de bord dit en passant:

- Ne bois pas cela, moussaillon. Les biens-portants méritent de le rester.

Chapitre XVI

Le scorbut

Malgré la nourriture à base de lard et de poisson salé servie sur le bateau, et malgré les précieux citrons, une épidémie de scorbut se déclara, touchant d'abord les filles escortées par madame Bourdon, clouant au lit pas moins d'une quinzaine d'orphelines. La maladie progressa comme un éclair parmi les autres passagers.

Le chirurgien qui abusait des saignées et des ventouses était dépassé. Comme on ne pouvait plus cuisiner de légumes autrement qu'à l'eau de mer, donc salée, les malades mouraient autant de soif que de la terrible maladie.

Celles qui devaient peupler la Nouvelle-France souffraient de douleurs intenses dans les articulations et décédaient d'hémorragies sur la paille de leurs couchettes qui suintaient et sentaient le vomi. Leurs dents se déchaussaient de leurs gencives noircies. Accompagnée du sieur Boucher, Madame Bourdon vint rencontrer, à sa demande, le capitaine Magloire et son chirurgien.

- Que pouvons-nous faire, Madame ! Cette terrible maladie dépasse mes compétences de marin.

S'adressant à son chirurgien, il lui demanda :

- Quelle est, à votre avis, la meilleure médecine pour combattre le scorbut ?

- Des agrumes, surtout du citron, et du chou, capitaine. Beaucoup plus que nos réserves n'en contiennent.

- Les Sauvages d'Amérique emploient une décoction d'annedda, une plante indigène. Ils font aussi bouillir l'écorce et les feuilles du cèdre blanc, ajouta Pierre Boucher.

- Où croyez-vous que je puisse trouver du citron et du cèdre blanc ! Dans les cordages ? De l'annedda ! Autant nous jeter à la mer.

Le coup de poing du capitaine Magloire faillit fendre sa table de travail. Ses instruments de navigation valsèrent un peu partout.

- Même Jeanson a les jambes enflées ! Un tel gaillard ! Il ne se déplace plus qu'avec peine.

- À défaut de viande, de fruits et de légumes frais, n'hésitons pas à servir l'alcool, renchérit Pierre Boucher. Ah ! si au moins nous avions de l'eau potable...

- Nous allons prier Dieu et continuer à soigner nos malades, conclut madame Bourdon.

L'odeur de la mort se mêlait à celle du mois. Le scorbut se répandit encore parmi les passagers et en emporta au moins une cinquantaine. On se débarrassait des morts le plus vite possible pour enrayer l'épidémie. La médecine avait cédé la place aux prières. Religieuses, religieux et soignantes étaient fort occupés auprès des malades. Le père Lalemant fit office d'aumônier puisque le *Sainte-Foy* n'en comptait pas à son bord.

Il était mal préparé à ce ministère, surtout dans cette situation de panique extrême, et ne savait comment s'organiser tantôt pour administrer les derniers sacrements aux mourants sans huile

consacrée, tantôt pour confesser ceux qui pouvaient encore l'être. Il restait le plus souvent possible dans sa cabine exiguë, craignant que la maladie ne l'atteignît.

Madame Bourdon se rendit compte de l'incapacité du jésuite à s'acquitter de sa tâche lorsque l'une de ses protégées, Françoise Lerouge, rendit l'âme sans avoir reçu l'extrême-onction. La maladie avait frappé de façon foudroyante cette jeune fille de vingt-deux ans, recrutée à l'Hôtel-Dieu de Paris.

Françoise s'était levée le matin, fraîche comme une fleur nouvellement éclose, et avait soigné les malades comme c'était son habitude depuis quelques jours. Au début de l'après-midi, elle fut prise de nausées et de vomissements. Peu de temps après s'être alitée, Françoise s'était mise à délirer. Rapidement, son teint devint terreux.

Alertée par les compagnes de la malade, madame Bourdon s'était vite rendu compte que l'heure du jugement particulier avait sonné pour cette fille du roy. Elle avait demandé rapidement l'opinion du chirurgien qui lui fit son diagnostic par un signe de la tête. Rien de positif. La jeune fille en était à vivre ses derniers instants. Elle n'aurait pas la chance de trouver un mari au Canada.

Madame Bourdon avait fait quérir immédiatement le vieux père Lalemant, mais l'aumônier ne s'était pas présenté. Au fil des jours, les gencives de la malheureuse se mirent à noircir. Elle cracha ses dents l'une après l'autre. Françoise Lerouge était morte dans les bras d'Anne Bourdon qui l'avait bercée jusqu'à son dernier soupir, comme une véritable mère. Madame Bourdon avait demandé à Eugénie Languille, qu'elle savait solide dans sa foi, de l'assister en murmurant un cantique de réconciliation divine.

Violette et Mathilde avaient tenu à accompagner l'agonisante de leurs prières. L'attitude courageuse et pieuse d'Eugénie avait incité également toutes les autres jeunes filles du roy à se rassembler et à joindre leurs prières pour le repos de l'âme de Françoise Lerouge. Le capitaine avait été impressionné par tant de solidarité et avait proposé à madame Bourdon de jeter la dépouille de la morte à la mer, à l'insu du groupe. Madame Bourdon lui avait répondu :

- Il n'y a peut-être plus de prêtre sur ce navire mais il nous reste encore beaucoup de foi et d'amour entre nous. Nous ferons nos adieux à mademoiselle Lerouge toutes ensemble et de manière chrétienne. Capitaine, je vous demande une demi-heure de

recueillement. Puis, nous nous occuperons des autres malades.

Le capitaine Magloire avait ordonné un moment de silence sur le bateau en mémoire de Françoise Lerouge et des autres malheureux trépassés. Il n'y avait pas eu d'homélie par l'aumônier, mais un touchant adieu prononcé par madame Bourdon et des cantiques chantés par Eugénie. Plusieurs jeunes filles avaient sangloté, en particulier Mathilde de Fontenay-Envoivre qui supportait très mal tant de souffrances. Son mouchoir de dentelle de Bruges était toujours trempé de ses larmes.

La dépouille de Françoise Lerouge avait été jetée à la mer avec tous ses vêtements. Madame Bourdon avait exigé que l'on en fasse autant avec son bagage pour minimiser les risques de contagion.

François Allard, Germain Langlois et Thierry Labarre avaient suivi la cérémonie funéraire légèrement en retrait. Ils avaient été désolés du chagrin qu'ils avaient perçu sur les visages endeuillés. Ils auraient voulu partager cette peine, mais ils s'étaient rendu compte qu'il valait mieux laisser les jeunes filles pleurer entre elles.

Madame Bourdon ne contenait plus sa rage quant à l'absence du père Lalemant. Elle s'en était confiée au capitaine Magloire :

- Capitaine, il est grand temps que notre respecté aumônier se rende compte de la gravité du drame qui se joue sur ce navire et qu'il agisse comme un vrai pasteur au chevet de ses brebis pour les préparer à la mort. Il est le seul prêtre sur ce bateau. Qu'il confesse les mourants et qu'il reconforte les malades comme nous le faisons tous ! J'ai dû moi-même empêcher des désespérés de se suicider en se jetant par-dessus bord pour abrégier leurs souffrances. Je peux les préparer à la mort, mais tout de même pas les confesser. Il est impératif que notre jésuite assume ses responsabilités !

« Quant à vous capitaine, je vous recommande de vous occuper de l'âme de vos marins. À l'approche de leur trépas, il faut qu'ils se rendent compte qu'ils en ont une ! Vous connaissez mieux que quiconque leurs superstitions. »

- Très bien, madame, j'y veillerai, répondit timidement le capitaine, content que l'accompagnatrice ulcérée ne lui ait pas reproché le manque d'eau potable.

Anne Bourdon avait vu juste. La foi des marins normands, héritée

de leurs ancêtres vikings, était empreinte de superstitions. Ces rudes marins étaient férus d'images saintes, de chapelets et de médailles, supposés garantir le calme de la mer et leur retour à bon port.

Le capitaine Magloire ne se gênait pas pour exploiter les peurs superstitieuses de ses matelots. Il leur expliqua que Dieu exigeait d'eux la plus grande discipline en échange de quoi il garantirait la santé et le bon déroulement de la traversée.

Étienne-Marie Magloire manipula si bien ses hommes d'équipage qu'une fois la maladie endiguée, ils vinrent lui prêter allégeance.

Pendant ces jours terribles, François, Germain et Thierry, qui avaient heureusement conservé la santé, aidèrent les matelots à récurer le bateau, et les religieux, les religieuses et leurs protégées à soigner les malades placés en quarantaine à la Sainte-Barbe. Le capitaine Magloire implorait Dieu de faire naître des vents favorables. Il croyait que le souffle rassurant de la brise réussirait à faire fuir la maladie.

Le capitaine, qui avait souffert de petite vérole, connaissait les ravages que pouvait causer la maladie sur le moral des troupes. Il savait que la propreté permettait de lutter contre les épidémies. Conserver des ponts et des espaces propres avait aussi l'avantage de maintenir la discipline parmi les marins. Il était lui-même bien plus excité par l'odeur de la poudre à canon que par celle de l'éther du chirurgien. Rompu à la bousculade du combat, il se sentait démuni devant les attaques de la maladie.

François, Germain et Thierry faisaient aussi office d'infirmiers et de brancardiers. Ils apportaient aux malades du bouillon que ces derniers avaient peine à retenir. La plupart d'entre eux le régurgitaient aussitôt avalé. Ils faisaient peine à voir, implorant le ciel de les garder en vie. Les trois jeunes gens, bien portants, avaient pour leur part droit à quelques morceaux de pain dur, de lard, de poisson salé, ainsi qu'à quelques pois et à du cidre.

L'eau douce étant fortement rationnée, l'alcool la remplaçait. Comme on mangeait souvent froid, le cidre et l'alcool de poire donnaient de la chaleur aux aliments, enflammaient les esprits et avivaient parfois les tensions. Madame Bourdon veillait à ce que la consommation d'alcool de ses filles restât modérée.

La grande promiscuité et le climat d'angoisse créés par les privations et par la maladie augmentaient les conflits. Les rixes entre soldats et hommes d'équipage étaient fréquentes. Le commerce de nourriture était la cause de nombreuses discordes. Certains passagers, malades et affaiblis, payaient plus cher que d'autres ces ajouts à leur pitance rance, écoeurante et impossible à avaler.

Le cidre bouché de François lui fut volé par Gros-Louis qui s'employait à consolider son trafic de denrées. Un passager malade cloué à la Sainte-Barbe le vit commettre son méfait.

François, Germain et Thierry désiraient se rapprocher des filles qui prenaient régulièrement l'air frais sur le pont, après les repas, au moment où eux-mêmes apportaient les breuvages chauds aux malades. Ils s'arrangeaient d'ailleurs pour faire coïncider leurs quarts de corvée avec les allées et venues des filles du roy, sous le regard désapprobateur de leur surveillante. Madame Bourdon ne pouvait toutefois pas empêcher tous les rapprochements.

Chapitre XVII

La félonie de Gros-Louis

François, Germain et Thierry n'avaient pas apprécié le vol du cidre perpétré par Gros-Louis qui, en plus, les houspillait, voire les insultait lorsqu'il les rencontrait sur le pont. Il leur cherchait manifestement noise.

Gros-Louis agissait sur le bateau à sa guise, comme pour narguer le capitaine. Il avait même dit à Germain :

- Méfie-toi, le paysan, tu ne perds rien pour attendre !

Germain Langlois craignait ce mauvais garçon. Il avait confié son inquiétude à ses amis :

- Ce matelot-là, c'est le diable en personne. Je ne me sens pas à l'aise dans ses parages.

Quand Thierry lui fit remarquer qu'il n'en ferait pourtant qu'une bouchée, Germain confirma :

- Que je n'apprenne jamais qu'il a fait du mal à un de mes proches, sinon je le passe par-dessus bord !

Un marin répéta cette remarque à Gros-Louis qui n'attendait que cela. Un jour, alors que Germain était en train de nettoyer le pont, il lui balança le cordage défectueux d'un mât, ratant de peu sa tête. En riant à pleines dents, il vociféra :

- Tu as eu de la chance, mon gros. La prochaine fois, les monstres marins vont te bouffer.

Germain s'était juré qu'il n'y aurait pas de prochaine fois ; il veillerait à corriger l'impudent avant, saisissant le premier prétexte.

Gros-Louis avait toujours cherché à se rapprocher de Violette Painchaud. La solidarité des filles de madame Bourdon l'en avait toutefois empêché. Eugénie Languille et Mathilde de Fontenay-Envoivre flairaient la présence du marin et s'affairaient à ne pas laisser Violette entre ses griffes. Violette, qui ne se rendait pas compte du danger, répondait de temps en temps aux sourires du marin, au grand dam d'Eugénie qui l'avertissait :

- Cet homme-là est un pervers, Violette. Si tu l'encourages, il te

fera du mal.

Un soir, après souper, alors que Violette voulait se rendre à la poulaïne, Gros-Louis l'apostropha :

- Que dirais-tu, ma belle grande mijaurée, d'un baiser au goût de cidre ?

Violette se figea. Germain, François et Thierry fumaient leur pipe sur le gaillard d'avant et entendirent l'invitation sournoise de Gros-Louis. Au même moment, François reconnut la sacoche que son beau-frère, Jean Duquesne, lui avait remise à son départ, celle-là même qui avait contenu le fromage et le cidre. Germain et Thierry la repérèrent à leur tour.

- François, c'est la preuve du larcin, chuchota Thierry.
- Et flagrante, en plus de ça ! Il l'aura voulu, grogna Germain Langlois en bondissant sur le marin.

En un éclair, Germain, le grand costaud aux larges épaules, décocha un coup de son gros poing dans l'estomac du gros marin, suivi d'un uppercut au menton. Gros-Louis s'affala sur le pont, à demi inconscient, crachant des morceaux de dents. Un sang noir gicla de son nez et de sa bouche en un ruisseau visqueux et nauséabond. Gros-Louis était atteint du scorbut.

Violette Painchaud, glacée par la violence de l'événement, eut immédiatement peur d'avoir été contaminée par le marin malade. Aussi, elle était bouleversée qu'un homme se fût porté à sa défense de la sorte. Et cet homme, était le grand costaud du quai. Il avait sauvé sa vertu et peut-être aussi sa vie. Germain se tourna vers elle et lui dit :

-Vous n'avez plus rien à craindre de ce voleur, m'zelle. Il ne fera plus de mal à personne avant longtemps. Je m'appelle Germain et je suis heureux d'avoir pu vous éviter un affront.

Gros-Louis, qui était résistant, se releva à l'insu de Germain. Il agrippa un morceau de bois dans un grognement féroce et s'apprêtait à asséner un grand coup à Germain Langlois qui lui tournait les dos quand Violette cria :

- Fais attention, Germain ! Derrière-toi !

Germain se retourna à la vitesse de l'éclair et para de son bras gauche le coup qui aurait pu le projeter à l'eau, puisque les deux pugilistes s'étaient retrouvés le long du bastingage. De sa main droite, il saisit le forcené par le collet, le passa par-dessus bord et le tint au-dessus des flots en lui disant :

- Ça va t'apprendre, mon gaillard, à t'attaquer comme un traître à un Normand !

Gros-Louis vomissait tout le sang visqueux et la bile qu'il pouvait en marmonnant des paroles incompréhensibles, qui n'étaient probablement pas son acte de contrition. Les yeux exorbités, il se débattait comme un diable au-dessus de l'eau.

Germain prenait un malin plaisir à le tenir à bout de bras, devant Violette. Il affirma à cette dernière avec fierté :

- Je crois, mademoiselle, qu'il ne recommencera plus. Il a eu sa leçon.

L'altercation avait fait du bruit et avait commencé à attirer des marins, des soldats, notamment Lamontagne et Saint-Amand, et des curieux, comme Pierre Boucher, qui avait dissuadé Thierry et François d'aller prêter main-forte à leur ami, estimant que Germain était assez compromis par la situation.

Madame Bourdon, ne voyant pas Violette revenir de la poulaine et la soupçonnant d'être malade, avait envoyé Eugénie la chercher. Mathilde avait suivi Eugénie, de sorte que les deux jeunes filles avaient assisté au geste héroïque de Germain et à son tour de force.

Menaud regardait la musculature de Germain avec admiration, et ressentait peu de compassion pour Gros-Louis.

« Enfin, se dit-il, quelqu'un lui a fait son affaire à celui-là. Il l'a bien cherché. »

Il s'en alla néanmoins quérir le capitaine. Lorsque celui-ci arriva sur les lieux, Gros-Louis se tordait de peur et de douleur. Le capitaine se rendit compte du piètre état du Breton. Il le savait condamné.

Quand Germain prit conscience de l'attroupement et de la présence du capitaine, il eut peur et se mit à remonter Gros-Louis sur le bateau. Ce dernier, se débattant comme un ver, mordit soudain le

poignet de Germain, avec ce qui lui restait de dents. Sous le coup de la douleur, celui-ci lâcha prise.

Gros-Louis tomba alors dans l'eau houleuse et glaciale, poussant un cri de terreur. Le bruit de son corps au contact de l'onde résonna quelques secondes. Germain était intimidé par la présence du capitaine. Il se savait passible de mesures disciplinaires. Ce dernier l'interpella devant tout le monde en disant :

- Tu devrais détruire tes vêtements le plus vite possible, mon grand garçon. Sinon, tu risques de tomber malade. Que tout le monde retourne à ses activités ! L'incident est clos.

Prenant à part Germain, le capitaine Magloire lui dit :

- Ce Breton a décidé de se suicider. Il se savait atteint de ce damné de scorbut et a préféré en finir plutôt que de se voir pourrir lentement. Tu n'as rien à te reprocher. Tout cela n'a été qu'un accident. Je vais m'assurer que madame Bourdon dise à mademoiselle Painchaud qu'elle n'a rien à se reprocher non plus.

Heureusement surpris de l'attitude et de la décision du capitaine, Germain le remercia chaleureusement :

- Merci, capitaine Magloire. Je vous suis très reconnaissant. Vous auriez pu juger ma conduite criminelle.

- Mais tu as agi ainsi pour sauver cette jeune femme d'un attentat à la pudeur, n'est-ce pas ?

- Oui, capitaine, mais... répondit Germain.

- Il n'y a pas de mais, mon garçon. Elle n'aurait pas pu se défendre devant ce gaillard mal intentionné. Tu l'as fait à sa place. C'est ce que l'on appelle de la légitime défense.

Étienne-Marie Magloire continua :

- À propos, il me manque maintenant des bras solides à la grand-voile. Que penserais-tu de remplacer Gros-Louis ?

- J'en penserais beaucoup de bien, capitaine.

- Tant mieux. Tu iras trouver Menaud tout à l'heure. Pour le moment, jette ces vêtements contaminés à la mer et va te faire soigner. Il ne manque pas d'infirmières ici, à ce que je sache !

Germain s'apprêtait à rejoindre la Sainte-Barbe pour enfiler les quelques vêtements de rechange qu'il avait en sa possession quand Pierre Boucher le prit par les épaules et lui dit :

- Tu as bien fait, mon gars. Bien fait. Tu feras un bon habitant¹² du Canada, capable de se défendre contre les Iroquois.

12. Colon

Le capitaine, de son côté, rejoignit Menaud qui donnait quelques ordres de manœuvre.

- À bâbord toute !

- Savez-vous, Menaud, lui dit le capitaine, je commence à les trouver sympathiques, ces Normands. De plus en plus sympathiques. Ils excellent à se débarrasser du bois pourri. Ils feraient d'excellents marins s'ils se décidaient à quitter leur ferme.

- Vous avez raison, capitaine, répondit Menaud, bien content d'être libéré de Gros-Louis.

- À bâbord, pas à tribord, emplâtre ! hurla-t-il soudain.

Le capitaine alla retrouver madame Bourdon pour l'informer que l'incident était clos.

- Vous n'aurez plus à vous plaindre de mes marins, madame. La pomme pourrie est sortie du baril.

- Heureuse de l'entendre, capitaine.

- Alors, je vous attends pour le souper dans ma cabine, madame? Si tant est que l'on puisse appeler ce brouet de la soupe, bien entendu !

- J'y serai avec plaisir, capitaine. Nos ennuis prendront fin dès que cette maladie daignera nous quitter, répondit madame Bourdon qui en arrivait à se demander si elle vivrait jamais des jours moins inquiétants.

- Je nous le souhaite, madame, je nous le souhaite, répondit le capitaine, le regard perdu vers l'océan infini.

Chapitre XVIII

Les protégées de madame Bourdon

Renée Rivière, trente-six ans, avait embarqué à bord du *Sainte-Foy* avec sa fille âgée de quinze ans, Andrée Remondière. Veuve de Jacques Remondière, Renée avait ainsi décidé d'offrir un meilleur avenir à sa fille. Cette jeune beauté espiègle flânait sur les ponts plus souvent qu'à son tour.

Zubrus Rômer était un marin danois, géant roux qui aimait rivaliser avec les instruments de navigation du capitaine Magloire. Le soir, alors que les autres matelots se mesuraient à la lutte ou à l'escalade dans les cordages jusqu'au haut du grand mât, il observait les constellations. Il disait que la voûte céleste était la seconde demeure des Rômer. La première était la mer du Nord.

Rêveur, il restait le plus souvent à l'écart de l'équipage. Étant donné sa haute taille et son physique impressionnant, il était mis à contribution pour toutes les corvées qui demandaient de la force brute. C'était lui qui actionnait le cabestan pour lever l'ancre ainsi que les autres treuils. Sa naïveté en avait fait le souffre-douleur de l'équipage. À vingt-huit ans, il ne connaissait à peu près rien des femmes.

Andrée Remondière était intriguée par ce Viking au comportement étrange.

Un soir, alors que le ciel était dégagé et que Zubrus était en train d'observer ses chères étoiles, une ombre se profila près de lui et lui dit :

- Est-ce que tu pourrais m'apprendre le nom des étoiles ?
- Est-ce que tu connais ces étoiles - tiens, juste là-, qui scintillent de reflets bleus ? On les appelle les Pléiades. Regardes-les, elles s'orientent vers la tête de Taureau qu'on voit là.

- Bonne mère, qu'elles sont belles et brillantes ! On dirait des saphirs.

- Oui. Ce sont les filles d'Atlas. Désespérées par les souffrances de leur père, qui portait la terre sur ses épaules, elles se tuèrent et furent métamorphosées en étoiles.

- C'est vraiment triste. L'Ourse, tu la connais ?

- Oui, tu vois, la Grande Ourse est là. Elle ressemble à un grand chariot. D'autres disent qu'elle a la forme d'un chaudron. Regarde, juste en bas, il y a la Petite Ourse. Elle renferme l'étoile polaire. Le capitaine Magloire a mis le cap vers elle.

- Comment t'appelles-tu ?

- Zubrus. Zubrus Rômer.

- Quel drôle de nom !

- Je viens du Danemark. Et toi, quel est ton nom ?

- Andrée. Andrée Remondière.

- J'aimerais t'appeler Véga.

- Véga ? C'est joli. Et pourquoi ?

- Véga est l'étoile la plus brillante de la constellation de la Lyre. Tiens, regarde. On peut la voir à l'œil nu, comme l'étoile polaire. Elle porte le prénom de ma mère, qui est morte quand j'étais petit. Elle était tellement belle qu'elle est sans doute devenue une étoile.

- Je ne la vois pas. Il y en a tellement. Tu peux m'aider à la repérer ?

- Donne-moi ta main et viens contre moi.

Andrée se plaça devant le géant, entre son torse et le bastingage, tournée vers le large. Sa tête n'atteignait pas les épaules du marin. Celui-ci prit le bras de la jeune fille et le leva vers le ciel tout en chantonnant une douce mélodie. Elle se retourna subitement, appuya sa jolie tête contre la poitrine du Viking et lui prit la taille. Avec une timidité déconcertante, celui-ci dit :

- C'est une complainte de mon pays. Elle raconte l'histoire d'une jeune fille transformée en étoile à cause d'un chagrin d'amour. Elle s'est sans doute jointe aux Pléiades.

Il avait dit ces mots en plaçant sa large main dans la chevelure d'Andrée qui en perdit sa coiffe.

- Halte là, mon gaillard! Qu'on lui mette les fers et qu'on l'amène au cachot.

Le capitaine Magloire venait d'arriver avec quatre des marins les plus costauds. Il avait été informé du comportement de Zubrus Rômer par madame Bourdon. Renée Rivière, apercevant sa fille dans les bras du Viking, avait immédiatement avisé en pleurs madame Bourdon, laquelle s'était rendue aux quartiers du capitaine. Celui-ci, avait refusé d'être secondé par les soldats et les religieux de son équipage et s'était fait accompagner de ses officiers de quart ainsi que de quelques hommes forts.

Zubrus Rômer passa la nuit au cachot. Andrée fut recluse chez sa mère. Le lendemain matin, le récit de l'aventure eut tôt fait de faire le tour du navire.

- Cinq coups ne suffiront pas, hurlait Renée Rivière. Il a terni l'honneur de ma fille. C'est la mort qu'il mérite.

Elle vociférait tellement que le second Menaud dut la bâillonner de sa main. Le capitaine Magloire venait d'annoncer la sentence du géant: cinq coups de fouet pour désobéissance aux consignes et grossière indécence. Le capitaine voulait faire de ce châtiment un exemple. Cependant, il se doutait bien de l'innocence de son matelot.

Le prisonnier avait été enfermé à fond de cale, près des poutres, les poignets et les chevilles attachés par des bracelets de fer et reliés par une chaîne à un gros anneau fixé dans l'armature du navire. Il fut amené sur le pont en présence de tous les passagers dès que le capitaine en donna l'ordre. Il fut ensuite attaché à l'amarre du cabestan, torse nu, prêt à recevoir le châtiment sans toutefois comprendre la gravité de sa faute.

Le second Menaud fut chargé de la flagellation, comme sa fonction l'imposait. Fouettant à chaque traversée, Menaud connaissait bien les souffrances atroces causées par le fouet à neuf lanières, dont les extrémités garnies de plomb faisaient éclater la peau au premier coup.

Zubrus n'était ni un forçat ni un dur à cuire. Malgré sa forte constitution, il perdit connaissance quatre fois. Chaque fois, on le ranimait en versant de l'eau de mer sur son dos meurtri et

ensanglanté. Ses cris de douleur non contenue résonnaient dans l'immensité océane, certainement jusqu'à Véga. Il se tordait de douleur, implorant la clémence dans son dialecte.

Madame Bourdon et Pierre Boucher voulurent intervenir auprès du capitaine pour qu'il mît fin au calvaire du malheureux. Magloire resta insensible à leur intercession. La flagellation se termina au cinquième coup de fouet sur un amas de chair sanguinolente. Le blessé était recroquevillé sur lui-même, inerte. Le fouet avait fait des ravages. Le second Menaud obligea le Danois à se relever en l'empoignant sans délicatesse. Le géant chancela. Les lanières de cuir et de plomb lui avaient également labouré le visage. On voyait à peine ses yeux sous leurs paupières tuméfiées. Du sang coulait de ses tempes.

Goûtant le sang sur ses lèvres, fou de douleur et de rage, le géant banda ses muscles et, dans un ultime effort, se dégagait de ses liens de fer. Il se jeta à la mer dans un hurlement désespéré, à la consternation générale. L'onde de choc dura quelques secondes. On se précipita au bastingage pour apercevoir une masse de cheveux roux flottant sur l'eau et s'enfonçant lentement vers les dieux Scandinaves de l'onde. Le ciel et la mer: les deux demeures de Zubrus Rômer.

Profitant du silence résultant de la stupéfaction générale, le capitaine Magloire harangua l'équipage et les passagers, debout sur la passerelle :

- Mes amis, notre voyage se poursuit comme prévu. La Nouvelle-France sera bientôt là. Nous n'allons pas tarder à y mettre le pied. Je vous demande de respecter les consignes, de prier Dieu et de faire confiance à l'équipage et à son capitaine.

Les religieux du bateau ainsi que madame Bourdon et ses filles récitèrent, à l'angélus du soir, une prière à la mémoire du malheureux. Par la suite, on ne parla plus de ces circonstances tragiques. Renée Rivière exerça une surveillance obsessionnelle sur sa fille Andrée. Le capitaine Magloire avait perdu le seul marin qui, comme lui, avait eu la passion des étoiles.

Chapitre XIX

Des amours naissantes

La vie quotidienne sur le bateau reprit son cours. Les journées commençaient à l'aube, lorsque la cloche en bronze du gaillard d'avant sonnait le réveil. Le père Lalemant disait la prière matinale. Après le petit-déjeuner avait lieu le lavage du bateau. Ainsi, de sept heures jusqu'au dîner, vers dix heures, François, Germain et Thierry frottaient les planchers qui en avaient toujours grandement besoin.

Durant la journée, la vie des passagers se résumait, par beau temps, à de longues promenades sur le pont, entrecoupées de parties de cartes, de musique et de chant. Le souper était servi entre quinze et dix-sept heures, et le coucher avait lieu vers vingt heures, à moins qu'une activité particulière ne fût annoncée par le capitaine.

François, Germain et Thierry prenaient des leçons de matelotage, autrement dit des leçons de nœuds marins. Pour combattre le stress et l'ennui, nouer était un remède efficace. On faisait danser le filin entre ses doigts jusqu'à lui faire représenter des figures.

À l'occasion, on repérait un troupeau de marsouins au dos brun dont les sauts joyeux saluaient le passage des deux bateaux.

Aux garçons, intrigués par une aigrette lumineuse visible à l'extrémité des vergues et des mâts, le capitaine expliqua :

- C'est le Feu Saint-Elme, moussaillons.

À la suite de la mort de Zubrus, madame Bourdon veilla sur ses pupilles avec encore plus de sévérité. Un regard aigu de sa part suffisait à refroidir les ardeurs de tout homme entreprenant.

Violette Painchaud ne vivait que pour le moment où elle pourrait remercier Germain de façon plus amicale, à l'insu de l'accompagnatrice. Elle se confia à ses amies.

- Je le trouve tellement beau et fort. Vous avez vu comment il a pris ma défense ! Et pourquoi était-il là ? Vous ne trouvez pas cela curieux qu'il ait été si près ?

- Ma parole, Violette, mais tu es amoureuse ! Je te l'avais bien dit que tu le trouvais à ton goût ! lui répondit Mathilde, amusée.

- Alors quoi ! J'en ai bien le droit, répliqua Violette.

- Et ta dot ? Tu vas la perdre puisque ton Germain n'est pas encore colon, ajouta Mathilde.

- Il le deviendra dans trois ans. Je l'attendrai, reprit Violette avec détermination.

- C'est bien ce que je disais, tu vas perdre ta dot, renchérit Mathilde.

- Trente livres ou même cinquante, ça n'a pas d'importance. L'amour n'a pas de prix !

Eugénie Languille, qui écoutait attentivement la discussion, prit la parole :

- Écoute, Violette, tu ne devrais pas t'emballer trop vite. Germain t'a certainement sauvé la vie. Mais cela ne veut pas dire qu'il est amoureux de toi !

- Pourquoi ne le serait-il pas ? J'ai le droit, moi aussi, à l'amour, même si je suis orpheline !

- Là n'est pas la question, Violette. Il faudrait d'abord que vous fussiez vraiment connaissance et, après seulement, vous pourriez vous faire une idée de vos sentiments.

Violette sembla abasourdie par la réponse d'Eugénie. Elle reprit la parole après quelques secondes, vexée :

- Que veux-tu dire par-là, Eugénie ? Tu n'as jamais été amoureuse, toi !

- Pas encore, mais ça ne devrait pas tarder ! dit Mathilde en riant.

- Tu n'as jamais pensé à être sérieuse pour une fois, Mathilde ? répondit sèchement Eugénie, insultée par le manque de tact de Mathilde.

Eugénie poursuivit, à l'intention de Violette :

- Avant de te faire des idées, Violette, il faut que tu saches si Germain a les mêmes sentiments pour toi. Il a seulement prouvé qu'il était un gentilhomme ! Je t'accorde que c'est un bon début, mais pour le moment, il ne t'a pas avoué son amour.

- Dans ce cas, il faut que je le rencontre. Peux-tu t'en occuper, Eugénie ?

-Comment le ferais-je? Madame Bourdon ne sera pas d'accord. Tu sais que je dois demeurer chez elle à Québec. Je ne veux pas la mettre en colère.

- Moi, je suis certaine, Eugénie, que tu as ta petite idée, risqua Mathilde.

Eugénie la regarda avec méfiance. Elle savait Mathilde espiègle.

- À quoi penses-tu, Mathilde ? questionna immédiatement Violette.

- Ça suffit, Mathilde ! coupa Eugénie. Les rencontres masculines ne sont autorisées qu'à Québec. Pas avant. C'est le règlement. Tu as vu la réaction du capitaine. Violette, tu ne voudrais quand même pas que Germain subisse le fouet par ta faute, n'est-ce pas ?

- Non, Eugénie ! Surtout pas le fouet ! Il est si beau et si fort, répondit Violette, le cœur gros.

La discussion prit fin sur ces mots. Eugénie savait qu'elle avait heurté l'ego de son amie. Elle voulait à tout prix trouver un moyen de lui redonner de l'espoir.

De leur côté, François, Germain et Thierry relouaient ces demoiselles. Ils commentaient leurs impressions et leurs choix respectifs. Thierry avait obtenu par Violette le nom de la jolie brunette qui portait la coiffe des hospitalières. Il avait aussi appris que Mathilde de Fontenay-Envoivre, une Parisienne âgée de dix-sept ans, avait été pensionnaire à la Pitié-Salpêtrière, un orphelinat annexé à l'Hôpital général de Paris qui dispensait à ses pensionnaires un enseignement religieux, une instruction élémentaire et leur apprenait à tenir une maison.

Les parents de Mathilde étaient, semble-t-il, de petits nobles ruinés qui l'avaient laissée sans le sou à leur décès, alors qu'elle était en bas-âge. Elle souhaitait, depuis l'âge de dix ans, venir en Nouvelle-France enseigner aux Sauvages et leur faire connaître le nom de Jésus-Christ.

Mathilde avait obtenu une généreuse dot de cent livres du roy qui

lui payait aussi son voyage sur le *Sainte-Foy*, ainsi qu'un trousseau digne d'une fille de la haute société, à condition qu'elle se mariât avec un noble ou un militaire gradé dans les trois premiers mois de son arrivée. Si elle épousait un colon, sa dot serait supprimée.

François, pour sa part, se sentait tiraillé. Il avait toujours Catherine en tête et en son cœur, mais il avait toutefois remarqué une grande jeune fille blonde qui semblait être la confidente de Mathilde.

Elle était différente de Catherine par sa taille, la couleur de ses cheveux, son allure et, malgré son jeune âge, il émanait d'elle une aura de distinction, de simplicité, de sagesse et de maturité. Il lui donnait dix-neuf ou vingt ans, mais cela demeurerait difficile à estimer tant la traversée en mer modifiait l'apparence et la tenue vestimentaire des gens. Thierry lui dit qu'elle se prénomrait Eugénie, qu'elle était l'invitée du chevalier de Courcelles, gouverneur de la Nouvelle-France et qu'elle désirait instruire les Sauvages au Canada.

François songea que sa Catherine aurait eu les mêmes dispositions dans les mêmes circonstances, mais Dieu l'avait rappelée à lui de façon si soudaine... Des larmes lui montèrent aux yeux. Des larmes de tendresse pour Catherine et d'admiration pour cette grande jeune fille qui allait donner, elle aussi, sa jeunesse et son avenir à une cause méritoire.

François Allard relut une fois encore la lettre de son cousin Thomas : « Le roy nous promet que chaque engagé aura le choix d'une jeune fille à marier, à condition d'être disposé à devenir colon. »

Son père, en lui remettant l'emblème de la famille, lui avait dit :

- Répands, mon fils, la fierté de notre race dans le Nouveau Monde.

Catherine avait attendu de lui le mariage et une famille nombreuse. François prit sa décision. Il vivrait intensément cet engagement au Canada. Il se marierait avec une jeune fille aussi valable qu'Eugénie, fonderait un foyer et établirait au Canada une lignée digne de ses ancêtres Allard de Normandie. Son objectif était simple. Il suivrait son destin. Catherine l'aiderait à persévérer malgré les difficultés. En bon Normand, il s'agenouilla, regarda le ciel étoilé de l'océan, se signa et pria.

Un bel après-midi, alors qu'il était sur le pont, François reçut du capitaine une invitation à se joindre à sa table. Le soir même, encore

étonné, il se rendit à la cabine-réfectoire et se joignit aux autres convives. En plus du capitaine, il reconnut madame Bourdon, le père Lalemant et le sieur Pierre Boucher, qu'il salua respectueusement. Tout près de madame Bourdon se tenait Eugénie.

- Prends cette place près de moi, mon garçon, lui intima le capitaine Magloire. Tu reconnais ces personnalités de la Nouvelle-France, n'est-ce pas? Je tiens toutefois à te présenter mademoiselle Eugénie Languille, institutrice, qui est la protégée de madame Bourdon.

- Eugénie, voici François Allard, artisan, continua le capitaine.
- Mes hommages, mademoiselle Languille.
- Je suis votre dévouée, monsieur Allard.
- Mon cousin, Thomas Frérot, est votre engagé aux Trois-Rivières, sieur Boucher, et j'ai assisté à l'une de vos causeries, il y a quelques années, à Rouen, ajouta François avec timidité.

- Ah, ces Normands ! Quel peuple charmant ! La recrue y est abondante. Ainsi donc, Thomas est ton cousin ? Un brave garçon, celui-là, claironna Pierre Boucher.

Madame Bourdon prit la parole :

- Monsieur Allard, Eugénie, qui se destine à l'enseignement aux Sauvages dans le plus grand dévouement, est aussi une claveciniste de talent. Orpheline, c'est au couvent des ursulines de Tours qu'elle a appris cet art. Monsieur de Courcelles, notre gouverneur, a déjà apprécié son talent. Notre capitaine souhaite qu'elle vous aide à accorder le clavecin. Comme cet instrument est destiné au gouverneur de la Nouvelle-France, nous devons conjuguer nos efforts à sa réparation.

Devant l'embarras de François, Pierre Boucher ajouta de sa voix de stentor :

- Ce que le gouverneur veut, le capitaine le veut.

Le capitaine Magloire, qui voulait défendre sa décision, ajouta :

- Vous savez, gouverneur Boucher, je reçois mes ordres de l'amirauté !

Pierre Boucher se dépêcha de plonger le nez dans son potage dépourvu de saveur fait à partir de semoule d'orge.

Puis, le capitaine fit servir de la charcuterie, accompagnée de pois et de chou, qui furent très appréciés des invités. Pendant qu'ils mangeaient, tout en sirotant le vin rouge de la réserve privée du capitaine, la conversation tourna autour des conditions de la traversée

et des expériences respectives des convives.

Les jours suivants, Eugénie et François firent donc connaissance en remettant à neuf le clavecin. Eugénie, de son doigté magique, exécutait des arpèges et donnait des instructions à François qui s'affairait à corriger les tonalités en tendant les cordes d'acier et en rectifiant les touches de bois précieux.

Après quelques séances d'harmonisation, ils s'étaient apprivoisés. Eugénie avait exécuté quelques brillantes vocalises qui avaient littéralement charmé François. Au cours de leurs conversations, François apprit qu'Eugénie Languille était originaire du village d'Artannes, commune située à quatre lieues au sud-ouest de Tours.

Orpheline en bas âge, fille unique d'un riche tisserand, Eugénie avait été confiée par une tante paternelle au couvent des ursulines de Tours. Elle se souvenait de l'Indre, un affluent de la Loire, du château d'Amboise, de l'église d'Artannes et des jolis moulins. Autour du couvent, elle se rappelait la végétation, les noyers et l'odeur des sols humides.

Eugénie confia à François que ses camarades de classe la l'avaient surnommée la matelote, en raison de la spécialité culinaire de la région : la matelote d'anguille.

Arrivée au couvent des ursulines à huit ans, elle avait appris très vite que sœur Marie Guyart-Martin, qui était devenue, au Canada, mère Marie de l'Incarnation, avait vécu au monastère de Tours jusqu'en 1639. Dès lors, Eugénie avait grandi dans l'espoir de la rejoindre au Canada.

Le frère de sa mère, Thiennette Toucheraine, était organiste à la cathédrale de Tours. Elle avait hérité de ce don musical que les ursulines avaient détecté rapidement. Elle était soliste dans la chorale du couvent lors des cérémonies et des offices quotidiens. Son oncle maternel avait demandé aux religieuses de pourvoir à son instruction musicale. Ainsi avait-elle débiter l'apprentissage du clavecin, à l'âge de dix ans.

Son oncle, Urbain Toucheraine, avait financé ses études et avait veillé à ses progrès. À l'âge de seize ans, compte tenu de son talent, elle avait eu la permission de le remplacer, certains dimanches à l'orgue, lors de la grand-messe à la cathédrale de Tours. Au couvent, on lui avait confié la responsabilité d'organiste attitrée, ce qui lui avait

conféré un statut particulier parmi les orphelines.

La supérieure du couvent des ursulines de Tours, mère Angélique de la Conception, de son nom véritable Elisabeth de la Vallière, tante de la célèbre Louise, favorite de Louis XIV, avait voué Eugénie à de hautes fonctions dans la communauté. Elle avait souhaité ardemment qu'elle devînt novice dès qu'elle aurait atteint l'âge de dix-huit ans.

Pour la guider dans cette voie et la décourager de s'intéresser au soin des malades, les ursulines se consacrant à l'enseignement et leur supérieure avaient demandé à dom Claude Martin, bénédictin de Tours, de la conseiller spirituellement et de tenter de faire poindre en elle la vocation religieuse. Mère Angélique de la Conception avait fait d'autant plus confiance à l'abbé Martin qu'il était le fils de mère Marie de l'Incarnation, une amie fidèle qui avait été sa confidente au monastère de Tours.

Dom Claude Martin avait frappé l'imagination d'Eugénie en lui parlant de l'œuvre de sa mère en Nouvelle-France. Il lui avait raconté les visions prémonitoires de mère Catherine de Saint-Augustin, sœur hospitalière et supérieure de l'Hôtel-Dieu de Québec, qui avait prédit le terrible tremblement de terre de 1663. Il l'avait entretenue, surtout, des immenses besoins d'évangélisation et d'éducation des Sauvages du Canada.

Lorsqu'elle avait eu dix-huit ans, son oncle Urbain avait demandé qu'Eugénie l'accompagnât lors d'une tournée de concerts à Paris. Comme Eugénie n'était pas encore novice, la supérieure avait accepté, à condition qu'Eugénie fût hébergée par les ursulines de Paris.

C'était là qu'elle avait rencontré monsieur Daniel-Rémy de Courcelles, tout juste choisi pour occuper le poste de gouverneur de la Nouvelle-France. Il avait assisté au concert donné par Eugénie et, émerveillé par le talent de la jeune fille, avait demandé à la rencontrer. Eugénie lui avait confié son désir de rejoindre Marie de l'Incarnation et d'enseigner aux Sauvageuses. Le gouverneur l'avait invitée au Canada de façon pressante.

Durant cette tournée, Eugénie avait également fait la connaissance de la duchesse d'Aiguillon et de la comtesse de Brienne, bienfaitrices des œuvres de la Nouvelle-France. La duchesse lui avait demandé la faveur de l'accompagner lors des conférences qu'elle donnait dans les

orphelins de Paris. Elle pensait qu'une touche de musique faciliterait le recrutement des orphelines.

Eugénie était donc demeurée à Paris jusqu'à son départ pour Honfleur, en mai 1666. Elle y avait été accueillie par les Récollettes, où elle avait rencontré le groupe de jeunes immigrantes conduites par madame Anne Bourdon. C'était au monastère qu'elle avait fait la connaissance de Mathilde et de Violette. Les trois jeunes filles partageaient la même chambre et étaient rapidement devenues de vraies amies.

La communauté des ursulines avait regretté le départ d'une potentielle postulante au voile, différente des autres orphelines par sa personnalité et par son talent. Cependant, si Eugénie Languille voulait exercer son talent auprès de mère Marie de l'Incarnation, au Canada, il valait mieux la laisser partir qu'affaiblir son enthousiasme.

Monsieur de Courcelles avait déboursé une somme personnelle de cent livres pour la venue d'Eugénie.

- Ainsi, Eugénie, vous désirez instruire les Sauvages du Canada ? lui demanda François.

- Oui, je tiens à travailler à ce ministère aux côtés de mère de l'Incarnation. J'ai tellement entendu parler d'elle par son fils. J'ai bien hâte de la connaître et de la servir, répondit Eugénie.

- Et votre don musical, Eugénie, qu'avez-vous l'intention d'en faire ? continua François.

- Monsieur de Courcelles m'a demandé d'enseigner le clavecin aux enfants des nobles français. J'aimerais aussi assister l'abbé Charles-Amador Martin à l'orgue de l'évêché. On m'a dit qu'il était le premier musicien né en Nouvelle-France, s'enthousiasma Eugénie. Et vous, François, pourquoi venez-vous au Canada ?

- Mon cousin Thomas travaille comme engagé chez le gouverneur Pierre Boucher. Il semble très heureux aux Trois-Rivières. Il m'a écrit que le Canada était un beau pays.

- Est-ce suffisant pour avoir quitté votre Normandie ? Vous êtes orphelin ? s'enquit Eugénie.

- Oui et non. Mon père, une de mes sœurs et mon frère sont vivants. L'an passé, j'ai perdu ma mère, ainsi que mes deux petites sœurs, Marguerite et Thoinine.

- La maladie ?

- Non, elles ont été assassinées.

- Mais c'est terrible ! Par qui ?

- Des soldats. Ma fiancée aussi a été tuée.

- Vous deviez vous marier ?

- Oui, répondit François, mal à l'aise.
- Votre histoire est bien triste, François... Je comprends votre peine. Allez-vous continuer votre travail d'artisan sculpteur?
- J'avoue que je n'y ai pas encore pensé. Je répare le clavecin du gouverneur parce que le capitaine Magloire me l'a demandé, dit François.
- Parce que vous avez un grand talent, vous savez ! J'en glisserai un mot à monsieur de Courcelles, si vous le voulez.
- J'aimerais m'établir comme colon et fonder un foyer au Canada. Mais, je me suis d'abord engagé à servir qui voudra bien de moi. J'ai été élevé sur une ferme.

François resta silencieux pendant quelques secondes. Puis, il avança la question qui le démangeait :

- Allez-vous devenir religieuse, Eugénie ?
- Je veux contribuer à l'édification de la Nouvelle-France et mettre à profit mon talent. Je veux enseigner aux Sauvages. Si Dieu souhaite que je le serve davantage en me rapprochant de lui, je me plierai à sa volonté avec modestie. Toutefois, j'envisage ma mission comme laïque pour le moment. C'est la raison pour laquelle je logerai chez madame Bourdon.
- Nous aurons sans doute l'occasion de nous revoir, dit-il avec un brin de nervosité.
- Il faut croire en sa destinée, François. J'ai bien apprécié notre collaboration à la réparation du clavecin.
- Je vous souhaite d'accéder à votre rêve, Eugénie.
- Et vous, François, de vous établir bientôt sur votre propre domaine.
- À bientôt, peut-être, Eugénie.
- François... J'ai une faveur à vous demander.
- Tout ce que vous voudrez, Eugénie, lui répondit François, tout heureux de pouvoir rendre service à la jolie blonde.
- En fait, ce n'est pas pour moi, mais pour mon amie Violette. Vous savez, celle qui est la plus grande de nous toutes.

François connaissait évidemment Violette, sauvée par Germain. Les matelots de bateau s'en moquaient en l'appelant la mouette parce qu'elle riait fort et sans retenue. Il acquiesça :

- Oui, oui, la plus grande, Violette.
- Eh bien, Violette... comment dire... voudrait remercier en privé votre ami Germain de l'avoir sauvée des griffes de ce diable de matelot. Pensez-vous que cela soit possible sans que madame Bourdon ne s'en aperçoive?

François, rassuré de ne pas être celui sur lequel Violette avait jeté son dévolu, répondit :

- Est-ce que Violette est douée pour le chant, Eugénie ?
- Elle chante avec force, c'est certain. On l'entend de très loin.

Pourquoi ? Vous avez une idée ?

- Si vous exigiez de faire sortir le clavecin de la cabine du capitaine, je pourrais demander à Germain de m'aider à le transporter sur le pont. Il serait capable de le faire d'une seule main. Il est si fort. Comme il nous faut un bon prétexte...

- Comme un concert à ciel ouvert afin de remercier la Vierge pour la traversée ! Je demanderais à Violette et à Mathilde de former avec moi un trio. Le trio céleste.

- C'est une excellente idée, Eugénie. De cette façon, Germain pourrait rencontrer Violette. Je vais lui en glisser un mot. Tant qu'à y être, Thierry sera certainement intéressé à nous aider. Je me charge de convaincre le capitaine. Quant à madame Bourdon....

- J'en fais mon affaire, François.
- Qui m'avertira ?
- Qui sait ? Au revoir !

Eugénie avait trouvé ce Normand à fière allure plutôt sympathique. Pourtant elle préférait garder ses distances. Dom Claude Martin ne lui avait-il pas dit que le malin pouvait la tenter pendant la traversée ? Et si Satan se personnifiait en François Allard ?...

François avait été immédiatement conquis par cette jeune fille énigmatique. Il avait déjà hâte d'être au concert pour revoir Eugénie, seul à seule. Mais quand aurait-il lieu ? Il se dépêcha d'informer Germain du souhait de Violette.

- Mais François, cette fille-là ne m'intéresse pas ! Je voulais tout simplement donner une bonne leçon à ce marin. Il n'en est tout simplement pas question ! Je ne veux pas d'autres histoires !

- Tu n'as qu'à transporter le clavecin, c'est tout. Simplement, souris, au moins par politesse, Germain.

- J'ai l'impression que tu as une autre idée derrière la tête, François... Serais-tu amoureux de la blonde qui chante ?

François rougit malgré lui. Sur ces entrefaites, Thierry arriva en s'écriant :

- François ! Germain ! un concert est prévu pour bientôt. Avec les filles de madame Bourdon. C'est le recruteur Boucher qui vient de me l'annoncer.

Germain regarda Thierry et lui répondit, narquois :

- Tu nous l'apprends, Thierry. Tu es toujours le premier informé n'est-ce pas ?

- Que voulez-vous ! J'ai de bonnes sources qui me tiennent au courant de tout ce qui se passe sur ce bateau.

-Heureusement que nous t'avons, Thierry! lui répondit Germain, amusé de sa fanfaronnade.

Le lendemain, alors qu'il était affairé à la grand-voile, Germain fut interpellé par le capitaine Magloire.

- Germain, nous allons avoir besoin de tes bras solides pour déménager le clavecin. Tiens-toi prêt. Tu seras remplacé à ton poste.

- À vos ordres, capitaine ! répondit Germain, conscient qu'il allait devoir faire plus ample connaissance avec Violette Painchaud.

Chapitre XX

L'étourderie de Thierry

De son côté, Thierry prenait de plus en plus à cœur son travail de brancardier. Cette occupation lui permettait d'entrer facilement en contact avec Mathilde, pour laquelle il manifestait une attirance marquée. Aussitôt sa corvée de nettoyage de la Sainte-Barbe terminée, il s'empressait de se rendre à l'infirmerie.

Si cela n'avait tenu qu'à lui, il aurait attendu que les fortes vagues récurant d'elles-mêmes la Sainte-Barbe. Sa hâte à retrouver Mathilde était évidente. François et Germain ne se privaient d'ailleurs pas de faire des remarques badines à ce sujet. De tempérament joyeux, son piccolo en bandoulière, Thierry devint vite le boute-en-train de l'infirmerie. Les passagers déprimés se rétablissaient vite en sa présence.

Madame Bourdon admirait son aptitude à l'optimisme. Plus la traversée s'éternisait, plus les distractions étaient nécessaires au moral des souffrants. Elle tolérait les prévenances de Thierry à l'endroit de Mathilde, également de caractère enjoué, mais restait vigilante. Elle n'oubliait pas que mère Marie-Reine de la Nativité l'avait confiée à sa surveillance. Toutefois, madame Bourdon, malgré ses nombreuses vertus, n'avait pas le don d'ubiquité et ne pouvait pas être partout en même temps. Ses repas chez le capitaine étaient l'occasion, pour Thierry et Mathilde, de se retrouver.

Les tourtereaux avaient un lieu de rencontre privilégié, près de la poutre du beaupré, juste devant le poste de pilotage, à l'avant du navire. Mathilde prétextait des visites biquotidiennes à la poulaine, à la fin de ses repas, qu'elle prenait hâtivement. Ainsi, par leurs rencontres de courte durée où des aveux amoureux fusaient de part et d'autre, les deux jeunes gens développaient une idylle qui les transportait de joie.

Les protégées de madame Bourdon enviaient Mathilde de pouvoir intéresser l'un des rares jeunes hommes de qualité disponibles sur le bateau. Sachant toutes qu'elles se marieraient sans doute sous peu, elles espéraient dégoter, elles aussi, un jeune homme aussi charmant.

Mathilde et Thierry en étaient venus à s'embrasser quotidiennement à l'avant du navire. Mathilde ne connaissait rien à la nature masculine. Thierry, de son côté, était un peu plus aventureux, quoique peu expérimenté. Ses amours précédents n'avaient jamais été plus loin qu'un baiser dérobé à ses compagnes de classe, à l'école du village. En secret, il avait été amoureux de son institutrice de plusieurs années son aînée.

Toutefois, la présence de Mathilde, innocente et offerte à ses élans romantiques, excitait ses sens. Le peu de temps dont ils disposaient lors de leurs rencontres protégeait cependant leurs vertus. Ils n'osaient s'enhardir de crainte d'être repérés par les autres, déjà complices de leurs absences. Mathilde surnommait Thierry « Joli-Cœur ». Elle lui gazouillait ce doux mot à l'oreille, tout en se défendant contre ses gestes insistants.

Bientôt, le clavecin fut transporté hors de la cabine du capitaine par Germain et François. Eugénie s'était présentée avec Violette, histoire de vérifier si l'instrument pouvait supporter le déménagement et l'air marin. Déjà, la mer commençait à s'agiter. Mathilde n'avait pu accompagner ses amies. Ses fonctions d'infirmière la retenaient auprès d'un malade. Thierry avait lui aussi à faire en tant que brancardier.

- Tiens, Germain, j'aimerais te présenter mesdemoiselles Eugénie Languille et Violette Painchaud que tu connais déjà, dit François, en faisant les présentations d'usage.

- Il me fait plaisir de vous connaître, Germain. J'ai beaucoup entendu parler de vous.

- Heureux de vous rencontrer, Eugénie, répondit Germain.

- Alors, François, voyons si ce clavecin est bien au diapason. Avez-vous vos outils pour l'ajuster ? demanda Eugénie.

Puis, de façon discrète, elle lui dit :

- Il vaudrait mieux que nous les laissions seuls, n'est-ce pas, François ?

- Venez de ce côté, Eugénie. J'ai peur qu'il n'y ait une écorchure sur le bois.

Germain et Violette restèrent seuls à l'avant de l'instrument.

- Vous me reconnaissez, Germain ? Vous m'avez sauvée de l'assaut de ce mauvais garçon.

- Vous allez mieux maintenant, Violette ? Il aurait été tragique qu'il vous arrive malheur. Je n'ai fait que mon devoir de gentilhomme.

- Mais vous avez risqué votre vie pour moi, Germain. Il n'y a qu'un homme attentionné pour avoir fait cela. Croyez-vous qu'il serait possible de nous voir plus souvent à l'avenir ?

- Nous voir, certainement. Nous parler nous sera cependant presque impossible. Le règlement nous le défend, Violette.

- Cela ne fait rien. Un sourire vaut mille mots. C'est ce que me

disait mémé Mimi. Au cloître, elle ne pouvait pas parler.

- Mémé Mimi au cloître ?
- J'ai tellement à vous raconter, Germain. Une fois arrivés à Québec, nous aurons toute la vie.
- Mais, Violette !
- Je comprends votre réserve, Germain. Nous reprendrons cette conversation sitôt la traversée terminée.
- Mais Violette !
- À bientôt, mon amour. À très bientôt.

Sur ces mots, Violette lui envoya un baiser de la main. Eugénie, qui venait de quitter François, surprit le geste osé de Violette.

- Qu'est-ce qui se passe, Violette ?
- Eugénie, Germain est follement amoureux de moi. Il vient de me déclarer son amour.

François alla à son tour rejoindre Germain qui paraissait songeur.

- Alors, Germain, comment cela s'est-il passé avec la grande Violette?
- Avant que je te rende un autre service du genre, François, bien de l'eau aura coulé sous les ponts ! Cette fille est complètement dérangée. Elle est persuadée que je suis éperdument amoureux d'elle. D'où tient-elle ça?
- Ton charme, ton charme, Germain ! répondit François en riant bien que perplexe.

« Ce n'est pas possible qu'Eugénie ait pu lui mettre cela dans la tête. Eugénie est trop sérieuse pour cela. Cela ressemble davantage aux pitreries de Thierry qui s'intéresse à la jolie Mathilde », se dit Germain en lui-même.

Mathilde et Thierry avaient convenu de se retrouver au hamac de Thierry pendant que François réparerait le clavecin. Ils avaient pris le prétexte de se rendre auprès d'un malade souffrant de dysenterie, resté à la Sainte-Barbe par manque de place à l'infirmerie. Leur sens du devoir devint un lointain souvenir lorsqu'ils se retrouvèrent ensemble sur la couche. Ils s'enlacèrent et s'embrassèrent passionnément.

Leurs baisers illicites et la chaleur de leurs deux corps rapprochés les amenèrent à se caresser d'abord par-dessus puis, rapidement, en par-dessous leurs vêtements. Ils découvrirent tous deux un monde inconnu, proche du paradis. Mathilde savait qu'elle jouait avec le feu.

À l'oreille de Thierry, elle susurra amoureusement :

- Tu es bien hardi, Joli-Cœur !

Sur sa lancée, Thierry avait perdu toute contenance. Il se trémoussait sur le hamac cherchant une position confortable. Mathilde, qui n'était pas dupe, lui chuchota tendrement :

- Comment pourrais-je faire connaître le nom de Jésus-Christ aux Sauvages si je suis plus pécheresse qu'eux?

Mathilde se sentit honteuse et en voulut à Thierry. Elle qui voulait conserver sa pureté jusqu'au jour de son mariage avait failli manquer à la promesse qu'elle avait faite à la Vierge Marie lors d'un pèlerinage organisé par les religieuses hospitalières.

Son amour pour Thierry l'empêchait toutefois de lui en vouloir très longtemps. Elle était certaine que l'intensité de leur passion avait dicté leur conduite audacieuse. Refusant de lui en tenir rigueur, elle décida toutefois d'éviter de se retrouver seule avec Thierry qui lui faisait perdre la tête.

Thierry comprit qu'il était temps de battre en retraite. Son agitation cessa. Il mit un doigt sur les lèvres de Mathilde, qui le mordilla avec complicité, et lui répondit :

- Nous aurons l'occasion, mon cœur, d'enseigner la vertu aux Sauvages ensemble, dès que nous serons mariés. Nous n'en avons plus pour très longtemps sur ce bateau.

- Oh ! Thierry. Je t'aime tellement, Joli-Cœur. Retournons à l'infirmerie où certaines personnes doivent s'inquiéter de notre longue visite à la Sainte-Barbe. Madame Bourdon n'est jamais bien loin. Heureusement qu'il y a Eugénie pour tromper sa vigilance.

- De toute façon, je pense qu'Eugénie et François lui causent déjà beaucoup de soucis. Madame Bourdon doit ramener des filles à marier et non des filles déjà promises, répondit Thierry.

- Cela vaut pour moi aussi, Joli-Cœur. Il vaut mieux que personne ne connaisse nos projets de mariage, reprit Mathilde.

- C'est promis, ma bien-aimée. Cependant, je pense que mon ami François est parfaitement au fait de ce qui se passe entre nous.

- Eugénie aussi, figure-toi. Elle m'a abordée à ce sujet hier et m'a demandé d'être plus discrète. Nos rendez-vous ne sont plus aussi clandestins que nous le croyions.

- Il voudrait mieux interrompre nos rencontres. Nous rattraperons le temps perdu au Canada.

- Tu sais, Joli-Cœur, même chez les Sauvages, on ne peut empêcher deux cœurs de s'aimer.

Chapitre XXI

L'arrivée en Nouvelle-France

Le lendemain, une nouvelle tempête s'annonça. Le concert fut annulé à cause du froid mordant. Germain eut la responsabilité de ramener le clavecin dans la cabine du capitaine. Il prit bien soin de vérifier que Violette n'était pas dans les parages afin de ne pas avoir à converser avec elle. Le navire longeait les côtes du Labrador. Le capitaine Magloire estima qu'il pouvait s'approvisionner en *aniu*¹³ en faisant fondre la neige immaculée qui recouvrait le glacier. Il préféra s'éloigner du territoire danois et se diriger vers le sud.

Pierre Boucher, qui connaissait quelques mots de vocabulaire en inuktitut, la langue des Inuits, enseigna à François, Thierry et Germain qui se tenaient avec lui sur le pont, emmitoufflés dans leur *anorak*¹⁴, que différents mots inuits permettaient de désigner différents types de neige. La précision était en effet une question de survie pour ce peuple polaire. Ainsi, *qannialaaq* signifiait « neige légère qui tombe » ; *aniu*, un type de neige que l'on pouvait boire en la faisant fondre; et *aputi*, «neige sur le sol», celle sur laquelle l'Esquimau pouvait faire glisser son *qamutik*¹⁵.

13. Neige pour l'eau potable.

14. Manteau, en inuktitut.

15. Traîneau, en inuktitut.

Fier de son savoir, il ajouta que l'Esquimau se nourrissait de viande crue de phoque et qu'il se déplaçait sur la mer en kayak. Il était fort possible, ajouta-t-il, que l'on en croisât en s'approchant du rivage. Malheureusement, le temps rendit la chose impossible.

La mer devint si houleuse et le vent si puissant que le navire déborda vers le nord, entre le sud du Groenland et le détroit du Labrador. Le capitaine maugréait et les passagers, constamment secoués par le roulis du bateau, étaient transpercés par le froid du printemps nordique.

- Des icebergs, mon capitaine, s'écria Jeanson.

Le printemps tardif permettait aux morceaux de banquise de dériver vers le sud. Un grand iceberg, aussi haut que le plus haut des mâts du *Sainte-Foy*, s'était détaché de la banquise.

Le capitaine répondit :

- Je n'ai jamais vu un courant aussi fort. C'est assez dangereux avec des icebergs comme celui-là, Jeanson. Zigzague, barreur! Il faut de la science et du flair pour garder le cap dans de telles conditions.

Comme le timonier restait sans réaction, semblant avoir perdu confiance en ses moyens, le capitaine Magloire aboya :

- Laisse ton poste de pilotage à Menaud. Mon second nous sortira de là !

La glace devint l'unique sujet de conversation sur le bateau. François voyait des icebergs pour la première fois. Pierre Boucher lui expliqua que la pointe de l'iceberg n'était qu'une petite partie de l'énorme masse presque totalement immergée du bloc de glace.

-Vois-tu comment ils se déplacent? Toujours en oblique. Jamais en ligne droite.

- Pourquoi, sieur Boucher ? demanda François.

- C'est à cause des courants qui tourbillonnent. Le courant chaud qui vient du sud rencontre le courant glacé qui vient du Labrador et des banquises du Groenland. L'eau chaude tourbillonne et découpe de

gigantesques morceaux de glace dans les banquises. Ceux-ci descendent alors vers le sud pour y fondre, en direction du Grand Banc de Terre-Neuve.

- C'est là que nous allons ?

- Tout juste, le Grand Banc, avec ses innombrables morues. Ce poisson y trouve toute la nourriture qu'il lui faut. Mais les icebergs peuvent parfois prendre la route que nous venons de prendre nous-mêmes.

- Que voulez-vous dire, sieur Boucher?

- Le même courant chaud peut décider de se diriger vers le nord-est. C'est ce que les navigateurs appellent la dérive nord-atlantique, vers les côtes de l'Europe.

- D'où nous venons ?

- C'est surprenant, n'est-ce pas ? La chaleur du courant se retrouve au milieu de l'océan Atlantique. Les alizés entraînent cette chaleur vers la France, l'Irlande, l'Angleterre et les autres pays européens, plus à l'ouest.

À ce moment, les passagers aperçurent des morceaux d'épave à la dérive.

- Vois-tu, François, depuis toujours on trouve, le long des côtes du Labrador, des débris de bois venus de Sibérie.

Le capitaine Magloire passait par-là. Pierre Boucher l'interpella :

- La mer n'est pas trop difficile, capitaine !

- Tous ces icebergs qui dérivent ! C'est un bon capitaine de relève qu'il me faut, répondit-il d'un ton bourru.

- Comment se fait-il, capitaine, si le Labrador est à la même latitude que l'Angleterre, que ses côtes soient encerclées de glace ? demanda Pierre Boucher.

Le capitaine Magloire tira sur sa barbe, d'un air réfléchi. Puis, bombant son torse, il répondit, sûr de lui :

- Le courant froid qui vient du pôle Nord en est responsable. Mais, vous savez, la mer est secrète. Nous, les marins, nous savons cela. Souhaitons que la rade de Terre-Neuve ne soit pas ceinturée de glace, en ce début d'été. C'est déjà arrivé, m'a-t-on dit. Et prions pour que le bon vent nous pousse toujours vers l'ouest !

Le capitaine continua son chemin vers le poste de pilotage, fier de sa réplique. Pierre Boucher et François le regardèrent partir, étonnés.

Ils le furent plus encore quand le capitaine se retourna vers eux et leur dit :

- La mer est une maîtresse capricieuse. Il faut l'aimer malgré ses sautes d'humeur et ses tempêtes. Elle vous force à vous dépasser. C'est pour cela que nous, marins, nous l'aimons même si elle est souvent cruelle. Si vous réussissez à la dompter, elle vous livrera ses secrets, un à un. Mais il faut sans cesse la forcer. Cependant, plus elle est dangereuse et imprévisible, plus elle est belle et attirante. Tellement, que vous êtes prêt à y consacrer, et même à y laisser votre vie.

Le capitaine s'arrêta, regarda François dans les yeux et lui dit :

- Comme une sirène, son chant nous entraîne dans des abysses si profonds qu'il est impossible de remonter à la surface. Ne te laisse pas engloutir. Plus qu'une occupation, c'est une passion que nous, les Bretons, avons depuis toujours. Mais il y a une autre sirène sur ce bateau, dont le chant est aussi enivrant et moins meurtrier. Penses-y bien, moussaillon.

Pierre Boucher détourna la tête pour ne pas gêner François Allard. Ce dernier devint à son tour songeur. Le capitaine avait, bien sûr, fait allusion à Eugénie Languille. Mais elle lui avait dit qu'elle voulait peut-être se faire religieuse. Si le capitaine avait raison ? Je n'ai peut-être pas perdu mes chances de conquérir Eugénie ! », se dit François.

Le capitaine Magloire, plus expérimenté, prit le relais de son second à la barre pour mieux diriger le *Sainte-Foy*. Il zigzaguait entre les icebergs et le navire tanguait entre les montagnes glacées qui, effleurant parfois la coque, risquaient de faire sombrer le navire dans les eaux polaires.

Pendant deux jours et deux nuits, l'équipage et les passagers vécurent sur les ponts, transis de froid, laissant échapper de la buée à chaque expiration. Ils patinaient dangereusement sur les plaques de glace qui s'étaient formées par endroits. On récitait à la chaîne neuvaines, litanies, invocations et psaumes sacrés afin d'implorer la grâce de Dieu. Madame Bourdon et ses filles dirigeaient les prières.

- Allez, endossez votre étole, je vous prie, et préparez-vous à confesser si nécessaire, insista madame Bourdon auprès du père Lalemant à la mine déconfite, dépassé par ses responsabilités.

Les marins ainsi que les soldats respectaient le silence sacré de ces moments comme s'ils avaient retrouvé la candeur de leur âme d'enfant. Eugénie dirigeait le chant des jeunes filles. Sa voix douce de soprano s'élança vers le ciel lorsqu'elle entonna *Y Ave Maria Stella* et le *Salve Regina* pour demander à la Vierge Marie de les protéger des périls de la navigation.

Eugénie chanta les cantiques avec sérénité et abandon. François, en l'écoutant, se remémora les paroles du capitaine. Se pouvait-il qu'elles soient prophétiques?

Sitôt passées les côtes du Labrador et ses icebergs menaçants, le navire arriva au Grand Banc de Terre-Neuve. La brume dissimulait les côtes. Soudain, on entendit un marin crier, du haut de la vigie :

- Terre,terre !

Les goélands, qui nichaient dans les falaises escarpées du littoral, virevoltaient au-dessus du navire en signe de bienvenue. Ces deux mots résonnèrent aux oreilles de tous comme un chant de délivrance. Aussitôt, les marins qui faisaient la sieste dans les cordages, au pied des voiles relâchées, sautèrent sur le pont. L'équipage et les passagers, après des semaines de ballottage en mer, se ruèrent vers le bastingage dans l'espoir d'apercevoir la terre ferme.

Une fois le brouillard dissipé et la côte visible, le vieux père Lalemant, ragaillardi, entonna le *Te Deum* en guise de remerciement au Très-Haut. Pour une rare fois, madame Bourdon oublia sa rancune et sourit à l'aumônier. Elle se surprit à dire :

- La Vierge vous a écouté, mon père. Je vous sais gré de la qualité de votre intercession.

À ses protégées, elle ajouta, suffisamment fort pour que le capitaine l'entendît de sa cabine :

- Allons, mesdemoiselles, montrons que vos qualités domestiques valent votre piété. Que tout reluise bientôt comme un sous neuf! Il est temps que l'on mette un peu d'ordre et qu'on fasse la guerre à la crasse sur ce navire !

Le capitaine Magloire préféra ne pas la contrarier, mais savait mieux que quiconque que son bateau était récuré à chaque matin par

son équipage et par des auxiliaires comme Germain, François et Thierry. La pipe au bec, dans des volutes de tabac bleutées, il décréta un arrêt de trois jours afin que l'on puisse s'approvisionner en eau potable, en morue fraîche et aussi en morue séchée que l'on obtiendrait des indigènes.

Les marins aperçurent les premiers bancs de morues.

La végétation vierge de Terre-Neuve, presque luxuriante comparée à l'hostilité du paysage du Labrador, voisinait avec des plages de sable blond où s'échouaient quantités de coquillages et de crustacés, proies faciles pour les innombrables oiseaux de mer nichant à flanc de falaises.

François, Germain et Thierry se portèrent volontaires pour accompagner les marins et quelques soldats sur la terre ferme afin de se procurer du loup de mer. Ce fut à ce moment qu'ils aperçurent pour la première fois les Béothuks, des Sauvages d'Amérique, vêtus de fourrure de phoque et maquillés de couleurs voyantes. Du rivage, les hommes leur firent des signes de bienvenue.

Les femmes, pour leur part, étaient occupées à couper les hautes herbes du littoral dont étaient faites les toitures de leurs cabanes. Se faisant, elles n'hésitaient pas à remonter leurs jupes écarlates. De jolies jambes bien galbées monopolisèrent l'attention des passagers.

François voulut se rapprocher.

- As-tu remarqué les plumes dans les cheveux et les colliers de coquillage autour du cou des hommes, Thierry? On les aurait dits sortis directement de la jungle ou du ventre de la terre ! Il paraît qu'ils mangent la chair de leurs petits.

- À moi, ces Béothuks ont semblé plutôt sympathiques. Surtout leurs femmes !

- Ah oui ? Et les crinières qui pendaient à leurs ceinturons ? Ce sont elles qui te les ont rendus si sympathiques ?

- Je n'ai pas remarqué. Tu as peut-être raison... Il vaudrait mieux être armés.

- Et comme nous n'avons pas d'armes, il faudra nous faire chaperonner par des militaires.

- Ou par Germain ! plaisanta Thierry.

Germain s'esclaffa. L'écho de son rire se répercuta jusqu'à la grève. Au même moment, les garçons entendirent des hurlements d'animaux égarés, le sifflement du vent et des craquements

menaçants. Un vol de fous de Bassan, soudainement tirés de leur sieste, fendit l'air. Quelques phoques se jetèrent à l'eau. Plus sérieusement, Thierry poursuivit :

- Tu as raison, François. Soyons prudents !

Dans la même chaloupe que François, Germain et Thierry, se trouvait un marin de leur âge. Thierry lui demanda sur le ton de la camaraderie :

- Quel est ton nom, l'ami ?
- Jean, Jean Boudreau.
- Thierry, Thierry Labarre. Et lui, c'est François Allard. Nous sommes tous deux de Blacqueville, près de Rouen, en Normandie. Le grand costaud, c'est Germain Langlois de Yvelot. Un Normand. Et toi, d'où viens-tu ?
- Du *Sainte-Foy*.
- On s'en doutait, Jean Boudreau du *Sainte-Foy*. Thierry reprit :
- Plus précisément, Jean ?
- De la Sainte-Barbe, rue de la peste, près de la fontaine du vomit.
- Tiens, un farceur ! reprit Thierry en éclatant de rire.
- Je ne serais pas surpris qu'il soit aussi normand, notre ami Jean Boudreau du *Sainte-Foy*, ajouta François.

Ce fut ainsi que naquit une amitié solide entre les quatre garçons.

Une fois l'eau, le poisson et la viande chargés à bord, les malades revigorés et le mal de mer disparu, le navire mit le cap vers le sud, en direction du fleuve Saint-Laurent, qu'il devait remonter jusqu'à Québec.

Une partie des morues avait été immédiatement salée et une autre apprêtée en bouillabaisse pour les prochains repas. Une fois séchée sur le pont au soleil, la morue était appelée merluche.

Le *Sainte-Foy* ne mit que deux jours pour refaire ses provisions. Menaud et ses marins réussirent à tuer un caribou à l'intérieur des terres, guidés par les Sauvages. On conserva la carcasse qu'on ramena à bord et on laissa la peau aux guides. Les Sauvages la mirent à sécher sur des cadres de bois. La peau serait transformée soit en couverture, soit en vêtement.

Le *Sainte-Foy* fut rejoint par *Y Aigle d'Or*, heureusement en parfait

état. On remit à son équipage des provisions de poissons et de caribou. Cette nourriture fut placée dans la cale dont le remugle, qui donna une saveur de moisi aux aliments, causa le mécontentement des passagers.

Le père Lalemant, sorti de sa disgrâce, dut s'en mêler.

- Mes amis, la divine Providence nous a fait grâce de cette nourriture du ciel. Dieu merci, nous sommes bien vivants. Remercions-le et rendons-lui grâce en oubliant ce léger inconvénient qui éprouve à peine notre foi. Alléluia !

- Alléluia ! répondirent les autres religieux.

Thierry dit à l'oreille de François :

- Quant à moi, j'en ai perdu l'appétit plutôt que la foi !

François pouffa de rire et répéta la remarque à Germain qui ricana encore plus fort. Son rire résonna d'un bout à l'autre du bateau, jusqu'aux oreilles des jeunes filles, muettes de respect pour le père Lalemant. Mathilde, qui lorgnait sans cesse du côté de Thierry, poussa Violette du coude en lui demandant :

- Qu'est-ce qu'ils ont à rire, selon toi ?

- Je n'en ai aucune idée, Mathilde. Mais dis donc, ils se sont fait un nouvel ami. Pas mal !

- Tu vas sans doute te trouver un mari sur le bateau, Violette, ricana Eugénie.

- Tu sais bien, Mathilde, que Germain est mon promis. Il est amoureux de moi. Il me l'a dit ! répliqua Violette, outrée par l'allusion de Mathilde.

Mathilde regarda Eugénie avec un balancement de tête de gauche à droite. Décidemment, Violette cherchait le chagrin d'amour.

- Chut... Silence, les filles! C'est certainement le démon qui vous incite à la distraction, dit Eugénie en joignant les mains pour un dernier Ave.

- Voyons, Eugénie. Le démon n'a rien à voir là-dedans. Tu es trop dévote. Tu vois le diable là où il n'est pas, maugréa Mathilde.

- Ne dis pas de sacrilèges, Mathilde. Mon confesseur m'a assurée qu'il rôderait sur le bateau pendant la traversée.

- Alors c'était ce grand Danois qui adorait les étoiles et qui a

séduit Andrée Remondière, ou bien Gros-Louis, ce marin qui a tenté de violenter Violette. Les deux sont morts comme de vrais païens, Eugénie. Le diable n'est ni en Thierry ni en François. Demande à Violette. Le diable est passé par-dessus bord, Eugénie.

- Allons, mesdemoiselles, un peu de respect pour le capitaine qui veut nous adresser quelques mots. Encore vous, mademoiselle de Fontenay-Envoivre? Vous n'obéirez donc jamais à l'autorité? Toujours à faire la maligne ! Votre futur mari devra vous discipliner, mademoiselle !

À ces mots durs proférés par madame Bourdon, Mathilde fondit en larmes. Ses sanglots résonnèrent jusqu'au capitaine. Ce dernier s'approcha de Mathilde, l'encercla de ses bras puissants et lui dit paternellement, tentant de la consoler, tout en se faisant bien entendre des autres :

- Allons, allons, petite demoiselle. Nous n'en avons plus que pour quelques jours avant d'arriver à Tadoussac, où nous aurons de la viande fraîche. Encore un peu de patience. Nous en serons récompensés.

Le capitaine Magloire avait jeté un regard oblique à madame Bourdon. Il n'avait pas apprécié qu'elle qualifiât son navire de crasseux. Mathilde cessa immédiatement de pleurer et se moucha dans le carré de soie que lui présentait le capitaine.

Les autres jeunes filles admiraient Mathilde d'avoir défié l'autorité de l'accompagnatrice, ce qu'elles n'osaient faire elles-mêmes.

- Regarde, Thierry, Mathilde dans les bras du capitaine.
- Tu divagues, François. Tu y vas un peu fort. C'est impossible.
- Si, je te dis. Il vient de l'enlacer et de sécher ses larmes.

Thierry s'étira le cou et vit Mathilde renifler dans le mouchoir du capitaine.

- Ça doit être encore à cause des remontrances de cette femme ! Elle ne peut sentir Mathilde et je ne comprends pas pourquoi.

- Une accompagnatrice stricte et une jeune fille amoureuse ne font pas, la plupart du temps, bon ménage, Thierry.

- François, je te défends de dire cela. N'oublie pas que toi et Eugénie Languille... répliqua Thierry avec véhémence.

- Nous deux, ce n'est pas pareil. Nous apprenons à mieux nous connaître.

- Tiens donc ! Et dans quel but ?

- C'est facile à deviner : uniquement dans le but de réparer le

clavecine du gouverneur, répondit François avec gêne.

- Tu es certain qu'il n'y a pas d'autres motifs ?

- Certain.

- Alors vois-tu, moi, je n'en suis pas si sûr. Je suis certain que tu rêves d'Eugénie la nuit. Tiens, la nuit dernière, tu as même prononcé son prénom.

- menteur !

- Je te dis que oui. J'ai des témoins.

- Qui ?

- Germain, Germain Langlois.

- Impossible. Son hamac est à l'autre bout de la Sainte-Barbe.

- Impossible n'est pas français.

- Je viens à peine de connaître Eugénie ! De plus, elle désire se faire religieuse.

- C'est ce qu'elle dit. Mais c'est pour mieux évaluer tes intentions. Comme une cuirasse pour la protéger !

- Le penses-tu ?

- Tu vois que tu es presque amoureux. Mais Eugénie ne sera pas facile à apprivoiser. Ceci dit, j'avoue que tu as du goût !

- Laisse, tu vas trop vite à ce jeu-là. Je veux prendre le temps de connaître Eugénie et de m'établir.

- Le Canada, c'est la grande aventure. Il y a tellement de choses à découvrir ! Ne me dis pas que tu veux t'établir sur une ferme alors que tu viens d'en quitter une ? Il faut vivre.

- Nous en reparlerons. Pour le moment, il y a du récurage à faire.

Chapitre XXII

Pierre Boucher raconte

La flottille continua son périple vers le sud et se retrouva dans l'estuaire du fleuve Saint-Laurent, communément appelé golfe, et large comme une mer. Elle dépassa les rochers battus par les vents à Blanc-Sablon, sur lesquels nichaient les macareux noirs et les perroquets des mers, et contourna l'île d'Anticosti par le détroit de Jacques-Cartier, après avoir longé l'archipel de Min-gan avec ses monuments mégalithiques de calcaire et ses épinettes rabougries rouges et noires.

Pierre Boucher raconta à François ce qu'il savait des voyages de Jacques Cartier, le découvreur du Canada. Il lui indiqua, en pointant du doigt vers le large, de l'autre côté du golfe, l'endroit approximatif où se trouvait la fameuse croix de l'anse de Gaspé, installée au nom du roy de France. Il lui dit que, du rivage, Jacques Cartier avait aperçu des Amérindiens qui ramassaient des coquillages et qu'ils avaient salué de la main les passagers des bateaux.

Le capitaine Magloire avait avisé les passagers qu'il jetterait l'ancre à Tadoussac. François avait hâte de visiter ce poste de traite que Pierre Boucher lui avait décrit comme étant stratégique dans le commerce de la fourrure.

L'environnement du fort de Tadoussac, niché dans l'impressionnant fjord situé à l'embouchure de la rivière Saguenay qui était entourée de verdoyantes montagnes escarpées, paraissait magnifique après l'aridité des falaises et du littoral parsemé de galets que l'on venait de longer. La rade de Tadoussac était un petit bassin naturel, sur le fleuve, envahi d'oiseaux marins.

Le capitaine Magloire fit descendre dans les chaloupes les quelques marins habilités à escorter Pierre Boucher, qui devait servir de négociateur auprès des Indiens. Le poste de traite se situait au confluent du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Saguenay. Il y avait déjà dans la rade un baleinier basque, venu pour la pêche au cétacé et le commerce de la fourrure.

Pierre Boucher avait demandé à François Allard de l'accompagner. Il devait tenir en main le mousquet du gouverneur. Les Indiens, quoique alliés et pacifiques, étaient parfois rendus fous par l'eau-de-vie. Il fallait aussi se méfier des Basques, ces contrebandiers qui ne se disaient ni Espagnols ni Français.

Alors qu'ils étaient en route vers le rivage, une flottille de canots d'écorce de bouleau vint à la rencontre des chaloupes. Dans ces six embarcations se tenaient des Montagnais, à la peau décorée et cuivrée, et à la chevelure longue et noire. En ce mois de juillet, ils étaient torse nu, parés de colliers de perles, de coquillages et de plumes. Selon Pierre Boucher, ils habitaient à l'est des Trois-Rivières, dans les montagnes de la Côte-Nord, jusqu'aux confins du Labrador.

Les Montagnais occupaient le royaume du Saguenay. Ils troquaient leurs fourrures contre des marchandises qui avaient révolutionné leur mode de vie et leur étaient devenues indispensables, notamment des couteaux, des haches et des chaudrons. Au début de la colonisation de la Nouvelle-France, ils avaient été les premiers Indiens à commercer la fourrure avec les Français. Depuis, la colonie s'étant étendue dans la vallée du Saint-Laurent et au-delà vers les Grands Lacs, d'autres tribus, comme les Hurons, avaient mis fin à leur monopole.

Les Montagnais encerclaient les chaloupes françaises en émettant des cris et des gestes de bienvenue. Les Français furent guidés sur le site du campement Montagnais, près du poste de traite. Celui-ci n'était en fait qu'un petit abri fait de rondins. François fut étonné d'apercevoir un nombre important de wigwams, sorte de huttes recouvertes d'écorce de pin blanc, de cèdre ou de sapin.

Le grand chef de la bande les accueillit avec cérémonie et quelques mots de français. La négociation des marchandises se fit près d'un grand feu. Il y avait là un amoncellement de peaux de castor, de vison, de loutre, d'orignal, d'ours, de renard, de loup et de lynx. Pierre Boucher, tout en aspirant la fumée de la longue pipe qu'on lui avait tendue, informa les Indiens qu'il désirait de la viande fraîche et du

poisson.

Les Indiens étaient avides de savoir ce que contenaient les sacoches des visages-pâles. De leur côté, ils recherchaient des armes tranchantes, des ustensiles, des chaudrons, des biscuits et surtout de l'eau-de-vie. Pierre Boucher répondit au grand sagami qu'il voulait être convaincu du succès de leur chasse et de leur pêche avant de négocier. Or, des carcasses de bêtes fraîchement abattues pendaient aux branches d'arbres.

Après quelques heures de négociations, un accord fut conclu. En échange de quartiers de viande d'orignal et d'ours, ainsi que de quelques corbeilles de petits saumons et d'anguilles, on remit aux Montagnais des couteaux, des marmites et quelques cruchons de cidre qu'ils consommèrent sur le champ. Le chef Montagnais offrit à Pierre Boucher une paire de mocassins en loup-marin. À son tour, il lui donna son épée. Puis, on retourna aux navires avant que l'humeur indienne ne fût trop échauffée par le cidre.

Aux bateaux, les cuisiniers préparèrent un festin de viande et de poisson. Durant le repas du soir, le capitaine Magloire déboucha une bonne bouteille de vin à laquelle il fit honneur, aidé de Pierre Boucher. Les passagers et l'équipage s'empiffrèrent. On but, on chanta et on dansa au rythme du piccolo de Thierry.

Le capitaine Magloire et Pierre Boucher rejoignirent la joyeuse assemblée et la firent profiter de leur répertoire. Le capitaine entonna une complainte bretonne :

- Filez, filez, ô mon navire, car le bonheur m'attend là-bas !
- Entendez-vous la mer qui chante, de Saint-Malo jusqu'à l'Ouessant ? reprit l'équipage en chœur.

Chacun avait pris son voisin par l'épaule et se balançait lentement au rythme du clapotis de la vague, sous le ciel étoilé. Puis, l'alcool aidant, les marins entonnèrent «À Saint-Malo, beau port de mer » et « Il était un petit navire ».

Le sieur Pierre Boucher fut mis à contribution. Sans se faire prier, il entonna «C'est l'aviron qui nous mène en haut», ainsi qu'une complainte amérindienne qui attrista les auditeurs.

Pour ramener la bonne humeur, le recruteur canadien effectua une danse wendat, apprise lors de son séjour en Huronie. Il fut ovationné. Ce moment resterait dans la mémoire de François et des autres

passagers. À l'aube, les marins reprirent leur route.

Réveillé très tôt, François entendit des sifflements mélodieux venant du large. Sans éveiller Thierry qui dormait très profondément, il se rendit sur le pont. Les matelots étaient déjà en train de le nettoyer. Pierre Boucher, son bonnet de castor bien en place sur sa tête, fumait au grand air. Comme François lui demandait la provenance de ce son, il lui répondit:

- Ce que tu entends, François, c'est le chant des baleines. Regarde bien à l'horizon, elles sont sûrement là, droit devant.

En effet, on apercevait des jets d'eau surgissant du fleuve. Le concert dura une bonne vingtaine de minutes.

- Nous en verrons peut-être de plus près. En attendant, viens manger un petit quelque chose.

Au courant de cette journée particulière, on aperçut un groupe de petits bélugas de couleur blanche, qui ravirent particulièrement les passagères. François, confidant de voyage de Pierre Boucher, eut la chance unique d'écouter et de partager le récit de celui qui avait écrit, deux années auparavant, *Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions du pays de la Nouvelle-France, vulgairement dite le «Canada»*.

- Tu vois, François, du côté nord, depuis Tadoussac où nous sommes actuellement, jusqu'au à un endroit nommé le Cap-Tourmente, sept lieues avant Québec, le pays est tout à fait inhabitable. Seule la baie Saint-Paul, située en face de l'île aux Coudres, peut être habitée.

À part l'île aux Coudres, l'île aux Grues, l'île de Bacchus ou d'Orléans, que nous verrons plus loin, et la minuscule île Sainte-Marguerite, qui n'accueille qu'une seule famille, aucune île n'a de résident. C'est à cause de la marée. Chaque jour, à deux reprises, l'eau monte de dix-huit à vingt pieds, puis redescend.

- Est-ce la seule raison, sieur Boucher ? demanda François.

- Non, c'est aussi à cause du vent. Tu vois, mon garçon, dans l'entonnoir du fleuve, la brise de mer et celle de terre alternent et fouettent les rives d'un vent violent. Il empêche toute culture. Sans parler du tort qu'il peut causer aux maisons et aux étables. Et il y a l'hiver ! L'air du nord est cinglant et glacial. Aucun colon ne pourrait y

résister. Seuls les Sauvages le supportent.

« Tiens, ici, à l'embouchure de la rivière Saguenay, les marins disent du vent qu'il réveille la «vieille». Cela te surprend, n'est-ce pas ? C'est parce que les bourrasques font craquer si fort les toits que les vieilles récitent le chapelet. »

- Je vois, répondit François, buvant les paroles du Canadien.

Pierre Boucher continua :

- Mais sur la côte sud, de Tadoussac jusqu'à Québec, les terres sont belles. Du même côté, depuis Québec jusqu'aux Trois-Rivières, elles sont assez belles, mais davantage boisées. Des Trois-Rivières vers Montréal, elles commencent à être planes, belles, unies et cela continue jusqu'au-delà du lac Supérieur. Mais la plus grande partie de cet immense pays nous demeure inconnue à cause de la guerre avec les Iroquois, lesquels nous empêchent de l'explorer.

- Les Iroquois sont vraiment si méchants, sieur Boucher ? demanda François.

- Les Iroquois sèment la terreur dans la forêt. On ne peut pas aller à la chasse, à la pêche, labourer ni faire les foins, sans risquer d'être capturés ou tués. Ils dressent des embuscades et ils se jettent sur nous à l'improviste. Ils sont toujours en position de force, brûlent et tuent tout ce qu'ils voient, bestiaux et habitants. Il y a six ans, au Long-Sault, Dollard des Ormeaux a essayé de les arrêter, avec seize compagnons, mais en vain. Une fois les Iroquois réduits à néant, nous pourrons prospérer.

Pierre Boucher s'enflamma :

- Vois-tu, François, je perçois les possibilités grandioses de ce nouveau pays. À Paris, on dit que c'est un pays de neige. Sans doute. L'hiver dure cinq mois, il fait froid et les congères atteignent trois ou quatre pieds. Tu verras d'ailleurs les Canayens s'habiller un peu plus chaudement que les Normands. Ils se couvrent les mains de mitaines et ils chauffent leurs maisons avec du bois d'érable.

«Mais je t'assure que cette saison est plus gaie que l'hiver français. Les neiges du Canada valent mieux que toutes les boues de Paris. Nos bœufs et nos chevaux nous transportent dans des traîneaux qui glissent sur la neige, et nos gens se promènent en raquettes, chaussures qui nous viennent des Sauvages. Et, à la fin des grands froids, nous profitons du moindre rayon de soleil et admirons les bourgeons qui pointent aux branches des arbres.

«Marcher dans les bois en entendant le crissement de la neige sous tes pas, entendre le doux chant d'amour des oiseaux au printemps, le frôlement des feuilles dans les arbres, le bruit des cascades d'eau en été et respirer à pleins poumons le parfum terreux et humide de la forêt boréale en automne, c'est cela que tu trouveras en Nouvelle-France. Un pays immense où tu pourras vivre tes rêves de liberté !

« Je te le dis, François, ce qui manque le plus au Canada, actuellement, ce sont des habitants. Tant que les Iroquois seront menaçants, les colons ne viendront qu'en très petit nombre. Mais, avec l'arrivée du régiment de Carignan, je vois poindre la paix. Le roy a finalement compris. J'ai une fois soutenu seul et avec succès le siège des Trois-Rivières. Mais je ne pourrai pas toujours faire des miracles ! »

Les Iroquois et les maringouins - appelés cousins - qui avaient été mentionnés par le recruteur lors de la séance d'information à laquelle François avait assisté en Normandie, avaient frappé son imagination.

François savait que Pierre Boucher était réputé pour ses qualités supérieures telles l'intégrité, la fermeté, le sang-froid et la vivacité d'esprit. Il avait été reçu avec beaucoup de bienveillance par le roy Louis XIV qui l'avait questionné avec curiosité et intérêt et qui s'était finalement engagé à fournir des troupes pour écraser les Iroquois et à augmenter le peuplement de la colonie.

De fait, Pierre Boucher revenait cette fois-ci avec des soldats et d'autres colons, afin de mener à bien sa mission.

- Êtes-vous français ou canayen, sieur Boucher ? demanda François.

- Mon petit, je suis français comme toi, né à Mortagne dans le Perche. Je suis arrivé ici à douze ans, en 1634, avec mon père Gaspard, Il faisait partie des pionniers avec Noël Langlois, Charles Lemoyne, Paul de Rainville, Nicholas Bélanger, Jacques Gourdeau, Louis Hébert, Guillaume Couillard, Jean Côté, Abraham Martin et mon oncle Marin Boucher. Tous de vrais fondateurs.

« J'ai maintenant quarante-quatre ans. Quand j'ai eu quinze ans, les Jésuites m'ont emmené avec eux en Huronie. C'est là que j'ai connu ton compatriote, le père Brébeuf. Quel homme! Pendant quatre ans, j'ai partagé la vie des Indiens. J'ai participé à leurs excursions de chasse, à leurs campagnes militaires. J'ai appris les langues et

observé les coutumes de plusieurs tribus qui vivent au nord des Grands Lacs.

« Je suis par la suite devenu à la fois un interprète et un combattant d'Iroquois. Aux Trois-Rivières, j'ai participé à la défense de mon pays. En 1655, les Iroquois nous ont même demandé une trêve. C'est cette même année que mère Bourgeoys est arrivée au Canada. »

- Il y a des gens qui disent que vous avez du sang indien, remarqua François

- Non, François. Mon fils en aurait eu s'il avait survécu. Je me suis marié deux fois. La première fois, en 1649, avec une Huronne élevée par les ursulines de Québec. Elle s'appelait Marie-Madeleine Chrétienne. Elle est morte en mettant au monde notre enfant. J'ai ensuite épousé Jeanne Crevier, l'actuelle madame Boucher, à l'été 1652. Elle m'a déjà donné sept enfants.

- Racontez-moi votre audience avec le roy?

- Je suis arrivé en France à la fin de novembre 1661. J'y suis resté une année à faire valoir la situation du Canada à la cour. J'ai souvent rencontré le roy Louis XIV et son ministre Colbert. Le roy était curieux de savoir si le pays était fécond en enfants bien portants. Je lui ai répondu que c'était une de nos richesses. Il m'a semblé impressionné, de même que son ministre. J'en ai profité pour les convaincre de nous envoyer des colons et de mettre fin au péril iroquois. Je leur ai parlé des cruautés infligées à nos gens, particulièrement à nos enfants. Ma description du martyre du père Brébeuf a fortement saisi le roy et il a réagi immédiatement.

- Allez-vous retourner en France, sieur Boucher ?

- J'aurai bientôt quarante-cinq ans. J'aimerais maintenant m'occuper de ma famille et de mes colons, ici au Canada. Ma devise, mon garçon, a toujours été : « Fais ce que dois, advienne que pourra ! »

François était impressionné par l'érudition de cet homme de la Nouvelle-France, et admirait sa brillante intelligence, au service de la colonie.

Des éclats de voix féminines, entrecoupés de sanglots, interrompirent leur conversation.

- Mademoiselle de Fontenay-Envovire, vous vous êtes comportée comme une jeune dévoyée. Cette attitude est inadmissible et impardonnable, explosa madame Bourdon.

- J'implore votre grâce et votre pardon, madame, répondit

Mathilde.

- Il n'en est pas question. La duchesse d'Aiguillon m'avait fait confiance ! Et quelle sera la réaction de mère Marie-Renée de la Nativité? A-t-on idée d'oublier ainsi ses protectrices?

- Mais, madame, je...

- Il suffit! Je vais devoir, dès notre arrivée, informer les autorités afin qu'elles prennent les dispositions qui s'imposent.

- Mais, madame...

- Je pourrais, comme les règles de bonne conduite m'y autorisent, vous mettre sur le bateau de retour vers la France. À mon avis, c'est ce que vous avez de mieux à espérer, ma pauvre enfant. Offenser Dieu et votre roy de la sorte, c'est une honte !

- Je vous en supplie, madame...

À leur insu, Mathilde et Thierry avaient été aperçus par un malade alors qu'ils étaient allongés dans un hamac à la Sainte-

Barbe. Madame Bourdon en avait été avisée. Elle apostropha de nouveau Mathilde, furieuse.

- A-t-on idée de gâcher sa vie dans les bras d'un étourdi sans scrupule ? Dans la vie, ma pauvre enfant, chaque chose arrive en son temps. Vous m'avez cruellement déçue. Je vous interdis désormais d'adresser la parole à ce monsieur Labarre, et cela pour le reste de la traversée. Après cela, le capitaine et moi déciderons de votre sort. Me suis-je bien fait comprendre, mademoiselle de Fontenay-Envoivre?

- Oui, madame, sanglota Mathilde.

Eugénie Languille essaya d'amadouer madame Bourdon pour qu'elle adoucisse le châtiment de Mathilde.

- Madame Bourdon, si vous me le permettez, j'aimerais prendre la défense de Mathilde qui regrette au plus haut point sa conduite. Son intention, quoique blâmable, n'était motivée que par l'élan de son cœur.

- Assez ! mademoiselle Languille, ne me faites pas regretter de vous avoir autorisée à participer aux réparations du clavecin, à la demande du capitaine Magloire. Thierry Labarre mériterait le fouet, malgré le fait qu'il soit l'engagé du roy. Il a déshonoré une des filles de Louis XIV ! Je veillerai à ce qu'il y ait désormais une meilleure discipline sur ce bateau. Quant à vous, Eugénie, pensez davantage à votre ministère auprès des Sauvages qu'à la pratique musicale. Dieu en sera mieux servi.

Eugénie resta muette. Mathilde était effondrée. La voix aiguë et émaillée de colère de madame Bourdon était parvenue aux oreilles du capitaine Magloire. Intérieurement, il se félicitait de son célibat. Son

passé de marin lui avait, semble-t-il, épargné bien des remontrances.

Le littoral que l'on pouvait observer, en route vers Québec, était d'une grande beauté. Du côté nord, la côte de Charlevoix était une succession de pics, de caps, de falaises, d'anses et de baies qui découpaient le paysage. Sur la rive sud miroitaient des prairies chatoyantes.

L'escadrille fit escale à la Baie-Saint-Paul, tout près de la radieuse île aux Coudres, avec son panorama bucolique vert tendre. L'île aux galets polis par la vague langoureuse du Saint-Laurent possédait une multitude de noisetiers.

Pierre Boucher se dépêcha d'instruire son auditoire.

- Nous sommes ancrés au mouillage des Français, mes garçons. Cette baie est un refuge pour les navires qui se protègent des intempéries. Il paraît qu'à l'automne, dans les brumes matinales causées par le froid, la pêche au marsouin est à son meilleur. C'est de toute beauté! Vous savez, Jacques Cartier a visité l'île en 1535. Selon lui, la Nouvelle-France commençait ici.

Au bout de quelques jours, on aperçut une île ressemblant à une longue plaine flottante entourée d'îlets et de rochers.

- C'est l'île de Bacchus, indiqua Pierre Boucher, sans hésitation. Jacques Cartier l'a nommée ainsi parce qu'il y avait trouvé des vignes sauvages.

- Et regardez, à tribord, l'imposante montagne. Nous lui avons donné le nom de la mère de Marie ; nous l'appelons le mont Sainte-Anne.

François prenait bien soin de mémoriser chaque endroit, au fur et à mesure de leur progression.

- Ici, c'est la côte de Beaupré. Regardez comme les troupeaux sont heureux sur les battures. Plus loin, ce sont les fermes de nos colons. Regardez-les, bien alignées à flanc de falaise. Je trouve de toute beauté ce blanc qui se découpe sur le vert et le bleu ! Dans peu de temps, nos habitants défricheront plus haut, croyez-moi !

Boucher continua :

- Ce magnifique domaine que vous voyez-là, c'est la seigneurie de Beauport. C'est un Percheron, le sieur Robert Giffard, qui en a été le

seigneur. Agent recruteur pour la Nouvelle-France, il s'est installé ici en 1634, une année avant la mort de Champlain. Auparavant, il était maître apothicaire à Mortagne.

« Madame de La Peltrie, qui a fondé le couvent des ursulines à Québec avec mère Marie de l'Incarnation, était une de ses connaissances. Il a recruté sept familles dont celles de mon père Gaspard et de mon oncle Marin. Mon père était paysan et menuisier. Il a été engagé par les Jésuites, sur leur ferme de Notre-Dame-des-Anges, à Beauport.

«Tiens, c'est juste là, vous voyez? Robert Giffard, craignait que sa femme, Marie Renouard, n'accouchât pendant la traversée. Il s'était donc engagé comme chirurgien de la marine. Il avait déjà été attaqué par des corsaires et fait prisonnier à Londres. Quelle époque ! La Nouvelle-France lui doit beaucoup. Il a aidé ses engagés à devenir des colons prospères.

« Maintenant, nous arrivons à l'embouchure de la rivière Saint-Charles.

« Regardez-moi cette cataracte grandiose. Nous l'avons baptisée du nom du duc de Montmorency, premier vice-roy de la Nouvelle-France.

« Tenez, François, vous voyez, au loin, le Cap-Diamant et son promontoire ? Jacques Cartier l'a baptisé ainsi parce qu'il était certain d'avoir trouvé des diamants sur sa route vers les Indes. En fait, il ne s'agissait que de mica ! »

François et ses amis, au détour de la pointe de l'île Bacchus, aperçurent la ville de Québec, entourée de sa palissade, bien installée au pied de la falaise du Cap-Diamant.

- Tenez, c'est Québec et son château Saint-Louis, dit Pierre Boucher.

- Pourquoi le nom de Québec, gouverneur? demanda François

- Vois-tu, au loin, le rétrécissement du fleuve entre les deux rives ? Eh bien, Québec veut dire détroit en algonquin ! C'est aussi simple que cela. C'est le fondateur Champlain qui en a décidé ainsi. Il avait le sens pratique.

Chapitre XXIII

À la recherche d'une épouse

Mathurin Baril était venu aider son ami Jacques Asselin à faire les foins. Celui-ci habitait la paroisse de Sainte-Famille sur l'île d'Orléans, en face de Côte-de-Beaupré. Ils s'étaient connus en avril 1659 sur le bateau qui les avait amenés de Dieppe. Ils étaient tous les deux originaires de Normandie, Jacques de Bracquemond et Mathurin d'Envermeu, villes situées à l'est de Dieppe. Jacques Asselin s'était marié, en 1662, à Louise Roussin à l'église de Château-Richer, immédiatement après avoir terminé son contrat d'engagement chez Jean Roussin, père de Louise. Lors du recensement de 1666, Jacques avait trente-sept ans, Louise en avait vingt-quatre, et le couple avait déjà deux garçons.

Louise Roussin avait perdu sa mère lors de la traversée en mer de 1647. Son père s'était remarié quelques années plus tard à Madeleine Giguère. La famille demeurait à Côte-de-Beaupré à l'arrivée de Jacques Asselin. Mathurin Baril, lui, était toujours célibataire à trente-six ans. Il travaillait comme domestique chez les pères jésuites à Sainte-Anne-de-la-Pérade et n'attendait qu'une épouse pour se bâtir une ferme sur une terre de concession et y fonder une famille.

Sa solitude lui pesait, mais il n'y avait pas de filles à marier à Sainte-Anne-de-la-Pérade. Les pères jésuites avaient bien la volonté d'évangéliser les Sauvages des environs, mais ils ne permettaient pas à leurs domestiques de les fréquenter. Les mariages entre Français et Amérindiens étaient plutôt rares dans la colonie. Mathurin s'ennuyait. Assister à la réussite de son ami Jacques Asselin renforçait son désir de se marier et de s'établir comme colon.

Mathurin avait une autre raison que les foins pour rendre visite à son ami. Louise Roussin avait en effet une demi-sœur, Angélique, âgée de treize ans. La différence d'âge importait peu à Mathurin. Samuel de Champlain n'avait-il pas contracté mariage avec une jeune fille de douze ans, Hélène Boulé? Mathurin avait dans l'idée que cette petite fée au visage criblé de taches de rousseur et aux yeux dorés

pourrait lui donner une nombreuse progéniture, tout en l'aidant à s'établir et à défricher un terrain le long de la rivière Sainte-Anne.

Chaque été, Mathurin aidait Jacques à faire les foins. Il profitait de ce voyage pour faire une halte à Québec, au cas où un bateau ramènerait quelques filles à marier car son célibat lui faisait perdre confiance en ses moyens. En 1663 et en 1665, il était malheureusement arrivé trop tard, après les navires. Sa seule récompense avait alors consisté à revoir Angélique qui grandissait en beauté. Il l'avait rencontrée pour la première fois au mariage de Jacques. Elle n'était alors qu'une fillette. Lorsque Mathurin se rendit chez son ami, cet été de 1666, elle était devenue une ravissante adolescente.

Madeleine Giguère, du même âge que Mathurin Baril, voyait mal la possibilité que sa fille quittât si tôt le domicile familial pour s'exiler dans un coin sauvage, où les rares moments de loisirs étaient consacrés à la pêche aux poulamons. Angélique était toujours coiffée de ses tresses et égayait de son rire les journées parfois très pénibles du couple. Jean Roussin ne s'était, en effet, pas remis du décès de sa première femme et noyait sa peine dans l'alcool.

Quand Madeleine Giguère s'était mariée à Jean, la petite Louise n'avait que six ans. Madeleine, à seize ans, avait été prise de compassion pour la fillette, plus que d'amour pour son père. Sa nuit de noce avait consisté en une séance de ronflements et, le lendemain du mariage, Jean Roussin n'avait pas encore dessoulé.

Jean Roussin avait voulu corriger la situation la nuit suivante, mais le mal était fait. Madeleine considérait cet homme comme un goujat et un rustre. Après quelques fausses couches, Madeleine perdit deux enfants en bas âge. Angélique était sa petite dernière et sa seule enfant en vie.

Madeleine Giguère était malheureuse depuis son mariage avec Jean Roussin. Ses traits, durcis par une vie difficile, lui donnaient une physionomie antipathique. Elle ne souriait pratiquement jamais, sinon à Angélique, devenant alors une autre femme, beaucoup plus agréable. Son mariage raté l'avait conduite à se méfier des hommes. Elle aimait toutefois bien Jacques Asselin. Intérieurement, elle jalousait Louise d'avoir épousé un si bon parti. Il était plutôt grand, costaud, avec des épaules carrées que remarquaient toutes les femmes de l'île d'Orléans. Madeleine se serait sentie en sécurité avec un tel homme à ses côtés.

Mathurin Baril était petit de taille, beaucoup plus petit que ses compatriotes, et plutôt trapu. Lorsqu'il vit Madeleine cet été-là, chez Jacques Asselin, elle ne donna pas l'impression de le reconnaître. Il était à peine plus grand que la jeune Angélique.

- Mère, vous vous souvenez de Mathurin Baril, un ami de Jacques... Il vient nous aider pour les moissons, annonça Louise.

- Bonjour, madame Roussin, je suis heureux de vous revoir.

En disant ces mots, la voix de Mathurin se brisa. Madeleine Giguère avait baissé son menton, d'ordinaire projeté vers l'avant, pour poser ses yeux gris sur la stature de l'homme. Le regard de Madeleine anéantit la confiance de Mathurin, qui dégonfla le torse et peina à reprendre son souffle.

- Je suppose que vous êtes maintenant marié, monsieur Baril. Où sont votre femme et vos enfants? À moins que... Êtes-vous célibataire, monsieur ? demanda Madeleine.

Elle avait insisté sur le mot «monsieur». Mathurin se sentit minuscule.

- Mathurin, mère, est toujours célibataire. Je pense qu'il cherche à se marier et qu'il veut s'établir. N'est-ce pas, Mathurin? risqua Louise.

Mathurin ne répondit pas.

- Monsieur Baril, si vous avez fait tout ce chemin pour lorgner mon Angélique, je tiens à vous en dissuader tout de suite. Elle est bien trop jeune pour assumer la responsabilité d'une famille. C'est encore une enfant.

Le ton tranchant de Madeleine laissait peu d'espoir à Mathurin. Jacques Asselin avait assisté en silence à cet échange en revenant des champs où le foin semblait prêt à être moissonné. Il connaissait le pouvoir de sa belle-mère sur ses filles. Il avait dû faire preuve de patience pour courtoiser Louise Roussin et avait eu de la chance que sa prestance eût impressionné Madeleine. La partie était loin d'être gagnée pour Mathurin. Jacques le prit à part et lui dit:

- Tu ferais peut-être mieux, Mathurin, d'oublier Angélique. Si un

bateau en provenance de France arrive à Québec au cours de prochains jours, je m'organiserai avec mes voisins pour faire les foins et tu pourras aller te chercher une épouse. Qu'en penses-tu?

La terre de Jacques Asselin, qu'il avait baptisée La Royale, longeait le bras du fleuve en face de Côte-de-Beaupré. En oblique vers le nord-ouest, par beau temps, on apercevait le majestueux mont Sainte-Anne.

Le lendemain, avant midi, alors que Jacques et Mathurin étaient aux champs, Louise aperçut deux bateaux battant pavillon français, à la hauteur de Sainte-Anne-de-Beaupré. Elle demanda à Angélique, qui passait le temps des moissons chez sa sœur, d'en avertir prestement les deux hommes. Angélique alla les trouver, apportant avec elle une gourde d'eau fraîche.

- Hé, Jacques ! Il y a deux bateaux français qui vont vers l'ouest. Ils seront devant la maison bientôt. Louise m'a dit que c'était important que Mathurin le sache.

En apercevant Angélique, Mathurin eut un frisson, malgré la chaleur accablante de ce 25 juillet. Cette nouvelle, signifiant qu'il devrait quitter pour toujours la jolie messagère, lui semblait tragique. Innocemment, Angélique leur remit la gourde avec un grand sourire et s'en retourna, aussi agilement qu'elle était venue, à travers les champs. Après avoir étanché sa soif, Jacques dit à Mathurin :

- Écoute, Mathurin, tu as une décision à prendre. Quand les bateaux accosteront sur la rive de Québec, les filles à marier seront promises rapidement. Si tu n'y es pas, il te faudra attendre encore une autre année. Comprends-le bien !

Mathurin était en sueur. La rapidité à prendre des décisions ne faisait pas partie de son tempérament. Jacques le regardait avec intensité, son regard ne laissant pas de place aux prétextes ou aux faux-fuyants. Après avoir bu une grande lampée d'eau, Mathurin rassembla toutes ses forces, s'essuya la bouche de sa manche et dit d'une traite :

- Ma décision est prise, Jacques. Sitôt après le dîner, je partirai pour Québec. Je te remercie pour tes conseils.

- Et moi, Mathurin, je te souhaite bonne chance. Présente-nous vite la nouvelle madame Baril. Et choisis-la mignonne.

Dès la fin du repas, Mathurin remercia Louise, salua Angélique

avec émotion et gagna la rive de l'île avec Jacques. Au milieu de l'après-midi, il était sur le chemin du roy dans l'attelage de Jean Roussin, qui s'était engagé à le mener jusqu'à Château-Richer. Il avait l'intention d'en profiter pour visiter une ou deux auberges, dont le vin était réputé. Mathurin effectuerait le reste du trajet à pied. Il avait l'habitude des grandes randonnées et les sentiers étaient secs.

Chapitre XXIV

La rade de Québec

Le 26 juillet 1666, jour de la fête de sainte Anne, le *Sainte-Foy* accosta à Québec, toutes voiles repliées, en milieu d'avant-midi. Le capitaine Magloire signala son arrivée en faisant tonner ses deux canons. Les passagers et les marins, bien que fatigués du voyage, clamèrent leur joie.

- Hourra, nous sommes arrivés ! Vive le capitaine ! Vive le roy !

La capitale de l'Amérique française paraissait organisée. Le

château Saint-Louis, où demeurait le gouverneur de Courcelles, la résidence de l'intendant Jean Talon, la caserne des militaires, appelée la Citadelle, et ses remparts, la basilique Notre-Dame, le séminaire de Québec, le couvent des ursulines ainsi que l'hôpital Hôtel-Dieu, constituaient le noyau du pouvoir politique, religieux, militaire et administratif de la capitale de la Nouvelle-France.

Plusieurs colons étaient installés en haut de la falaise et l'on voyait pointer quelques moulins à vent. La ferme de l'un des pionniers de la Nouvelle-France, le navigateur royal Abraham Martin, se profilait sur la crête, en haut de l'Anse-au-Foulon. Un pré, appelé « Plaine d'Abraham » en son hommage, était déjà le symbole de la détermination des Français à coloniser le Canada.

Au pied de la falaise, on pouvait apercevoir les rues Notre-Dame, du Sault-au-Matelot et Sous-le-Fort, la fontaine de Champlain ainsi que la côte de la Montagne qui menait à la Haute-Ville. La maison de madame Bourdon était sur l'angle de la côte de la Montagne et de la rue du Sault-au-Matelot.

Le *Sainte-Foy* s'approcha doucement du rivage et tout le monde s'agglutina au garde-fou, à tribord, pour admirer la civilisation française sur ce continent sauvage. La curiosité et l'anxiété des passagers les rendaient silencieux. Plus on avançait vers la rive, plus on distinguait de formes humaines en mouvement, et plus on entendait de cris d'allégresse. Les marins jetèrent l'ancre et le bateau s'immobilisa. La traversée venait de se terminer.

Sur les rives de Québec, une foule imposante, composée de civils et de soldats, s'était attroupée, répondant à l'appel de toutes les cloches de la ville et des alentours. Une salve de canons salua l'arrivée du navire.

En 1666, la cité coloniale comptait environ six cents habitants, majoritairement des hommes. Les femmes, peu importe leur âge, leur rang, leur fortune et leur beauté, étaient rares. On les préférait belles, jeunes, robustes. Elles pouvaient être filles de marchands, de fonctionnaires ou de militaires, peu importait, pour autant qu'elles sachent s'adapter aux dures conditions de la Nouvelle-France, tenir une maison, cultiver la terre et qu'elles puissent être fécondes. Les filles nobles, même de condition modeste, comme Eugénie de Fontenay-Envovire, étaient rares. La plupart des femmes provenaient bien souvent des orphelinats.

La populace de Québec se massait pour accueillir des parents et amis, recruter une nouvelle main-d'œuvre, récupérer des marchandises commandées et tout simplement par curiosité. On ne comptait plus les drapeaux et les banderoles.

L'arrivée d'un vaisseau était un événement, l'occasion de multiples festivités. Les célibataires avaient toutes les raisons de se réjouir de l'arrivée de recrues féminines. Les militaires et les hauts gradés du régiment de Carignan-Salières, quant à eux, attendaient impatiemment leurs fusils à platine.

Le capitaine ordonna le rassemblement des occupants du vaisseau et leur exposa les consignes d'usage quant au débarquement. À la fin de ses directives, il ajusta son chapeau de plumes et leur dit d'une voix émue :

- Mes amis, en tant que capitaine de la marine royale française, c'est avec beaucoup d'admiration que j'ai observé votre courage pendant cette traversée. La Nouvelle-France ne peut que grandir avec vous. Pendant ces deux mois passés en mer, je me suis fait de nouveaux amis et j'en suis très fier. J'aimerais saluer particulièrement la compagnie de madame Bourdon, du père Lalemant et du gouverneur Pierre Boucher. Je retournerai bientôt en France, comme le veut mon métier de marin. Mais, auparavant, j'accepte volontiers l'invitation du gouverneur de me rendre chez lui aux Trois-Rivières. Adieu, camarades de traversée !

Le père Lalemant dit la messe, entonna le *Te Deum* et fit chanter un cantique afin de remercier la bonne sainte Anne de la protection reçue, car c'était la journée de son anniversaire dans le calendrier romain.

Avec émotion et des larmes aux yeux, chacun des occupants joignit sa voix à cette prière. Le chant d'Eugénie se démarquait et François en eut des frissons. Sa nouvelle vie commençait.

- *Ité Missa Est.* Allez, la messe est dite.

François, Germain et Thierry en profitèrent pour aller rejoindre le capitaine qui venait à leur rencontre.

- Eh bien, jeunes gens ! Vous voilà rendus à bon port.

- Capitaine, nous voulons vous remercier pour cette traversée.
- Le *Sainte-Foy*, mes amis, porte bien son nom. Il avait foi en sa destinée. Il a tenu le coup. C'est un rude métier que celui de marin.

À propos, François, je vous remercie pour le clavecin. Le gouverneur sera content. J'aimerais que vous puissiez l'examiner de près une dernière fois. Je vais vous recommander comme artisan sculpteur et protecteur de cet instrument jusqu'à ce que le gouverneur le récupère.

- Capitaine, vous allez vraiment naviguer vers les Trois-Rivières?
- C'est mon intention, François. Dans un plus petit bateau, bien sûr. Le gouverneur Boucher m'a invité à visiter les Trois-Rivières. Mais je me méfie des Iroquois. Ils ont torturé mon oncle, le père Chaumonot. D'ailleurs, j'ai dans l'idée de rendre visite à son compagnon de traversée, l'abbé Jean Le Sueur, ancien curé de Saint-Sauveur de Thury-Harcourt, dans le Calvados, qui est maintenant vicaire à Québec.

- Merci, capitaine, merci pour tout.
- Mais, j'y pense.. J'ai besoin de bons bras pour surveiller le transport du clavecin. François, Germain bien sûr...et toi aussi Jean. Je vais aviser Menaud de vous soumettre immédiatement aux contrôles de débarquement. Prenez place dans la pinasse¹⁶. Si le clavecin est en bon ordre, le gouverneur saura bien s'occuper de votre engagement. Quant à toi, Thierry, j'ai encore besoin de toi sur le *Sainte-Foy*.

16. Barque à fond plat pour le transport ou la pêche.

Madame Bourdon avait fortement conseillé au capitaine de retenir Thierry Labarre sur le bateau, compte tenu de la conduite répréhensible du jeune homme.

- Mais capitaine... pourquoi moi? demanda Thierry, contrarié
- C'est un ordre de ton capitaine, moussaillon. Tu dois obéir sans rouspéter.

Là-dessus, le capitaine Magloire s'empressa d'interpeller Germain.

- À propos, Germain, tu ferais un excellent marin. Le poste t'est offert.
- Non, merci, capitaine Magloire. Je veux m'installer comme colon, répondit Germain.

- Tu feras sans doute un excellent colon pour la Nouvelle-France !
À propos, il y a un cheval rétif sur le bateau, qui a bien hâte de fouler la terre ferme. Pourrais-tu y jeter un coup d'oeil rapidement avant de surveiller le clavecin ?

- Avec plaisir, capitaine. Les gars, attendez-moi, je reviens tout de suite.

Aussitôt, Germain se dépêcha de se rendre à la cale.

- À tout à l'heure, Germain. Ne t'attarde pas trop avec Violette !
ironisa Thierry qui avait repris sa bonne humeur.

- Qui est Violette ? demanda Jean Boudreau qui venait de surgir à leurs côtés.

- Germain sera très heureux de te la présenter, Jean, ajouta François.

- Et de s'en débarrasser, sans doute, s'esclaffa Thierry. Jean Boudreau semblait perplexe.

- Ne fais pas attention à lui, Jean. Thierry est un drôle de luron.

- Je commence à m'en rendre compte ! répondit Jean Boudreau, vexé.

Comme le capitaine s'éloignait pour vaquer à ses occupations, il en profita pour faire ses adieux.

- Bonne chance, les gars. Dieu vous garde en Amérique !

Les garçons s'empressèrent de le remercier une dernière fois :

- Bonne chance et encore une fois merci, capitaine !

Les passagers attendaient leur tour d'être transportés en chaloupe du bateau au quai. Le capitaine avait confié l'organisation du débarquement à son second Menaud. François, Germain et Jean Boudreau avaient bien hâte de s'échapper du bateau, de sa puanteur et de sa saleté. Affaiblis, couverts de crasse, ils étaient à bout de patience.

Pour leur part, les filles du roy n'en pouvaient plus de vivre dans leurs vêtements défraîchis et souillés. Leurs robes, leurs capes, leurs chaussures avaient perdu toute allure depuis longtemps. Madame Bourdon ne cessait de les rassurer, leur affirmant qu'elles auraient le temps de faire leur toilette avant d'être présentées à la population masculine de Québec.

- Allons, madame, nous ne pourrions certainement pas plaire à notre prochain fiancé dans cette tenue, avec des cheveux aussi

dégoutants, avança une candidate au mariage.

Mathilde de Fontenay-Envoivre, qui avait la coquetterie dans les veines, fit une remarque cinglante à ses amies :

- Celle-là, nous la connaissons bien. Elle travaillait au récurage des latrines. Sa tenue n'est pas différente de celle qu'elle portait tous les jours à l'hôpital.

Violette émit un rire étouffé en répondant à Mathilde :

- Si madame Bourdon t'entendait! Fais attention, Mathilde, à tes paro...

Au milieu de cette phrase, ne se retenant plus, Violette laissa échapper un rire bruyant. L'autre fille s'en rendit compte et se fâcha.

- Qu'est-ce que tu as à rire, Violette Painchaud, et pour qui te prends-tu ? Avec ton gabarit et tes vêtements qui sentent la bouse, seul un grand nigaud pourrait te trouver attrayante. Ton garçon de ferme, le grand costaud Germain Langlois, ne voit sans doute pas la différence, lui qui est habitué à respirer l'air d'une étable.

Violette éclata en sanglots.

- Est-ce vrai, Eugénie, que je sens la bouse ?

- Nous sentons toutes mauvais, Violette. Pas plus toi qu'une autre. Bientôt, cela ne paraîtra plus, répondit Eugénie pour la consoler

- Alors, pourquoi est-elle aussi méchante, celle-là? Je ne lui ai rien fait, moi.

- Nous sommes toutes nerveuses et tendues, Violette.

- Oui, mais elle s'est moquée de Germain ! Après une telle traversée, la nervosité est imprévisible. Elle n'en avait pas le droit.

- Elle est sans doute jalouse de ton amitié avec Germain. Cela ne veut pas dire qu'elle va trouver un aussi bon parti, Violette.

- C'est vrai qu'il est bien, Germain. C'est normal que l'on puisse me jalouser. Mais pourquoi on ne te jalouse pas, Eugénie, avec ta beauté, ta voix et ton François ?

- Ce n'est pas « mon » François, Violette. François Allard ne m'appartient pas. C'est un ami, comme Germain est ton ami.

- Voudrais-tu l'épouser, Eugénie ?

- Violette, je t'en prie. Cesse ces enfantillages et pense plutôt à l'avenir.

Le petit groupe formé par Eugénie Languille, Mathilde de Fontenay-Envoivre et Violette Painchaud se tenait toujours en retrait.

- Qu'est-ce qui nous attend, Eugénie? Le sais-tu vraiment? Qu'est-ce qui peut bien nous arriver? questionna Mathilde.

- Nous allons commencer une nouvelle vie qui sera très différente de celle que nous avons vécue par le passé. Ce sera sans doute une grande aventure, tributaire des idéaux de chacun.

- Et toi Eugénie, Quel est ton idéal ? D'être religieuse ? Cela ne te changera pas vraiment de Tours et des ursulines.

- J'aimerais enseigner aux Sauvagesses, Mathilde.

- Et François Allard? Il te regarde d'un drôle d'air, tu sais.

Eugénie resta muette et songeuse. Violette prit la parole rapidement, contrairement à son habitude.

- Voyons, Mathilde, si Eugénie veut devenir religieuse, ça la regarde.

- Alors, tu ne seras pas une vraie fille du roy et tu n'auras pas de dot. Tu ne veux pas te marier, Eugénie ? demanda Mathilde.

Excédée, Eugénie lâcha tout à coup :

- Mais comment voulez-vous que j'enseigne aux petites Sauvagesses si je ne suis pas religieuse !?

- Madame Bourdon m'a dit que madame de La Peltrie le faisait sans être religieuse, rétorqua Mathilde.

Eugénie lui répondit :

- Elle n'est pas religieuse, mais c'est tout comme, puisque sa maison est voisine du cloître des ursulines. Et puis, elle est la grande confidente de mère de l'Incarnation. Dom Claude Martin, son fils, me l'a dit.

Eugénie semblait bouleversée. Violette changea de sujet :

- En tout cas, j'aimerais bien intéresser un beau célibataire, colon ou engagé, comme le beau Germain Langlois. Mon Dieu qu'il est beau ! Je suis triste parce que nous n'avons pas eu le temps de faire plus amplement connaissance.

Eugénie, qui avait repris ses esprits, répondit :

- Vous aurez du temps sur le quai, puis à Québec, Violette. Tu

sais bien que Germain t'a remarquée. Mais ne te fais pas trop d'idées, il a un contrat d'engagement à respecter. Tu seras sans doute demandée en mariage bien avant qu'il ne le finisse, Violette.

Violette Painchaud n'en démordait pas. Elle supplia :

- C'est l'ami de François, Eugénie. Peut-être qu'il pourrait nous rapprocher... Pourrais-tu le lui demander, Eugénie? S'il te plaît, fais-le pour moi.

Eugénie ne savait quoi répondre. Mathilde s'immisça dans la conversation pour lui venir en aide et se faire pardonner son impertinence précédente.

- Violette, voyons ! Thierry le fera à la place de François avec plaisir. Mon Joli-Cœur comprend les sentiments et n'hésite pas à parler des siens.

Une fille qui écoutait la conversation clama à haute voix:

- Cela, tout le monde le sait déjà. Plusieurs filles se sont fait conter fleurette et lutiner par le beau Joli-Cœur.

Instantanément, il y eut un vacarme de rires. Mathilde, figée, demanda à Violette :

- Qu'est-ce qu'elle dit, celle-là, Violette ?

- Rien d'important, Mathilde. Rien d'important, répondit Violette pour la rassurer.

Pour sa part, Eugénie avait pâli de nouveau. Décidément, elle n'était plus certaine de sa vocation. Violette prit la parole :

- Regardez ! Ils surveillent le transport du clavecin vers le quai ! s'exclama Violette en pointant du doigt la barque.

-Pourvu que nous puissions les revoir! Tiens, François regarde vers le bateau, Eugénie, comme s'il cherchait quelqu'un du regard.

Eugénie était perplexe mais n'en fit rien paraître. Elle préféra ajouter :

- Nous devrions nous rendre au quai à notre tour et commencer dès maintenant à affronter notre destin.

- Allons, mesdemoiselles, je vous invite à prendre votre rang afin de vous enregistrer avant de monter dans les chaloupes. Restez regroupées, cela vaut beaucoup mieux ainsi, claironna madame

Bourdon.

Avant de prendre place par petits groupes dans les barques qui les emmèneraient jusqu'à la rive, les passagers devaient subir un dernier contrôle. Celui-ci devait permettre de débusquer les passagers clandestins, de dénombrer et d'identifier les personnes décédées pendant la traversée, et de regrouper les passagers liés par un contrat d'engagement.

Ce contrat stipulait que la Compagnie des Indes occidentales devait verser au départ de l'engagé une avance sur son salaire, environ quarante livres tournois, pour qu'il s'achète des vêtements. Elle devait aussi s'assurer que ce dernier serait nourri, logé et vêtu aux frais du maître, tout au long des trente-six mois en Nouvelle-France. La compagnie commerciale payait, non seulement le transport vers l'Amérique, mais aussi défrayait le coût du retour en France, si l'engagé¹⁷ le désirait, après les trente-six mois accomplis.

17. Défricheur qui vient préparer le lot d'un colon.

De fait, plus de la moitié des engagés retournaient en France. Les engagés ne pouvaient quitter leur maître sans la permission de ce dernier et ce, sous peine d'amende ou d'emprisonnement. Le Conseil souverain sévissait également contre ceux qui les hébergeaient dans leur fuite. L'engagé qui décidait de rester au pays et de prendre possession d'une terre appelée concession, *s'enracinait*¹⁸ et devenait le censitaire d'un seigneur.

18. S'installait au Canada pour de bon.

Le colon qui voulait embaucher un trente-six mois¹⁹, ou engagé, devait prendre un billet au quai de débarquement et choisir un ou plusieurs engagés, dont les noms figuraient sur une liste, accompagnés d'une brève description. Une fois son choix fait, le colon devait remettre à l'agent de la Compagnie des Indes occidentales, une somme qui compensait le montant de la traversée, environ trente-cinq livres et l'avance de salaire que la société marchande avait remis à l'engagé. Alors, le nouvel engagé pouvait quitter le navire.

19. Les engagés étaient appelés de cette façon dans la colonie.

Une fois au port de débarquement, l'engagé recevait son cadeau du roy, c'est-à-dire une barrique de farine, du lard salé, des grains de semence et des outils de travail. Ensuite, le colon et l'engagé paraphaient un contrat de travail sur place, souvent devant un notaire,

au salaire annuel de soixante-quinze livres. L'agent de la Compagnie des Indes occidentales devait ainsi s'assurer que le salaire serait versé à la fin des trois années. De fait, le colon en profitait, à l'échéance, pour se faire rembourser à même les gages du trente-six mois, le prix payé pour son embauche.

Quant à la Compagnie des Indes occidentales, elle était subventionnée par le roy au montant de cent livres par passager, soit dix livres pour la levée, trente livres pour l'habillement et soixante livres pour la traversée.

De la pinasse où avait été placé le clavecin avec Germain et Jean, chargés d'assurer la stabilité de l'instrument, François jetait sans cesse des regards en direction du bateau afin d'apercevoir les éclats dorés de la chevelure d'Eugénie Languille. Germain, pour sa part, regardait d'un œil d'expert le transport des bêtes comme s'il avait souhaité y participer.

François agita la main vers le navire. Le capitaine Magloire le salua, croyant que cet adieu lui était destiné. Les filles du roy comprirent, elles, que François Allard saluait Eugénie Languille. Plus d'une aurait aimé être à la place d'Eugénie et rendre à François son signe de la main. Violette Painchaud espérait que le géant se retournerait à son tour et lui ferait, d'un geste, une déclaration d'amour. Mais Germain était hypnotisé par le transport des animaux. François détailla Germain et s'examina lui-même. Ils n'avaient pas bonne mine.

- Tout est bien qui finit bien, mes garçons. Venez me voir aux Trois-Rivières, s'écria Pierre Boucher d'une chaloupe voisine, portant en bandoulière son bonnet de castor et ses mocassins en loup-marin.

Une activité intense régnait sur le quai. L'animation était provoquée par la foule, le transport des malles et des bagages débardés des gabarres et par des charrettes, tirées par des bœufs, qui attendaient d'être chargées. L'agitation de ce petit port ressemblait, à un degré moindre, à celle des ports d'Honfleur et de Brest, que les passagers avaient connus plusieurs semaines plus tôt. On amarra le chaland au quai. Une petite grue agrippa le clavecin. Les manœuvres de débardage dont l'instrument était objet s'avérèrent délicates. Les débardeurs eurent quelques frissons lorsque le meuble bascula à demi entre la berge et le quai.

Thierry avait tenté de suivre François et Germain lorsqu'ils avaient

quitté le bateau, mais deux jeunes soldats l'avaient retenu par les avant-bras. Il reconnut immédiatement ses amis Lamontagne et Saint-Amand.

- Eh ! Que faites-vous ? Si c'est un jeu, il n'est pas drôle, leur dit-il en essayant de se dégager.

- Les ordres sont les ordres, Joli-Cœur. Le sergent nous a commandé de t'empêcher de quitter ce navire, à la demande du capitaine. Sinon, tu iras à la prison de Québec, répondit Lamontagne.

- Pour quels motifs ? Je n'ai rien fait ! Êtes-vous mes amis ou pas ? Libérez-moi, par pitié.

- Un soldat n'a pas de compassion, même pour un ami. Surtout si celui-ci a désobéi au code d'honneur du roy, répondit le soldat Lamontagne.

- Quel code ? Où est le roy sur ce bateau ?

- Nous devons t'empêcher de descendre et te laisser sous la surveillance du capitaine Magloire. Ordres du sergent.

- Dites à votre sergent qu'il aille se faire voir. Ou pire, qu'il se fasse scalper par les Iroquois.

En disant cela, Thierry tenta de se frayer un chemin jusqu'au bastingage pour sauter dans le fleuve et nager jusqu'à la berge.

- Oh là ! moussaillon, tu restes ici avec moi ! Ce sont les ordres du capitaine de ce navire et jusqu'à nouvel ordre, c'est toujours moi, Étienne-Marie Magloire.

De sa forte poigne, le capitaine retint le garçon. Lamontagne et Saint-Amand rejoignirent leur patrouille et embarquèrent avec les autres soldats.

-Vous n'êtes pas de vrais amis. Allez au diable! Je vous retrouverai au quai, tiens !

En disant cela, Thierry leur montra son poing levé. Les deux soldats se mirent à rire des pitreries de Thierry. Lamontagne se tourna vers Saint-Amand et lui dit :

- Oh ! qu'il me fait peur, ce Joli-Cœur !

Le soldat Saint-Amand le regarda d'un œil amusé.

Toujours sur le bateau, les protégées de madame Bourdon avaient assisté à la scène. Mathilde aurait bien voulu se rapprocher de son

amoureux, mais Eugénie et Violette s'y étaient opposées et l'en avaient empêchée, sentant sur leur amie peser le regard désapprobateur de madame Bourdon.

- Non, non, Mathilde ! Tu contreviens à la loi si tu t'approches de Thierry. Et l'administration de la Nouvelle-France pourrait t'en tenir rigueur. Reste-là, c'est beaucoup mieux ainsi, lui dit Eugénie.

- Mais je l'aime et il peut faire des bêtises, Eugénie, larmoya Mathilde, son petit mouchoir de dentelle à la main.

- C'est vrai, Mathilde. Allez, viens avec nous dans la chaloupe. Un beau célibataire t'attend sans doute au quai, intervint Violette.

Aussitôt, Mathilde fondit bruyamment en larmes.

- Voyons, Violette. Tu vois bien qu'elle est bouleversée, accusa Eugénie avec réprobation.

- Ce n'est pas ce que je voulais dire, Eugénie, pleurnicha Violette.

Lorsque madame Bourdon entendit la symphonie de pleurs, elle aboya :

- Ça suffit, mesdemoiselles ! Il est grand temps que vous fassiez votre entrée en Nouvelle-France.

Là-dessus, elle invita ses pupilles à se mettre en rang pour prendre place dans les chaloupes. Elle-même avait bien hâte de retrouver sa grande maison et ses habitudes.

Une fois dans la chaloupe, elle dit à Mathilde qui se tordait le cou pour repérer Thierry :

- Et vous, mademoiselle de Fontenay-Envoivre, un véritable encadrement vous ferait le plus grand bien. Pour cela, il vous faut un homme avec plus de maturité que ce Thierry ! Quelqu'un qui manie la charrue davantage qu'il ne joue de la flûte !

Mathilde s'effondra dans les bras de Violette qui la berça comme une poupée. Mathilde était, de fait, une véritable poupée, aussi fragile et aussi jolie. Ses larmes ruisselaient sur la cape crasseuse de son amie. Eugénie, songeuse, se disait qu'il lui faudrait protéger son amie contre elle-même pendant encore un certain temps. Combien ? Elle ne le savait pas. Le temps qu'elle s'enlevât ce Thierry Labarre de la tête. Et cela pouvait durer longtemps. Elle regarda Violette et lui dit avec tendresse :

- Jure-moi, Violette, que tu seras toujours là, avec moi, pour protéger Mathilde. J'ai peur pour elle.

- C'est ma petite sœur ! C'est juré, Eugénie.

Là-dessus, Eugénie prit la main de Violette et lui dit :

- Merci.

Deux mois de traversée, deux mois d'épreuves et de promiscuité avaient tissé des liens solides entre les jeunes filles.

De leur côté, aussitôt qu'ils eurent mis le pied sur le débarcadère, François Allard et Germain Langlois serrèrent la main des soldats Lamontagne et Saint-Amand avec émotion.

- Bonne chance, les gars. Nous vous souhaitons à chacun une bonne terre bien grasse et une fille bien grosse, mais un peu plus tard, ricanèrent Lamontagne et Saint-Amand.

- Bonne chance, soldats. Faites la peau à plus d'un Iroquois sinon ils vous décolleront le toupet, renchérit Germain en regardant François d'un œil complice.

Lamontagne et Saint-Amand rejoignirent les soldats du régiment de Carignan stationnés sur la place publique, en tuniques, dolmans²⁰ et dorures, armés de fusils avec des baïonnettes étincelant au soleil, et commandés par le capitaine Pierre de Sorel. Le contingent surveillait deux Iroquois, un chef et une squaw, prisonniers des Français.

20. Dolman : veste militaire à brandebourgs.

Chapitre XXV

Bâtard Flamand

En 1609, Samuel de Champlain avait attaqué les Iroquois au lac Champlain avec l'aide de ses alliés algonquins, hurons et mortagnais. Il ne s'était pas alors douté qu'il venait de plonger sa colonie dans la terreur.

Le régiment d'infanterie Carignan-Salières avait été envoyé en renfort au Canada en juin 1665 et avait été placé sous les ordres du marquis Alexandre de Prouville de Tracy, lieutenant général et vice-roy des Amériques, également mandaté pour déloger les Hollandais des Antilles et pacifier les Iroquois qui hantaient les colons de la Nouvelle-France. Dans cette dernière mission, il devait être épaulé par le

gouverneur Daniel de Rémy de Courcelles, militaire et diplomate de carrière, qui négocierait la paix.

Alexandre de Prouville de Tracy était arrivé à Québec le 30 juin 1665. Le gouverneur de Courcelles, quant à lui, était arrivé en août de la même année, accompagné de l'intendant Jean Talon.

Tracy était secondé dans son commandement par Henri de Chastelard, marquis de Salières, qui avait combattu les Turcs en Hongrie. Le régiment de Carignan-Salières était alors composé, en plus des officiers galonnés de rouge, de mille hommes en uniformes gris et bruns, coiffés de chapeaux de feutre et répartis en vingt compagnies.

La stratégie militaire du haut commandement consistait à mener une série d'attaques entrecoupées de périodes de négociations. On avait décidé de construire des forts le long de la rivière Richelieu, affluent du fleuve Saint-Laurent qui se jetait dans le lac Champlain à la frontière de la Nouvelle-Angleterre, pour assurer le ravitaillement des troupes qui se rendraient en territoire iroquois. On avait surtout espéré effrayer l'ennemi pour éviter le combat. Or, les forts Saint-Louis, Richelieu, Sainte-Thérèse et Sainte-Anne avaient fait suffisamment peur aux Iroquois pour qu'ils demandent à faire la paix.

Le 19 novembre 1665, quatorze canots d'Onontagués, de Tsonnontouans et de Goyoguoins, sous la conduite de Garakonthié, chef à l'éloquence reconnue qui désirait négocier la paix avec les Français, étaient arrivés à Ville-Marie. Les ambassadeurs iroquois avaient rencontré Tracy à Québec, au mois de décembre suivant.

Pour sanctionner la stratégie militaire, en janvier 1666, l'armée canadienne avait entrepris une offensive en territoire agnier. Elle avait toutefois essuyé un cinglant échec. Les soldats du régiment de Carignan, peu habitués aux déplacements dans la neige, étaient revenus en déroute, empêtrés dans leurs raquettes.

Quatre des nations iroquoises - Onneiouts, Onontagués, Goyoguoins, Tsonnontouans - habitaient le sud-est des Grands Lacs. La présence des soldats français avait semé l'inquiétude chez ces Iroquois. Ceux-ci avaient voulu signer un traité de paix avec les Français. Le 19 novembre 1665, quatorze canots d'Onontagués, de Tsonnontouans et de Goyoguoins étaient arrivés à Ville-Marie sous la conduite de Garagonthié, chef des Onontagués, un francophile qui essaya d'entamer les pourparlers. Les Français firent la sourde oreille

car les Agniers, la cinquième nation iroquoise très belliqueuse établie en Nouvelle-Angleterre dans la région d'Albany, voisine de la Nouvelle-France, demeuraient, quant à eux, en guerre avec les Français. Qui plus est, au cours du printemps 1666, plus confiants que jamais en leurs moyens, les Agniers avaient continué leur guerre d'embuscade contre les établissements français.

Malgré leurs intentions de vivre en paix, les cinq nations iroquoises, regroupées en Confédération, vouaient une haine féroce aux alliés des Français qui habitaient les rives du fleuve Saint-Laurent. Quant aux Algonquins et Wendats, appelés « Hurons » parce qu'ils coiffaient leurs cheveux à la manière de la hure du sanglier, ils avaient été pratiquement exterminés par les Iroquois des Grands Lacs.

Les Agniers s'étaient, pour leur part, alliés aux Hollandais dont le territoire jouxtait la ville de la Nouvelle-Amsterdam²¹, à l'embouchure de la rivière Hudson. Les Hollandais cherchaient en effet à se procurer des fourrures en provenance des rives du fleuve Saint-Laurent, où les peaux de castor étaient supposément les plus belles. En échange des fourrures, ils procuraient des étoffes, des fusils et de l'eau-de-vie aux Agniers et à l'Iroquoisie toute entière.

21. Aujourd'hui la ville de New York.

Les armes à feu avaient facilité le génocide des Hurons. Ces derniers n'avaient pas obtenu d'armes des Français qui craignaient que leurs alliés amérindiens, une fois armés, ne se retournent contre eux.

Outre le commerce de fourrure pour le compte des Hollandais, les Agniers cherchaient à capturer des prisonniers pour compenser leurs propres pertes humaines subies au champ de bataille et à étendre leur territoire de chasse.

Le conflit franco-iroquois durait depuis que Champlain s'était allié aux Hurons et aux Algonquins. Des héros français, dirigeants politiques ou militaires, s'étaient illustrés dans la défense du territoire de la Nouvelle-France et dans les pourparlers de paix, notamment Samuel de Champlain, père fondateur de la patrie; Pierre Boucher, gouverneur du poste de traite des Trois-Rivières ; ainsi que le sieur Paul Chomedey de Maisonneuve et Lambert Closse, respectivement gouverneur et chef de la milice de Ville-Marie.

Le plus héroïque était sans doute Adam Dollard des Ormeaux, lequel, à vingt-cinq ans, avait combattu l'ennemi au fort Long-Sault

avec seize compagnons français et quelques braves et loyaux Hurons rescapés du génocide, qui voulaient en découdre une fois pour toutes avec les Iroquois. Tous périrent en défendant la colonie.

Les Iroquois avaient aussi leurs héros, dont Garakonthié, Tokhiahenchiaron et Bâtard Flamand, chefs des plus respectés par les Français.

La plupart du temps, la Confédération iroquoise s'unissait dans le combat. Mais, si les nations iroquoises confédérées s'entendaient pour s'entraider et se défendre contre leurs ennemis communs, elles n'agissaient pas systématiquement de concert. Une des cinq nations pouvait décider de partir seule en guerre, comme l'avaient fait les Agniers contre les Français. Les autres, si elles ne s'alliaient pas aux belligérants, restaient neutres.

Les Agniers de la côte est américaine n'avaient pas les mêmes ennemis ni n'étaient préoccupés par les mêmes enjeux stratégiques que les nations des Grands Lacs. Les Agniers, qui avaient la réputation d'être les plus belliqueux et les plus cruels des Iroquois, considéraient que leurs ennemis envahissaient les rives du fleuve Saint-Laurent, là où se trouvaient les plus belles fourrures.

Dans un traité impliquant la Confédération iroquoise dans son ensemble, le négociateur en chef était censé représenter toute l'Iroquoisie et parler au nom de tous. Il arrivait cependant qu'il eût momentanément un parti pris pour sa propre nation.

Permettre à un chef agnier de négocier pour la Confédération iroquoise était donc un pari dangereux, car il risquait de privilégier la guerre à la paix. Cependant, compte tenu des règlements de la Confédération, chaque nation avait à tour de rôle la responsabilité de mener les négociations et l'obligation d'obtenir le consensus de la Confédération pour entamer les pourparlers.

En 1666, Bâtard Flamand était le porte-parole de la Confédération iroquoise

Habituellement, les pourparlers de paix indiquaient la volonté des Français de vivre en bonne intelligence avec les tribus amérindiennes habitant le même territoire. Pour fumer le calumet de paix, les deux parties belligérantes devaient non seulement cesser les hostilités, mais énoncer des intentions pacifiques.

Comme preuve de sa sincérité, une coutume amérindienne voulait que l'on confie un otage de marque à son nouvel allié. Si le traité de paix était violé, l'otage était exécuté en guise de représailles. Évidemment, l'importance et le rang du captif minimisait les risques de rupture de l'entente. Les dirigeants français n'étaient pas friands de cette stratégie. Apposer leur signature en bas d'un traité leur suffisait pour respecter leurs engagements.

Le 24 juillet, Tracy avait envoyé le capitaine Pierre de Saurel attaquer de nouveau les Iroquois. À la hauteur de Donnacona, à peine parti de Québec en direction de la rivière Richelieu, bien avant Trois-Rivières, celui-ci avait rencontré un chef agnier, Bâtard Flamand accompagné de-e*sa fille. Quelques prisonniers français, dont le cousin de Tracy, voyageaient avec le chef. Le 25 juillet, on avait amené le chef et sa fille, comme prisonniers, à Québec.

Bâtard Flamand, de mère iroquoise et de père hollandais, était devenu célèbre pour avoir mené avec ruse et succès, aux Trois-Rivières, à l'été 1650, une expédition meurtrière. N'eût été le sang-froid de Pierre Boucher, les Iroquois auraient pu alors décimer la colonie.

Bâtard Flamand avait pris la route de Québec pour informer les Français de sa volonté de négocier la paix. Sa capture fut une aubaine pour le gouverneur de Courcelles, lequel autorisa dès le lendemain l'interrogatoire du chef iroquois en présence de Tracy et de l'intendant Jean Talon. Bâtard Flamand avait souhaité que sa fille soit à ses côtés.

Le marquis de Tracy commença à interroger son prestigieux prisonnier :

- Comment se fait-il, grand chef, que vous veniez à Québec seulement avec quelques braves et une seule squaw? Qu'attendez-vous des Français?

- Mon peuple est un grand peuple. Nos guerriers sont braves et forts. Je suis venu voir le grand chef blanc, Onontio²². Je suis venu questionner son cœur et savoir s'il veut la paix. Je veux que tu prêtes l'oreille à mes paroles. Par ma bouche, tu entends tous mes frères iroquois te parler de leurs intentions de paix. Tu n'entendras plus nos chants de guerre.

22.Onontio : nom du gouverneur de la Nouvelle-France attribué par les Amérindiens. En iroquois, ce mot signifie « grande montagne » en référence au premier gouverneur de la colonie, Charles Huault de Montmagny.

- Bien entendu, vous n'avez plus de braves. C'est pour cela que vous voulez la paix. Nous sommes revenus du pays des Agniers, il y a quelques lunes, et nous n'y avons vu que des vieillards et des enfants.

Tracy avait ordonné que Bâtard Flamand fût vêtu de la tenue conventionnelle d'un ambassadeur français, comprenant un justaucorps, un pourpoint, un col de dentelle, des manchettes et des canons²³. On avait laissé au chef son chapeau de plumes d'outarde²⁴ et de dindon sauvage ainsi que ses mocassins. On ne l'avait évidemment pas autorisé à porter l'épée.

23.Canon: au XVII^e siècle, ornement enrubanné qui s'attache au bas de la culotte, au-dessus du genou.

24.Outarde : oie sauvage ou bernache du Canada

Ce matin-là, à la table de Jean Talon, Bâtard Flamand faisait une forte impression. Sa fille, assise à ses côtés, avait une allure altière, muette mais avait le regard vif. Elle incarnait la fierté de sa race et l'espoir des nouvelles générations de Mohawks. À la remarque de Tracy, le visage de Bâtard Flamand se durcit.

- Notre jeunesse est belle et ma fille est là pour en témoigner. J'ai d'autres filles en mon pays qui sont aussi belles. Mais je préfère voir ma famille en vie plutôt que de pleurer notre belle jeunesse morte au combat.

Cette réponse surprit monsieur de Tracy. Elle ressemblait davantage à la réponse d'un diplomate qu'à celle d'un chef guerrier. Était-ce une autre ruse du chef iroquois, connu pour ses volte-face et ses tromperies?

Le gouverneur lui-même prit alors la parole :

- Les Iroquois se sont par le passé montrés d'habiles diplomates. Vingt fois, trente fois, ils nous ont proposé la paix et ont attendu de refaire leurs forces pour nous attaquer ensuite, par surprise. Serait-ce encore une ruse de la part du grand chef qui connaît bien les Hollandais, puisque son père en est un ?

- Je suis ici pour trouver un terrain d'entente avec les Français. Je représente les Agniers.

- Est-ce que le grand chef représente aussi toute la grande nation iroquoise, installée près des grands lacs d'eau douce ?

- Les Agniers, dont je suis le chef, rapporteront la réponse d'Onontio aux autres nations. Nous l'étudierons au grand conseil iroquois. En attendant, je veux l'arrêt des attaques des Français en notre pays.

- Alors que vous continuez à guerroyer et à tuer nos colons et nos alliés indiens sur le territoire français ?

- Je suis venu seul avec quelques braves et ma fille. Je veux votre accord de paix. Par la suite, je reviendrai vous assurer de la bonne volonté des cinq nations iroquoises.

- Cela me semble être plutôt une demande de trêve, grand chef. D'après ce que j'entends, la nation iroquoise ne nous donne pas de réelles garanties.

Le gouverneur commençait à douter de la sincérité de Bâtard Flamand. Jean Talon manifestait quelques signes de nervosité en lissant sa barbe. Tracy, stoïque, n'attendait qu'un signe du gouverneur pour mener l'interrogatoire à sa manière, avec un peu plus de dureté. Son neveu, monsieur de Chasy, venait d'être assassiné par les Agniers au fort Sainte-Anne-du-lac-Champlain.

La belle Indienne jetait des regards obliques à son père en essayant de deviner le sens de la conversation. Bâtard Flamand parlait parfaitement l'anglais et le hollandais, ainsi que les dialectes de l'Iroquoisie. Ayant appris le français auprès des coureurs des bois et des commerçants de fourrure, il était cependant plus apte à la négociation qu'à l'éloquence.

- Je veux planter l'arbre de paix pour que ses racines puissent aller jusqu'aux nations d'en-haut, alliées des Français, et aux autres nations iroquoises. Je veux également y ajouter des feuilles pour que les Français puissent faire de bonnes affaires, à l'ombre, avec les Agniers. Peut-être que vos alliés indiens d'aujourd'hui ou les autres

nations iroquoises, Onontagués, Goyogouins, Tsonnontouans, Onneiouts, couperont quelques racines de ce grand arbre. Mais, Onontio, cet arbre continuera d'être fort, et les Français et les Agniers profiteront de la paix

- Et les Hollandais et les Anglais, qu'est-ce que vous en faites ?
- C'est vous, Onontio, et nous qui ferons la paix. Si les Hollandais et les Anglais font la guerre aux Français, les Iroquois resteront neutres.

La réponse de Bâtard Flamand le mettait dans une position avantageuse. Il négociait la paix des Iroquois avec les Français. Il restait toutefois l'allié des Hollandais et des Anglais et ne promettait que sa neutralité en cas de conflit. Il n'avait rien à perdre, mais tout à gagner. Le gouverneur devait se sortir de cette impasse. Il se devait de battre le chef agnier sur son terrain préféré, la ruse.

- Pour que l'arbre de paix soit puissant, nous le planterons au-dessus d'une fosse, où l'on aura enterré nos fusils et vos haches, tout près d'une rivière où ses racines et ses feuilles pourront s'épanouir sans être coupées par nos alliés d'en-haut, les Hurons, les Algonquins et les Montagnais, ni par les autres nations iroquoises, ajouta le gouverneur.

Bâtard Flamand esquissa un sourire. Il n'était plus de première jeunesse. Sa peau cuivrée par le soleil était parcheminée. Son visage ratatiné, aux pommettes saillantes, dévoilait une bouche pratiquement édentée, à l'exception de quelques dents jaunies.

Courcelles ajouta :

- Néanmoins, je vais demander d'abord au grand chef agnier de ramener les colons et les soldats français qu'il a chez lui, ainsi que mes alliés indiens. Si Bâtard Flamand me dit oui, je l'inviterai immédiatement à fumer le calumet qu'il voit sur cette table ainsi qu'à manger de la viande et à boire du bouillon. Si le grand chef le veut, je fumerai en premier.

- Onontio parle bien et avec sagesse. Je lui demande de nous laisser le temps de réfléchir à sa proposition. Lui laisser ma fille ne lui suffirait-il pas ?

- Que le grand chef ordonne que l'on ramène mes colons, mes soldats et mes alliés. En attendant, sa fille et lui seront traités en amis. Si les prisonniers en pays agnier ne sont pas revenus dans six semaines, alors mes soldats iront les chercher et il coulera beaucoup de sang indien. Et Bâtard Flamand et sa fille resteront prisonniers et ne reverront plus leur pays.

À cet instant, le gouverneur reçut une dépêche. Il la lut et ajouta :

- J'apprends que deux bateaux français arrivent à l'instant, avec à leur bord un grand nombre de soldats. Je tiens à montrer au grand chef mohawk la puissance du grand chef français, notre roy. Il prendra sa décision ensuite.

Bâtard Flamand comprit que sa proposition de paix n'avait pas impressionné les Français. Il jouait son avenir et celui de sa famille. Dans la société iroquoise, un grand chef devait être un gagnant. Or, il venait de perdre la première manche de cette bataille diplomatique. S'il prenait trop de temps à négocier la paix ou si ses concessions étaient considérées trop importantes, il serait destitué de son titre prestigieux de chef. Cela, il ne pouvait l'envisager. Il ne lui restait que très peu de temps pour trouver une solution à son avantage.

Chapitre XXVI

L'Iroquoise

La fille de Bâtard Flamand, Dickewamis, était une belle Amérindienne au début de la vingtaine. Elle était vêtue d'une courte tunique et d'une *kakhare*, une jupe cintrée en peau de chevreuil qui descendait jusqu'à mi-cuisse.

Dickewamis était chaussée de mocassins en peau non tannée qui montaient jusqu'au-dessus des chevilles. Sa tenue mettait en valeur la beauté de ses jambes longues et galbées. Elle était avantagée par un teint hâlé et possédait des yeux en amande, maquillés d'ocre, et des pommettes saillantes.

Le hasard heureux du métissage lui avait valu un épiderme velouté, un minois joufflu, ainsi qu'un sourire capricieux, éclatant de blancheur, formé par une bouche aux lèvres pulpeuses et sensuelles. La fierté séduisante de son regard perçant reflétait la force de caractère de la fille des bois.

Sa chevelure noire, aux reflets cuivrés, héritée de ses ancêtres hollandais, scintillait sous les rayons ardents du soleil de ce 26 juillet.

Dans ses longs cheveux nattés était fichée une plume d'aigle blanche, inclinée vers l'arrière, ainsi qu'un peigne d'écume de mer enjolivé de perles de verre. Elle portait un collier et des boucles d'oreilles de laiton spirale, sertis de petits coquillages. Autour de ses chevilles, de petites lanières de cuir décorées de rasades, c'est-à-dire de grains de verre de diverses couleurs, donnaient de l'éclat à ses mollets sculptés.

Sur son bustier, Dickewamis avait cousu une pièce de coton écarlate, garnie de grelots de cuivre, qui se soulevaient au rythme de sa respiration. Elle avait rabattu sa tunique au niveau des épaules en raison de la chaleur, découvrant sa peau délicieusement cuivrée. Son long cou se perdait dans une gorge opulente. Ses bras étaient peints jusqu'aux poignets. Elle était, selon les critères des Blancs, trop abondamment décorée, mais ces ornements indiquaient son rang social chez les Iroquois.

Les deux Iroquois attiraient les regards de toute l'assistance. Le marquis de Tracy ordonna que l'on retournât à la salle du Conseil souverain pour continuer les négociations.

Pendant ce temps, à bord, Thierry Labarre supplia le capitaine Magloire de l'amener au quai pour qu'il puisse retrouver François. Le capitaine Magloire accepta, moyennant la promesse de n'en rien dire à madame Bourdon, de ne pas essayer de parler à Mathilde de Fontenay-Envoivre et de revenir sur le bateau, le soir venu, sous peine de mesures disciplinaires. Thierry, qui se souvenait du traitement infligé au grand Danois, accepta ces conditions sans protester.

- Tu as été bien frivole, Thierry. Tu as placé mademoiselle Mathilde dans une fâcheuse situation. Elle pourrait prendre le chemin du retour pour la France si madame Bourdon en décidait ainsi.

-Alors, je retournerai en France avec elle et nous nous marierons.

- Tout doux! Ce n'est pas en jouant de la flûte comme un pastoureau que tu vas adoucir le courroux du roy et de madame Bourdon. Je te recommande de baisser pavillon et de naviguer avec prudence. Le temps arrange toujours les choses, moussaillon. Pour le moment, nous allons rejoindre tes amis. Ensuite, nous aviserons. Mieux vaut battre en retraite quand le vent n'est pas du bon bord.

Le capitaine Magloire et Thierry retrouvèrent sur le quai Pierre Boucher, François Allard, Jean Boudreau et Germain Langlois, ce dernier étant venu à bout de l'étalon récalcitrant.

Mathilde de Fontenay-Envoivre venait tout juste de partir avec

madame de La Peltre. François lui expliqua qu'il avait perdu toutes les jeunes filles de vue. Il lui apprit également qu'il devait remettre le clavecin en parfait état pour le récital d'Eugénie, qui aurait lieu lors de la soirée du gouverneur, le lendemain.

François ajouta que le gouverneur, l'intendant Talon, et madame Bourdon avaient déjà désigné ceux qui seraient autorisés à faire leur cour aux demoiselles. Il lui avoua enfin qu'aucun de leurs deux noms n'avait été cité, mais qu'il ne savait pas non plus si Eugénie et Mathilde avaient été présentées à quelque prétendant.

Thierry se sentit soudain découragé et défait. Apercevant le cortège militaire en rangs serrés, François l'invita à marcher jusqu'à la place publique. Thierry vit alors les deux Amérindiens. D'un naturel curieux, il se rapprocha rapidement et son cœur bondit devant la beauté sauvage de Dickewamis.

De sa démarche fauve, la jeune Indienne glissait sur le pavé, fière et sensuelle. Elle battit des paupières en regardant lascivement Thierry qui poussa un cri d'étonnement et d'admiration. L'Iroquoise lui sourit. Son regard dégageait à la fois une expression de mépris, une tristesse face à la situation et une sorte d'indifférence vis-à-vis de son entourage.

Thierry avait entendu parler de la beauté des Amérindiennes par le capitaine Magloire et par le sieur Pierre Boucher, mais il n'avait pas imaginé qu'il en serait à ce point ému. Le sourire de Dickewamis le toucha au cœur et émoustilla son désir. Il confia à François qu'il souhaitait connaître cette merveilleuse Sauvagesse.

- Il faut absolument que je m'approche d'elle, François.

- Que veux-tu dire, Thierry? Nous venons à peine d'accoster. Laisse-toi le temps d'arriver ! répondit François, étonné.

- Il faut que je *coure l'allumette* avec une Sauvagesse, François. Comme le sieur Boucher nous l'a raconté à Rouen. Celle-là est trop belle. C'est plus fort que moi.

- Et Mathilde? N'êtes-vous pas sur le point de vous fiancer? reprit François.

- Écoute, François, venir au Canada et ne pas coucher avec une Indienne ne vaut pas la traversée en mer ! rétorqua Thierry, impatient.

- Hé là ! Tes serments d'amour, Thierry ! Y as-tu pensé ?

- L'amour avec une Française, c'est du grand amour. Avec une Sauvagesse, c'est de la curiosité exotique. Voilà ce que j'en pense,

François. J'aime Mathilde, mais je veux cette Indienne.

- Vois-tu, au moins, combien de soldats tu devras défier ?
- Ce n'est peut-être pas possible maintenant, mais à la première occasion, je tenterai ma chance.
- En tout cas, ce n'est pas moi qui t'encouragerai ni qui te couvrirai !
- Nous verrons, François. Nous verrons, dit Thierry en souriant à un François perplexe.

Après avoir montré ses nouveaux soldats et ses nouveaux fusils à platine au grand chef indien, le gouverneur de Courcelles, l'intendant Talon et le marquis de Tracy se réunirent de nouveau pour l'interroger. Quelques salves bien nourries, tirées par une troupe composée de cinq cents soldats à la Citadelle, avaient réussi à impressionner Bâtard Flamand.

Le haut commandement français reprit donc les négociations en espérant que l'Iroquois serait dans de meilleures dispositions après une journée de réflexion.

Le marquis Prouville de Tracy, lieutenant-gouverneur de l'Amérique française, se présenta accompagné de sa garde pour mieux impressionner l'Iroquois. Son escorte comprenait dix-sept soldats, un capitaine, un lieutenant et une cornette, c'est-à-dire un sous-lieutenant portant l'étendard de sa compagnie. Quand le marquis déambulait dans les rues, il était habituellement précédé de quatre pages et de ses gardes. Le chevalier de Chaumont, capitaine des gardes, aide de camp et confident du marquis, qui avait avec lui une relation privilégiée, peut-être même un peu trop selon les rumeurs, l'accompagnait dans tous ses déplacements.

Tracy prit la parole :

- Est-ce que le grand chef a mieux compris quelle était la puissance militaire du grand chef français, notre roy ?
- Votre armée est puissante et vos longs fusils sont capables de tuer beaucoup de nos jeunes braves, répondit l'Iroquois.
- Alors, le grand chef admet notre supériorité militaire. Cela veut-il dire qu'il est prêt à faire la paix à nos conditions et non à ses conditions ? demanda Tracy.
- Je ne connais pas les conditions des Français. Quant aux nôtres, elles doivent exécuter la volonté du Grand-Esprit.
- Comment cela, vous ne connaissez pas nos conditions? C'est simple. Vous arrêtez vos intrusions sur notre territoire et vos embuscades. Vous faites de même envers nos amis amérindiens et

vous vous engagez à respecter cette paix pour le restant de vos jours. De plus, vous commercez avec les Français plutôt qu'avec les Hollandais et les Anglais. Vous acceptez que nos missionnaires, nos robes noires, convertissent et baptisent vos frères. Enfin, vous permettez à nos soldats de séjourner en Iroquoisie le temps qu'il nous faudra pour nous assurer de votre bonne volonté. Les voilà, nos conditions ! Comptez-vous chanceux de ne pas devenir nos esclaves.

Stoïque, Bâtard Flamand regarda son vis-à-vis français dans les yeux. Tracy croyait la partie gagnée.

- Si vous voulez faire la paix avec les nations iroquoises, il faudra vous entendre d'abord avec les Agniers, dont le territoire est voisin du vôtre et avec leur chef, avança fermement l'Iroquois.

Surpris, le marquis de Tracy eu la confirmation que son interlocuteur était un négociateur rusé. Il pointa un doigt menaçant en direction de Bâtard Flamand.

- J'espère que le chef des Agniers ne me jette pas un *wampun*²⁵ pour m'induire en erreur et en même temps pour se moquer de moi. Il est important que nous soyons certains de votre désir d'accepter nos robes noires. Sache que le Français sait faire la guerre et qu'il se bat avec courage ! Il est lassé de ta perfidie, qui dure depuis trop longtemps, et il ne souffrira plus que tu le méprises. Je vais demander à un missionnaire et à cinq de mes soldats d'accompagner le grand chef. Je garde ici sa fille, ainsi que cinq de ses guerriers. J'attends le retour de Bâtard Flamand et des Français à la nouvelle pleine lune. Sinon, ce sera la guerre. Est-ce clair?

25. Longue et large ceinture perlée. Les perles y forment des pictogrammes qui servent à véhiculer des messages et à sceller des ententes.

Le tir toucha la cible, mais l'ennemi était coriace.

- Tu as ma parole Onontio, c'est tout ce que j'ai à dire pour l'instant.

- Je vais également libérer un prisonnier de chacune des quatre autres nations iroquoises pour qu'ils aillent annoncer aux leurs la mission de Bâtard Flamand et les pourparlers de paix des Agniers, poursuivit Tracy qui avait pris le contrôle de la situation.

Le marquis de Tracy dévisagea Bâtard Flamand et le menaça de nouveau :

- Que Bâtard Flamand aille dire aux cinq nations iroquoises de se décider, sinon j'irai les voir moi-même.

Le jour même, Bâtard Flamand reprit la route du pays agnier, accompagné d'un missionnaire jésuite, de quatre soldats du régiment de Carignan et d'un officier. Ces six passagers et leurs bagages prirent place dans un seul canot. On attendait leur retour pour le 14 août.

Pour rassurer Bâtard Flamand, le gouverneur de Courcelles lui avait promis que Dickewamis serait traitée selon son rang et protégée de la promiscuité avec les soldats. Il demanda à mère Marie de l'Incarnation de l'héberger chez les ursulines, moyennement la promesse de l'Iroquoise de ne pas se sauver. Bâtard Flamand lui avait clairement fait comprendre qu'une évasion compromettrait les chances de conclure un accord de paix. La supérieure des ursulines hébergea pendant quelques jours la rébarbative Amérindienne puis demanda à madame de La Peltre de la prendre sous son aile.

Le 14 août, après le coucher du soleil, le gouverneur de Courcelles piqua une colère. Bâtard Flamand n'était pas revenu du pays des Iroquois. Il avait manqué à sa promesse, fidèle à sa réputation. Il revint finalement à la fin du mois d'août, sans proposition de paix véritable, indiquant que les robes noires et les soldats avaient été faits prisonniers en Iroquoisie, en attendant que l'on trouvât un terrain d'entente. Le gouverneur de Courcelles comprit qu'il négociait avec un émissaire peu crédible.

Le 1^{er} septembre 1666, l'intendant Talon fit parvenir à Tracy et au gouverneur de Courcelles une note. Il se demandait s'il ne valait pas mieux exterminer les Agniers, tribu la plus féroce des cinq nations iroquoises confédérées, plutôt qu'essayer de conclure la paix avec eux. Jean Talon penchait en faveur d'une guerre musclée, ce qui allait à l'encontre des positions de la royauté et du clergé.

Tracy était tiraillé. À soixante-dix ans, il revenait tout juste d'une visite à Sainte-Anne-de-Beaupré, où il avait assisté aux funérailles de son neveu et de son cousin, lâchement abattus par les Iroquois. Mais il se voyait plutôt comme un ambassadeur de paix que comme un ange vengeur.

Le marquis de Tracy réfléchit pendant quelques jours puis décida de se rendre lui-même au pays des Iroquois avec une armée composée de six cents soldats issus des vingt compagnies du

régiment de Carignan, de six cents Canadiens et de cent Hurons et Algonquins qui avaient des comptes à régler avec leurs ennemis jurés et qui leur serviraient de guide. Cette armée devrait faire un voyage aller-retour de cinq cents milles, avant l'arrivée de l'hiver rigoureux. Tracy ne voulait surtout pas revivre les événements douloureux de la dernière expédition.

Le départ eut lieu le 14 septembre. Tracy fit défiler son armée, la plus impressionnante que la Nouvelle-France eût jamais eue, devant Bâtard Flamand et sa fille.

Les soldats étaient vêtus d'une redingote bleue avec un collet blanc en toile rabattu par-dessus leur pourpoint. Ils portaient des hauts-de-chausses que terminaient des bottes montant jusqu'aux genoux, en cuir grené de couleur brune.

Les fantassins étaient armés d'un fusil à pierre à long canon, en noyer et en laiton, dont la crosse était protégée par une plaque de couche. Un pistolet et un coutelas complétaient leur armement. Les officiers avaient le privilège de posséder le nouveau fusil à platine. Certains s'en tenaient au pistolet. Tous, cependant, portaient l'épée au côté.

Les militaires portaient en bandoulière la corne à poudre noire, mélange de soufre, de carbone et de salpêtre, qui servait à charger l'arme et à faire partir le coup de fusil.

Apeuré par la démonstration militaire, Bâtard Flamand demanda à Tracy d'épargner sa femme, sa fille Dickewamis encore à Québec et ses autres enfants restés à Albany.

- Je vous le promets, si on peut les reconnaître ! lui répondit laconiquement Tracy.

Chapitre XXVII

Les recommandations de madame Bourdon

Au quai, la foule était impatiente de prendre contact avec les nouveaux arrivés. Ceux-ci étaient sur le qui-vive, soit par crainte de ce qui les attendait, soit parce qu'ils avaient hâte de rejoindre ceux qu'ils reconnaissaient parmi les gens. Dans un désordre de plus en plus important s'agglutinaient animaux, passagers, dignitaires, soldats, matelots et badauds. Le clocher de la petite église Notre-Dame retentit de son plus beau carillon, faisant suite au tonnerre des canons.

Si certains allaient accueillir un parent ou un ami venu les rejoindre de France, la plupart des curieux étaient venus, en cet après-midi du 26 juillet 1666, admirer les filles du roy.

Épouser une fille du roy représentait la richesse pour la plupart des célibataires, en raison de leur dot. Celle-ci était généralement versée sous forme de biens : un bœuf, une vache, un cochon, une truie, un coq, une poule, deux barils de lard salé et onze écus. Cette dot constituait un attrait non négligeable pour tout colon en train de s'installer. L'intendant Talon exigeait cependant que le mariage eût lieu dans les trois semaines suivant l'arrivée des filles.

Certains célibataires provenant de la rive sud et de l'île d'Orléans ne manquaient ni d'audace ni d'imagination pour se faire remarquer. Malgré les forts courants du fleuve, deux téméraires avaient ainsi décidé de coller leur canot le long de la coque du *Sainte-Foy*, espérant qu'on les hisserait à bord.

Le marin Goyenette, un Basque, leur lança en effet un câble pour mieux les remettre à l'eau ensuite. Le capitaine Magloire l'obligea à sauver les malheureux. Goyenette, qui n'avait pas l'habitude de naviguer dans un canot, plongea dans les eaux froides du fleuve, au grand amusement de l'équipage et du sieur Boucher.

- Je parie qu'il ne restera pas au Canada, celui-là ! dit ce dernier au capitaine Magloire.

- Ça lui apprendra, à ce minable batelier, à manquer de respect ! Qu'il rentre en France sur *l'Aigle d'or* ou sur un autre bateau, mais pas sur le mien, conclut le capitaine d'un ton sans équivoque.

Dès que les chaloupes qui transportaient les filles du roy furent identifiées, les hommes les plus intrépides se frayèrent, à coup d'épaulé, un chemin jusqu'à l'échelle du quai pour faire leur choix. À peine étaient-elles sorties de la barque qu'on agrippait leur robe, leurs bras, leurs chevilles ou leur mantelet— pour celles qui le portaient encore malgré la chaleur—, en déjouant la vigilance des soldats de réserve de la Compagnie La Fouille.

Si les filles ne se trouvaient pas suffisamment attirantes pour être présentées à un fiancé, elles eurent la surprise d'être harcelées par des barbus qui, malgré la journée du Seigneur, n'avaient pas pris le temps de faire leur toilette et par des culs-de-jatte, probablement rescapés de la guerre iroquoise, qui se tenaient sur des béquilles en bois franc. Un Indien chercha à se rapprocher.

- Eh là, le Sauvage ! Les belles Blanches ne sont pas pour toi. Contente-toi de ta squaw qui sent la graisse d'ours, ironisa un soldat qui était chargé d'empêcher les Amérindiens d'approcher.

Certains houspillaient les postulantes au mariage comme ceci :

- Eh, ma jolie ! Viens par ici et je vais te montrer comment un trappeur du Canada tire un coup de fusil !

- Nobles demoiselles, je suis le fiancé qu'il vous faut et je veux vous faire la cour, pour votre plus grand bonheur.

Un grand dadais s'avança en rotant, ce qui trahissait sa forte consommation de bière locale. Une jeune fille, écœurée, s'exclama à haute voix :

- Nous n'aurions pas pu trouver plus disgracieux dans les bas-fonds de Paris !

- On se croirait au cirque du bois de Vincennes, ajouta une autre.

D'autres prétendants, plus courtois, s'introduisaient de cette façon :

- Me permettez-vous, gentille demoiselle, d'être votre fidèle amant ?

Ou bien :

- Je suis un colon avec une terre bien défrichée qui rapporte. Je vous vois déjà à la gouverne de notre chaumière. Je demande votre main, avec le plus grand respect.

Si les demandes en mariage étaient maladroites, elles informaient clairement les jeunes filles sur leur union matrimoniale potentielle, de sorte qu'on entendit de leur part à quelques reprises :

- Eh, pas si vite, l'ami! Laisse-moi au moins le temps de me débarbouiller. Le temps de la bagatelle viendra assez tôt!

Tout le monde pouffa de rire. Pour rétablir l'ordre, madame Bourdon s'écria :

- Un peu de discipline et de tenue, mesdemoiselles. Conservez votre dignité ! Allez, avancez dans l'ordre !

Sur le quai, deux colons observaient la cohorte de filles d'un œil exercé.

Le cloutier Thomas Rondeau, vingt-huit ans, et l'habitant Jacques Croiset, quarante-neuf ans, deux voisins de la paroisse Saint-Pierre de l'île d'Orléans, étaient venus rapidement en chaland dès qu'ils avaient aperçu les deux bateaux en provenance de France. Ils avaient accosté à l'anse aux Barques, à l'embouchure du fleuve et de la rivière Saint-Charles où commençait la rade de Québec, en amont du débarcadère.

Rondeau était célibataire et Croiset, célibataire endurci. Ils avaient l'intention de se trouver une épouse parmi le nouvel arrivage de filles du roy. Par deux fois déjà, ils étaient arrivés trop tard au quai de Québec. Pas cette fois-ci. Pour Jacques Croiset, le temps pressait.

Renée Rivière s'était installée dans une chaloupe avec sa fille Andrée Remondière, qui s'était remise du choc consécutif au suicide de Zubrus Rômer. Elle avait donné la consigne suivante à sa fille :

- Écoute-moi bien, ma petite fille. Il ne faut pas moisir longtemps

chez les ursulines. Nous ne deviendrons pas religieuses. Nous sommes venues ici pour nous faire une nouvelle vie, plus agréable que celle que nous avons eue au décès de ton père. Pour cela, il nous faut nous marier avec des hommes agréables mais surtout établis. Et nous devons rester très proches l'une de l'autre. Sinon, nous ne pourrions continuer à nous voir et j'en mourrais de chagrin. Si un garçon demande ta main, de grâce, fais-le-moi savoir avant d'accepter, même s'il est beau. Rappelle-toi l'incident concernant ce grand Danois.

- Oui, mère. J'agirai comme il te plaira, répondit Andrée Remondière.

Dès que la jeune fille mit le pied sur la digue, un jeune homme déluré et de belle apparence lui lança aussitôt :

- Que de beauté cachée dans ce bateau ! Vous êtes la nymphe que j'attendais. Permettez-moi de me jeter à vos petits pieds mignons et de me faire votre esclave pour la vie.

À ces mots, le jeune homme se courba dans une révérence digne de la cour de Versailles.

Immédiatement, Andrée éclata de rire tant elle trouvait drôle ce freluquet poudré. Encouragé par l'accueil de la jeune fille, celui-ci continua, tout en se relevant :

- Antoine de Bellegarde, troubadour à ses heures, pour vous aimer à jamais, belle étrangère.

Renée Rivière, qui venait de rejoindre sa fille, comprit vite l'embarras où celle-ci se trouvait et dit :

- Passez votre chemin, intrigant personnage ! Ma fille se mariera avec un vrai représentant de ce pays. Et c'est moi qui autoriserai son mariage.

L'éconduit se défila et personne ne le revit ce jour-là. Les rires de la foule attirèrent l'attention des deux compères de l'île d'Orléans.

Croiset jeta un coup d'œil à Rondeau et lui dit :

- La mère et la fille. Voilà notre chance. Nous serons de la même parenté, et plus seulement voisins.

-En autant que tu me laisses la fille et que tu jettes ton dévolu sur

la mère, cré Jacques, ajouta Rondeau.

- Ah bon! j'avais pensé le contraire! plaisanta Croiset. Bon d'accord, d'autant plus que la mère me semble bien roulée et capable de me donner des jeunots, ajouta-t-il en connaisseur.

- La petite me semble capable de peupler l'île à elle seule. J'ai l'impression que nous ne devrions pas tarder à nous présenter. .
- Alors, laisse-moi faire, jeune homme.
- Qu'est-ce que tu connais aux femmes, Croiset le vieux garçon?

Jacques Croiset s'approcha de Renée Rivière. Comme il était venu à toute vitesse de l'île d'Orléans, ses vêtements du dimanche étaient froissés. Son visage buriné par le vent du fleuve et le soleil des champs lui conférait une maturité que la femme remarqua aussitôt. Elle se demanda ce qu'un homme de son âge pouvait bien lui vouloir.

- Ma chère dame, nous sommes deux voisins qui cherchons d'aimables épouses. Jacques Croiset pour vous servir !

Il fit la courbette de façon maladroite, et continua :

- Et voici mon voisin, Thomas Rondeau, un cloutier. Une mère et sa fille feraient notre bonheur puisque nous deviendrions parents. Un père et son fils, si vous me comprenez, madame !

En disant cela, il agrippa le bras de Rondeau et le serra. Ce dernier, comprenant qu'il devait dire quelque chose, regarda Andrée Remondière droit dans les yeux:

- Et moi, je cherche une gentille demoiselle qui ensoleillera ma petite maison à l'île d'Orléans.

Andrée ne jeta pas un regard à Rondeau. Elle cherchait des yeux le freluquet à perruque.

Intriguée, Renée Rivière s'adressa à Croiset :

- Vous êtes voisins et à l'île d'Orléans! Je suis moi-même veuve et seule à élever ma fille.

- Oui, m'dame. Mon ami Thomas cultive sa terre, voisine de la mienne. Vous comprenez, c'est plus facile pour s'entraider. Mais, pas de femme à la maison, pas de soleil dans nos vies.

Renée Rivière invita sa fille à se rapprocher des deux hommes. Le premier contact était établi.

- Nous permettrez-vous de vous fréquenter assidûment, mesdames ? interrogea Jacques Croiset.

Renée Rivière répondit :

- Pouvez-vous m'assurer que vous êtes voisins, messieurs, et qu'il n'y a pas d'Iroquois sur l'île d'Orléans ?

- Nous vous le jurons, madame, répondit Croiset en crachant une chique de tabac qui gicla sur la terre battue.

- Alors, il faut que je m'entretienne avec ma fille.

Le flot humain avait quelque peu éloigné Andrée de sa mère et d'autres prétendants l'avaient abordée et avaient été reçus par la jeune fille avec un intérêt certain. Comme elle était la plus jeune du groupe, tout célibataire calculateur imaginait les bonnes années de bonheur que cette jouvencelle pourrait lui procurer. La mère se dépêcha d'agripper sa fille par le bras en lui demandant :

- Écoute-moi bien, Andrée. Voilà notre chance pour rester tout près l'une de l'autre. Évidemment, le plus jeune est pour toi et il n'est pas si mal ! Tu pourras l'habiller à ton goût. Qu'en penses-tu ?

- Il a un grand nez, mère, et des yeux un peu fous. Il louche.

- Ne sois pas si regardante ! Il a une terre défrichée bien à l'abri des Iroquois. Et puis, nous pourrons nous entraider. Ses yeux louchent, soit. Mais, tu es jolie, tu as de beaux yeux, toi, et un nez retroussé. Tes enfants te ressembleront. Ne discute plus.

La fille fit la moue et ne dit plus un mot. Renée Rivière s'avança vers les deux habitants en les invitant à se rapprocher pour qu'il n'y ait pas d'équivoque à sa réponse.

- Alors nous sommes d'accord, messieurs. Je vais en aviser notre tutrice pour qu'elle sache que nous sommes promises.

- Comme cela, nous allons vous épouser ? demanda le cloutier Rondeau.

- J'ai dit promises, pour l'instant, et non pas conquises, répondit Renée Rivière.

Jacques Croiset toisa Rondeau d'un œil réprobateur. Ce dernier ne sembla pas s'en rendre compte et ne comprit pas la réponse subtile de la mère tant il était envoûté par Andrée Remondière.

- Ce qu'elle est belle ! ne cessait-il de se répéter.

Renée Rivière se dépêcha de rejoindre madame Bourdon pour lui signaler l'intention de sa fille Andrée et d'elle-même d'être associées aux noms de Thomas Rondeau et de Jacques Croiset, de l'île d'Orléans. Madame Bourdon ne s'y opposa pas, bien au contraire.

- Je vous félicite de votre initiative, madame Remondière.

Immédiatement, elle cria comme à la foire :

- Il y a ici deux de mes protégées qui viennent de se trouver un mari !

L'annonce créa un remous dans la foule. On levait la tête pour connaître les nouveaux promis.

- Qui est-ce, qui est-ce, madame ? s'écria Violette, craignant que Germain se fût déjà trouvé une épouse.

Les jeunes femmes, à l'annonce de madame Bourdon, craignirent de perdre leur chance et l'exprimèrent haut et fort.

- Elles devaient attendre le moment de la loterie. Ce n'est pas juste!

- Eugénie, comme madame Bourdon t'aime bien, pourrais-tu lui demander qui sont les fiancés ? demanda Violette.

Comme Eugénie se faisait prier, Mathilde insista :

- Allez, Eugénie, ça évitera à Violette de se faire du mauvais sang. Tu la connais !

- D'accord, les filles. Mais, Violette, tu n'as pas à t'inquiéter pour Germain, il ne peut pas se marier avant d'avoir terminé son contrat d'engagement de trois ans, tu le sais !

- Est-ce pour cela que tu me parais calme, Eugénie? Parce que c'est aussi le cas de François ? la taquina Mathilde.

Eugénie tourna subitement les talons, fâchée de l'impertinence de Mathilde.

Pendant ce temps, Mathilde dit à Violette sur le ton de la confidence et avec conviction :

- Quand une fille et un garçon sont amoureux, il n'y a pas de règlement pour les empêcher de se voir. Au contraire, le Canada se

peuplera encore plus vite. Prends l'exemple de Thierry et moi : je suis certaine que nous serons les premiers à nous marier, avant même les deux promises dont vient de nous parler madame Bourdon.

- Cela me réconforte de l'entendre, répondit Violette.

- Mais il faut que vous le vouliez tous les deux. C'est la seule condition.

Violette la regarda, perplexe. À cet instant, Mathilde s'empressa de demander :

- Et puis, Eugénie ? Qui sont-elles ?

- Renée Rivière et sa fille, Andrée. Maintenant, madame Bourdon veut nous faire ses recommandations. Elle veut organiser le choix des couples dans l'ordre, aussitôt que les dirigeants de la colonie seront présents.

- Avec qui, Eugénie ? Avec qui ?

- Je ne le sais pas et je n'ai pas voulu le lui demander. Elle n'était pas très disponible.

Et pour cause. Quand Eugénie s'était approchée, madame Bourdon l'avait apostrophée d'un ton bourru :

- Je vous ai pourtant demandé, mademoiselle Languille, de prendre vos distances avec cette soubrette de Mathilde de Fontenay-Envoivre. S'il n'en tenait qu'à moi, elle ne se marierait pas de sitôt celle-là. Elle ne le mérite pas, contrairement à cette pauvre veuve et sa fille, agressée sur le bateau. Assez, j'en ai déjà trop dit. Bon, que me voulez-vous, mademoiselle ?

- Uniquement vous demander quand aura lieu l'assortiment des couples.

- Le plus vite possible, quand j'aurai l'occasion de parler au gouverneur et à l'intendant. Si vous voulez vous rendre utile, mademoiselle, rassemblez toutes nos filles, ici, maintenant. Le temps presse.

Eugénie s'exécuta prestement. D'un claquement de doigt, madame Bourdon exigea le silence et dit :

- Mesdemoiselles, rappelez-vous que je vous ai personnellement recrutées et tirées de votre indigence pour répondre à la demande de Notre Majesté le roy et contribuer à la croissance de ce nouveau pays. Vous êtes jeunes, attrayantes, et la colonie a besoin de se peupler. Les jeunes hommes que vous voyez là-bas, sur le quai, sont à la recherche d'une épouse...

Un murmure d'allégresse fut émis par les filles qui, toutes à l'exception de Mathilde de Fontenay-Envoivre et d'Eugénie Languille, tournèrent la tête vers la ville de Québec. Mathilde affichait un air triste et désemparé. Elle regardait de tous côtés pour apercevoir la silhouette de Thierry. Eugénie Languille se tenait aux côtés de la tutrice. Son calme apparent faisait plaisir à madame Bourdon, qui trouvait ses pupilles un peu trop animées. Anne Bourdon reprit :

- Mesdemoiselles, rappelez-vous que ce pays a besoin aussi de religieuses pour enseigner aux Sauvages et pour soigner les malades. Si telle est votre vocation, vous pouvez refuser de vous marier. Notre souverain le comprendra et une partie de votre dot sera versée aux ursulines. Sinon, choisissez-vous un mari selon vos inclinations. Vous n'êtes pas obligées de répondre favorablement à la demande du premier venu.

«Vous avez trois semaines pour vous décider, sans quoi votre dot vous sera retirée. Je veux cependant vous donner un conseil : avant d'ouvrir votre cœur et de choisir un époux, demandez-lui s'il a une habitation. Les hommes avisés commencent à construire la leur un an avant leur mariage. Sachez que si vous choisissez ce sacrement, le roy vous donnera, ainsi qu'à votre époux, des vivres pour huit mois. »

Des éclats de rire secouèrent l'assemblée. Le large sourire de Violette Painchaud exprimait sa joie de pouvoir enfin consacrer sa vie à une nouvelle mission, en accord avec les volontés du roy.

- Nous resterons regroupées. Je ne veux pas d'inconduite, m'entendez-vous ? ajouta madame Bourdon. C'est dans l'ordre et la discipline que vous ferez votre entrée en Nouvelle-France, des qualités que vous apprécierez toute votre vie. Maintenant, allons-y, mesdemoiselles.

Chapitre XXVIII

L'administration coloniale

Les dignitaires de la colonie, l'intendant Jean Talon, le gouverneur de Courcelles et monseigneur de Laval, s'étaient présentés au quai de Québec vêtus de leurs plus beaux atours, en dépit de la chaleur torride. L'intendant Talon était escorté de sa garde personnelle. Quant à Alexandre de Prouville, marquis de Tracy, lieutenant-gouverneur de la colonie, il avait tenu à ce que la sienne escortât le gouverneur de Courcelles.

Monsieur Bourdon avait été avisé par une estafette de l'arrivée des deux bateaux français. Il avait immédiatement demandé à madame de La Peltrie de l'accompagner en calèche jusqu'au débarcadère pour accueillir son épouse et ses protégées.

Le procureur était un homme corpulent, à l'air hautain et affairé. Il était vêtu des atours de l'administration française, justaucorps, dentelles, galons, rubans et chapeau extravagant. Il portait l'épée mais ne savait pas s'en servir.

Originaire de Rouen, il était arrivé à Québec en 1634, en qualité d'ingénieur et d'arpenteur. Son sens politique développé et son

dévouement sans borne à la cause de la Nouvelle-France lui avaient permis de gravir les échelons de l'intendance jusqu'à devenir procureur général.

Habitué des traversées de l'Atlantique, il s'était bâti une petite fortune par la traite des fourrures, dont il octroyait les permis. Il possédait deux chevaux bais fringants qu'il avait fait venir de France, en juillet 1665, avec le premier contingent de chevaux. Il pavanait régulièrement avec ses montures, provenant des écuries du roy Louis XIV, dans les rues de la Basse-Ville.

Monsieur Bourdon était très fier d'accompagner une dame de la noblesse française. Empanaché, enrubanné, l'attelage tirait une calèche aux armoiries royales suffisamment grande pour transporter six passagers adultes. Les Amérindiens, qui pour la plupart n'avaient pas encore vu de chevaux, s'extasiaient.

Née à Alençon, à la frontière de la Bretagne et de la Normandie, Madeleine de La Peltrie était la fille de monsieur de Chauvigny, seigneur de Vaubougon, et la veuve de monsieur Charles de Gruel, seigneur de La Peltrie, cheveu-léger²⁶ du roy, dont les nobles origines remontaient au XI^e siècle, le roy Saint-Louis ayant logé dans leur seigneurie lorsqu'il avait conquis le Perche.

26. Soldat d'un corps de cavalerie légère.

Sans enfant, Madeleine de La Peltrie avait consacré la fortune de son défunt mari, puis celle de son père, à la fondation des ursulines de Québec et à l'instruction des Sauvagesses du Canada. Une grave maladie, dont elle fut guérie après avoir invoqué saint Joseph, l'avait incitée à poursuivre dans cette voie. Elle s'était remariée, juste avant son départ pour le Canada, avec Jean de Bernières, l'oncle du curé de la basilique Notre-Dame, un mystique favorable à ses œuvres de charité qui avait accepté de l'épouser afin qu'elle pût consacrer la fortune léguée par son premier mari à la fondation des ursulines de Québec.

Cette Normande était arrivée en Nouvelle-France en 1639, en compagnie de mère Marie de l'Incarnation qui avait déjà eu un songe prémonitoire de sa bienfaitrice séculière au monastère de Tours. Elle logeait dans une petite maison adjacente au couvent. Selon son désir, elle agissait comme lingère de la petite communauté, une fonction bien humble compte tenu de ses origines.

En France, dans sa jeunesse, Madeleine, qui était d'une beauté

frappante avec son nez retroussé, avait porté la friponne de brocart, le vertugadin de velours et la robe couronne avec panache, accompagnés d'accessoires en fourrure de castor, de loutre et de vison. Sa silhouette et son élégance naturelle la faisaient encore remarquer à soixante-quatre ans, malgré son vœu de pauvreté et son humilité.

Désormais, madame de La Peltrie ne s'habillait plus que de gris, portant un simple châle lorsque la saison le demandait. Même si elle habitait sa petite maison adjacente au couvent des ursulines, elle continuait à dormir sur une paille comme au cloître, dans une chambrette ascétique uniquement éclairée par un rai de lumière venant d'une petite lucarne.

Lors des soirées de bienfaisance, elle faisait la promotion des bonnes œuvres de mère Marie de l'Incarnation, sa grande amie. Madeleine de La Peltrie se faisait remarquer par sa grandeur d'âme, sa gentillesse et sa simplicité. De nature calme, apte à la compassion, elle était toujours attentive aux paroles des autres et parlait rarement elle-même. Ses yeux pétillants et son sourire accueillant séduisaient immédiatement. En ce 26 juillet, elle représentait le couvent des ursulines.

Monsieur Bourdon avait demandé à son cocher de diriger le fiacre vers le quai en transitant par la place publique. Il était désireux de se faire remarquer de la populace. Aux abords du quai, la foule était si dense que le cocher avait peine à faire avancer son attelage.

Il zigzaguait entre les rangs serrés des soldats descendus de la Citadelle pour la circonstance et la population qui se massait vers le débarcadère. Les chevaux suffoquaient, tandis que monsieur Bourdon et sa passagère s'éventaient.

Madame Bourdon s'étant vu confier la responsabilité des jeunes filles, c'était à elle que les prétendants devaient demander la permission de les épouser. Ils devaient alors lui décliner l'éventail de leurs biens. Ceux des prétendants qui avaient eu la sagesse de se construire une maison et de commencer à défricher leur terre avaient la priorité, car la terre ne parvenait à faire vivre ses habitants qu'après quelques années d'exploitation. Le mariage de madame Bourdon, un mariage de raison, l'avait convaincue de la sagesse d'un choix pragmatique.

Les filles de madame Bourdon avaient de quinze à trente-six ans et en moyenne vingt-quatre ans. La majorité de ces filles avaient été pensionnaires de la Salpêtrière de Paris.

Quand la calèche de monsieur Bourdon se présenta finalement au débarcadère, madame Bourdon et les filles du roy étaient déjà arrivées depuis une quinzaine de minutes. Monseigneur de Laval s'entretenait avec l'accompagnatrice. Invité sur l'estrade, le prélat avait commencé par demander à la foule de remercier la bonne sainte Anne, dont c'était la fête commémorative. Quelques religieux présents avaient entonné un cantique :

«Vive sainte Anne, elle est notre patronne.
Puissante au ciel, elle exauce nos vœux.
Pour ses enfants, elle est toujours si bonne,
Invoquons-la, notre mère en tous lieux. »

Monseigneur de Laval avait l'intention d'ériger un sanctuaire à sainte Anne, près de Côte-de-Beaupré, en un lieu que l'on appelait déjà pieusement Sainte-Anne-de-Beaupré, à la place de la petite chapelle qui s'y trouvait déjà et qui avait été témoin d'un miracle.

Pendant ces moments de prière, les soldats et le restant des passagers arrivaient dans des chaloupes qui faisaient l'aller-retour des bateaux au quai. Quand la totalité des nouveaux arrivants fut parvenue au quai, les soldats de la garde du gouverneur ainsi que l'intendant Talon et le marquis de Tracy accueillirent les nouveaux soldats, suffisamment nombreux pour former un nouveau régiment.

Ces nouvelles recrues formaient une impressionnante colonne de marche que l'on fit déambuler devant Bâtard Flamand et qui le dévisagèrent, n'ayant encore jamais vu d'Amérindien, encore moins costumé en aristocrate français.

D'un pas lesté pour son âge, monsieur Bourdon descendit de la calèche et conduisit son attelage auprès des dignitaires. Il reconnaissait les voitures à quatre chevaux du gouverneur, celle de l'archevêque de Québec et celle de l'intendant Talon, à double monture. Les autres chevaux appartenaient au marquis de Tracy et au sieur de Maisonneuve, gouverneur de Montréal.

Aussitôt arrivé devant sa femme, il s'inclina légèrement, lui fit le baisemain et lui dit de manière protocolaire :

-Vous m'avez manqué, ma chère. Mais votre dévouement pour la cause de la Nouvelle-France vaut bien que je souffrisse parfois de votre absence. Avez-vous fait une bonne traversée ? Je m'inquiétais pour votre santé, avec les maladies et la mer souvent diabolique qui menacent les navires. Je vois que vos recrues sont nombreuses.

Plus gênée qu'émue par les propos cérémonieux de son époux, Anne Bourdon répondit :

- Mon cher Jean, par la volonté de la providence, je suis saine et sauve, ainsi que la presque totalité de mes filles.

- Dites-moi, Anne, combien de protégées allons-nous accueillir dans notre demeure ? s'enquit Jean Bourdon sur un ton plus chaleureux.

- Au moins six, mon cher époux. Peut-être davantage. Le gouverneur de Courcelles doit avoir hâte de saluer, entre autres, mademoiselle Eugénie Languille.

- En effet, monsieur le chevalier de Courcelles aimerait avoir un entretien avec mademoiselle Eugénie Languille. Il espère profiter de sa présence et de son immense talent musical durant la soirée qu'il donnera demain soir. Croyez-vous cela possible ?

- Si Son Excellence le souhaite, j'en aviserai mademoiselle Languille. J'aimerais que nous l'accueillions chez nous. Eugénie, en plus de ses grandes qualités, est une riche héritière. Son oncle Urbain lui a remis une cassette de trois cents livres avant son départ. Nous devons lui choisir un parti avec attention.

Sur ces mots, Jean Bourdon toussota pour signifier à sa femme la présence de Madeleine de La Peltrie.

- Ah, madame de La Peltrie, qu'il est bon de vous revoir ! Comment va mère de l'Incarnation ? questionna Anne Bourdon.

- Très bien. Sa passion pour l'enseignement de la broderie aux Sauvagesses la rajeunit. Mais c'est à moi de vous demander si vous avez fait bonne traversée. Avez-vous pu contacter mon mari Jean de Bernières et sa sœur Jourdain, prieure des Augustines, comme nous le souhaitions, monsieur le curé de Québec, mon neveu Henri de Bernières et moi ?

- Hélas, le recrutement de nos protégées m'a pris plus de temps que prévu, madame !

- La Nouvelle-France en a tant besoin ! Nous devons les marier bien sûr. Cependant, nous manquons de femmes soignantes à l'Hôtel-Dieu et d'enseignantes chez les ursulines. Les religieuses sont en nombre insuffisant pour vaquer aux soins et à l'éducation des Sauvages, ainsi qu'au service du clergé. Mais il faudrait qu'elles

restent célibataires si elles ne se font pas religieuses, et notre pays grandiose a de si immenses besoins, ajouta madame de La Peltrie.

Devant sa mine dépitée, Jean Bourdon se mit à pérorer, espérant dissiper le malaise :

- Je puis vous assurer, mesdames, que ce pays se développera rapidement et que ce peuple deviendra une grande nation. Quand je suis arrivé en 1634, avec l'abbé Jean Le Sieur du Calvados, un Normand comme moi, le gouverneur de Champlain nous a conduits, par la côte de la Montagne, sur la falaise pour que nous puissions nous recueillir dans la petite chapelle qu'il avait érigée en 1633. « De là, nous pouvions contempler un vaste paysage vierge. Mère Marie de l'Incarnation y était, ainsi que vous-même, madame de La Peltrie. Aujourd'hui, qu'y voit-on, mesdames? Une ville, un port, des rues, des maisons, des commerces, un peuple, un pays. La place publique, notre place Royale, grouille d'activités, tout comme le couvent des ursulines, la basilique Notre-Dame²⁷, l'archevêché, le séminaire des Jésuites, la chapelle des Récollets ainsi que l'Hôtel-Dieu avec son architecture qui n'a rien à envier aux plus beaux monuments de France. Et que dire de l'Habitation, qui est devenue un château. Je suis fier d'avoir contribué à tant de progrès.

27. La basilique Notre-Dame a remplacé la petite chapelle.

Monsieur Bourdon s'était exprimé d'une voix forte, le torse bombé. Les deux femmes le connaissaient bien, chacune à sa façon. Madame de La Peltrie côtoyait régulièrement cet homme d'affaires rusé, qui avait la réputation de s'adonner à des commerces illicites depuis plus de trente ans. Elle avait même, à une certaine époque, refusé ses avances.

Le procureur s'était alors rabattu sur la veuve Gasnier qui avait, par son union avec lui, réglé les dettes de son ex-mari et lavé son nom. De son côté, il avait ainsi trouvé une mère pour ses huit enfants. Sa femme le soupçonnait de reluquer les Sauvagesses et de commercer de l'alcool alambiqué. D'autres l'accusaient de favoritisme dans l'octroi des permis de traite.

Il s'enorgueillissait d'accueillir autant de jeunes filles pour alimenter sa réputation de galant, malgré ses soixante ans bien entamés. À la maison, toutefois, il évitait tout écart de conduite.

Madame de La Peltrie ajouta, pour détendre l'atmosphère :

- Mais, vous serez encore longtemps mis à contribution, monsieur le procureur général, pour le faire grandir davantage, ce pays ! Quant à mademoiselle Eugénie Languille, je crois que l'idéal serait de rayer momentanément son nom de la liste des filles à marier. Je vous demanderais, madame Bourdon, de prendre d'elle un soin particulier et de surveiller de près ses fréquentations masculines. Pour notre part, nous pouvons loger dix nouvelles pensionnaires chez les ursulines, compte tenu des derniers départs de jeunes femmes récemment mariées.

- Me permettez-vous de présenter à Eugénie quelques jeunes hommes de bonne lignée et de bonne fortune qui n'aspirent qu'à épouser une jeune fille de talent et de vertu ? demanda Anne Bourdon.

- Faites, madame. N'oubliez pas cependant de laisser à Eugénie la possibilité d'opter pour la vie religieuse. Sa grâce et son esprit feraient d'elle une religieuse de choix pour nos congrégations. Nous devons lui laisser le temps d'y réfléchir.

- Je tiens à vous parler d'une autre affaire, des plus délicates, et qui me rend soucieuse.

- Je suis votre confidente, lui répondit Madeleine de La Peltrie, curieuse.

- Une de mes protégées orphelines, une de mes plus jeunes en fait, Mathilde de Fontenay-Envoivre, a été prise en flagrant délit dans les bras d'un jeune engagé irresponsable, un bellâtre sans principe qui s'est permis de la séduire. Sa conduite a été inconvenante et répréhensible. En ma qualité de tutrice, j'ai dû sévir et la semoncer. Sa beauté ne manquera pas d'attirer les regards masculins. Je ne doute pas qu'elle sera le premier choix de tous les célibataires ici présents.

« Mais Mathilde nous a prouvé qu'elle n'avait pas encore la maturité suffisante pour fonder une famille. Et il y a toujours ce jeune homme qu'elle pleure depuis son arrivée au quai. Dieu merci, le capitaine Magloire, du *Sainte-Foy*, s'en occupe. J'aimerais vous la confier, madame de La Peltrie, pour que, par votre exemple, vous la remettiez dans le droit chemin. Elle désirait à son départ enseigner aux Sauvagesses. Elle aurait la possibilité de racheter sa conduite en contribuant à l'œuvre des ursulines de Québec. »

- Je serai heureuse de venir en aide à la cause des ursulines. Mademoiselle de Fontenay-Envoivre me secondera à la lingerie. Elle pourra habiller les Sauvagesses et, ainsi, mieux les connaître.

- Je vous remercie, madame. J'enlève donc son nom de la liste des jeunes filles à marier. Il me reste trente-huit filles à proposer.

J'aimerais que vous m'escortiez, ainsi que monsieur le procureur général, afin que je puisse présenter mes filles aux bâtisseurs de la Nouvelle-France.

Pendant ce temps, le gouverneur de Courcelles avait pris le relais du prélat sur l'estrade et souhaitait la bienvenue aux nouveaux arrivés.

- Chers sujets de Sa Majesté, notre roy Louis le quatorzième, en cette terre de France en Amérique. Aujourd'hui, en tant que représentant du roy et en son nom, j'aimerais souhaiter la bienvenue aux passagers de ces deux bateaux, qui ont eu le désir et le courage de venir nous rejoindre pour participer à l'édification de ce magnifique et immense pays : le Canada.

«Vous, nos nouveaux amis, y trouverez plus que le lait et le miel promis par Moïse à son peuple : de la viande et du poisson en abondance comme lors de la pêche miraculeuse du Christ. Vous y découvrirez un peuple nouveau désireux de bâtir une œuvre grandiose pour la plus grande gloire de Dieu et de la France, un peuple à l'hospitalité et à la générosité sans bornes.

«Vous, mesdemoiselles, de gentils maris promettent déjà de vous aimer éternellement, ainsi que les enfants que vous leur donnerez en abondance. »

Une clameur s'éleva. Daniel-Rémy de Courcelles comprit que la solennité de son discours était en péril. Il décida de se reprendre.

-Vous, messieurs, trouverez ici des terres grasses qui ne demandent qu'à être défrichées et labourées pour donner des moissons abondantes.

« Oui, la Nouvelle-France est une terre d'abondance, et c'est avec le labeur de chacun que nous parviendrons à rayonner ainsi que le souhaite notre bien-aimé roy. Bien sûr, il nous reste encore des difficultés à vaincre et des obstacles à surmonter. Mais avec l'aide de Dieu, la France et les Français domineront l'Amérique dans la paix. Notre puissante armée saura persuader nos ennemis d'abandonner, sans effusion de sang, le sentier de la guerre.

«Vous avez laissé en France un père, une mère, un frère, une sœur, que sais-je ! Je vous assure que vous trouverez ici une famille d'accueil en attendant de fonder la vôtre.

« Réjouissons-nous de votre arrivée ! Que la providence vous donne la force de prospérer en Nouvelle-France. »

Aussitôt son discours terminé, une série de «Hourrah! Hourrah ! Vive le roy ! Vive le roy ! » résonna sur les parois de la falaise. La foule se fendit en deux haies pour laisser passer les nouveaux arrivés.

Du *Sainte-Foy*, avec sa lunette d'approche, le capitaine Magloire suivait la scène en surveillant de l'autre œil le comportement de Thierry Labarre qui trépignait d'impatience.

Madame Bourdon et Madeleine de La Peltrie se préparaient à loger plusieurs jeunes femmes dans leur maison et à leur apprendre, en quelques semaines, comment tenir un ménage dans ce pays difficile. Les autres jeunes filles iraient s'entasser au couvent des ursulines, déjà largement occupé par les élèves amérindiennes.

À tout seigneur tout honneur. Les jeunes nobles français, dans leur tenue distinguée, se tenaient aux premières loges. Venaient par la suite les célibataires désignés par l'administration, puis les colons et les engagés qui avaient complété leurs trois années de contrat au Canada.

Mathurin Baril venait à peine d'arriver. Il était dans la dernière rangée et sa petite taille ne lui permettait pas d'observer l'événement comme il l'eût souhaité. Sa détermination à se trouver une épouse lui donnait toutefois des ailes. Il se faufila sous les quolibets jusqu'au premier rang.

Pierre Boucher ouvrait la marche de cette procession. Il se dirigea vers son homologue, le gouverneur de Courcelles, et vers monseigneur de Laval afin de leur présenter ses hommages en tant qu'émissaire spécial de l'administration coloniale. Avant qu'il n'abordaît les dignitaires, Anne Bourdon lui glissa à l'oreille :

- Monsieur le gouverneur des Trois-Rivières, j'ai demandé au capitaine Magloire d'empêcher le dénommé Thierry Labarre de rejoindre cette Mathilde de Fontenay-Envoivre qu'il a déshonorée. Je pense bien que nous avons réussi à régler son sort à cette Mathilde, du moins pour un temps, avant de la marier à un honnête colon. Quant à moi, rien ne presse avant de la voir fonder un foyer. Ces deux cervelles d'oiseau ! Ils ont jeté la honte sur cette traversée.

- Il ne faut pas exagérer, madame. Ces tourtereaux ne sont pas si mauvais, même si vos autres protégées vous ont donné davantage de satisfaction.

Devant le doute exprimé par la mine de son interlocutrice, Pierre Boucher prit la défense de Mathilde, qu'il aimait bien, en continuant :

- Je me permets de vous signaler, madame, que mademoiselle de Fontenay-Envoivre désire se consacrer à l'éducation des Sauvagesses. Elle ferait sans doute une bonne recrue sous la supervision de mère Marie de l'Incarnation et de madame de La Peltrie. Vivre entourée de saintes personnes ne pourra qu'approfondir sa foi en notre Seigneur et, qui sait, faire naître une vocation.

Madame Bourdon répliqua :

- Celle-là a davantage la vocation matrimoniale. Enfin ! J'ai déjà abordé la question avec madame de La Peltrie qui accepte de la prendre sous ses ailes. Je vois que vous agissez en bon père de famille, monsieur le gouverneur.

- J'espère vous voir bientôt aux Trois-Rivières, madame.

- Quand les occupations de mon mari, le procureur général, le lui permettront, je tâcherai de l'accompagner. Nous nous reverrons sans doute. Au revoir et que Dieu vous garde ainsi que votre nombreuse famille.

Pierre Boucher s'empessa aussitôt de saluer respectueusement monsieur le gouverneur Daniel-Rémy de Courcelles et de baiser l'anneau épiscopal de monseigneur François Montmorency de Laval.

La conversation tourna autour des nouvelles de la cour de France, du décès de la reine-mère Anne d'Autriche et de la compréhension du souverain et de son ministre Colbert relativement aux besoins matériels, commerciaux, spirituels et militaires de la Nouvelle-France.

La question iroquoise était sur toutes les lèvres de France et du Canada. Le gouverneur de Courcelles entrevoyait une paix possible. Pierre Boucher exprima ses doutes à son supérieur quant à la volonté de paix de Bâtard Flamand qui avait, quinze années auparavant, presque fait disparaître le poste des Trois-Rivières.

- Qui a bu boira, Votre Excellence, dit-il avec une grimace.

Pierre Boucher vanta les mérites du capitaine du *Sainte-Foy*, Étienne-Marie Magloire, un véritable marin. Pierre Boucher exprima le souhait de présenter cet homme à Ses Excellences dans le but de le convaincre de poursuivre sa carrière de capitaine royal en Nouvelle-

France.

Il fallait un remplaçant pour le capitaine Abraham Martin dont l'âge avancé ne lui permettait plus de piloter les bateaux d'importance entre Québec et Montréal. Il avait d'ailleurs décidé de se retirer sur sa ferme, au sommet de la falaise, en haut de l'Anse-aux-Foulons. Le gouverneur de Courcelles acquiesça et ordonna qu'un messenger se rendît au *Sainte-Foy*, en chaloupe, dans les meilleurs délais.

Un secrétaire rédigea le mot d'invitation du gouverneur :

Son Excellence, monsieur le gouverneur des Trois-Rivières, Pierre Boucher, m'apprend la compétence et le courage dont vous avez fait preuve pour nous amener, sains et saufs, de nouveaux habitants.

En qualité de gouverneur de la Nouvelle-France et d'ambassadeur de Sa Majesté, notre souverain Louis le quatorzième, je tiens à vous manifester toute notre gratitude en vous demandant de bien vouloir agréer notre invitation à assister à la soirée offerte à la noble société de la ville de Québec.

Veuillez recevoir, distingué capitaine, l'hommage de notre communauté.

Daniel-Rémy de Courcelles, gouverneur de la Nouvelle-France et des États français d'Amérique.

Pierre Boucher avait un autre message pour le gouverneur de Courcelles.

- Je tiens à rassurer Votre Excellence sur le fait que votre clavecin est arrivé en parfait état. Le capitaine Magloire y a veillé avec un soin jaloux. Sa restauration, bien que mineure, a été réalisée par un jeune artisan normand, François Allard, qui se trouvait à bord en tant qu'engagé et futur colon. Avec votre permission, j'aimerais vous le présenter.

- Il pourrait vous accompagner également à notre soirée mondaine, si vous acceptez notre invitation, monsieur le gouverneur Boucher, répondit Daniel-Rémy de Courcelles.

- Avec grand plaisir. J'aimerais accueillir le capitaine Magloire au quai et l'escorter dans les rues de notre magnifique ville de Québec. J'insisterai pour qu'il m'accompagne ensuite aux Trois-Rivières afin de connaître le vrai pays, répondit Pierre Boucher.

- Le navire devait nous amener une jeune claveciniste virtuose. Était-elle de la traversée, gouverneur Boucher? s'enquit monsieur de Courcelles.
- Elle y était, Monsieur, et elle joue divinement du clavecin. Cette demoiselle Eugénie Languille chante aussi comme un ange.
- Je demanderai à madame Bourdon d'accompagner cette jeune artiste et de l'introduire dans notre société. Je me souviens d'elle pour l'avoir entendue chez les ursulines de Paris. Elle a été dirigée vers notre pays par dom Claude Martin, le fils de mère de l'Incarnation.
- Monsieur François Allard connaît mademoiselle Languille, qui l'a aidé à accorder votre clavecin. Il se fera sans doute une joie de servir Votre Excellence. Il m'accompagnera à la soirée et vérifiera l'état du clavecin dès aujourd'hui.
- Bien entendu, cela va de soi, répondit de Courcelles qui s'inquiétait pour l'instrument.

Chapitre XXIX

La loterie inusitée

La voiture de monsieur le procureur général Jean Bourdon parvint difficilement jusqu'à l'estrade où son épouse faisait les dernières recommandations aux filles du roy, qu'elle était parvenue à maintenir rassemblées.

- Mesdemoiselles ! Vous voyez ici des jeunes nobles, des militaires, des colons et des nouveaux arrivés. Vous marierez ceux qui sont ici depuis au moins trois années. Leur sérieux a été attesté par leurs nombreux sacrifices. Ceux-là sont dignes de vous. Ceux qui arrivent tout juste auront leur tour dans quelques années. Je ne suis pas dupe, vous savez. Je sais que certaines d'entre vous ont développé et encouragé un sentiment d'amour pour un compagnon de voyage et ce, depuis notre départ de Honfleur. Même avant ! Celles-là qui connaissaient les règles de leur engagement avec le roy, devront maintenant se raisonner et se conformer aux directives dans le seul

but d'épouser un colon bien établi.

Des larmes coulèrent des yeux de Violette et de Mathilde qui venaient d'être foudroyées par la dure réalité. Aussitôt, cette dernière pleurnicha, le nez enfoui dans son mouchoir de dentelle. Son amour pour Thierry ne pourrait pas être consacré par le mariage. Violette, quant à elle, restait prostrée. Elle venait de perdre l'espoir d'être courtisée par Germain. Eugénie prit ses amies par la main, en guise de réconfort.

Madame Bourdon continua :

- Méfiez-vous des aventuriers aux belles paroles, qui peuvent vous abandonner pour une Sauvagesse. Quant aux militaires, leurs exploits risquent de les faire mourir prématurément. Dans ce cas, vous devrez peut-être retourner en France un jour et peut-être bien à l'endroit même où je vous ai recueillies !

Le silence régnait chez les jeunes filles. L'impatience se manifestait dans la foule et certains jeunes hommes tentaient de se rapprocher des jeunes femmes.

- Vous serez pour la plupart logées au couvent des ursulines en attendant votre mariage. Celles qui voudraient prendre le voile seront accueillies à l'archevêché, où notre prélat sondera leur cœur. Quelques-unes d'entre vous seront accueillies chez moi. Quand je vous le dirai, vous me suivrez en file pour que je vous présente à ces messieurs. Ils désigneront deux jeunes femmes à leur convenance. Vous n'êtes en rien obligées d'accéder à leurs demandes. Écoutez votre cœur, tout en sachant que la raison est souvent la meilleure conseillère. Le sort de la Nouvelle-France est entre vos mains, mesdemoiselles. Faites votre devoir et la divine providence vous protégera.

Aussitôt, à la tête de sa colonne féminine, madame Bourdon se présenta à l'intendant Jean Talon, qui prononça quelques mots d'introduction :

- Messieurs, vous devez faire le choix d'une épouse. Pour cela, inscrivez sur un écriteau les noms de deux jeunes filles qui combleraient vos souhaits et remettez-le-nous. Nous tenterons de respecter vos choix. Certains devront malheureusement attendre un autre contingent de jeunes filles pour se marier. Seuls les hommes éligibles suivant les critères du roy retiendront notre attention. Vous

devez ainsi avoir vécu au moins trois années au Canada. Monsieur le procureur et moi-même vous ferons part de nos décisions environ une heure après la présentation de chaque jeune fille. Mesdames de La Peltrie et Bourdon nous aideront dans cette tâche.

« Je vous demanderais de respecter ces jeunes filles, qui sont aussi anxieuses que vous et certainement très fatiguées par leur longue traversée. Si vous n'êtes pas à leur goût, respectez leur décision. Les mariages seront célébrés dans vingt jours, à la basilique, par notre bien-aimé archevêque. Que la bonne sainte Anne vous guide dans votre choix, elle qui a compris la mission que Dieu lui avait confiée. »

Madame Bourdon s'avança et demanda à chaque jeune fille de s'identifier et de donner son âge. Elles s'exécutèrent.

Une fois la présentation des filles du roy terminée, monsieur le procureur général Bourdon eut l'agréable devoir de ramasser les écriteaux de ces messieurs et de coordonner la compilation des informations.

Un petit nombre de «demoiselles», c'est-à-dire les beaux partis, demandèrent que l'on citât publiquement le montant de leur dot, qui pouvait aller jusqu'à trois cent livres, afin de mettre le plus de chances de leur côté. L'intendant Talon refusa. Il privilégiait lui-même la femme de colon à celle de la noblesse pour peupler le pays.

Sur les trente-huit filles à marier présentées à ces messieurs, les vingt plus jolies eurent la faveur de la totalité des prétendants. Elles furent évidemment associées aux meilleurs garçons, choisis d'après leur rang, leur métier, leur ancienneté en Nouvelle-France et leurs qualités particulières. Le procureur général connaissait tous les hommes de la ville de Québec et des environs.

En 1666, la colonie comprenait quatorze célibataires de noble origine. Le plus jeune, Charles Dugéy Rozoy, vicomte de Maneureil, était déjà installé à Rivière-du-Loup, près des Trois-Rivières. Placés aux premières loges, ils avaient remarqué la beauté d'Eugénie Languille et de Mathilde de Fontenay-Envovire.

Ces célibataires, officiers du régiment de Carignan, qui ne participaient pas à la formation des couples, n'étaient là que pour la curiosité du spectacle. Pour ne pas être en reste ils avaient tout de même inscrit sur leur ardoise le nom des jeunes filles qui leur

plaisaient.

Sept d'entre eux indiquèrent Eugénie Languille comme premier choix. Trois inscrivirent le nom de Violette Painchaud par dérision. Guillaume-Bernard, un aristocrate né au Canada qui croyait à l'amour romantique et durable, et Edmond Suève, un séducteur impénitent, désignèrent Eugénie et Mathilde de Fontenay-Envoivre comme *ex æquo*. Alexandre Isaac Berthier, conquis par la blonde Eugénie, eut l'audace de clamer ouvertement son dévoué.

La seule jeune fille qui n'obtint aucun vote au scrutin officiel fut Violette Painchaud. Sa parade, mal exécutée, fit peur et son gabarit plus qu'impressionnant intimida. Madame Bourdon avait bien l'intention de marier toutes ses filles, quelle que fût leur apparence. Elle remarqua Mathurin Baril qui attendait les résultats et s'informa auprès du procureur général et de l'intendant Talon de l'identité de ce jeune homme anxieux. Il n'était pas de Québec ni des environs. Il avait toutefois une recommandation des Jésuites de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

On décida d'associer le nom de Violette Painchaud à celui de Mathurin Baril puisque les deux étaient originaires de Normandie. Mathurin Baril était en effet d'Envermeu et Violette de Saint-Thomas-de-Touques. Ce couple, si différent d'apparence et sans attrait particulier, fut réuni pour des motifs géographiques.

Lorsque l'intendant Talon nomma les couples à haute voix, dans un silence inquiet, Mathurin et Violette se dévisagèrent. Ils montèrent sur l'estrade et se saluèrent. Violette le trouva bien petit pour engendrer une grande famille. Mathurin, se sentant diminué par les formes généreuses de Violette, comprit qu'il avait hérité de la moins jolie. Ni l'un ni l'autre ne refusa cependant le choix de l'administration.

Violette savoura quand même la satisfaction d'avoir été préférée à une autre, même si elle dépassait d'une tête son futur époux. Elle avait finalement compris que les filles du roy, marieraient un colon déjà établi. Et Germain ne le serait pas avant trois ans. L'intendant Talon décréta que les mariages auraient lieu le 15 août, à la fête de l'Assomption. Mathurin bavarda avec Violette jusqu'à la fin des présentations :

- Je n'ai pas encore de maison pour vous, mademoiselle, car les pères jésuites ne me permettaient pas d'en bâtir une. Maintenant que nous allons nous marier, je me consacrerai à cette tâche dès mon

retour à la mission de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

- J'ai bien hâte de m'installer à la mission. Son nom me rappelle mon village natal, Saint-Thomas-de-Touques. Sainte-Anne-de-la-Pérade, est-ce un bourg important? lui demanda Violette.

- La mission comprend l'église, l'école et le presbytère. Il y a quelques dizaines de colons le long de la rivière. Autour de la mission, il y a quelques campements de Sauvages. En tant que domestique, mon rôle consiste à assurer l'entretien des bâtisses, à cultiver les champs et, quand j'en ai le temps, à servir aux saints offices. Et vous, Violette, quelle était votre occupation à Paris ?

- Oh ! Moi, j'étais responsable de la buanderie et de la lingerie. Avec deux cents malades, en plus des religieuses et des orphelines de la Salpêtrière, je ne voyais pas les jours passer.

- Pourquoi êtes-vous venue au Canada, Violette - puis-je vous appeler Violette ?

- Madame Bourdon nous a expliqué qu'il fallait peupler ce nouveau pays. Je suis au Canada pour trouver un mari, Mathurin, ne vous en déplaie.

- Alors, il est devant vous, Violette. Mathurin Baril, pour vous épouser et vous donner de nombreux enfants ainsi que vous le souhaitez.

Violette rougit de bonheur et de confusion. Il n'était pas dans sa nature de converser longtemps, encore moins de sujets si intimes. Dans ses rêves secrets, elle se voyait élever la marmaille d'un gentilhomme à perruque qui viendrait la fréquenter dans un fiacre avec cocher. Jamais elle n'aurait soupçonné que l'élu de son cœur serait paysan, domestique et petit de surcroît. Elle essaya, un bref instant, de deviner l'apparence de ses enfants. Mathurin la tira de ses pensées en lui demandant:

- J'aimerais annoncer notre projet de mariage à mon ami de l'île d'Orléans, Jacques Asselin. Par la suite, je me rendrai à Sainte-Anne-de-la-Pérade pour l'annoncer aux pères jésuites et préparer la petite maisonnette qu'ils me prêteront le temps de construire notre vraie maison. Nous pourrons nous marier là-bas, si vous le désirez, plutôt que de faire un mariage commun avec les autres couples, le 15 août prochain. Qu'en pensez-vous? À mon retour de l'île d'Orléans, dans trois jours, je vous rejoindrai au couvent des ursulines et vous me donnerez votre réponse. Vous voulez toujours vous marier avec moi, Violette ?

- Je vous attendrai comme une promise attend le retour de son fiancé, Mathurin.

Comme prévu, Mathurin annonça son mariage à Jacques et à Louise Asselin, qui le félicitèrent et l'invitèrent à leur rendre visite avec sa Violette. Madeleine Giguère fut gentille avec lui pour la première fois et lui souhaita beaucoup de bonheur quoiqu'elle n'en pensât pas un mot. Jacques et Louise Asselin acceptèrent d'être parrain et marraine du premier enfant.

À son retour, il se dépêcha de rejoindre Violette qui lui confirma son intention de se marier à Québec, en même temps que les autres filles du roy.

- Nous aurons une nombreuse famille, Mathurin.

Mathurin s'empressa de se rendre chez le notaire pour que soit enregistré leur contrat de mariage, en communauté de biens. Il ne restait plus que la bénédiction de Dieu pour consacrer leur union. Violette et Mathurin regardaient avec un certain étonnement la tournure que prenait leur vie. Il y a peu, ils désespéraient tous les deux de trouver un parti et de fonder une famille, et voilà qu'ils étaient à deux semaines de concrétiser leur rêve.

Mathurin retourna à Sainte-Anne-de-la-Pérade dans une pinasse. Violette, quant à elle, prépara son trousseau en discutant sans fin avec ses compagnes de leurs futurs époux respectifs. La chance d'épouser Mathurin lui avait fait oublier Germain.

Chapitre XXX

*L'engagement de Germain Langlois
et de Jean Boudreau*

Lorsque Germain avait débarqué le clavecin, Hormidas Chalifoux

était présent et avait admiré comme les autres la force herculéenne du Normand.

Il s'empessa de rejoindre Germain et le héla:

- Eh ! Toi, le géant, je veux te parler.

Germain se retourna, fier d'avoir une nouvelle fois épaté le public, et repéra un homme, coiffé d'un drôle de chapeau de paille qui le protégeait du soleil.

- Moi ? questionna Germain.

- Bien sûr, toi. À qui veux-tu que je parle, l'ami ?

Germain, intimidé, fendit la foule pour rejoindre l'homme. Ce faisant, il s'éloigna de François Allard qui conversait avec un fonctionnaire en train de lui annoncer qu'une dame et ses gendres tenaient à le rencontrer. L'homme était accompagné d'une grassouillette jeune fille d'onze ans.

- Me voilà. Mon nom est Germain, Germain Langlois, se présenta-t-il.

- Bonjour, Germain Langlois. Bienvenue au Canada. Je m'appelle Hormidas Chalifoux, de la petite Auvergne, répondit l'homme.

- Bonjour à vous, monsieur Chalifoux, dit Germain.

- Et voici ma fille unique, Odile. Elle a onze ans.

- Bonjour Odile.

La petite ne répondit pas.

- Eh bien, dis quelque chose, Odile ! ordonna son père.

- Mais vous êtes un vrai géant, Germain ! s'exclama la petite.

- Pas tout à fait, mais presque, répondit Germain en riant.

Hormidas Chalifoux continua :

- Écoute, mon gars, j'ai besoin de bons bras pour m'aider à la ferme. Un engagé travailleur devrait s'y sentir heureux. La terre est riche et je veux prendre de l'expansion. À la petite Auvergne, la place commence à se faire rare. Mais à Bourg Royal, il y a de l'avenir, mon homme !

Germain Langlois regarda cet homme petit et râblé s'animer. Son enthousiasme était contagieux. Hormidas désigna sa fille Odile:

- Odile est ma fille unique. Sa mère est morte lorsqu'elle était enfant. Je ne me suis pas remarié. Les femmes sont rares, par ici. Quant aux Sauvagesses, j'aime mieux ne pas y penser ! Voudrais-tu travailler pour moi, si le gros ouvrage ne te fait pas peur, bien entendu ?

La foule grouillait autour d'eux rendant la conversation difficile. Certaines jeunes gens faisait exprès de bousculer Germain dans le but d'engager une rixe dont ils espéraient sortir vainqueurs.

Germain entendit l'intendant du quai qui le réclamait :

- Germain Langlois, Germain Langlois... Présente-toi à l'office. Quelques colons aimeraient t'engager.

Hormidas Chalifoux, en homme décidé, secoua le géant.

- Écoute-moi bien, mon gaillard. Si tu veux devenir un bon colon, il faut que tu te décides. M'accompagnes-tu ou pas ? Parce que je vais m'en trouver un autre plus résolu !

Germain, séduit par la détermination de l'homme, lui répondit immédiatement:

- Je suis votre homme, Monsieur Chalifoux. Quand partons-nous?
- Le temps de nous inscrire dans les registres. Accompagne-nous, Odile, et souris à Germain. Il fait maintenant partie de la famille.

La jeune Odile afficha son plus beau sourire qui lui fut rendu par Germain.

-Allons-y, les enfants, allons-y. Les deux bœufs nous attendent avec la charrette, s'exclama Hormidas Chalifoux.

-Monsieur Chalifoux, avança Germain, j'aimerais savoir comment se débrouillent mes amis, François Allard et Jean Boudreau. Vous comprenez, nous avons fait la traversée ensemble.

- Écoute mon gars, essaie de les retrouver, mais fais vite. La brunante va arriver plus tôt que tu ne le penses. La route est assez longue jusqu'à chez nous.

- Je ne trainerai pas, Monsieur Chalifoux, je ne trainerai pas.
- On t'attend, Germain. Hein, Odile ? minaуда Hormidas Chalifoux qui commençait à penser que Germain ferait un bon parti pour sa fille.
- Oui, père. Dépêche-toi, Germain, répondit Odile.

Germain comprit à cet instant que, du haut de ses onze ans, la

jeune Odile Chalifoux le trouvait à son goût.

Grâce à sa haute taille, Germain réussit à repérer Jean Boudreau. Celui-ci lui apprit qu'il venait d'être embauché par Pierre Parent. Il s'apprêtait à accompagner son nouvel employeur à Beauport.

- J'espère que nous nous reverrons bientôt, Germain. J'aurais tellement aimé qu'avec François, nous soyons tous les trois voisins !

Un des curieux qui écoutait la conversation et qui habitait les environs de Québec, s'empressa de rassurer les deux compagnons :

- Eh, les amis ! Mon bourgeois habite par-là. Nous serons quasiment voisins. La petite Auvergne et Beauport sont à peine à quelques arpents de marche !

- Comment t'appelles-tu, l'ami ? demanda Germain.

- Villeneuve. Mathurin Villeneuve. J'étais sur *L'Aigle d'Or*. Tout un combat naval que nous avons eu sur la Manche, hein, les gars ! Je me souviens de toi, mon grand. Je t'ai vu à Honfleur, quand tu soulevais ce bœuf. Un exploit !

- Heureux de te connaître, Mathurin Villeneuve, reprit Jean Boudreau.

- Nous nous reverrons sans doute, les gars. À bientôt, ajouta Mathurin Villeneuve.

Germain insista auprès de Jean Boudreau pour qu'il fît promettre à François Allard, s'il le rencontrait, de donner de ses nouvelles dès qu'il le pourrait.

- Dis donc, Germain, sais-tu si Thierry est engagé ? avança Jean Boudreau.

- Thierry Labarre ? Je doute que Thierry soit intéressé à cultiver la terre ! Il aime trop l'aventure pour cela. Tiens, la course des bois lui conviendrait bien.

- Avec une Sauvagesse à ses côtés ?

- Tout à fait. Probablement plus d'une.

- Eh bien, l'envierais-tu ?

Germain demeura pensif et préféra ne pas répondre.

- Je pense qu'il est temps de nous mettre en route, sans quoi nos bourgeois vont s'impatienter.

- Tu as raison. Le mien m'attend à l'auberge du Gobelet d'Or. Il paraît que j'y retrouverai François.

- Alors, salue-le de ma part et dis-lui que nous nous reverrons

tous bientôt.

- Compte sur moi. L'amitié normande ne se défait pas.
- Puisses-tu dire vrai, Jean ! Pour tous et chacun d'entre nous.

Les deux garçons se firent l'accolade et prirent des routes opposées. Jean Boudreau se dirigea vers la Grand-Place tandis que Germain Langlois alla retrouver Hormidas Chalifoux qui commençait à s'impatienter.

Germain Langlois arriva à la petite Auvergne juste à temps pour soigner les animaux.

- Faut pas se laisser aller à la paresse, mon gars. Un futur colon doit démontrer son ardeur à la tâche ! affirma Hormidas Chalifoux.

Quand Germain revint à la maison, quelques heures plus tard, un copieux souper de légumes du jardin et de gibier l'attendait, préparé par Odile.

- Un costaud comme toi, faut que ça mange, mon gars ! claironna Hormidas Chalifoux, tout fier d'avoir engagé le plus musclé des nouveaux arrivés.

Germain mangea de bon cœur, se servit une deuxième fois et alla se coucher sur la pailleasse qui l'attendait au grenier.

Chapitre XXXI

L'engagement de François Allard

Anne Hardouin était la veuve de Jacques Badeau. Elle était venue au pays en 1647 avec son mari et ses trois enfants. Ils avaient habité La Rochelle. Le couple Badeau avait eu un quatrième enfant au pays, mais il était mort peu de temps après sa naissance.

Jacques Badeau avait quitté la France pour travailler comme engagé et fermier pour les Jésuites. Il s'était fait concéder, en 1652, une terre de trois arpents de front sur le fleuve Saint-Laurent, et de douze arpents de profondeur, tout près de l'embouchure de la rivière Beauport. Cette terre faisait partie de la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges. Jacques Badeau était mort en 1659 et sa terre était passée à sa veuve.

Depuis 1652, le système seigneurial de Nouvelle-France, modelé

sur le système féodal français, concédait des terres à des individus, officiers ou communautés, à condition qu'ils les développassent et y installassent des colons. À l'arrivée de François, la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges était partagée en trois bourgs, Bourg-Royal, Bourg-la-Reyne et Charlesbourg. Ces nouveaux villages avaient une forme carrée. Les terres concédées ressemblaient à des pointes de fromage.

Les enfants d'Anne étaient déjà mariés. Chacun des enfants cultivait sa terre. Ils aidaient leur mère de temps en temps. Pierre Parent, le mari de la plus âgée, Diane, avait déjà eu la gérance de la ferme d'Anne. Toutefois, depuis 1661, il était propriétaire d'une concession semblable, adjacente à celle de sa belle-mère.

Depuis cinq années, son fils Denis, ainsi que Louis Rainville, le mari de sa fille Suzanne, venaient l'aider pour les moissons. Mais elle avait besoin d'une aide permanente. Elle avait songé à embaucher quelques Sauvages, mais ils n'étaient pas assez fiables. Elle se rendit donc au port de Québec, avec ses deux gendres, Pierre Parent et Louis Rainville, avec l'intention d'engager une recrue parmi la soixantaine de jeunes gens disponibles, âgés de dix-huit à vingt-huit ans, artisans pour la plupart.

Anne Hardouin avait une bonne idée du profil d'engagé qu'elle souhaitait. Au pays depuis dix-huit années, elle connaissait mieux que quiconque les particularités du climat, surtout son fameux hiver. Elle recherchait un jeune homme au début de la vingtaine, ayant deux bras solides pour manier la hache et la herse, ni trop grand ni trop petit pour qu'il pût pourvoir à la fois à la forge, à l'essouchement et aux travaux durs des moissons au moment des chaleurs torrides, et qu'il possédât un appétit moyen.

Un colosse à l'appétit gargantuesque n'intéressait pas madame Hardouin. Elle préférait un engagé sérieux, vaillant et résistant à l'ouvrage, préférablement un paysan aux membres solides et aux mains rugueuses. Un bon Normand ferait son affaire.

En 1664, Anne Hardouin avait été condamnée à verser dix livres d'amende pour avoir accueilli deux des engagés de Pierre Denys de La Ronde, qui lui avaient promis de l'aider aux récoltes, tout en lui cachant leur désertion. Depuis, la veuve était devenue méfiante.

Elle demanda à Pierre et à Louis de repérer rapidement un engagé qui lui conviendrait.

Les habitants usaient de divers stratagèmes pour convaincre les nouvelles recrues de s'engager auprès d'eux. Certains leur offraient des vêtements, d'autres des outils, une hache, un coutelas, un arc amérindien et son carquois. Des marchands de fourrures étaient également présents, à la recherche de payeurs traiteurs. Ils étaient accompagnés d'Amérindiens emplumés, vêtus de robe en peau d'orignal ou de chevreuil, sertie de pierreries et de coquillages multicolores.

La présence de ces marchands était tolérée parce qu'ils étaient les plus riches individus de la colonie et que la traite des fourrures était la seule grande industrie du nouveau pays. L'administration française avait toutefois le dessein de favoriser la colonisation. Toute recrue embauchée par les marchands signifiait un colon de perdu et une lignée de moins. En effet, la plupart des payeurs ne se mariaient pas ou le faisaient sur le tard, ou encore épousaient une Amérindienne.

Une fois le clavecin parvenu en bon état au quai et remis à l'administration portuaire, François se mit en retrait de la mêlée. Les engagés étaient assiégés de toutes parts. On leur tâtait les biceps ou les mollets et on leur demandait parfois d'entrouvrir les mâchoires comme s'ils étaient des animaux en vente à la foire. Il promena son regard sur les jeunes filles de madame Bourdon en cherchant à repérer la blonde Eugénie.

Anne Hardouin, en femme organisée, envoya ses deux gendres demander au régisseur du quai la liste des engagés potentiels avec leur provenance, leur âge ainsi qu'une brève description de leur physique. Le régisseur, convaincu au moyen de quelques sols et d'un flacon d'alcool de genièvre, accepta de la livrer.

Sept noms retinrent l'attention d'Anne Hardouin : ceux de Jacques Mignier, vingt-six ans, François Allard, vingt-deux ans, Thierry Labarre, vingt et un ans, Louis Lamoureux, vingt-sept ans, Michel Garnier, vingt-deux ans, Louis Blanchard, vingt-six ans, et Germain Langlois, vingt-cinq ans.

Anne Hardouin demanda à ses gendres de trouver ces sept individus au plus vite.

Trois d'entre eux n'étaient déjà plus disponibles. Jacques Mignier venait à peine de signer avec Noël Boissel, de Château-Richer. Louis Lamoureux avait rejoint Simon Leduc qu'il connaissait de France et

Louis Blanchard avait été recruté par Michel Daneville, un officier à la retraite devenu propriétaire terrien de la Côte-de-Beaupré.

Michel Garnier, quant à lui, était un grand garçon efflanqué au visage poupin et aux cheveux couleur de caramel. Ses grandes jambes maigres s'emmêlaient lorsqu'il marchait et on comprenait mal comment il parvenait à avancer sans se casser la figure. Compte tenu de son allure gnanngnan, Anne Hardouin l'imaginait mal s'occuper de l'intendance de son lopin de terre.

Elle oublia rapidement ce candidat et porta sa curiosité vers les noms de François Allard, Thierry Labarre et Germain Langlois. Le régisseur lui apprit que Thierry Labarre était retenu sur le bateau pour des raisons inconnues.

François Allard se trouvait sur le quai. En sa qualité d'artisan charpentier, il avait été désigné responsable de la protection du clavecin du gouverneur. Anne Hardouin se dit que ces qualités seraient sans doute utiles à la restauration de la maison et des bâtiments de ferme, en autant que ce garçon fût apte aux labours. Elle demanda à ses gendres de le trouver avant qu'il ne fût engagé ailleurs.

Pierre Boucher attendait près du quai que le capitaine Magloire manifestât son désir de participer aux festivités de la colonie en gagnant le quai dans la chaloupe de l'émissaire dépêché par le gouverneur de Courcelles. Il croisa François Allard et l'informa qu'il devait examiner et accorder le clavecin en vue du récital d'Eugénie Languille. Il lui transmit aussi l'invitation du gouverneur de Courcelles. François était ravi de l'occasion qui lui était ainsi offerte de revoir Eugénie. Il en avait presque oublié les motifs de sa venue en Nouvelle-France et sursauta quand il entendit une voix forte l'interpeller :

- Serais-tu François Allard, le charpentier de Blacqueville en Normandie ?

François resta muet de surprise.

- Oui... Qui êtes-vous, messieurs ?

- Je m'appelle Pierre Parent et lui, c'est mon beau-frère Louis Rainville. Nous sommes les gendres de dame Anne Hardouin, qui cherche à engager un gars solide pour l'aider à cultiver son lopin de terre. Avez-vous déjà trouvé un maître? Nous sommes à votre recherche depuis un certain temps.

François se souvint tout à coup qu'il devait, aux termes de son contrat, s'engager chez un colon avant de s'établir lui-même. Il n'avait jamais pensé à travailler pour une femme.

- Non, pas encore, en vérité, je n'en ai pas eu le temps. Le gouverneur de Courcelles m'a chargé de la surveillance de son clavecin.

- Notre belle-mère, madame Hardouin, aimerait vous connaître et vous proposer un engagement. Elle habite à la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges, l'ancienne concession des Jésuites, à l'embouchure de la rivière Beauport. Elle est veuve depuis sept ans et a besoin d'aide à la ferme.

François se souvint du récit de Pierre Boucher, dont le père avait été engagé par les Jésuites, sur leur ferme de Notre-Dame-des-Anges, à Beauport. Cette proposition le ravit.

- J'aimerais, moi aussi, la connaître. Je vous accompagne.

François plaisait aux deux gendres.

Ils engagèrent la conversation.

- Elle est tout près d'ici en train de se désaltérer. La chaleur est si intense. Eh ! François, comment trouvez-vous notre pays ? C'est bien différent de la France, n'est-ce pas ? interrogea Louis Rainville.

- On m'avait parlé de grands cours d'eau, d'immenses forêts et de beaucoup de calme, à part les attaques iroquoises, bien entendu. Ce que je vois ici n'y ressemble guère. Cette place est plus animée que la place publique de Rouen ou d'Honfleur. On dirait, ma parole, que c'est la foire en permanence.

- Aujourd'hui est un jour exceptionnel. L'arrivée d'un bateau est une fête, à plus forte raison lorsqu'il est rempli de soldats, de filles et d'engagés. Il y a autant de maîtres à la recherche d'un domestique que de célibataires à la recherche d'une épouse. Sans parler de la population de la ville, qui y voit une distraction. Nous allons vous présenter madame Hardouin.

Anne Hardouin était assise à la table d'une buvette, située le long du quadrilatère de la place publique, entre l'église et le quai. C'était une femme forte, dans la cinquantaine avancée. Elle portait une tenue

de paysanne avec une robe ample, un châle sur les épaules en dépit de la chaleur et un chapeau de paille finement tressée, dont la bordure était garnie d'un ruban de satin rose. Elle était chaussée de souliers de cuir neuf, ce qui indiquait une certaine aisance financière. Elle portait fièrement ses années, le corps droit et la tête relevée, comme pour narguer le temps qui passait.

François trouva son regard doux et son visage sympathique, bien qu'elle fronçât les sourcils facilement. François se dit qu'elle avait dû être bien belle dans sa jeunesse. Elle lui rappelait sa mère, Jacqueline, et il en ressentit du chagrin.

- Madame Hardouin, nous aimerions vous présenter François Allard, que nous avons finalement trouvé, annonça Pierre Parent.

- Je suis heureuse de vous connaître, monsieur Allard. J'ai besoin d'un bon homme de ferme qui m'aidera à cultiver mon lopin de terre à la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges de Beauport. On m'a dit que vous étiez charpentier, est-ce bien vrai ?

- Oui, madame Hardouin.

- Plus que cela, madame. Il a été désigné par le gouverneur pour prendre soin de son clavecin.

- Vous êtes sculpteur, monsieur Allard ?

- Mon père est un artisan sculpteur de Normandie. J'ai hérité de son talent et puis... j'ai étudié l'ébénisterie à Paris.

- L'ébénisterie ? Bien ! Chez nous, les travaux ne sont pas aussi délicats. Toutefois, je n'ai rien contre la fabrication de beaux meubles. Qu'en pensez-vous, les gars ?

Pierre Parent et Louis Rainville comprirent vite que ce François Allard plaisait à leur belle-mère. Ils lui indiquèrent leur approbation d'un signe de tête.

- Allons, François, nous partons dès maintenant pour Beauport. Notre charrette est à quelques pas. Prenez vos bagages. Dès ce soir, vous serez chez vous.

- Madame Hardouin, François doit accorder le clavecin pour la soirée organisée par le gouverneur, demain soir. Il doit donc rester ici. Nous reviendrons le chercher dans deux jours.

- Le foin risque de brûler dans les champs s'il n'est pas rentré dans la grange. Deux jours, c'est long. À moins que vous, Pierre et Jean, ne veniez m'aider pendant ce temps... Et vous, François, où irez-vous coucher ? Beauport est à une demi-journée de route de Québec.

- Je retournerai sur le bateau. Nous nous retrouverons dans deux

jours, ici même.

- Je reviendrai vous chercher, François. En attendant, laissez-moi vous présenter mon nouvel engagé, Jean Boudreau, dit Pierre Parent.

- Jean Boudreau, mon ami du bateau ? demanda François, heureux de la nouvelle.

- Lui-même, François, s'esclaffa Jean en donnant une tape dans le dos de son ami.

Les deux garçons échangèrent des sourires complices. Jean Boudreau s'approcha de François et lui glissa à l'oreille :

- Je viens de croiser Germain. Il s'est fait engager par un colon de la petite Auvergne, Hormidas Chalifoux. Il paraît que la petite Auvergne est à côté de Beauport ! Il te salue.

Anne Hardouin prit la parole :

-Allons, les garçons, ne tardons pas trop. J'ai déjà hâte que nous nous mettions au travail. Il me reste d'excellentes fraises au sucre du pays que vous pourrez déguster. François, j'ai hâte que vous goûtiez à mon fameux bouilli de légumes, ajouta madame Hardouin, avec de la malice au coin de l'œil.

François, intrigué par ces mets, réalisa tout à coup qu'il n'avait pas mangé depuis le matin sur le bateau.

- Moi aussi, madame Hardouin, mais je dois d'abord surveiller le clavecin. J'ai donné ma parole, répondit-il.

Cette attitude plut à la veuve qui ajouta :

- Alors, François, nous nous verrons dans deux jours.

Anne Hardouin et ses gendres invitèrent François Allard ainsi que Jean Boudreau à signer le contrat et serrèrent la main aux nouveaux engagés.

Peu après, Anne Hardouin, ses gendres et Jean Boudreau prirent la route de Beauport. François se dirigea vers les filles du roy. Il craignait qu'Eugénie Languille ne disparût au bras d'un jeune noble sans qu'il eût l'occasion de lui révéler ses sentiments.

Chapitre XXXII

Eugénie est courtisée

En plus de Violette et Mathurin, trente-sept couples avaient été formés. Aucune des jeunes filles n'avait en effet choisi la voie religieuse. Les jeunes filles de condition modeste, dont faisait partie Violette, furent hébergées au couvent des ursulines. Le procureur général Jean Bourdon s'occupa du transport des demoiselles et de leurs bagages. Il avait offert sa calèche à madame de La Peltrie, à Mathilde de Fontenay-Envoivre et à Dickewamis. Les adieux de la belle Indienne à son père furent presque imperceptibles. Elle connaissait son rôle et devinait le marché que son père avait conclu pour assurer la paix à son peuple.

Madame Bourdon avait transmis le message du gouverneur de Courcelles à Eugénie Languille.

- Mademoiselle Languille, monsieur de Courcelles aimerait être honoré de votre présence lors de la réception et du banquet prévus

demain soir. Il souhaiterait vous entendre au clavecin. Il offrira de plus un bal digne de la cour. Malgré la fatigue engendrée par votre traversée, je vous prie d'accepter son invitation. Vous serez ainsi présentée à l'élite de Québec.

Comme Eugénie s'étonnait de ne pas avoir été assortie à un conjoint potentiel, madame Bourdon expliqua :

- Une personne de votre qualité doit prendre le temps qu'il lui faut pour décider de son avenir. Eugénie, vous serez sûrement sollicitée par quelques prétendants. Vous logerez chez moi en attendant.

- Madame, je n'ai que très peu de temps pour préparer un récital. Regardez ma tenue.

- Je demanderai une robe à ma fille. Vous êtes quasiment de la même taille. De toute façon, il ne s'agit pas d'éblouir l'assistance, mais de faire en sorte que le gouverneur soit satisfait du clavecin qu'il a commandé. Quelques morceaux suffiront. À propos, monsieur François Allard a également été invité chez le gouverneur afin de mettre le clavecin au diapason. Vous le retrouverez dès demain. Maintenant, une bonne nuit de sommeil dans un vrai lit vous fera le plus grand bien.

- Oui, madame. Savez-vous où est Mathilde ? Je la cherche, je ne la vois plus.

- Matilde fait actuellement pénitence chez les ursulines. On ne se marie pas dans le péché. Elle doit purifier son âme avant de se consacrer au mariage ! Le dévergondage ne mène à rien, Eugénie. Pour le moment, elle ne mérite pas d'être choisie.

- Elle vit sûrement une peine d'amour. Il vaut mieux ne pas l'associer à qui que ce soit. Son mariage serait malheureux.

- Elle est elle-même la cause de son malheur. De toute façon, elle n'aurait pas pu épouser ce Thierry Labarre, qui est loin d'être établi. Je vous recommande, Eugénie, de mettre un terme à vos amitiés avec Mathilde. Elle n'est pas de votre qualité. Vous avez un plus grand destin.

Au début de l'après-midi du 27 juillet, le procureur général conduisit Eugénie Languille au château Saint-Louis²⁸.

28. De nos jours, nous retrouvons le château Frontenac sur cet emplacement.

Le château Saint-Louis comprenait trois corps de logis de deux étages, un magasin imposant et une cave. Autour des logements, des galeries permettaient d'observer la circulation fluviale. À l'extrémité des galeries, des canons assuraient la défense de la Nouvelle-France.

Le château avait aussi ses jardins. Des fossés de quinze pieds de large par six pieds de profondeur protégeaient l'édifice. Un pont-levis

permettait d'accéder au château et à la Citadelle, caserne des militaires jouxtant la résidence du gouverneur.

Daniel-Rémy de Courcelles logeait au second étage dans des appartements constitués d'une chambre, d'un cabinet de travail, de la salle à dîner des dignitaires et de la salle du Conseil souverain, qui faisait aussi office de salle d'interrogatoire et de Cour de justice, avec sa grande table de huit pieds de longueur. Le clavecin avait été installé au fond de la salle de bal.

Le gouverneur de Courcelles accueillit Eugénie et la remercia à l'avance de sa contribution.

- Mademoiselle Languille, je suis heureux de vous recevoir à la résidence du roy en Nouvelle-France. Je vous ai déjà vue et entendue à Paris, lors de l'un de vos récitals. J'ai été impressionné par votre grand talent. Nous souhaitons vous entendre exécuter quelques gammes. Je ne vous en demande pas plus, puisque vous venez d'arriver et que vous n'avez pas pu pratiquer pendant ces deux longs mois de traversée. En même temps, j'aimerais vous introduire à la société de Québec.

- Je suis au service de Votre Excellence, répondit Eugénie.

- Monsieur François Allard, que vous connaissez, s'est déjà attelé à la révision du clavecin. Il vous assistera durant la soirée, au cas où l'instrument se désaccorderait. Je vous invite à le rejoindre. Nous nous verrons de nouveau ce soir. Si, entre-temps, vous aviez besoin de quoi que ce soit, vous n'avez qu'à en faire la demande à mon majordome. Tenez, prenez cette clochette, vous n'aurez qu'à sonner. Ce soir, vous souperez ici, avec monsieur Allard, dans la salle réservée aux domestiques. Vous n'aurez qu'à demander l'aide de ma couturière pour vous habiller.

-Je vous remercie de vos bontés, monsieur.

Eugénie retrouva François dans le petit salon de musique, qui était le refuge d'Hélène de Champlain au début de la colonie. Il était situé au fond de la salle de bal, appellation pompeuse donnée à une pièce rustique qui ne pouvait accueillir que quelques couples de danseurs. Séparé par des paravents qu'on repliait les soirs de concert, ce petit salon, légèrement surélevé, permettait au clavecin d'être en évidence et avait une bonne acoustique.

François Allard s'affairait déjà autour de l'instrument, tâchant d'en restaurer les tonalités harmonieuses. Quand Eugénie arriva, son travail lui parut plus facile. Les arpèges exécutés par Eugénie emplirent le salon d'un son gai et enthousiasmant. Après quelques minutes de gammes, François lui dit :

- Eugénie. Je suis heureux de vous revoir plus vite que prévu. Sans doute nos destins le voulaient ainsi.

Eugénie Languille rougit.

- Je ne suis pas entièrement satisfaite du clavecin, François. Il faudrait revoir cette note, elle fausse un peu.

- Vous trouvez ? Je viens juste de l'accorder.

- Essayez encore. Elle doit être en parfaite harmonie dans cette tierce.

Eugénie était nerveuse à l'idée de donner son récital. Elle était encore plus troublée de revoir François.

- Eugénie, dites-moi, avez-vous eu des nouvelles de Mathilde ? Mon camarade Thierry s'en inquiète.

- Madame Bourdon m'a dit qu'elle logeait chez madame de La Peltrie, près du couvent des ursulines.

- Et vous, Eugénie, où logez-vous ?

Eugénie blêmit. François eut peur de l'avoir froissée. Elle lui répondit furtivement.

- Chez madame Bourdon, l'épouse du procureur général. Et vous, François, auriez-vous trouvé un maître ?

- Plutôt une maîtresse, Eugénie. J'ai signé un contrat d'engagement avec dame Anne Hardouin, veuve à Beauport. Je commencerai dès demain. Ses gendres viendront me chercher. Ça me semble une bien belle famille !

- Alors, je vous souhaite bonne chance, François. Je suis heureuse pour vous.

- Dites-moi, Eugénie, pourrai-je vous revoir chez madame Bourdon, si vous êtes disponible et si vous le voulez, bien entendu ?

- Notre destin s'en chargera, François ! Pour le moment, nous avons un récital à préparer.

François était perplexe. Il avait fait un pas de plus vers Eugénie qui conservait ses distances. Lui plaisait-il ? Il l'ignorait. Chose certaine, cette grande fille le charmait chaque fois un peu plus.

Le récital fut un succès. Eugénie Languille charma son auditoire, malgré son manque de préparation. L'élite de Québec fit l'éloge de son talent musical et de sa voix divine. Aussitôt après sa prestation, le gouverneur invita le gratin de la société de Québec à son banquet annuel.

Le repas fut servi sur la terrasse du château Saint-Louis en face du fleuve. Les nappes blanches étaient décorées d'assiettes en faïence de Lorraine et de porcelaines chinoises et japonaises Kakiemon²⁹ bleu azur, importées par les Hollandais de la Nouvelle-Amsterdam.

29. Nom du Japonais qui aurait trouvé le secret de l'émail en 1644.

Les mets locaux furent à l'honneur avec, en entrée, du saumon de Tadoussac, de l'anguille de l'île d'Orléans, de l'achigan du lac Saint-Pierre, du caviar de Rimouski, ainsi que du doré et du brochet du Saint-Maurice. Les domestiques servirent par la suite du canard, de la tourte et de la perdrix. Les rôtis de bœuf et de porc aromatisés et cuits dans leur jus furent servis avec les légumes du jardin, pois, navets, chou, bolets et arrosés de vin de Bordeaux et de Saint-Onge, contenus dans des carafes en verre églomisé³⁰.

30. Technique qui consiste à fixer une mince feuille d'or ou d'argent sous le verre et à y exécuter un dessin.

Le dessert mit à l'honneur les fraises, les framboises et les bleuets du royaume du Saguenay, servis avec de la crème d'habitant et du sirop d'érable. La gelée de groseilles ainsi que la compote normande, mirent fin à ces agapes. À la fin du banquet, alors que les hommes se préparaient à fumer leur tabac importé de Virginie dans une petite pipe en plâtre, le gouverneur leva un verre de rhum de la Martinique à la gloire du roy de France et à l'avenir prometteur du Canada.

Le gouverneur portait des vêtements inspirés de la Renaissance française: cape en brocart doré, bordée de fourrure d'hermine et ornée d'un liséré, chemise aux manches brodées d'or, terminées par des manchettes de dentelle et relevées aux coudes par des rubans, pourpoint et jabot, col brodé de rouge et de noir, hauts-de-chausses, rhingrave, bas de soie et souliers à talons rouges et à bouts carrés. Sur sa perruque, il portait un grand chapeau de feutre à large bord orné d'une plume d'autruche. En plus de ses gants, il exhibait fièrement une petite épée de cour, pendue à un énorme baudrier.

Après le banquet, un petit orchestre, composé d'une viole de gambe, d'une harpe, d'un luth, d'un théorbe³¹, de quatre violons et d'un violoncelle, exécuta des menuets, des gavottes et des pavanés, au grand ravissement des invités. Eugénie les accompagnait parfois au clavecin. On joua même quelques branles rythmés par le tambourin à sonnaillies.

31. Luth de grande taille à la sonorité grave.

Eugénie ouvrit le bal au bras du gouverneur. Juste avant le récital, madame Bourdon l'avait prise à part et lui avait enseigné quelques pas de danse élémentaires. Elle se doutait bien qu'on n'avait pas formé les novices à cette mondanité, chez les ursulines de Tours. À Eugénie, qui s'inquiétait de bien faire, madame Bourdon avait répondu :

- L'important, mademoiselle, est de bien paraître. Les gentilshommes regarderont votre port de tête, pas vos pieds. Laissez le gouverneur vous entraîner dans la danse.

Après l'ouverture du bal, le gouverneur de Courcelles lui dit :

-Votre grâce, mademoiselle, n'a rien à envier à votre talent musical. Vous charmeriez toute la cour de Versailles. Vous m'avez fait un grand honneur en acceptant mon invitation.

- Ce sont pourtant les danses indigènes que je veux connaître, Excellence !

Courcelles resta perplexe devant la réponse naïve de la jeune fille.

Au bal, plus d'un gentilhomme voulut s'inscrire à son carnet et danser le menuet avec Eugénie. Elle n'avait, à l'évidence, pas fait une mauvaise prestation. Bien que sa réserve naturelle mît un frein aux prétentions de certains célibataires, les audacieux Berthier et Suève se risquèrent à demander à madame Bourdon la permission de courtiser Eugénie. Madame Bourdon y consentit avec enthousiasme. Les autres nobles leur laissèrent le champ libre. Eugénie toutefois ne démontra pas le même entrain.

François Allard estimait que ses chances avec la belle Eugénie demeuraient bonnes. Une fois sur le bateau, il confia ses sentiments à Thierry, qu'il réconforta en lui apprenant que Mathilde n'était pas sur la liste des filles qui avaient choisi de se marier.

Pour sa part, Daniel-Rémy de Courcelles décida de porter une attention particulière à Eugénie, qu'il avait trouvée charmante et qui serrait le petit sac à main brodé que lui avait prêté sa logeuse.

Eugénie se sentait un peu perdue dans ce tourbillon d'événements. Elle souhaitait faire le point sur sa vie et prendre son temps pour décider de son avenir. C'était sans compter l'opiniâtreté de madame Bourdon.

Chapitre XXXIII

La goujaterie du gouverneur

Daniel-Rémy de Courcelles, né en 1628 dans une famille ancienne originaire de l'Artois, occupait le poste de lieutenant-gouverneur de Thionville au moment de sa nomination au poste de gouverneur de la Nouvelle-France. Il était toujours célibataire.

Après le récital, il demanda à mademoiselle Languille s'il pouvait la revoir. Eugénie, gênée et stupéfaite, lui dit qu'elle attendrait une invitation, mais demanda qu'on lui laissât le temps de s'installer chez les Bourdon. Un cocher vint la chercher quelques jours plus tard.

Eugénie, dans une tenue seyante de couleur vert tendre provenant de la garde-robe de la fille d'Anne Bourdon, fut reçue au petit salon. Un chignon aux reflets dorés, finement relevé, permettait d'admirer son cou délicat. Rien d'extravagant. Tout, chez Eugénie, était mesure et modération. Le gouverneur, quant à lui, était vêtu de sa tenue civile avec une perruque couverte de poudre vanillée, à la mode des Antilles

Le gouverneur débuta la conversation en demandant à Eugénie de lui jouer quelques pièces musicales romantiques qui détendraient l'atmosphère. Le répertoire d'Eugénie était essentiellement religieux-. Elle exécuta toutefois une pavane plutôt lente qui parut satisfaire l'aristocrate. Courcelles en profita pour poser tendrement la main sur

l'épaule d'Eugénie qui, confuse, perdit contenance et se mit à jouer maladroitement. Le gouverneur fit glisser sa main vers le décolleté d'Eugénie. Celle-ci cessa immédiatement de jouer.

Eugénie, rouge de honte, se retourna subitement et dit au gouverneur :

- Quelles sont vos intentions, monsieur ? Je ne suis pas celle que vous croyez.

La hardiesse de la réplique surprit Courcelles.

- Continuez, mademoiselle Languille, continuez à jouer; vous atteindrez bientôt l'extase musicale, dit Courcelles d'une voix mielleuse.

Intimidée par le rang social du gouverneur, Eugénie poursuivait dans une confusion totale. Enhardi et sûr de lui, Courcelles atteignit la naissance des seins, se faufila par de savantes caresses jusqu'aux mamelons gonflés d'inquiétude qu'il tritura avec dextérité. Ses gestes étaient ponctués de halètements et de soupirs évocateurs.

- Vous voyez bien, Eugénie, que vous m'attirez. Je vois en vous une future épouse digne de mon rang.

- Je tiens à rester chaste jusqu'au mariage. Si le mariage est votre souhait, je vous demanderais de respecter ma vertu.

- Il n'y a rien de mal, Eugénie, à entrevoir les délices de l'amour. Pensez aux bienfaits d'Éros... Mais nous reprendrons cette conversation une autre fois. Il serait bon que vous vous reposiez.

Eugénie était sidérée. Elle avait peur du noble qui haletait les yeux mi-clos, un rictus de jouissance à la bouche. De la transpiration suintait sur son front et la peau moite de sa main humectait l'épaule frémissante d'Eugénie. Cette dernière sentait, au contact chaud de l'haleine perverse de Courcelles, que celui-ci ne se contrôlait plus. Elle ne trouva pas d'autre issue que de confier, en se tournant à demi :

- J'aimerais apprendre à vous aimer d'abord, en demeurant pure.

- Bien entendu, Eugénie. Mais en tant que futur époux, pourrais-je espérer profiter de la douceur de votre épiderme? Personne ne le saura. Vous viendrez au château quand il vous plaira. Le plus souvent possible, dois-je vous le recommander, car mon pauvre cœur tarde à vous démontrer l'ardeur de sa passion.

- Je dois partir maintenant, gouverneur.
-Vous pouvez me donner votre réponse maintenant, Eugénie, lui répliqua Courcelles qui entreprit de dénuder les épaules de la jeune femme, espérant entrevoir sa poitrine d'un blanc ivoire.

Eugénie se leva prestement. Jusqu'à ce moment humiliant, elle était restée assise sur son banc musical. Elle se sentait trahie. Courcelles se délectait du spectacle de sa peau. Ses yeux brillaient de concupiscence. D'un geste adroit, il la retourna et l'embrassa de force. Outrée, Eugénie résista de telle manière qu'elle le projeta sur le clavier du clavecin qui émit une plainte cacophonique. Déstabilisé, le gouverneur se redressa et replaça sa perruque. Eugénie s'était rapidement rhabillée.

Fou d'humiliation, Courcelles saisit le poignet de la jeune fille et l'entraîna jusqu'à la banquette du petit salon sur laquelle il la jeta sans ménagement, s'apprêtant à s'allonger sur elle en retroussant ses jupes. Frappée de stupeur, incapable de réagir, Eugénie s'attendait au pire de la part de cet homme qui ne contrôlait plus son désir. Dans la bataille, celui-ci avait malencontreusement heurté la clochette d'appel de son valet, un mousquetaire qui lui servait de garde du corps. Celui-ci arriva prestement, inquiet par le vacarme du clavecin.

Il surprit Courcelles dans sa fâcheuse position. Se reprenant immédiatement, le gouverneur dit :

- Mademoiselle Languille a fait une vilaine chute. Je tentais de la remettre sur pied pour qu'elle conserve sa dignité devant l'homme que je suis.

Sur ces paroles, il tendit la main à Eugénie qui se leva et replaça ses vêtements.

- Je vous demande de la reconduire avec mon coche à la résidence du procureur général. Quant à vous, mademoiselle, nous aurons l'occasion de reprendre notre petit concert un autre jour. Mon mousquetaire ira vous chercher.

Eugénie attendit que le serviteur se retire pour ajouter, fidèle à son attitude vertueuse :

- Laissez-moi le temps, monsieur, de me remettre de mes émotions et de me reposer à la suite de cette surprenante soirée.

Le regard noir de reproches d'Eugénie refroidit la faconde du gouverneur. Reprenant aussitôt ses airs hautains, il clama :

- La volonté du roy, mademoiselle Languille, vous exhorte à contribuer à l'essor de ce nouveau pays.

- J'apprécierais pouvoir le faire à ma manière, monsieur, sauf votre respect. Mon devoir est d'abord de servir Dieu, avant de plaire au roy, rétorqua Eugénie Languille.

- Réfléchissez bien, Eugénie. Nous reprendrons cette conversation.

Eugénie plaisait au gouverneur. Il la voulait comme maîtresse. La jeune fille ne serait pas facile à séduire, mais à trente-huit ans, il en avait vu d'autres. Il n'était pas le candidat au grand amour. Il avait déjà pensé au mariage pour des considérations de carrière à Versailles.

Au retour d'Eugénie, Anne Bourdon s'enquit de l'état de santé de sa protégée, pâle de déception et d'humiliation.

- Qu'est-ce qui vous arrive, Eugénie ? Vous avez le teint blafard.

- Un léger malaise, madame. Mais ça ira beaucoup mieux bientôt.

- Le gouverneur vous trouble-t-il? avança la dame patronnesse avec intuition.

À ces mots, Eugénie éclata en sanglots. Au milieu de ses larmes, qu'elle tentait tant bien que mal d'endiguer, elle raconta sa mésaventure et qualifia de monstrueux et de satanique le comportement du gouverneur. Anne Bourdon lui rétorqua :

- Vous avez eu un entretien à la mode de Versailles, mon enfant. Le gouverneur est un aristocrate bien en vue du roy. Sa récente affectation en est une preuve. Ses manières sont celles de son rang. D'autres auraient fait bien pire.

- Mais il a été interrompu ! Autrement, je n'ose pas imaginer ce qu'il aurait pu faire ensuite.

- Rien d'aussi désobligeant que vous semblez vouloir le dire, Eugénie. Le haut rang de gouverneur oblige à de la tenue et à de la prudence. Tout ceci n'a sans doute été qu'un léger malentendu entre deux personnes qui apprennent à se connaître. À l'approche de la quarantaine, le chevalier est plus qu'en âge de se marier. Vous feriez une très belle épouse et vous seriez bien accueillie à Québec. Nous serions dans le même cercle d'intimes. Qu'en pensez-vous ?

- Je ne veux pas me marier ni avec le gouverneur ni avec qui que ce soit... Surtout pas avec le gouverneur. Ça, jamais !

Anne Bourdon se rendit soudainement compte de la détresse

d'Eugénie. Elle se dépêcha d'ajouter d'une voix douce :

- Ma chère Eugénie, vous devez savoir qu'une jeune fille dotée par le roy doit se marier dans les meilleurs délais.

- Quels sont ces délais, madame ? Est-ce une obligation ?

- Pas tout à fait. Mais il y a tellement de bons partis à votre disposition que ce serait faire injure au roy que de trop tarder. Surtout face à un parti comme le gouverneur de Courcelles !

- Qui le dira au roy ? Vous connaissez mes intentions de me consacrer aux Sauvagesses, répondit Eugénie avec ingénuité.

- Vous devez comprendre que les ursulines sont là pour ça. Quant à vous, je serais heureuse de vous présenter plus d'un gentilhomme qui ferait un parfait époux, sans toutefois faire offense au gouverneur, puisque vous n'en voulez pas.

Anne Bourdon parlait avec un ton teinté de reproche, le regard pointu. Elle continua :

- Il s'agit de ne pas nous mettre la cour à dos et de ne pas ridiculiser le chevalier de Courcelles. Comptez-vous chanceuse qu'il n'y ait pas de filles de noblesse dans votre contingent. Vos chances seraient anéanties.

- Il y a Mathilde, rétorqua Eugénie.

- Noble et vertueuse... ce qui ne semble pas être son cas.

- Si je me marie un jour, ce sera par amour.

- Qui vous dit le contraire ? Vous choisirez selon votre cœur. Il n'y a pas de mal, bien au contraire, pour une jeune orpheline de votre condition, à aimer un noble bien établi, de surcroît notre gouverneur. C'est un honneur qu'il vous fait que d'espérer votre amour et de souhaiter fonder un foyer avec vous. Vous savez que notre colonie a besoin de familles nombreuses pour prospérer. C'est un hommage que les filles du roy rendent à la France.

- Je ne me sens pas prête pour le mariage pour l'instant. J'ai besoin de réfléchir.

- Prenez le temps qu'il faut, mon enfant, mais ne tardez pas trop. Pensez-y, Eugénie. Je suis là pour vous conseiller.

Madame Bourdon regardait le visage ferme et déterminé d'Eugénie, indiquant qu'elle ne changerait pas d'avis rapidement.

Eugénie avait une alliée de taille dans cette maison : Marguerite Bourdon, la fille cadette du procureur général. Étudiante chez les ursulines, Marguerite se destinait à la vie religieuse. Remarquant

l'inconfort d'Eugénie, Marguerite prit sa défense devant sa belle-mère en insistant sur le fait que l'abandon au seigneur valait bien les douceurs de la vie matrimoniale.

- Mère, si mademoiselle Languille envisage la vie de cloître, pourquoi ne pas la laisser répondre à sa vocation ?

- Le fait est qu'il faut qu'elle fasse un choix. La vie religieuse ou bien le mariage. N'oubliez pas, Marguerite, que nous accueillons les filles du roy, comme mademoiselle Languille qui est notre invitée jusqu'au moment de son mariage. Trop tarder à prendre époux risque de lui faire prendre la place d'une autre et de nous mettre tous dans l'embarras.

- Et moi, mère, prendrais-je la place d'une autre ?

- Marguerite, je vous en prie ! Si votre père vous entendait... Vous êtes ici chez vous et vous le savez bien. Mademoiselle Languille est une fille du roy, pas vous. Et une fille du roy se destine avant tout à être femme de colon.

- Mais le gouverneur qui la veut pour épouse n'est-il pas un aristocrate ?

- Marguerite, est-ce là le langage d'une jeune fille qui se destine au Seigneur ! Regagnez votre chambre, jeune impertinente. J'en glisserai un mot à votre père, ma fille !

- Mademoiselle Languille se destine à la vie religieuse, elle aussi, bien qu'elle ne me l'ait pas dit ouvertement. Il y a des vocations qui se devinent, mère.

- Eh bien, qu'Eugénie le dise ouvertement, Marguerite ! Après tout, c'est tout ce que je lui demande. Je ne suis pas sa mère, Dieu m'en garde, car ma fille ne ferait pas languir le gouverneur. Un si beau parti ! Que tout le monde sache à quoi s'en tenir, à commencer par elle-même ! vociféra Anne Bourdon, excédée par les hésitations d'Eugénie.

Quand l'estafette envoyée par le gouverneur de Courcelles revint pour inviter Eugénie, celle-ci prétextait une veillée de prières pour refuser. L'amoureux éconduit comprit le message et le cocher ne revint plus. Madame Bourdon se dit que la jeune fille dévote ne serait jamais une épouse d'aristocrate et qu'elle venait de rater la chance de sa vie.

Anne Bourdon la compara même, devant son mari, à Hélène Boulé, l'épouse de Champlain, père fondateur de Québec, qui manipulait, par sa vie de renoncement sexuel, les états d'âme de son mari, au point de le rendre parfois fou d'abstinence. Elle invoquait leur grande différence d'âge. On disait qu'il était, dans ces moments-là, au mieux pour combattre les Iroquois.

- L'administration coloniale exige la plus grande compréhension de

leurs obligations conjugales de la part des épouses du pays. Sinon, où allons-nous ! Les filles du roy doivent le comprendre mieux que quiconque, et Eugénie Languille, qui en est une, devrait l'avoir compris. Surtout quand le soupirant au mariage est le gouverneur lui-même !

Jean Bourdon hocha la tête en clignant des yeux. Sa femme parlait pour les autres, puisqu'il y avait longtemps qu'elle espaçait son devoir conjugal. Cependant, il connaissait l'obstination de sa femme à vouloir marier ses protégées. Anne Bourdon s'était juré de présenter à sa blonde pensionnaire un célibataire de choix.

Chapitre XXXIV

Un beau capitaine du régiment de Carignan

Anne Bourdon avait accédé à la demande de deux autres aristocrates, Edmond Suève et Alexandre Isaac Berthier, de courtiser Eugénie. Ces derniers le clamaient à haute voix et le tout Québec était au courant, ce qui avait considérablement aigri le caractère du gouverneur éconduit. Le procureur général confia à sa femme :

- Il ne faudrait pas que notre nouvelle pensionnaire nous cause un désaveu de la part du gouverneur, ma chère. Cela m'inquiète.

Anne Bourdon lui répondit avec détermination :

- Nous devons, nous aussi, accomplir notre devoir. Je me suis engagée auprès de la duchesse d'Aiguillon et de la comtesse de Brienne à favoriser le mariage des filles du roy en toutes circonstances. Après tout, ce n'est pas la faute d'Eugénie si le chevalier de Courcelles est encore célibataire à trente-huit ans. Je me dois de faire en sorte qu'elle soit courtisée par d'autres jeunes gens de valeur.

Edmond Suève avait le charisme des séducteurs d'expérience. Fin causeur, élégant danseur, plutôt pompeux, il voyait déjà en Eugénie une conquête facile en raison de son manque d'expérience de la vie mondaine. En fait, il désirait avoir un trophée supplémentaire à son tableau de chasse. La grâce naturelle d'Eugénie excitait sa convoitise.

Bien vu à la cour, Suève n'était pas du tout certain de poursuivre sa carrière au Canada, même s'il était séduit par l'idée de combattre les Iroquois. Bon escrimeur et gentilhomme, il apportait du raffinement dans la bourgade fortifiée, pleine de rustres soldats.

Québec n'était pour Suève qu'une garnison chargée de la défense d'un nouveau pays quoiqu'il convoitât la seigneurie de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Ses quelques expéditions en territoire dangereux l'avaient

cependant échaudé. Il s'ennuyait du confort et des rencontres galantes de la cour de Versailles. Les caprices des provinciales ne l'émouvaient guère.

Lorsque Suève rendit visite à Eugénie, chez les Bourdon, il commença par lui prendre affectueusement la main. Puis, il appliqua un baiser sur sa joue, tout en posant la main sur son corsage. Cette vulgarité effraya Eugénie qui lui demanda de se retirer en lui reprochant l'audace de son geste. Le jeune homme lui répondit sans gêne qu'à Paris, elle serait déjà dans son lit.

Eugénie, reprenant son sang-froid, rétorqua :

- Je ne doute pas qu'à Paris vous trouviez ce genre de filles. Mais nous ne sommes pas à Paris, monsieur.

Edmond Suève raya le nom d'Eugénie Languille de son carnet galant. Il ne s'en vanta cependant pas auprès de son cercle d'amis. Constatant son humeur irascible, aucun n'osa l'interroger à ce sujet. Pour sa part, Eugénie resta troublée.

Alexandre Isaac Berthier était d'une toute autre allure. Sieur de Bellechasse et de Villemur, âgé de vingt-huit ans, il était officier du régiment de Carignan et s'était déjà distingué lors d'expéditions au pays des Iroquois.

Plus militaire de carrière que courtisan, Berthier était direct dans ses propos. Il connaissait les bonnes manières mais ne les employait qu'à bon escient. Cette dualité lui permettait d'être aussi à l'aise avec les soldats qu'avec la gent féminine. Son modèle était Pierre Chomedey de Maisonneuve, ancien gouverneur de Montréal, qui avait brillé par l'épée et frayed avec le clergé. Tout de go, il promit d'abjurer le protestantisme si la blonde Eugénie consentait à recevoir sa cour. Quand Eugénie lui dit qu'elle était la protégée de la tante de Louise de la Vallière chez les ursulines de Tours, Berthier s'exclama d'un ton sonore et égrillard :

- Le carmel et le bordel font partie de l'héritage français, mademoiselle Languille !

Eugénie regarda, étonnée, ce noble militaire. Il ne semblait ni gêné ni malicieux. Cet homme lui plut. Il n'était pas raffiné, mais il n'était pas rustre non plus. C'était un homme d'honneur. La Nouvelle-France avait besoin de personnalités dominantes pour se développer. Il était de la

race des conquérants. On pouvait s'appuyer sur sa force de caractère. Il savait où il allait.

Quand Berthier demanda à madame Bourdon la permission de courtiser Eugénie, Anne Bourdon en fut étonnée. Elle savait que son mari n'aimait pas ce militaire protestant trop franc. Il craignait ses propos parfois cinglants sur l'administration et la logistique de la colonie qui étaient justement sous sa responsabilité de procureur général.

Anne Bourdon, quant à elle, était ravie que sa pupille fût courtisée par un noble militaire. Au moins, Eugénie n'aurait pas totalement gâché son avenir. Elle avait cependant des difficultés à se figurer Eugénie, à peine sortie de son couvent, au bras de cet homme dégourdi. Certes, ils avaient tous les deux des ambitions pour le nouveau pays, mais leurs personnalités semblaient difficilement conciliables.

Les rendez-vous d'Eugénie et de Berthier étaient sur toutes les bouches. On les voyait se promener le long du quai et sur la place Royale. Alexandre aimait retrouver sa belle Eugénie à la sortie de la basilique Notre-Dame, après les vêpres quotidiennes, quand ses activités militaires à la Citadelle le lui permettaient. Eugénie était sous le charme de son militaire. Elle avait momentanément mis de côté sa vocation religieuse et ne se souvenait plus de François Allard que comme un compagnon de traversée. Contrairement à Edmond Suève, la galanterie n'était pas le fort de Berthier. Il parlait fort, buvait et jurait. Mais avec lui, les silences parlaient.

Lors d'un début de soirée à la résidence du Sault-au-Matelot, Berthier déclara à Eugénie :

- Ma tendre amie, je ferai de vous mon épouse. Vous serez la mère de mes enfants. Nous bâtirons ce pays ensemble.

Eugénie, estomaquée, lui demanda :

- M'aimez-vous, Alexandre ?
- Et vous, Eugénie, avez-vous de l'amour pour moi ? Ceci est encore plus important.
- Oh ! Oui, je vous aime, Alexandre. Mais vous ?
- Je n'épouserai pas une femme que je n'aime pas, bien sûr. Au Canada, on aime vite et fort. Les filles du roy sont le repos du guerrier.

Elles sont là pour cela. Mais vous, Eugénie, vous êtes différente. Je vous veux pour moi seul. C'est ma façon de vous déclarer mon amour.

- Mais encore, dites-le haut et fort pour que je l'entende bien.
- Eugénie, si vous m'aimez, vous devez me le prouver dès maintenant.

Il s'avança tout près d'elle pour l'embrasser. Eugénie le repoussa. Elle était choquée de son ton péremptoire. Elle réalisa que l'haleine de Berthier empestait l'alcool.

- Vous déraisonnez, Alexandre. Reprenez vos esprits. Vous avez bu plus que de raison.

Berthier voulut s'approcher d'elle et tituba. Eugénie haussa le ton.

- Je vous demande, Alexandre, d'avoir un peu plus de tenue. Si vous voulez que je sois votre femme, alors évitez l'alcool. On ne fait pas sa demande en mariage en étant ivre. Je vous demande d'aller vous reposer à votre caserne et de revenir me voir quand vous serez sobre. Nous en reparlerons.

- Je n'admets pas que l'on puisse me parler sur ce ton. S'ils en faisaient autant, mes soldats seraient jetés au cachot.

- Vos soldats, peut-être; moi, je ne suis pas militaire. Je vous demande un peu de respect.

Eugénie avait insisté sur ce dernier mot, sur une note tranchante haut perchée. Elle entendit une voix demander :

- Tout va bien, mademoiselle Languille ?

C'était le procureur général.

- Oui, oui... tout va bien, monsieur.

Jean Bourdon tolérait à peine les militaires, fussent-ils nobles et valeureux.

Contrairement à son habitude, Alexandre Berthier n'argumenta pas. Retrouvant son équilibre, il remit sa rapière bien en place sur le côté, ajusta son immense chapeau à plume d'autruche et sortit.

Eugénie eut peur d'avoir été trop sévère. Elle ne s'attendait pas à un tel débordement. Son cœur se pinça. Comment allait-il réagir ? Elle

craignait de le perdre ou du moins d'avoir blessé son orgueil de manière irréversible. Morte d'inquiétude, elle monta dans sa chambre au deuxième étage et se mit à pleurer.

C'était la première fois qu'Eugénie pleurait pour un homme. Elle aimait vraiment Alexandre Isaac Berthier. Elle réalisa qu'elle aimerait l'épouser et affronter son destin au Canada aux côtés d'un homme comme lui, taillé dans le roc. Elle aimait sa haute stature, son visage anguleux, ses mains marquées par le maniement de l'épée. Il aurait sans doute sa seigneurie après sa démobilisation du régiment de Carignan.

Seule à sa fenêtre dont elle avait ouvert le carreau pour apprécier les dernières douceurs de l'été, elle regardait le fleuve, perdue dans ses pensées.

Combien de temps s'était-il écoulé ? Elle n'aurait pas su le dire. Elle entendit les vocalises éraillées de quelques marins fredonnant des chansons paillardes. Plus les voix se rapprochaient, plus son cœur se serrait.

Devant sa fenêtre, elle reconnut, dans la pénombre, la silhouette d'Alexandre et sa voix tonitruante qui tentait d'articuler cet air de France qu'elle connaissait :

- Près de la fontaine, un oiseau chantait. Hic ! Eugénie, m'entends-tu, m'entends-tu ? Hic ! Eugénie, je t'aime, Eugénie. Veux-tu m'épouser ? Hic !

Le cœur d'Eugénie fit un bond dans sa poitrine. Alexandre Berthier était ivre. Il avait donc continué à boire après son départ, ce qui prouvait qu'il aimait l'alcool davantage que sa fiancée, comme les Sauvages ! Eugénie se dit que l'amour humain était décevant et se répéta qu'elle préférerait offrir son cœur à Dieu".

Cette nuit-là, Eugénie pleura toutes les larmes de son corps. Elle ne dormit guère que de façon sporadique, entre deux sanglots. Se pouvait-il que les hommes fussent irresponsables à ce point ? Elle se jura qu'on ne la reprendrait plus à ouvrir son cœur. Elle venait de vivre trois mésaventures en moins d'un mois. Elle ne se marierait jamais, fille du roy ou pas.

Le lendemain matin, elle raconta à madame Bourdon ces douloureux événements. Cette dernière lui conseilla d'oublier

Alexandre jusqu'au moment où il viendrait faire ses excuses. La réponse d'Eugénie fut tranchante :

- Cela, jamais !
- Mais vous l'aimez, Eugénie, c'est évident.
- J'aimais ce qui était beau en lui. Ce que j'ai vu hier, je ne veux plus jamais le revoir.
- Il n'y a pas d'être parfait, Eugénie. Vous le saviez, n'est-ce pas ?
- Je cherche le respect et la dignité chez un homme. Alexandre m'a déçue.
- Pardonnez-lui, c'est l'un des plus beaux partis de la Nouvelle-France.
- Ça m'est égal !
- Pensez-y. Ne serait-ce que pour moi.

Alexandre Berthier vint faire ses excuses trois jours plus tard. Eugénie refusa de le recevoir. Elle s'entêta à croire qu'il n'avait pas dessaoulé pendant ces trois longs jours. Son orgueil avait été blessé par la conduite de l'officier. Comment avait-il pu la décevoir à ce point? Eugénie raconta son chagrin d'amour à Mathilde, laquelle lui suggéra d'accorder une dernière chance à Berthier.

- Non, Mathilde, il n'y a rien à faire. Alexandre m'a déçue. Il n'y a rien à redire, coupa Eugénie.
- Tu es trop radicale, Eugénie. Il t'aime.
- C'est un inconséquent ! Qui a bu boira, tu le sais bien.
- Enfin, j'espère que vous vous réconcilierez.

Malgré les efforts de Mathilde et de madame Bourdon, Eugénie resta inflexible. Berthier effectua deux autres tentatives de rapprochement, mais en vain. Toute la ville de Québec apprit le chagrin d'amour de Berthier qui se proclamait à la fois l'offenseur et la victime. Il était plein de remords et espérait que son auditoire saurait faire céder la belle Eugénie. Rien n'y fit.

Les lamentations de l'amoureux éconduit parvinrent aux oreilles de Marie de l'Incarnation qui affirma à ses religieuses qu'avec autant d'autorité et de ténacité, Eugénie ferait une supérieure accomplie au sein d'une communauté religieuse. Le gouverneur de Courcelles, pour sa part, se jouissait intérieurement de l'échec de Berthier.

Eugénie resta prostrée pendant plusieurs jours, à genoux sur son prie-Dieu, méditant sur sa condition. Elle décida de se confier à madame Bourdon, comme une jeune fille le ferait à sa mère.

- Est-il normal que je doive subir la goujaterie de tous ces messieurs? Ils souillent le sacrement du mariage en laissant parler leurs bas instincts. Pourquoi faut-il que les hommes se jettent sur nous avant le mariage? Ne sont-ils pas baptisés, comme nous, les femmes ?

Madame Bourdon lui répondit maternellement :

- Mon enfant, vous avez été élevée chez les religieuses, coupée de cette réalité bien humaine. Il arrive que l'appétit de certains hommes soit aiguisé prématurément, surtout quand ils sont sous le charme d'une séduisante jeune fille comme vous, Eugénie.

- Dites-moi, comment dois-je me comporter devant mon soupirant pour éviter qu'il ne succombe à la tentation de l'impureté?

- Eugénie, vous avez un cœur pur. Hélas! plus d'un loup vorace voudra goûter à vos charmes. Une fois mariée, la question ne se posera plus. Certaines femmes peu honorables se servent de leurs charmes pour attirer, sans trop de scrupules, un mari noble ou riche. Puisque vous n'êtes pas de celles-là, Eugénie, Dieu vous en garde, conservez votre chasteté. C'est le plus beau présent de nocces que vous puissiez donner à votre époux.

- Me recommandez-vous d'abandonner l'idée du mariage, qui me fait peur plus que jamais, et de penser à ma vocation religieuse ?

Eugénie se remémorait les paroles de dom Claude Martin, lui disant que Satan se manifesterait sans doute sous les traits d'un beau jeune homme. Elle avait déjà l'impression que le Canada était envahi par le démon de la chair, se camouflant sous des traits multiples. Daniel-Rémy de Courcelles, Edmond Suève et Alexandre Berthier... Elle en savait maintenant un peu plus à propos des hommes. Étaient-ils tous possédés par le démon? Était-ce pour cela que mère de l'Incarnation s'était faite religieuse ? Pourtant, son fils dom Claude Martin était bien près de la sainteté... Son père devait sans doute être un homme vertueux. Qu'est-ce qui poussait ces messieurs à ignorer le commandement de Dieu, qui désapprouvait le péché de chair avant le mariage ?

Pourtant, sur le bateau, il y avait eu des militaires et des marins. Mais madame Bourdon avait été là pour protéger ses filles. Quoique... Thierry avait presque séduit Mathilde qui n'avait pas vraiment résisté. L'amour libérait-il le démon de la chair ? Si la bénédiction du mariage permettait au mal de se transformer en bien, alors pourquoi les hommes n'attendaient-ils pas un peu? Tout compte fait, c'était peut-

être pour cette raison que les dirigeants coloniaux obligeaient les filles du roy à se marier le plus rapidement possible.

Prendre le voile au carmel la protégerait de cette menace masculine.

Eugénie émergea de sa réflexion quand Anne Bourdon lui répondit :

- Il y a sans doute un garçon qui attendra le mariage pour vous demander de vous donner à lui, Eugénie. Continuez d'espérer.

Chapitre XXXV

L'insistance de madame Bourdon

Chez les ursulines, le calme du couvent était perturbé par les émois des demoiselles du roy, qui recevaient ou tentaient de refuser les compliments de leurs fiancés, parfois éméchés, paradant sous leurs fenêtres. Certains colons, qui avaient vu leur contrat rompu de façon cavalière, selon leurs dires, par des filles sans parole, étaient venus manifester leur mécontentement d'une voix forte.

À peu près du même âge, Mathilde et Dickewamis, deux jeunes filles de beauté différente, se côtoyaient à la maison, à la lingerie, et se toisaient du regard. Mathilde cherchait à engager la conversation par des signes et des sourires, en déployant son petit bagage et en lui montrant ses quelques vêtements, mais l'Indienne restait indifférente.

Elle mangeait peu et ne parlait pas. Madame de La Peltrie avait hâte que le 16 août arrivât pour se libérer de son étrange pensionnaire.

Dickewamis vivait dans son monde. Elle passait la majorité de ses journées à lisser ses cheveux soyeux avec son peigne, assise sur sa natte. Elle ne participait pas aux activités, et encore moins aux travaux ménagers. Si on l'obligeait à se rendre à la chapelle, jamais elle ne se signa devant le crucifix ni ne répondit aux prières, même dans sa langue. Sa démarche silencieuse, étouffée par ses mocassins d'orignal, indisposait autant que son attitude de défi et son regard provocateur.

Les pensionnaires de madame de La Peltrie causèrent moult dégâts à sa résidence et faillirent même l'incendier. L'Iroquoise était leur bouc émissaire. Quant à Mathilde, elle vivait son chagrin d'amour. Elle désespérait de retrouver Thierry, repoussant les avances de célibataires dépités de ne pas avoir été choisis comme époux.

Le bruit et la circulation incessants étaient entendus jusqu'à la maison des Bourdon, un petit manoir en face du fleuve. Anne Bourdon ne manqua pas de comparer avantageusement ses filles à celles de madame de La Peltrie, qui épouseraient pour la plupart des soldats et des gens de travail.

Eugénie logeait à l'étage, dans une chambre avec unâtre. Le manoir des Bourdon, le long de la falaise, était installé sur un promontoire faisant l'angle de la Côte de la Montagne. Au-delà des maisons de la rue du Sault-au-Matelot, la jeune fille pouvait voir le fleuve. En face de sa fenêtre se trouvait la résidence Legardeur de Repentigny et, au-delà de la rue, la demeure d'Eustache Lambert. En remontant la côte de la Montagne, on croisait la rue du Parloir où se trouvaient le couvent et le jardin des ursulines ainsi que le petit logis de madame de La Peltrie, un ancien bâtiment adjacent au monastère. Eugénie devait complaire aux manières bourgeoises de ses hôtes et écouter avec intérêt le récit, déjà maintes fois entendu, de l'expédition de monsieur Bourdon vers la côte nord de l'Atlantique.

Le procureur général de la Nouvelle-France lui raconta que son escadrille avait été bloquée par les glaces et qu'elle avait du rebrousser chemin au cinquante-cinquième degré, près de l'embouchure du fleuve Churchill. Il passa de longues soirées, près de l'âtre du rez-de-chaussée, à raconter que la mer était restée glacée durant l'été 1657. Madame Bourdon tenta de présenter à Eugénie un jeune secrétaire du département des finances, au service de son mari, Guillaume-Bernard Dubois de l'Escuyer, mais en vain. Eugénie

reconduisit avec amabilité, prétextant son désir de réfléchir davantage à sa vocation religieuse. Madame Bourdon crut bon d'avertir Eugénie une nouvelle fois :

- Mon enfant, il faut que vous compreniez une fois pour toutes que mon œuvre en la colonie consiste à favoriser les meilleurs mariages. Monsieur de l'Escuyer a été surpris que vous refusiez sa cour. Il l'a mentionné au juge Charles d'Ailleboust, son grand-oncle. Votre refus nous a mis dans une situation délicate, monsieur Bourdon, l'huissier du Conseil souverain et moi.

- Je comprends, madame, et je vous présente toutes mes excuses. Cependant, je ne peux me consacrer à un époux sans savoir si mon rôle n'est pas plutôt de servir Dieu et d'éduquer les Sauvagesses. Je préfère attendre d'en être sûre avant de me laisser faire la cour par un prétendant, aussi intéressant soit-il.

-Vous nous êtes agréable, Eugénie, et je vous aime comme ma fille. Aussi, je vous recommanderais de continuer à sonder votre cœur concernant votre vocation religieuse. Quant au mariage, vous avez encore le temps. Je demanderai à madame de La Peltrie de vous accueillir chez elle, après le mariage de ses filles, à la fête de l'Assomption. Vous pourrez ainsi vous consacrer aux Sauvagesses dans le recueillement d'une maison qui, Dieu soit loué, sera redevenue silencieuse.

Eugénie fut agréablement surprise par cette proposition. Elle retrouverait et consolerait ainsi Mathilde. Elle examinerait sa vocation auprès des ursulines et plus particulièrement auprès de mère Marie de l'Incarnation, fondatrice du couvent. Dom Claude Martin lui avait recommandé de rencontrer sa mère rapidement et il lui avait remis une lettre d'introduction à cet effet. Eugénie avait grande envie de connaître la sainte femme et de s'entretenir avec elle. De cette façon, elle éviterait de froisser madame Bourdon, dont l'insistance devenait de plus en plus gênante.

Chapitre XXXVI

Un délit d'amour

Après la soirée donnée par le gouverneur, François retourna sur le bateau avec le sieur Pierre Boucher et le capitaine Magloire qui s'apprêtait à suivre ce dernier jusqu'aux Trois-Rivières. À la résidence du gouverneur, il avait demandé du papier à lettre pour écrire à son cousin Thomas Frérot, missive qu'il remit au sieur Pierre Boucher :

Mon cher cousin Thomas,

Je suis arrivé au Canada il y a deux jours. Quand tu liras cette lettre, je serai déjà engagé comme domestique à Beauport chez une veuve du nom d'Hardouin. Elle et sa famille me semblent très bien. Depuis notre arrivée, tout se bouscule. Notre traversée a duré deux mois, grâce aux bons soins de notre bienveillant capitaine Magloire, que tu auras l'occasion de connaître. J'ai développé une belle amitié avec votre gouverneur Pierre Boucher. Il m'a invité à venir vous rendre visite aux Trois-Rivières. Quand l'occasion se présentera, je n'y manquerai pas.

Et toi? Comment vas-tu? Toujours aussi heureux? As-tu des nouvelles de notre famille? As-tu une fiancée? Pour ma part, j'ai rencontré une étonnante jeune fille sur le bateau. Elle vient de la région de Tours, elle est belle et elle est musicienne. J'ai fait plus ample connaissance avec elle en réparant le clavecin du gouverneur.

Enfin, c'est une longue et belle histoire. J'aurai l'occasion de t'en parler davantage. Pour le moment, elle pense peut-être à se faire nonne. Elle ressemble à ma mère, Dieu protège sa mémoire. Au fait, un garçon de notre village, Thierry Labarre, était avec moi sur le bateau. Le connais-tu ?

Je garde un excellent souvenir de toi, cousin, en espérant te revoir bientôt. Voici mon adresse:

François Allard, domestique chez dame Anne Hardouin Badeau, Seigneurie de Notre-Dame-des-Anges, Beauport.

Ton cousin qui ne t'oublie pas,

François

François retrouva Thierry sur le bateau. Ils s'allongèrent chacun dans un hamac et Thierry prit la parole :

- François, comme je n'ai pas encore pu trouver d'emploi pour honorer mon contrat d'engagement, j'ai demandé au sieur Pierre Boucher s'il pouvait m'engager aux Trois-Rivières. Il m'a dit qu'il m'aiderait à me trouver un maître. Je pars donc avec lui. Auparavant, j'aimerais revoir Mathilde. Il faut que tu m'aides.

- Écoute-moi bien, Thierry. Tu dois oublier Mathilde, du moins pour l'instant. Elle ne se mariera pas en août. Cela, nous le savons. Elle a certainement du chagrin. Ne va pas aviver sa souffrance. Pars aux Trois-Rivières sans la voir, crois-moi, c'est mieux ainsi.

- François, il faut que je la voie pour lui redire mon amour. La providence ne peut empêcher deux cœurs de s'aimer. Cela est impossible.

- Qu'est-ce que tu as à lui offrir, Thierry? Rien. Il faut que tu t'établisses d'abord. C'est la règle.

- Et toi, avec Eugénie? Tu cherches à la voir quand même, n'est-ce pas ?

- Eugénie a un très bel avenir devant elle. Si nos destins se croisent à nouveau, j'en remercierai Dieu. Mais pour l'instant, je dois m'établir. Après, nous verrons si Eugénie est toujours disponible et si elle veut bien de moi.

-Vois-tu François, c'est exactement ce que je veux dire à Mathilde. Il faut qu'elle le sache. Après, je partirai vers les Trois-Rivières. Le temps presse, aide-moi.

François resta brièvement pensif tout en regardant Thierry dans les yeux. Puis, il lui répondit :

- D'après Eugénie, Mathilde demeure à la résidence de madame de La Peltrie, tout près du couvent des ursulines. Ce n'est pas très loin d'ici. Elle y loge avec plusieurs autres filles du bateau. Tu pourras te faire passer pour un prétendant. De toute façon, les filles nous connaissent. Elles aviseront probablement Mathilde. Mais ne joue pas de piccolo, cela pourrait éveiller les soupçons.

- Ne t'inquiète pas. J'ai besoin de la voir seulement quelques instants. Seul à seule, bien entendu.

- Allons-y demain matin, tôt, avant que le sieur Boucher et le capitaine Magloire ne s'aperçoivent de ton absence. Quant à moi, mes nouveaux employeurs viendront me chercher vers dix heures.

Les trois derniers passagers du bateau et le capitaine passèrent une partie de la nuit à se remémorer les meilleurs moments de la traversée, arrosant leur conversation de cidre bouché et d'un peu de rhum. Puis, François fit des adieux touchants à ses amis, non sans

avoir promis de leur rendre visite aux Trois-Rivières.

Le lendemain matin, aux aurores, François et Thiery appareillèrent une chaloupe sans faire de bruit et se rendirent au quai. Ils empruntèrent la rue Saint-Pierre et passèrent devant la propriété des Bourdon, au coin de la rue du Sault-au-Matelot et de la côte de la Montagne, laquelle menait à la Haute-Ville, au couvent des ursulines et à son annexe, la résidence de madame de La Peltrie, rue du Parloir. La rue était déjà bondée d'attelages et de charrettes. Les deux garçons se faufilèrent jusqu'à l'entrée. On les distinguait facilement des militaires, bien costumés, leurs épées et leurs pistolets bien en vue, et des jeunes nobles, poudrés, gantés, avec dentelle, jabot et perruque. Leurs sabots trahissaient leur origine campagnarde. Compte tenu de sa grande taille, Violette Painchaud les vit arriver de loin.

- Eh! les filles, venez voir notre Joli-Coeur qui vient nous saluer !
- En es-tu certaine, Violette ? Ne me dis pas que tu souhaites remplacer ton Mathurin !

Plusieurs rires fusèrent.

- Mesdemoiselles, bien le bonjour! Depuis deux jours nous nous languissons de vous. En votre absence, le bateau est bien vide, lança Thiery.

- Ne nous raconte pas d'histoires, mon gaillard ! Nous savons que tu n'es pas venu pour nous. L'élue de ton cœur n'a pas la permission de te voir. Je ne crois pas que tu puisses la marier celle-là.

- Comment va Mathilde ?

- Pas très bien, lui répondit Violette. Elle se meurt d'amour pour toi. Je ne sais pas si c'est bien que tu la voies. Cela ne pourrait qu'empirer son chagrin et madame de La Peltrie ne me le pardonnerait pas.

-Violette, je t'en prie, fais-moi cette faveur. François me disait que tu avais trouvé un mari. Tu ne peux pas empêcher Mathilde d'avoir le sien.

- D'accord, je vais avertir Mathilde. Mais faites preuve de la plus grande discrétion. Attendez-moi près de la sortie, du côté du jardin. Cachez-vous dans l'épais taillis, personne ne vous verra.

Les deux garçons longèrent furtivement le mur de pierre en prenant bien soin de n'être pas vus et de ne pas trébucher sur les racines des arbres. Le soleil commençait déjà à s'installer dans le ciel, annonçant une autre journée de chaleur.

Violette informa Mathilde qui semblait complètement dépassée. Sans croire vraiment à la venue de Thierry, elle demanda à Violette de l'aider à refaire sa coiffure et de l'accompagner jusqu'au boisé.

François prit soin de se mettre en retrait et bavarda avec Violette. Cette dernière lui indiqua le chemin le plus court pour se rendre au manoir des Bourdon, au cas où.... Elle lui parla de Mathurin Baril, son futur, et de sa hâte de se rendre à Sainte-Anne-de-la-Pérade. Elle ne dit pas un mot de Germain Langlois.

- J'aimerais que tu puisses le connaître quand tu viendras aux Trois-Rivières visiter ton cousin. Je suis sûre que Mathurin se fera un plaisir de t'accueillir, même si je ne sais que peu de choses de lui. C'est un Normand comme nous, François. En quelque sorte, nous sommes un peu semblables.

Quand Mathilde vit Thierry, elle se jeta immédiatement dans ses bras et, tout en sanglotant, lui dit :

- Eh bien! Joli-Cœur, je savais que tu étais un bel hardi.

Ils échangèrent un long baiser et Mathilde se blottit contre son épaule :

- Si tu savais comme je t'aime, Mathilde!

- Moi aussi, Thierry.

- Je regrette tellement ce qui est arrivé. Je t'ai mise dans un sale pétrin. Aujourd'hui, tu es prisonnière par ma faute.

- Thierry, tu me manques tellement !

- Je sais, Mathilde, qu'il ne te sera pas possible de m'épouser parce que je ne suis pas colon. Alors, j'ai décidé de t'enlever.

- Quoi!?

- Oui, de t'enlever. En fait, j'aimerais t'emmener ailleurs. Tiens, aux Trois-Rivières, chez le sieur Boucher. Le capitaine Magloire nous y conduira.

- Tu sais bien que ce n'est pas possible ! D'abord, ils refuseront. Et où vivrons-nous ? Tu n'as pas encore de terre à cultiver.

- Je ferai n'importe quoi, tiens, domestique ou garçon de ferme. Ah non ! c'est vrai, il faut avoir un contrat d'engagement...

- Tu vois bien que c'est impossible. Si tu restes à Québec, tu seras emprisonné pour enlèvement.

- Si c'est ta volonté, on ne dira rien.
- Je ne le peux pas, Thierry.
- Tu ne m'aimes pas ?
- Tu sais bien que je t'adore. Mais nos vies et notre bonheur seraient compromis.
- Je me ferai coureur des bois, Mathilde.
 - Tu nous vois tous les deux dans les bois, comme des Peaux-Rouges ? Penses-y un instant, Thierry, cela n'est pas possible.
 - Je vais demander aux ursulines de travailler comme garçon de ferme ou homme à tout faire.
 - Madame Bourdon va leur déconseiller de t'engager.
 - Oh, celle-là ! Toujours elle.
 - Il vaut mieux, Thierry, que tu me quittes pour l'instant et que tu complètes un contrat d'engagement. Après, nous pourrons nous marier.
 - Mais, Mathilde ! Trois années, c'est une éternité ! Je risque de te perdre.
 - Je t'attendrai, Thierry.
 - Je t'aime tellement, Mathilde !
 - Je t'aime encore plus, Joli-Cœur. Si tu savais !
 - Donnons-nous un dernier baiser.
 - Nous n'avons plus de temps. J'entends quelqu'un venir.
 - Je reviendrai dès les premiers jours d'octobre. Entre-temps, je chercherai du travail.

Sur ces mots, Thierry s'approcha et embrassa passionnément Mathilde. Le souffle presque coupé et légèrement étourdie, Mathilde lui mit un doigt sur la bouche et dit :

- Décidément, Joli-Cœur, tu ne changes pas. Tu es un bel hardi.

Elle s'esquiva aussitôt et alla rejoindre Violette dans l'embrasure de la porte d'entrée. À son expression rêveuse, Violette imagina les serments d'amour que s'était fait le couple. Mathilde se retourna légèrement et aperçut du mouvement dans les branchages. Elle plaça sa tête sur l'épaule accueillante de Violette et pleura abondamment. Cette dernière, qui se sentait responsable d'elle, lui dit tendrement :

- Viens, petite sœur, il y a du linge qui nous attend à la buanderie.

Aussitôt après avoir tourné le dos à Mathilde, Thierry et François reprirent le chemin de la côte de la Montagne. Soudain, ils aperçurent Dickewamis qui venait de cueillir quelques fleurs sauvages et tentait de les fixer sur son peigne d'écume de mer. Surprise, elle s'apprêtait à

fuir comme une biche des bois lorsqu'elle reconnut Thierry. Son regard effrayé disparut et elle afficha un sourire éclatant. Elle pointa son index vers elle-même et dit :

- Dickewamis, Dickewamis.

Les deux garçons restèrent stupéfaits. Après un bref instant, François haussa les épaules en signe d'indifférence. Thierry le prit alors par le bras et lui dit, le visage radieux :

- Voyons, François, tu ne la reconnais pas ? C'est l'Indienne qui accompagnait le grand chef iroquois qu'on exhibait sur la place publique. Il y avait plein de soldats. Ne me dis pas que tu as oublié une si belle fille !

- Oh, tu sais, moi, les Sauvagesses... !
- Évidemment, toi, tu n'as qu'Eugénie Languille en tête !
- N'oublie pas, Thierry Labarre, que nous sommes ici parce que tu voulais revoir Mathilde. C'est toi qui as insisté. Pense à Mathilde qui t'aime tant, rétorqua François, irrité.

- Tu n'étais pas obligé de venir ! De toute façon, elle me plaît, cette Sauvagesse.

- Mais, Thierry...
- Chut! Qu'est-ce qu'elle dit, François ?
- Dickewamis, Dickewamis.
- Je ne sais pas, peut-être son nom?
- Dickewamis, Dickewamis, répétait la belle Indienne.

À un moment donné, Thierry comprit le manège de l'Iroquoise.

- Thierry, Thierry, lui dit-il en se désignant du doigt.
- Tirik, Tirik, reprit l'Indienne.
- Non, Thi-er-ry, Thi-er-ry.
- Thi-er-ry, répéta-t-elle avec un large sourire.
- Oui, c'est ça, lui répondit Thierry, ravi.

- Viens, Thierry, il faut que l'on s'en aille. Le capitaine Magloire va s'impatienter, l'avertit François.

- Oui, oui, je viens.
- Dépêche-toi, nous sommes déjà en retard.

À cet instant, Dickewamis ôta son peigne et le tendit à Thierry.

- Pourrrr toi, pourrrr toi.
- Pour moi? Serait-ce une invitation à revenir? Je pense bien

qu'oui. Qu'est-ce que je pourrais bien lui donner?

Il prit le peigne et, en retour, lui remit son piccolo. Il se dit qu'il reviendrait le chercher en octobre.

Dans l'après-midi, Mathilde serait intriguée par un son étrange qui viendrait de la cour. Un son qu'elle reconnaîtrait. À la vue du piccolo de Thierry, son cœur s'arrêterait de battre. Son univers s'écroulerait.

François et Thierry se séparèrent, l'un empruntant la rue Notre-Dame en direction de la place publique, l'autre se dirigeant par la rue Saint-Pierre vers le quai. Leurs adieux furent simples.

- Prends garde à toi, Thierry, et donne-moi de tes nouvelles. Je serai chez la veuve Badeau à Beauport.

- Je te souhaite bonne chance, François. Je saluerai ton cousin Thomas pour toi aux Trois-Rivières. J'ai promis à Mathilde que je reviendrais au début d'octobre.

- Alors, viens me voir à Beauport. À cette période, j'aurai sans doute plus de temps libre.

- À bientôt.

- Bon voyage, Thierry.

Pierre Parent et Louis Rainville attendaient François à la taverne du Gobelet d'Or, comme convenu. Ils prirent immédiatement la route de Beauport en longeant la rue Notre-Dame et la rue du Sault-au-Matlot vers la rivière Saint-Charles. François pensait à Eugénie.

Thierry rejoignit le *Sainte-Foy* qui appareilla aussitôt vers les Trois-Rivières. Le capitaine Magloire nota l'absence du piccolo qui valsait habituellement sur la hanche de Thierry.

-Alors, on a cessé de jouer au pastoureau, moussaillon? demanda le capitaine.

Thierry se renfrogna. Il pensa à Mathilde et se sentit coupable.

Mathilde était inconsolable. La nouvelle s'était rapidement répandue que son Joli-Cœur avait sympathisé avec l'Iroquoise. Les filles se liguèrent contre cette dernière et la mirent au ban. On la rejeta d'autant plus facilement qu'elle jouait de la flûte dans des moments inopportuns, comme si elle comprenait qu'elle intensifiait ainsi le chagrin de Mathilde. Le différend parvint aux oreilles de madame de La Peltrie qui en parla à mère Marie de l'Incarnation. Cette rebelle

iroquoise irritait ses copensionnaires blanches et n'avait pas l'âme chrétienne.

Eugénie, avisée par Violette du chagrin insurmontable de Mathilde, lui rendit visite et tenta de la réconforter :

- Écoute, Mathilde, il faut te raisonner. Ce n'est peut-être pas la faute de Thierry. François, qui était avec lui, n'aurait certainement pas toléré cela. Il a trop d'estime pour toi.

Mathilde retrouva un semblant de sourire et sécha ses larmes.

- Le penses-tu, Eugénie ? Si seulement c'était vrai !

- Je ne veux pas être indiscreète, mais t'a-t-il promis quelque chose ?

- Il m'a dit qu'il reviendrait aux premiers jours d'octobre pour demander ma main.

- C'est dans un mois et demi. Il ne pourra pas s'être établi si tôt. C'est insensé !

- Sinon, il veut m'emmener vivre dans les bois, aux Trois-Rivières ou à Ville-Marie.

- Ton cœur l'aime, je le sais bien. Qu'en pense ta tête ?

- J'ai peur de commencer ma nouvelle vie sur une mauvaise pente, Eugénie.

- Alors, je te demande de bien réfléchir. Tu peux compter sur mon amitié.

- Je le sais, Eugénie.

- Je vais bientôt résider ici. Alors, nous pourrons parler comme il nous plaira. En attendant, je te demande de te confier à Violette.

- Je l'aime beaucoup, Violette. Elle est comme ma grande sœur. Nous nous entendons si bien. Elle t'aime bien aussi, Eugénie. Elle me parle souvent de toi et de François.

Eugénie ne répondit rien.

- François était avec Thierry. L'as-tu vu, Eugénie ?

- Non, pas depuis le récital.

- Je crois qu'il t'aime bien.

- Je le crois aussi.

- Quelles sont tes intentions, Eugénie? L'aimes-tu?

- Chut ! Pour le moment, je pense à ma vocation auprès des Sauvagesses. Tu devrais en faire autant, ça te changerait les idées.

- Tu sais, moi, les Sauvagesses... Pour l'instant, celle que je connais me déplaît. Elle m'a ravi mon Joli-Cœur.

- Tu sais, Mathilde, ton Joli-Cœur est peut-être un cœur volage ! Tu es bien jeune pour pleurer constamment. Ce n'est pas le moment

de te dire cela, mais à ton âge, tu en verras d'autres, des garçons. Je suis certaine que les célibataires qui viennent voir nos camarades ont tous l'œil sur toi. Tu es charmante, tu sais.

- Mais ils ne le peuvent pas : ils n'ont pas été désignés par le scrutin.

- Pas pour l'instant, mais je suis certaine que tu te marieras bientôt et que je serai ta demoiselle d'honneur.

- J'aimerais tellement que tu dises vrai et que mon époux soit Thierry.

- Nous souhaitons toutes ton bonheur, Mathilde.

Chapitre XXXVII

Le mariage des filles du roy

Le mariage des couples eut lieu le 15 août 1666, jour de l'Assomption, en la basilique Notre-Dame de Québec. Le *Te Deum laudamus* ouvrit la grand-messe, chanté par le vicaire apostolique de la Nouvelle-France, monseigneur de Laval. Les ursulines et leurs élèves chantèrent des *Magnificat*, des *Gloria* et des *Agnus Dei* dans la plus grande piété. Les accents de l'orgue faisaient vibrer la basilique.

Les contrats de mariage avaient été enregistrés devant le notaire,

pour la plupart une semaine avant la cérémonie. Des trente-huit mariages espérés, vingt-cinq seulement furent effectivement célébrés. L'empressement avec lequel les couples avaient été formés et la brièveté de leurs fréquentations avaient semé le doute chez plusieurs filles qui revinrent sur leur décision. Elles se trouvèrent cependant immédiatement un autre époux. D'autres avaient ouï dire qu'à cause des travaux agricoles, les prétendants les plus attrayants n'avaient pas pu se présenter. Quelques promesses ne s'étaient décidées qu'à la toute dernière minute. Madame de La Peltrie avait dû en consoler plus d'une devant la rapidité des événements.

En raison du manque de temps, monseigneur François Montmorency de Laval avait décidé de surseoir à la célébration des fiançailles et à la publication des bans. Le prélat officiait en présence du gouverneur général de la Nouvelle-France, le chevalier Daniel-Rémy de Courcelles. Assistaient également à la cérémonie, en plus du clergé dirigé par le grand vicaire de Québec également curé de la basilique, l'intendant Jean Talon, le gouverneur Pierre Boucher, le juge Charles-Joseph d'Ailleboust, le marquis de Tracy ainsi que le procureur général Jean Bourdon et son épouse. Les ursulines étaient représentées par madame de La Peltrie. Mère Marie de l'Incarnation, fidèle à la règle de son ordre, était restée cloîtrée.

La basilique Notre-Dame était bondée. Ses autels étaient garnis de fleurs. Les promis se sentaient gauches dans leurs souliers de cuir fin, leurs chemises avec des dentelles et leurs pourpoints. Leurs fiancées ne l'étaient guère moins dans leurs robes à corsage baleiné et couvert de fanfreluches, leurs jupons garnis de dentelles et leurs souliers de peau à talons hauts, qui avaient été offerts par la classe privilégiée de Québec. Sous leurs coiffes, leurs cheveux bouclés étaient séparés par une raie médiane. Quand le vicaire apostolique de Québec entra, avec solennité, suivi de ses prêtres et de ses enfants de chœur, l'assistance se leva.

L'archevêque avait demandé à Eugénie d'accompagner la messe à l'orgue. Celle-ci exécuta ses plus belles œuvres dont une marche nuptiale. Voyant ses camarades s'avancer, elle pensa qu'elle aurait pu être parmi elles si elle avait accepté la cour de Guillaume-Bernard de l'Escuyer.

Monseigneur de Laval avait tenu à prononcer lui-même l'homélie afin de montrer l'importance qu'il accordait au peuplement du pays. Revêtu de son camail³² des jours de fête liturgique, de son rochet³³ et de sa barrette violette et pourpre, le prélat insista sur les vertus de la

fidélité et du don de soi, qui transcendaient les plaisirs de la chair.

Le prélat de Québec était connu pour vivre comme un ascète, dans une pauvreté qui contrastait avec son rang. Du haut de sa chaire, il entama son sermon :

32. Camail : cape.

33. Rochet: surplis à manches étroites que portent les dignitaires ecclésiastiques.

- Jeunes gens, vous avez choisi votre épouse et vous, jeunes filles, vous avez choisi votre époux pour fonder un foyer dans ce monde nouveau, béni par Dieu lui-même et par Sa Majesté le roy Louis le quatorzième. Votre mission consiste à peupler ce nouveau pays dans l'amour de Dieu. Quitte ton père et ta mère et reproduis-toi. Telles sont les paroles de Notre Seigneur.

Les couples écoutaient l'homélie avec ravissement. Mathurin serra la main de Violette.

- Par le sacrement du mariage, les époux sont liés pour l'éternité et inséparables sur cette terre. Votre amour charnel doit être le reflet de l'amour divin. Ne le salissez pas au profit des plaisirs terrestres ! Le péché de luxure est le festin de Satan. Il mène aux portes de l'enfer. Le Christ vous a désignés pour être dignes du sacrement du mariage et pour que vous suiviez son message évangélique : croissez et multipliez-vous.

L'église était pleine à craquer. Le ton du prélat se faisait de plus en plus insistant dans les vapeurs d'encens. Ses imprécations prononcées d'une voix résolue, étonnante chez un être amaigri par les mortifications, résonnaient dans la nef :

- C'est la première fois en Nouvelle-France - et même en France - qu'autant de jeunes gens à la fois décident de s'unir, répondant à la volonté de l'Église catholique et du roy Louis XIV. En cette fête de l'Assomption, vous remplissez un devoir divin. Votre foi est grande. Vous serez récompensés par une famille nombreuse. Le roy vous en saura gré et vous récompensera au moment opportun.

Mathurin, en extase devant sa grandiose mission, n'attendait que l'instant de se mettre à l'œuvre, pour la gloire du Christ. Les autres jeunes gens pensaient de même. Chacun se voyait adoubé par Sa Majesté en récompense de son acte d'héroïsme. Le prêcheur continua, galvanisé par sa propre prédication :

- Je m'adresse à vous maintenant, chères épouses. Soyez soumises à votre époux et suivez ses pas. L'autorité de votre mari est la réplique de l'autorité divine. Ne lui refusez pas ce qui le rend heureux même si le fardeau vous paraît lourd. Dans un tel cas, priez pour que Dieu vous éclaire !

« Souvenez-vous que vous ne ferez dorénavant qu'un avec votre mari, puisque la femme est issue de la côte de l'homme. Vous êtes les humbles servantes du Seigneur. Abandonnez-vous à votre époux et travaillez sans relâche à fonder un foyer chrétien sans orgueil et sans souci de votre bien-être. Vous êtes désormais vouées à la volonté de Dieu. »

Le prélat prit une expression empreinte de tristesse :

- Rappelez-vous, filles d'Eve, que le péché de luxure vous mènera tout droit en enfer. C'est le pire. Satan le préfère aux autres. Comme le serpent qui persuada la première femme de répandre le péché, Satan cherchera à vous corrompre. Résistez ! Parce que votre chair est faible, le sacrement du mariage vous permettra de résister à Satan.

Les jeunes femmes n'osaient se regarder tant la mission qui leur était confiée, et qu'elles n'avaient pas envisagée sous cet angle, leur parut énorme. Leurs visages se rembrunissaient. Le démon s'infiltrait là où il y avait du bonheur. Valait-il mieux feindre l'indifférence vis-à-vis de son époux pour ne pas exciter la passion destructrice du malin ?

Monseigneur de Laval haussa le ton, emporté par son discours. Sa chasuble dorée scintillait et les reflets de lumière se déplaçaient sur l'assistance au gré de ses mouvements. La mitre épiscopale valsait sur sa tête tandis qu'il martelait le plancher de la chaire de sa crosse.

- Mes enfants, comme fils et filles de Dieu, je vous le répète, votre devoir est de peupler ce pays nouveau et de répandre, par votre exemple, la foi catholique parmi les Sauvages qui vivent dans les ténèbres. Soyez les messagers du royaume des cieux. En tant que guide de cette nouvelle terre de France, je vous convie l'an prochain aux fonds baptismaux Puisse-t-Il vous soutenir dans votre mission ! *Ad majorem Dei gloriam. Amen !*

Une fois l'homélie terminée, le prélat jésuite de la Nouvelle-France procéda à la cérémonie tant attendue de ce mariage collectif, symbole

de la prospérité de ce nouveau pays.

Les couples, l'un à la suite de l'autre, défilaient dans l'allée jusqu'à son banc, accompagné par les notes du *Veni Creator* interprété à l'orgue par Eugénie Languille. Les mariées portaient la voilette et tenaient un missel à la main. Leurs promus affichaient une fleur à la boutonnière de leurs pourpoints et faisaient résonner le parquet de la cathédrale de leurs souliers cloutés. Les sourires brillaient sur les visages. L'assistance regardait les futurs mariées tantôt avec admiration, tantôt avec perplexité, détaillant les uns et les autres et tentant d'apercevoir l'ombre du doute sur leurs fronts.

Le prélat appela chacun des couples, comme le voulait le protocole de la cérémonie.

- Marie Léonard et René Rémy dit Champagne, notaire et juge à Boucherville. Anne Mabile et Claude Salois, habitant³⁴. Marie Meunier et Jacques Hudde, habitant. Andrée Remondière et Thomas Rondeau, cloutier. Renée Rivière (veuve Remondière) et Mathurin Croiset, habitant. Marguerite Ténard et Charles Boyer, habitant. Suzanne Tru et Jean Cadou, habitant. Violette Painchaud et Mathurin Baril, domestique.

34. Colon

À son nom, Mathurin, plus petit que les autres, monta sur l'agenouilloir comme un bambin l'aurait fait, au grand amusement de l'assemblée. L'assistant d'office, Henri de Bernières, lui jeta un regard courroucé. Monseigneur de Laval, irrité, dit :

- Un peu de discipline devant la grandeur de cette cérémonie, je vous prie !

La nef redevint silencieuse. Seule Violette ricanait en regardant son Mathurin avec des yeux amoureux.

L'officiant continua :

- Andrée Lépine et Claude Chasle, tonnelier. Jeanne Leduc et Martin Massé, taillandier. Marie Brabant et Jean Delalonde, dit Lespérance, habitant. Elisabeth Leconte et Eugène Grandin, habitant. Marie Boileau et Pierre Chauvin, habitant. Suzanne Aubineau (veuve Auclair) et Mathias Campagna, habitant. Jeanne Barbereau et Jean Arrivé, habitant. Jeanne Beaujean et Pierre Juin, meunier. Marie Bremaille (veuve Langlois) et Jacques Doublet, dit Delisle, habitant.

Marie Chaton et Pierre Lagarde, habitant. Louise Chiasson et Jacques Chapelain, tourneur et menuisier. Charlotte de Coppequesne et Jean Gâteau, maçon. Jeanne de Lahaye et Philibert Chauvin, habitant. Jeanne Denot et André Robidou dit Lespagnol, matelot. Elisabeth Doucenet et Jacques Bédard, charpentier. Jeanne Dufresne et Marin Dalleray, menuisier. Anne Javelot et Jacques Lebœuf, habitant.

Monseigneur de Laval prit une grande inspiration. Il clama, avec un timbre qu'il avait volontairement rendu plus grave pour souligner le sérieux de l'événement :

- Bien chers enfants de Dieu, vous qui avez déjà reçu les sacrements du baptême, de la confirmation, de la confession et de l'Eucharistie...

Il attendit d'avoir obtenu un silence total avant de poursuivre :

- Voulez-vous vous unir par les liens sacrés du mariage selon la volonté du Christ et la doctrine de la sainte Église ?

- Oui, je le veux, répondirent en chœur les cinquante fiancés.

-Vous êtes désormais mari et femme, pour toujours et à jamais, selon l'indissolubilité du sacrement du mariage.

Les nouveaux mariés s'embrassèrent.

Après avoir reçu la sainte hostie et attendu *Vite missa est* marquant la fin de la célébration, les couples se précipitèrent hors de la basilique, main dans la main, sous les félicitations de la foule et les pétales de fleurs. Ceux qui les connaissaient les embrassaient et leur faisaient les recommandations d'usage. Madame Bourdon félicita personnellement chaque couple. Un banquet fut servi aux jeunes mariés et aux invités de marque, payé par le trésor du roy. Puis, vint le moment de se quitter et de se faire des adieux.

Des charrettes à bœufs attendaient ceux qui s'installaient en dehors de Québec, chargées de bagages, de meubles, de vivres et d'outils. Ainsi, les couples Campagna, Dalleray, Salois, Rondeau et Croiset prirent la route de l'île d'Orléans. Les épouses avaient justement choisi ces époux pour être voisines.

Jacques Bédard et Philibert Chauvin se dirigèrent vers Charlesbourg. Pierre Juin, Pierre Lagarde et Mathurin Baril décidèrent de se suivre en chaloupe et en pinasse puisqu'ils se rendaient

respectivement à Champlain, à Cap-de-la-Madeleine et à Sainte-Anne-de-la-Pérade. Martin Massé, Charles Boyer et Jean Delalonde L'espérance partirent vers Sorel, Laprairie et Lachine.

Les autres rentrèrent à pied à leur domicile conjugal de Québec.

Gagné par l'euphorie de l'événement, monseigneur de Laval bénit une dernière fois ses brebis, à grands coups de goupillon. Les vivats fusaient encore. Eugénie embrassa sa chère Violette et félicita Mathurin, tout en leur transmettant les vœux de Mathilde, retenue au couvent des ursulines.

Violette et Mathurin se sentaient sur un nuage. Les pères jésuites avaient prêté leur attelage à Mathurin afin qu'il ramenât le bagage de la nouvelle mariée sans difficulté. Violette avait peu de possessions. Sa dot avait été convertie en quelques vêtements, deux porcelets, trois poules et un coffre pour ranger ses effets personnels.

Pour la première fois, Eugénie ressentit l'absence de François Allard. Elle n'aurait pas pu dire si cette impression était causée par l'habitude qu'elle avait de l'avoir à ses côtés comme accordeur de clavecin ou si elle indiquait que ce garçon l'avait touchée plus qu'elle ne l'avait cru. Ce sentiment la troubla. La Nouvelle-France était décidément une terre pleine de surprises.

Durant la messe, elle avait chanté les plus beaux cantiques et sa voix avait charmé l'assemblée entière. Monseigneur de Laval la voulait dorénavant comme chantré et musicienne.

Dans le secret de sa méditation, mère Marie de l'Incarnation avait hâte de connaître la jeune fille. La supérieure vieillissante avait besoin d'une femme vigoureuse et talentueuse pour prendre sa relève à la tête de la communauté.

Chapitre XXXVIII

Au couvent des ursulines de Québec

Eugénie emménagea dans la maison de madame de La Peltre et rejoignit ainsi Mathilde et Dickewamis.

Le monastère des ursulines était une vaste demeure de pierre de trois étages avec escaliers et boiseries, une chapelle et deux oratoires, dont celui de Marie de l'Incarnation. Dans la cour intérieure carrée, terrain de jeu des élèves et lieu de promenade des ursulines, se trouvaient un jardin et sa fontaine. Eugénie fut émue devant le tour, sorte de boîte pivotante, en bois, ouverte d'un côté et placée à l'entrée du monastère. Ce mécanisme permettait de déposer un nouveau-né sans être vu, tout en ayant l'assurance que les sœurs allaient le recueillir.

Dickewamis avait finalement compris la peine qu'elle avait causée à Mathilde et tenta de s'en rapprocher. Elle lui remit le piccolo de Thierry. Mathilde le refusa. Dickewamis essaya alors de se rendre utile auprès des jeunes Sauvagesses. Le travail d'instruction s'en trouva grandement facilité. Dans les semaines qui suivirent, les trois jeunes

filles devinrent des complices.

Mathilde recommençait à rire et se consacrait à son travail à la buanderie. Quand les petites Sauvagesses arrivaient au couvent, elles étaient couvertes de vermine. On devait procéder à l'épouillage et au dégrassage de leur peau enduite de graisse d'ours, qui les protégeait des insectes. Le combat contre la saleté commençait par la lessive.

Les Sauvagesses étaient enclines à retourner chez leurs parents, car leur nature était empreinte de liberté et elles aimaient l'espace et la vie au grand air. Tout le contraire de la vie quotidienne au couvent, entre quatre murs.

Avec Eugénie, Mathilde s'attaquait à la crasse et se faisait l'apôtre de la propreté. Les camarades de Mathilde étaient heureuses de la voir de nouveau espiègle et pleine d'entrain. Son inclination à droloter et à embrasser ses petites protégées compensait efficacement son ignorance de la langue huronne.

Autre motif de bonne humeur, Mathilde avait consenti à se marier avec un jeune noble qu'Eugénie lui avait présenté, Guillaume-Bernard Dubois de l'Escuyer. Les deux jeunes gens s'étaient tout de suite plu, au point qu'ils avaient annoncé leurs épousailles pour le 1^{er} octobre, en la basilique Notre-Dame, en présence du chevalier Daniel-Rémy de Courcelles et de l'intendant Jean Talon. Auparavant, le notaire Jean Leconte de Québec avait rédigé leur contrat de mariage,

Pour la première fois, une Iroquoise assista à la cérémonie en qualité de membre de la famille. Mathilde de Fontenay-Envoivre avait en effet demandé à Dickewamis d'être sa demoiselle d'honneur.

La réception fut donnée par la famille d'Ailleboust. Mathilde était maintenant parente de cette illustre famille, dont un des membres, Louis, un ingénieur militaire qui avait accompagné Chomedey de Maisonneuve, avait dessiné les plans et façonné les fortifications de Ville-Marie. Louis d'Ailleboust était devenu, par la suite, gouverneur intérimaire de Québec. Sa belle-sœur Philippine de Boulogne, sœur de sa femme Barbe de Boulogne, était ursuline à Québec. Elle portait le nom religieux de mère Saint-Dominique et était ravie de côtoyer au couvent sa presque petite-nièce.

Eugénie assista à la réception, espérant que le gouverneur de Courcelles ne demanderait pas à lui parler en particulier. Il n'en eut pas l'occasion.

Mathilde confia à Eugénie qu'elle regretterait l'atelier et l'enseignement de la broderie aux petites Sauvagesses. Marie de l'Incarnation, issue d'une riche famille de tisserands de Tours, s'adonnait à la broderie avec art, selon la méthode préconisée par le tapissier du roy au palais du Louvre. Elle garantissait des revenus à sa communauté en fabriquant des vêtements liturgiques et des ornements d'église pour l'épiscopat de la Nouvelle-France.

Eugénie semblait se dévouer avec enthousiasme à ses activités d'éducatrice. Elle aidait les petites Indiennes à se vêtir de simarres, comme les Françaises, et à se laver du mieux qu'elles le pouvaient. Elle les aidait également à faire leurs prières du soir et le signe de croix avant de s'endormir.

Puis elle avait finalement rencontré mère Marie de l'Incarnation, qui l'avait invitée à quelques reprises au chapitre du soir des ursulines. La religieuse lui avait même demandé d'y lire quelques extraits de textes sacrés, une fonction réservée aux novices reconnues pour leurs fortes dispositions pour la vie monacale.

Leur première rencontre avait eu lieu dans le petit oratoire que la supérieure affectionnait tant. Marie de l'Incarnation était en prière quand Eugénie était entrée dans la petite chapelle silencieuse. La statue du Sacré-Cœur de Jésus, qui avait guidé le destin de la sœur missionnaire, trônait sur le retable.

- C'est par le cœur de mon Jésus, ma voie, ma vérité et ma vie, que je m'approche de vous, ô Père éternel. Par ce divin cœur, je vous adore et veux satisfaire au devoir de tous les mortels pour que vous me remplissiez de votre Esprit Saint. Malgré son recueillement, la sainte femme avait deviné la présence d'Eugénie. Elle avait continué sa prière en murmurant à mi-voix pour qu'Eugénie pût l'entendre :

- Sur ce cœur sacré, comme sur un autel divin, je vous demande que mademoiselle Eugénie Languille écoute votre message divin et se fasse ursuline... Daignez m'accorder cette grâce, par l'intercession de la Vierge Marie, votre mère...

Eugénie s'était approchée doucement de la sainte dévote et avait tousoté pour signaler sa présence.

Marie de l'Incarnation s'était retournée, affichant l'étonnement.

- Je vous prie de m'excuser, ma mère.
- Mais pourquoi, ma grande fille? C'est moi qui souhaite m'entretenir avec vous.
- Je suis votre dévouée, ma mère.

Le regard bleu de la religieuse était pénétrant. Son visage à la peau parcheminée était marqué par le temps, les sacrifices et les privations, mais illuminé par la grâce.

- Vous me semblez torturée, mon enfant. Ce n'est pas vous qui devez quérir la grâce, mais elle qui doit vous rejoindre et pénétrer votre cœur.

En disant cela, la mère supérieure dirigea son regard vers la statue du Sacré-Cœur de Jésus, au-dessus du tabernacle, et baisa le crucifix en argent ornant le chapelet qui entourait sa guimpe. Elle vouait une profonde dévotion au culte du Sacré-Cœur. La sainte femme avait fermé les yeux en attendant qu'Eugénie Languille lui confie son tourment.

- C'est que, ma mère, je m'efforce de trouver ma vocation parmi les règles et les devoirs des ursulines de Québec. Mais je n'y suis pas encore arrivée.

- C'est ce que je pensais, Eugénie. Nous, les Tourangelles, visons la perfection. Mais nous devons accepter nos limites et laisser le temps au temps ! La pénitence et la prière sauront affermir votre volonté et vous éclairer lorsque vous prendrez votre décision.

- Je prendrai le temps qu'il faudra, ma mère.

-Vous savez, Eugénie, madame de La Peltrie s'est rendu compte que sa véritable place était à la lingerie, malgré sa haute naissance et sa fortune. Et ma servante est devenue religieuse près de vingt ans après son arrivée ! Une vocation se découvre avec le temps.

Eugénie n'avait pas répondu, impressionnée par les paroles rassurantes de Marie de l'Incarnation.

- Nous sommes ici pour vous aider. Nous formons une petite communauté, Eugénie, et vous êtes l'une des nôtres. Supportez les épreuves sereinement et votre foi se raffermira. Maintenant, j'aimerais que toutes les deux, nous fassions le chemin de croix.

Depuis cet entretien, Eugénie assistait tous les jours à la messe, dès l'aube. Réveillée par les rayons du soleil naissant, elle remerciait le Seigneur pour cette nouvelle journée. Elle s'habillait et donnait à ses

compagnes de dortoir le signal de se rendre à la chapelle pour les matines et les laudes, en récitant un premier psaume de louanges.

Eugénie était responsable du chant, elle entonnait les premiers cantiques de sa voix pure. C'était également elle qui interprétait l'angélus du midi, invitant au silence. Et vers seize heures, aux vêpres, elle dirigeait les compiles et les psaumes.

Le dimanche matin, Eugénie se rendait à la basilique Notre-Dame, comme le lui demandait monseigneur de Laval. L'après-midi, elle enseignait le clavecin, au château Saint-Louis, à un nouvel élève, l'aspirant à la tonsure Charles-Amador Martin, le fils d'Abraham. Celui-ci, en retour, lui donnait des leçons de chant. Parfois, le gouverneur de Courcelles lui demandait de s'installer au clavecin pour un concert privé. Comme elle redoutait l'intimité avec le gouverneur, Eugénie déclinait l'invitation qui serait, disait-elle, une entorse aux règlements de la communauté.

Directeur du chœur de la basilique, le séminariste Martin considérait sa soliste comme une fierté nationale. Lui qui ne connaissait pas Paris rêvait de se produire, une fois prêtre, dans les plus grandes églises, notamment à Notre-Dame-de-Paris et à Saint-Germain l'Auxerrois, comme organiste. En attendant, il s'exerçait à l'orgue que monseigneur de Laval avait ramené de France en 1663.

Charles-Amador était de nature chétive. Sa voix de *castrato*, très haut perchée, lui avait valu la moquerie de la colonie, en grande majorité composée d'hommes célibataires. Charles-Amador s'était résigné à sa condition et, par dépit, avait choisi la vocation religieuse.

La proximité d'Eugénie chavirait Charles-Amador Martin. Ses attentions envers sa blonde institutrice se multipliaient et ses prestations musicales s'en ressentaient. Le curé Henri de Bernières en fit la remarque au prélat de Québec qui pensa à semoncer le séminariste, symbole de l'enracinement de la foi catholique en Nouvelle-France. Ce ne fut toutefois pas nécessaire, car Eugénie se rendit compte que l'aspirant à la prêtrise était troublé par sa présence lorsqu'il tenta de s'approcher d'elle plus que les convenances ne le permettaient. Elle cessa sur-le-champ ses leçons de musique avec le séminariste. Décidément, se disait-elle, Satan continuait à rôder.

Chapitre XXXIX

Le crime de Thierry

Vers la fin de septembre, Thierry Labarre travaillait au défrichement d'une terre voisine du poste des Trois-Rivières. Elle appartenait au cousin par alliance du gouverneur Pierre Boucher, Adrien Joliet. Thierry, qui avait l'intention de l'acheter par ses efforts, se découragea. Le défrichement d'une terre était une tâche longue et pénible, à laquelle peu de Français avaient été préparés. Sans avertir Adrien Joliet ni Thomas Frérot, son nouveau camarade, il quitta le poste des Trois-Rivières. Il vola un canot et un peu de nourriture et se dirigea vers Québec. Sa disparition fut mise sur le compte des Iroquois, compromettant un peu plus les pourparlers de paix.

Thierry arriva à Québec le 2 octobre 1666. Il se rendit immédiatement à la résidence de madame de La Peltrie pour y voir Mathilde. Il fut accueilli par Eugénie. Celle-ci lui annonça la nouvelle du mariage qui avait eu lieu la veille.

- Oh, Eugénie, dis-moi que ce n'est pas vrai ! Elle ne pouvait pas faire ça. Moi qui croyais qu'elle m'aimait... On l'a peut-être forcée à épouser ce noble...

- Non, Thierry, ce mariage a été son choix. Lorsqu'elle s'est rendu compte que tu avais donné ton piccolo à Dickewamis, son cœur s'est brisé. Elle a considéré la chose comme un désaveu.

- Tu sais bien, Eugénie, que ce n'était pas sérieux. Demande à François.

- Ah non ? Alors pourquoi gardes-tu à ton cou ce peigne d'écume de mer ? Ce bijou me semble amérindien, non ?

- Écoute, Eugénie, il faut que je m'explique avec Mathilde ! Dis-moi où elle demeure.

- C'est trop tard, elle est maintenant la femme d'un autre homme. Son mari pourrait te faire emprisonner si tu cherches à la voir ! C'est un noble qui a un bel avenir dans l'administration. D'ailleurs, je ne serais pas surprise qu'il succède au procureur Bourdon.

- Qu'est-ce que je vais devenir maintenant ? J'ai quitté mon travail sans prévenir le gouverneur Boucher. Connais-tu la route pour retrouver François ? On m'a dit qu'il était à Beauport.

- Je n'ai pas revu François depuis la soirée du gouverneur, le 27 juillet dernier. Je te conseille, Thierry, de retourner aux Trois-Rivières et de t'expliquer avec le gouverneur Boucher. Il comprendra.

- Je crois que non. Pas cette fois-ci. Pourrais-je saluer Dickewamis, puisque Mathilde n'est plus disponible ?

- Thierry, tu exagères. Je pense que tu es davantage fautif que victime. Mathilde m'a tout raconté. Elle t'aimait vraiment. Si tu veux voir Dickewamis, elle est de ce côté. Fais vite toutefois, elle m'aide à l'instruction des Sauvagesse.

Eugénie ne revit pas Dickewamis ce jour-là ni les jours suivants. Par dépit, Thierry lui avait demandé de fuir avec lui. L'Iroquoise l'avait suivi. Thierry avait retrouvé son canot et était reparti vers les Trois-Rivières, sans savoir où le mènerait cette escapade.

L'Indienne lui souriait à pleines dents. Elle pagayait mieux que lui, avec une endurance remarquable.

Son absence avait été signalée le soir même au haut commandement. On avait perdu avec elle le seul moyen de forcer la bonne volonté de Bâtard Flamand. On avait cru à une fugue jusqu'à ce qu'Eugénie parlât de sa rencontre avec Thierry Labarre. Ce dernier avait donc été accusé de haute trahison et était passible de la peine de mort, pour avoir enlevé une prisonnière de guerre.

Il fallait à tout prix les retrouver avant qu'ils n'atteignent le pays agnier. Une expédition de capture fut mise rapidement sur pied. Afin que les fugitifs ne franchissent point la ligne des Trois-Rivières, le gouverneur Pierre Boucher devait être averti le plus rapidement possible. Deux des meilleurs pagayeurs, deux Canayens, partirent aussitôt. Ils devaient payer sans arrêt jusqu'au lieu d'arrivée. On doublerait leur solde. Le trajet représentait trente-cinq lieues et pouvait s'effectuer en dix ou douze heures. Le tandem arriva à dix-huit heures le lendemain. Il fut introduit auprès du gouverneur Boucher qui se mit en colère :

- Quoi ! Cet étourdi, en plus d'avoir été un lâche aux Trois-Rivières, a trahi son nouveau pays en enlevant une prisonnière iroquoise? Quel abruti !

Thomas Frérot essaya de raisonner Pierre Boucher en lui expliquant le chagrin d'amour de Thierry.

- C'est une tête de linotte. Compromettre les chances de paix en enlevant la fille de ce goujat de Bâtard Flamand ! Où avait-il la tête? En a-t-il au moins une ? Retrouvons-les au plus vite avant que la guerre ne se généralise.

L'automne était déjà bien installé. Le mélange de couleurs rouge, orange, jaune et verte des feuilles d'arbres disparaissait à mesure que celles-ci tombaient. L'eau du fleuve Saint-Laurent s'était refroidie et les journées raccourcissaient.

Au début d'octobre, sur les rives du fleuve Saint-Laurent, le froid

mordant pouvait venir attaquer le voyageur imprudent et lui faire regretter son escapade. La saison était parfois marquée par une vague de chaleur qui pouvait durer plusieurs jours, bien que les nuits demeuraient froides. Cette accalmie s'appelait l'été des Indiens. En ce 2 octobre 1666, la température était chaude et la journée ensoleillée, mais il ventait à écorner les bœufs.

Thierry et Dickewamis avaient payagé tout l'après-midi, luttant contre les vagues et le vent. Thierry payageait mal, contrecarrant les efforts de l'Iroquoise qui, à l'arrière du canot, occupait la fonction de godilleur. À cause du vent, l'Indienne ne naviguait qu'à une cinquantaine de pieds de la rive nord du fleuve, longeant le relief de la côte. Leurs vêtements, mal adaptés à la navigation et à la saison, rendaient leurs mouvements très difficiles. Ils étaient accroupis dans le fond du canot, luttant contre les bourrasques de vent qui tentaient de les entraîner vers les courants forts.

Les vagues glacées mordaient les flancs du canot léger. Thierry, à l'avant, reçut des trombes d'eau en plein visage à plusieurs reprises. Ses mouvements brusques et l'eau qui s'accumulait dans le canot menaçaient l'équilibre de l'embarcation. Dickewamis réussissait néanmoins à maintenir le cap. Les imprécations et les injures de Thierry résonnaient, se confondant avec les cris des mouettes et des goélands.

Thierry se retourna vers l'Iroquoise et aperçut son visage crispé par l'effort et ses cheveux trempés. Dickewamis effectua une manœuvre subite, positionnant le canot à angle droit face à une vague haute et sournoise qui allait les faire chavirer. Le cœur de Thierry monta dans sa gorge et son visage se convulsa lorsqu'il reçut la crête de la vague sur la nuque. Il s'écroula comme s'il avait reçu un coup de fouet cinglant, son nez heurtant le fond du canot.

Quand Thierry reprit ses esprits, Dickewamis était en train de tirer l'esquif sur la berge. Elle le renversa de côté pour le vider de son eau, projetant du même coup Thierry sur le sable. Transi, il se redressa rapidement et tenta, à genoux, d'aider Dickewamis.

Le soleil avait disparu derrière les montagnes et la pénombre grandissait. Le chapeau en poils de castor longs et luisants que Thierry avait réussi à maintenir sur sa tête lui donnait une apparence comique. Au milieu des hurlements du vent, Thierry entendit soudain de grands éclats de rire :

Heureuse, Dickewamis venait d'accoster à l'îlot Richelieu, en face du cap Lauzon, sur le lieu de l'ancien campement iroquois d'Achelacy, là où son père et elle avaient été capturés par le marquis de Tracy. Elle demanda à Thierry de l'aider à camoufler le canot. Pour lutter contre la fraîche, il leur fallait allumer un feu.

Les Amérindiens étaient prévoyants. Lorsqu'ils quittaient un campement, ils camouflaient toujours un peu de nourriture et de bois sec au cas où ils y reviendraient. Bâtard Flamand et sa fille avaient enterré, dans un contenant d'écorce de bouleau, du blé d'Inde et quelques branches sèches. Dickewamis repéra rapidement la cache et s'empessa de frotter adroitement ensemble deux bâtons de bois de saule secs et légers qui enflammèrent quelques brindilles. Alimenté de mousse, de feuilles mortes et de branches, le feu de camp atteignit bientôt la hauteur d'un enfant.

Alors, sans pudeur, comme le voulait les mœurs amérindiennes, Dickewamis enleva ses vêtements pour les faire sécher. Thierry voyait danser les flammes sur son corps luisant, caressant ses formes généreuses et aiguisant son appétit pour ces chairs lascives qu'il n'avait encore vues que dans ses fantasmes nocturnes. L'Indienne se balançait d'un pied sur l'autre, se cambrant, se retournant, exécutant une danse érotique envoûtante. Elle se rapprocha de Thierry et récupéra son peigne en écume de mer pour se lisser les cheveux. La magie des ombres offrit à Thierry les préludes du festin charnel qui l'attendait.

Dans le contenant d'écorce de merisier, il y avait une corde avec un hameçon. Dickewamis y enfila un lombric de bonne taille, que la chaleur avait fait remonter de l'humus. Elle attacha la corde à une branche et ordonna à Thierry de se diriger vers le fleuve pour y pêcher de quoi manger. Les vêtements encore mouillés de Thierry collaient à sa peau et le froid naissant lui infligeait de multiples petites morsures. Pour mieux lancer sa ligne, il se déchaussa et s'avança dans l'eau glaciale. Le vent lui fouettait le visage et de gros nuages noirs filaient devant la pleine lune.

À cette période de l'année, l'anguille abondait. Thierry eut la chance d'en attraper un beau spécimen qu'il fut heureux de remettre à Dickewamis. Cette dernière embrocha la prise sur la même branche et la mit à rôtir, sans l'avoir éviscérée. Thierry fut chargé de tenir l'anguille au-dessus du feu en la faisant tourner lentement.

Pendant ce temps, l'Indienne concassait le maïs au moyen deux

pierres plates. Elle y ajouta ensuite des végétaux, un peu de mousse et des morceaux d'anguille. De ses mains noircies par la suie du charbon de bois, elle attrapa le bonnet de castor de Thierry et, avec un grand sourire, l'essora pour en faire sortir une eau brunâtre qui humecta la nourriture. Elle tendit une portion de ce mélange à son compagnon, sidéré.

Pendant qu'elle invitait Thierry à partager cette sagamité³⁵, elle mit quelques pierres à chauffer dans le feu, fit sécher leurs vêtements trempés tout près et traça dans la terre deux sillons d'à peu près la largeur du canot qu'elle avait ramené de la berge.

35. Bouillie de maïs agrémentée de morceaux de poisson ou de viande, l'ordinaire de la cuisine amérindienne.

À la vue de son repas, Thierry eut envie de vomir. Dickewamis n'en prit pas ombrage. Elle avala avec appétit ce mets traditionnel, réitéra son offrande à Thierry et, devant son refus, ingurgita la seconde ration avec une satisfaction apparente. Elle conclut ce festin d'une forte éructation. Un peu de gomme d'épinette permit à Thierry de calmer ses crampes d'estomac.

Après le repas, Dickewamis improvisa un matelas de branchages entre les sillons, sur lequel elle étendit leurs vêtements qui avaient séché, et invita son compagnon à venir se coucher à ses côtés. Toujours nue, l'Amérindienne vérifia l'intensité du feu, puis retourna le canot d'écorce au-dessus d'eux.

Dans l'intimité de cette alcôve rustique, l'Iroquoise présenta son flanc à son partenaire. L'instinct animal de ce dernier s'éveilla immédiatement. L'Indienne ne refusa ni les mains ni la bouche de ce puceau et l'encouragea à faire usage de ses ongles et de ses dents. Ils s'écrasèrent et se brutalisèrent, émiettant le matelas improvisé de leurs mouvements sauvages. Leur étreinte fut parachevée par le long cri de bête de l'Iroquoise, que Thierry aspira dans un baiser. Plein d'une tendresse soudaine inspirée par les feux de l'amour, il voulait ainsi adoucir le désordre du rut et la brusquerie de leur étreinte.

Dickewamis mordit Thierry jusqu'au sang. Soudain, elle repoussa le canot. Dans la clarté lunaire, ils roulèrent l'un sur l'autre. Puis, l'Indienne se leva et se mit à sautiller, incitant Thierry à la poursuivre. Il la rattrapa. Elle prit une poignée de mousse et lui barbouilla le visage, tout en encourageant sa virilité de l'autre main. Il la prit de nouveau en la jetant par terre.

Puis, ils regagnèrent leur couche et dormirent à l'abri du canot, collés l'un à l'autre.

Le lendemain matin, Dickewamis et Thierry furent brusquement tirés de leur sommeil par un martèlement de bottes. Leur canot fut soudainement renversé, offrant leur nudité aux regards d'une douzaine d'archers de la maréchaussée accompagnant le gouverneur Pierre Boucher et Thomas Frérot, tabellion³⁶ de la région des Trois-Rivières.

36. Tabellion : notaire chargé de consigner les minutes des actes publics.

La première sur pied, Dickewamis chercha immédiatement à déguerpir vers le boisé. Le soleil miroitait sur sa peau cuivrée, lançant ici et là des reflets chatoyants. Son ombre se profilait sur le sable et sur les arbres. Les muscles tendus, elle semblait prête au combat. Sa nature farouche et sensuelle avait pétrifié la gent masculine.

Thierry la retint par le bras. Il savait bien que, dans leur plus simple appareil, ils n'iraient guère loin. Il regarda Pierre Boucher et Thomas Frérot, puis baissa la tête avec honte.

- En ma qualité de gouverneur de la région des Trois-Rivières, je vous arrête, vous le dénommé Thierry Labarre, engagé au service du propriétaire Adrien Joliet, pour enlèvement d'une prisonnière politique et pour désobéissance civile. Qu'on lui mette les fers aux mains et aux pieds et qu'on le conduise à la prison de Québec où il sera jugé selon la loi française !

Avec un trémolo dans la voix, il continua :

- Comme nous pensions bien connaître le prisonnier, nous lui demandons de nous expliquer sa conduite, ce qui pourrait, et j'insiste sur le conditionnel, alléger son sort. Toute déclaration de sa part sera consignée par le tabellion ici présent.

Pendant que les soldats passaient les fers à Thierry, d'autres s'efforçaient de retenir l'Iroquoise qui ne pensait qu'à fuir. Elle distribuait les coups de pied et de tête, mordant et piaffant comme une bête aux abois. Sa nudité excitait les gardes qui ne se gênaient pas pour tâter. Pierre Boucher intervint :

- Que deux d'entre vous, remettent leur pelisse et leur justaucorps ! L'Indienne est une prisonnière de marque et l'invitée du roy. Quant à ce goujat, il aura tout le temps de réfléchir à ses actes en prison. Qu'avez-vous à dire, Thierry Labarre ?

- Je regrette ma fuite, gouverneur Boucher. C'est par dépit d'amour que j'ai entraîné l'Iroquoise.

- Si c'est par dépit, vous avez agi en lâche. De plus, vous avez séduit une prisonnière politique et une nouvelle chrétienne, qui était sous la garde de nos bonnes religieuses. Crime contre la religion, crime contre l'État, crime contre le roy. Votre compte est bon, mon gaillard. Je ne voudrais pas être à votre place devant le marquis de Tracy et l'intendant Talon.

- Vous avez le pouvoir, sieur Boucher, de minimiser l'offense en expliquant mon chagrin d'amour. Thomas qui est là pourra témoigner de ma sincérité et de ma naïveté.

- Il y a des crimes qui dépassent l'étourderie, mon garçon. Vous avez compromis la paix avec les Agniers. Nous sommes en guerre. Je crains hélas que ce ne soit la cour martiale qui vous juge, plutôt que le tribunal civil. Mais c'est au gouverneur de la Nouvelle-France, monsieur de Courcelles, d'en décider. En conséquence, nous vous ramenons à Québec, devant les autorités.

Soudain, sur le ton de la compassion pour un être que l'on a bien connu :

- Tout ce que je peux faire pour l'instant, Thierry, c'est m'assurer que vous soyez traité convenablement, sans brutalité, jusqu'à la Citadelle. Que Dieu vous vienne en aide !

Thierry, en pleurs, et Dickewamis, étonnée d'être habillée de vêtements masculins, furent placés dans deux canots différents, les pieds enchaînés et les mains attachées dans le dos pour éviter tout acte d'agression ou toute tentative d'évasion. Thomas avait récupéré la toque de castor de Thierry. Il demanda au gouverneur Boucher l'autorisation de la remettre au prisonnier, en témoignage de leur amitié. Pierre Boucher y consentit. Fièbre comme une princesse amérindienne qu'elle était, Dickewamis se tenait droite, assise sur ses talons. Dans la salle du Conseil souverain se trouvaient le gouverneur et l'intendant Talon. Le tabellion Thomas Frérot fit un plaidoyer en faveur de Thierry. Aussitôt, le gouverneur de Courcelles rendit sa décision :

- Thierry Labarre, vous êtes accusé de crime de lèse-majesté pour avoir compromis la sécurité des colonies du royaume de France. Vous resterez au cachot jusqu'au printemps prochain, où aura lieu votre procès.

Quand Bâtard Flamand apprit la fugue de Dickewamis, il exigea qu'on lui amenât le prisonnier Thierry Labarre pour qu'il soit jugé selon la coutume des Agniers, c'est-à-dire supplicié et exécuté.

Le gouverneur de Courcelles refusa tout net et ajouta qu'il s'interrogeait sur la capacité de Bâtard Flamand à sauver les siens, alors que l'armée française était en train de massacrer les Agniers.

- Bâtard Flamand préférerait-il être remplacé par Garakonthié qui représente les autres nations iroquoises ?...

- Garakonthié est un grand chef, mais il ne parle pas au nom des Agniers, répliqua l'Iroquois d'un ton tranchant.

Garakonthié, chef de conversion chrétienne des Onontagués, avait précédé le Mohawk Bâtard Flamand en qualité de négociateur pour la Confédération iroquoise.

L'expédition revint fin novembre 1666, ayant évité les effusions de sang. La stratégie militaire des Français, consistant à impressionner les Iroquois par l'organisation de leur armée et à les amener à négocier la paix de cette manière, donnait des résultats. Le gouverneur relâcha Bâtard Flamand et le chargea d'aller dire aux siens d'être sérieux dans leurs pourparlers de paix, sans quoi leur peuple serait anéanti au plus tard à la mi-juin 1667. Bâtard Flamand lui répondit hypocritement :

- Onontio, ma voix est la voix des cinq nations iroquoises. Je te remercie de ne pas avoir fait couler le sang et de vouloir fumer le calumet de paix. Désormais, nos guerriers danseront autour de l'arbre de paix et sous ses branches. Leurs haches ne seront plus jamais rougies du sang des Français et ils resteront tranquilles sur leurs nattes. À moins qu'Onontio et ses alliés ne décident d'attaquer de nouveau les Iroquois.

« Onontio, avant de partir pour le pays que le Grand Manitou a donné à mes ancêtres, j'aimerais faire la paix avec toi. »

Cette dernière remarque piqua la sensibilité diplomatique du

gouverneur.

«Et si l'Iroquois disait vrai cette fois-ci? Attaquer de nouveau l'ennemi pourrait signifier perdre toutes mes chances de règlement du conflit sans effusion de sang ! » se dit-il à lui-même.

De Courcelles savait qu'il jouait gros. Le gouverneur préférait l'appui du clergé et surtout de Monseigneur de Laval, un prélat si admiré par le roy.

Devinant le calcul diplomatique du gouverneur, Tracy s'empessa de lui dire :

- Cette comédie a assez duré, Excellence ! Ce fourbe ne se jouera pas de nous cette fois-ci. Finissons-en avec cette canaille !

Prenant bien son temps, le gouverneur de Courcelles lui répondit :

- Je ne souhaite surtout pas avoir le sang d'innocentes victimes sur la conscience, monsieur le Marquis. Faisons-lui confiance ! Je préfère que le bon peuple canadien prie ses martyrs que de voir ces Sauvages prier les leurs. Décrétons une trêve et nous verrons s'il y a lieu, par la suite, de négocier de bonne foi, en espérant que les Iroquois en fassent autant !

Tracy accepta bien malgré lui. Quant à Bâtard Flamand, il voulait gagner du temps. Durant la trêve, il chercha, sans succès, à obtenir l'appui des Hollandais et même des Anglais. Puis, il revint à Québec affirmer les bonnes dispositions des cinq nations iroquoises. En juillet 1667, les Iroquois et les Français signèrent la paix.

Par ce traité, les Iroquois retrouvèrent le privilège de commercer avec les tribus de l'ouest. Ils rendirent leurs prisonniers et laissèrent en otage des jeunes filles chez les ursulines. Ces jeunes filles furent confiées aux soins de Dickewamis qui n'avait pas voulu retourner chez son peuple, de crainte d'être punie pour avoir fugué avec un Visage-Pâle, comme avait été punie la mère de son père.

Alexandre de Tracy rentra en France le 28 août 1667 avec le tiers des effectifs du régiment de Carignan-Salières.

Chapitre XL

Un comportement étrange

Quand Dickewamis comprit que son salut était entre les mains des religieuses françaises, elle commença à faire preuve d'une docilité surprenante. Elle se rapprocha de ses compagnes et se montra d'une compagnie agréable. Elle demanda à participer aux travaux de la petite communauté et fut confiée à la sœur Saint-Joseph, responsable des tâches ménagères. Rapidement, son peu de souci pour l'hygiène refroidit la sollicitude de la sœur. Sous la direction de mère Marguerite de Saint-Athanase, on lui confia l'accueil des petites Amérindiennes, bien qu'elles fussent d'origine huronne et algonquine, des nations ennemies des Iroquois.

Après quelques altercations, Marie de l'Incarnation eut la bonne idée de l'assigner à la chapelle comme sacristine. Pendant l'avent de cette année 1666, Dickewamis fut responsable de décorer la crèche de Noël, sous la surveillance de mère de Saint-André. Séduite par les personnages bibliques en bois sculpté et les images saintes des Français, elle y ajouta une gravure représentant ce dont elle se souvenait d'un dessin qu'elle avait vu chez son grand-père à la Nouvelle-Amsterdam et qui se trouvait être une représentation de l'arrivée des rois mages à la crèche de Bethléem, exécutée par le peintre flamand Rembrandt. Le roi noir, avait pris les traits d'un Iroquois vêtu d'un ample manteau de fourrure.

Dickewamis tint à coucher le nouveau-né de la crèche sur une paillasse de branches de sapin. Elle sculpta aussi, dans du bois de tilleul, un rudimentaire cerf des bois à large panache qui remplaça l'âne, qu'elle considérait comme un orignal nain. Elle emmaillota le petit Jésus à la mode iroquoise en emprisonnant ses bras dans une camisole de peau avec un petit capuchon en fourrure d'écureuil.

L'Iroquoise déposa des épis de maïs séché, des courges et des petites citrouilles au pied de l'étable miniature afin que les bergers, devenus Agniers, pussent s'alimenter. Les deux autres rois mages et leurs chameaux étaient entourés par des Bédouins et des bergers ressemblant à des coureurs des bois, avec des mocassins et une paire de raquettes à leurs pieds.

Mère Marie de l'Incarnation la laissa faire. La supérieure des ursulines de Québec voulait que ses pensionnaires amérindiennes endossassent la foi chrétienne avec plus de facilité, contrairement aux missionnaires qui imposaient l'iconographie catholique à leurs catéchumènes.

Certain de la grande foi de ses religieuses et connaissant la détermination de la fondatrice des ursulines de la Nouvelle-France, monseigneur de Laval crut bon de ne pas s'y opposer.

Pour son premier Noël à Québec, Dickewamis passa la majorité de son temps au pied de la balustrade, à contempler la crèche, telle une carmélite. À la messe de minuit, alors que les religieuses entonnaient quelques cantiques, Dickewamis se lança dans un *vlaams kerstlied* (cantique de Noël flamand), et fredonna *Kindje, wat benje toch zacht* («Mon tendre enfant chéri»), appris à la maison de son grand-père paternel.

Agenouillées sur leur prie-Dieu, mère de l'Incarnation et mère de Saint-André se regardèrent, médusées, ne sachant si c'était là l'oeuvre de Dieu ou celle de Satan. Finalement, elles conclurent qu'une nouvelle âme était en train de se convertir.

Toutefois, une inquiétude germa dans l'esprit de la supérieure.

À la fête de la Nativité et à celle de l'Épiphanie, comme Dickewamis continuait à contempler la crèche, Marie de l'Incarnation demanda à la voir pour s'assurer du sérieux de sa dévotion. Elle n'avait pas oublié sa récente fugue avec le renégat Labarre, emprisonné à la Citadelle, ni le compte rendu du comportement peu vertueux de Dickewamis. L'Indienne comprenait à peine le français et la religieuse balbutiait l'iroquois. Finalement, Marie de l'Incarnation réussit à comprendre quelques mots :

- Moi, rêve... Vierge, sourire à moi. Moi, vouloir baptême...

Marie de l'Incarnation savait que les Sauvages avaient la vision facile et trompeuse. Elle voulut s'assurer de la véracité des propos de Dickewamis. La fille de Bâtard Flamand dessina un triangle où figurait la Sainte Trinité. Seule une intervention divine avait pu guider la main de cette innocente. Quand Marie de l'Incarnation lui demanda qui lui avait suggéré ce dessin, Dickewamis lui répondit:

- Échon.

Échon était le surnom donné par les Hurons au père Jean de Brébeuf. Consternée, mère de l'Incarnation qui appelait «Verbe incarné» le saint martyr, tant son admiration pour lui était grande, et qui conservait précieusement ses reliques, en glissa mot à mère Saint-Augustin. Celle-ci lui expliqua qu'il n'était pas impossible que le père Jean de Brébeuf, qui était mort depuis plus de vingt-cinq années, puisse apparaître à l'Iroquoise, puisqu'il était reconnu de son vivant pour son don des langues amérindiennes.

Marie de l'Incarnation décida que Dickewamis deviendrait la première ursuline amérindienne si elle persévérait dans sa foi. Elle s'en ouvrit à monseigneur de Laval qui affirma pompeusement:

- Le Christ, ma mère, a d'abord évangélisé les païens, les pauvres et les indigents. Le peuple de Dieu n'est pas uniquement français; il

est là où il y a des âmes à sauver. Que votre Iroquoise soit ursuline, si tel est son vœu et le vôtre. Mais elle doit respecter les trois vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance, et ne plus retourner dans son pays indien. Elle doit se consacrer à la vie monacale seyant à sa nouvelle vocation. Attendez donc le temps qu'il faudra pour qu'elle nous prouve sa foi véritable. Ces Sauvagesses sont habituées à la vie des bois. Elle voudra peut-être y retourner et Dieu sait avec qui...

Marie de l'Incarnation écouta le conseil du prélat. Il n'y avait rien d'urgent. Cette conversation resta secrète et la supérieure suivit de près les agissements de sa protégée amérindienne. Elle sonda sa vocation en lui imposant des sacrifices auxquels seule une religieuse à la foi solide pouvait s'astreindre.

Elle remarqua que Dickewamis s'arrondissait. Le régime de la communauté ne favorisait pourtant pas l'embonpoint. La tunique de l'Indienne était si serrée sur son ventre qu'un matin, pendant la messe, elle perdit connaissance. Elle souffrait de plus en plus de nausées. Des symptômes qui ne trompaient pas.

- Doux Sacré-Cœur, faites que cela ne soit pas. Pas dans ce cloître !

Marie de l'Incarnation refusait d'admettre la vérité. Une novice enceinte ! Comment allait-on réagir au couvent ainsi que dans la colonie ? Comment maintenir un ordre strict avec une pécheresse au sein du troupeau ?

- Vierge Marie, c'est probablement ce Thierry Labarre, ce renégat, le responsable. Ou pire, Bâtard Flamand lui-même, qui aurait engrossé sa propre fille !

La supérieure eut honte de ses pensées. La charité chrétienne lui commandait la tolérance. Elle décida de se donner du temps pour confirmer le diagnostic. Malheureusement pour l'Iroquoise, celui-ci s'avéra exact.

La supérieure des ursulines crut bon de demander l'avis de sa bienfaitrice converse, qui avait perdu un enfant en bas-âge.

-Vous ne trouvez pas, Madeleine, que notre Iroquoise grossit à vue d'œil ? Il est loisible d'imaginer une autre cause que la qualité des repas préparés par sœur Saint-Athanase, n'est-ce pas ?

- En effet, mon amie. Nous devrions la faire examiner par un médecin, lui répondit simplement Madeleine de La Peltrie.

- Mais vous n'y pensez pas, Madeleine ! Pour qui va-t-on nous prendre ? Pour des dévoyées, sans doute. Il n'en est pas question. Pas dans mon couvent, encore moins dans mon cloître. Jamais elle n'accouchera ici. C'est une honte !

- Mais nous avons bien accouché, vous et moi, que je sache ! s'impatienta Madeleine de La Peltrie.

- Vous avez raison, Madeleine, mais dans les liens bénis du mariage. Ce cas-ci est différent. C'est l'œuvre de chair de Satan. Elle a été engrossée par un aventurier, sans aucun doute.

- Sauf le respect que je dois à votre autorité, je vous demanderais de ne pas juger le comportement de cette Indienne selon les critères des Français. Dickewamis est peut-être plus proche de la miséricorde divine que je ne le serai jamais, pécheresse que je suis.

Réalisant qu'elle était en train de commettre un péché d'orgueil, Marie de l'Incarnation changea de ton et ajouta, avec son humilité habituelle :

- Vous avez raison, Madeleine. Prions pour que l'Esprit Saint nous éclaire. Confions ce secret, qui n'en sera bientôt plus un, au Sacré-Cœur et attendons la suite des événements.

La maternité transformait l'Iroquoise. Elle était sans doute la cause de la soudaine dévotion de Dickewamis. Marie de l'Incarnation décida d'expliquer le mystère de la maternité à l'Iroquoise.

Comme les autres femmes de son peuple, Dickewamis croyait à la magie du Grand-Esprit qui distribuait les enfants selon ses caprices. La supérieure lui fit comprendre qu'elle attendait un bébé pour bientôt. Dickewamis allait être mère et elle bercerait bientôt son propre enfant. Elle lui expliqua que le Dieu des Blancs, de plus, l'avait choisie pour accomplir la grande mission d'être la première iroquoise ursuline, si elle le désirait.

Rayonnante de bonheur, Dickewamis ne mentionna plus jamais le père Brébeuf. Marie de l'Incarnation parut satisfaite de l'attitude de sa postulante qui retrouvait sa spontanéité et son espièglerie habituelles. À l'évidence, elle souhaitait devenir ursuline.

Marie de l'Incarnation était cependant confrontée à un problème complexe. La grossesse de Dickewamis pourrait avoir des conséquences graves sur la crédibilité de la mission des ursulines.

Elle décida de demander conseil à madame de La Peltrie avant d'aviser les autorités coloniales, religieuses et politiques.

-Qu'en pensez-vous, Madeleine? Vos conseils en cette matière me seront précieux. Je crains la réaction de monseigneur de Laval. Après tout, être novice et mère célibataire ne vont pas très bien ensemble !

- Si elle l'avait voulu, sans doute. Mais Dickewamis a certainement été violée. Nous devons la considérer comme une martyre. Elle sera un modèle pour nos petites pensionnaires.

- Bien entendu. Cela ne fait aucun doute. Elle a été violée. Vous allez ajouter autre chose, Madeleine?

La sainte femme, qui avait entendu les racontars des coureurs des bois relativement au comportement sexuel des Sauvagesses, doutait que sa pensionnaire eût été violentée. Pourtant, il lui fallait une ursuline iroquoise. Cela consacrerait son oeuvre en Nouvelle-France.

Madeleine de La Peltrie continua :

- Pour résoudre le problème de la confidentialité, ma mère, je pourrais accueillir Dickewamis dans ma maison, à l'abri des regards indiscrets. Mademoiselle Languille pourrait s'en occuper et Dickewamis mènerait sa grossesse à terme dans la sérénité. Après l'accouchement...

La supérieure l'interrompit sèchement :

- Après, nous verrons. Je dois aviser l'évêché et me conformer aux directives de monseigneur de Laval quant à la marche à suivre, conformément au droit canon. Nous devrions faire baptiser l'Iroquoise si nous voulons qu'elle devienne ursuline un jour.

Marie de l'Incarnation rencontra Eugénie et lui expliqua ce qu'elle attendait d'elle. Eugénie parut étonnée et ravie de cette mission inattendue. Elle qui voulait aider les Sauvagesses n'avait pas pensé à le faire dans de telles conditions, chez les ursulines.

- Vous me voyez si heureuse de l'événement, ma mère. Le cloître va résonner de mille gazouillis. J'ai hâte qu'il vienne au monde, ce petit !

- Eh bien, pas moi ! Ce n'est pas une crèche, ici, mais un couvent ! affirma la supérieure en haussant le ton, contrairement à son habitude. Reprenant son souffle, elle continua : -

- Je veux bien accueillir ces pauvres petits êtres abandonnés dans le tour, à l'entrée, mais il ne faut tout de même pas encourager le

dévergondage ! Que notre novice respecte ses vœux, à l'avenir, si elle veut devenir ursuline !

Par la suite, la supérieure des ursulines demanda une audience urgente à monseigneur de Laval, indiquant qu'il s'agissait d'une affaire des plus délicates. Il fallait à tout prix éviter le scandale.

Chapitre XLI

Une vocation particulière

Monseigneur de Laval se rendit rue du Parloir à la demande de la sainte religieuse. Il connaissait bien l'endroit puisqu'il y avait séjourné quelques mois lors de son arrivée de France, en 1659. Il se rendit directement au petit parloir qui servait de salle d'entretien à la supérieure. Cette dernière revenait tout juste de sa prière à l'oratoire.

L'entretien fut précédé par la bénédiction du prélat et le baiser de son anneau épiscopal par la sainte religieuse.

Marie de l'Incarnation raconta en détail le cheminement spirituel de l'Iroquoise et la découverte de sa grossesse.

- Vous comprendrez, Excellence, que la communauté ne peut pas prendre cette jeune fille pour emblème de sa réussite auprès des Sauvagesses du Canada.

Monseigneur de Laval écoutait les paroles de la supérieure avec attention et recueillement. La gravité des propos qu'il entendait renforçait son mutisme. La morale chrétienne était mise à rude épreuve. En temps normal, il eût choisi le châtiment le plus sévère : l'excommunication. Mais il ne pouvait quand même pas exclure de la chrétienté une âme qui n'y était pas encore entrée.

S'il était reconnu pour la rigueur de ses principes, il savait aussi être miséricordieux quand les circonstances s'y prêtaient.

Le prélat prit la parole :

- Pensez-vous vraiment, ma mère, que le père Brébeuf ait inspiré la foi à votre novice? N'est-ce pas plutôt le délire d'une femme enceinte ?

Marie de l'Incarnation, humiliée en tant que mère, n'en fit rien paraître au vicaire. Elle répondit :

- Je suis portée à la croire, Excellence. C'est vous-même qui disiez que l'âme indienne avait autant d'attrait pour le Seigneur que celle de nos Français.

- Alors, il faut au plus vite faire d'elle une vraie chrétienne en la baptisant, ma mère.

- Et l'enfant, Excellence, qui s'en occupera ?

Le prélat conserva le silence. Il laissait à la supérieure la responsabilité de cette décision.

- Sauf votre sainteté, Excellence...

En entendant cela, François Montmorency de Laval pencha la tête en signe d'humilité.

- Sauf votre respect, Excellence, reprit la supérieure, la communauté ne peut pas garder l'enfant d'une de ses religieuses.

- La charité chrétienne, ma mère, est une vertu théologale, ne l'oubliez pas. Y a-t-il dans votre ordre des précédents qui nous aideraient à apprécier cette situation, disons, délicate ?

Le prélat avait posé cette question embarrassante à la religieuse pour lui rappeler son défaut d'instinct maternel. Il connaissait la situation de la supérieure et le ministère de son fils Claude chez les Bénédictins

Marie de l'Incarnation savait qu'elle était la première religieuse de l'ordre des ursulines à avoir un enfant. Elle regrettait maintenant la dureté dont elle avait fait preuve envers le jeune adolescent en larmes qui réclamait sa mère à grands cris aux portes du monastère. Si elle

avait ouvert son âme à la vocation religieuse, elle avait fermé son cœur de mère à double tour. Cet épisode de sa vie, Marie Guyart-Martin avait préféré l'oublier. Le prélat lui rappelait maintenant que l'amour maternel avait façonné l'humanité tout autant que le sang du Christ.

- Bien entendu, Excellence. Nous garderons cet enfant dans notre couvent et nos sœurs relèveront dans la foi chrétienne. Peut-être deviendra-t-il religieux, comme sa mère...

Le prélat s'exprima avec fermeté :

- Une étape à la fois, ma mère. Il faudrait commencer par baptiser cette Indienne le plus rapidement possible. Nous baptiserons ensuite l'enfant. J'aimerais que vous ne tardiez pas trop à faire de votre protégée une Ursuline. Je me charge d'aviser le Conseil souverain, dont je suis le représentant, de la particularité de ce cas. Je veillerai, de plus, à garantir sa confidentialité. Ainsi, la réputation de notre jeune Église sera sans tache.

Mère de l'Incarnation ajouta :

- Et celle de notre ordre aussi, Excellence. Je préparerai moi-même cette catéchumène peu ordinaire à recevoir le saint baptême.

Le baptême de Dickewamis fut célébré solennellement par monseigneur de Laval à la chapelle des ursulines quelques semaines plus tard. Pour la première fois, à Québec, l'Église catholique s'enrichissait d'une nouvelle enfant de Dieu qui était iroquoise.

C'était une véritable victoire pour Dickewamis qui assurait ainsi son avenir. Le gouvernement exigeait, en effet, de ne commercer qu'avec les Amérindiens qui se convertissaient, et ces derniers avaient constaté que le baptême emportait toutes sortes d'avantages autres que le salut éternel invoqué par les Blancs.

Dickewamis porta le prénom chrétien de Thérèse, de même que la Huronne qui, en même temps que le père Jogues, avait été capturée à l'âge de douze ans par les Iroquois et avait été mariée à l'un d'eux. Cette Thérèse était encore une ardente chrétienne. Dickewamis était fière de porter ce prénom chrétien. Thérèse Oionhaton était la nièce de Joseph Chiouatenhouan, le premier Huron converti au catholicisme.

D'une énergie débordante, Eugénie cherchait constamment à se rendre utile pour préparer la venue de l'enfant de Dickewamis.

D'abord, Eugénie avait réussi à convaincre Dickewamis, qui serrait son ventre dans le cuir tendu d'une peau tannée, de libérer son abdomen afin de lui permettre de mieux croître. Ensuite, elle avait préparé et décoré une chambre dans la petite maison de Madeleine de La Peltrie. Dickewamis semblait indifférente à ces préparatifs. Elle avait seulement étendu une peau de castor près de sa natte, car elle couchait toujours à même le sol, au grand étonnement de Madeleine de La Peltrie qui appréciait son lit douillet, héritage d'une enfance heureuse en Normandie.

Dickewamis avait commencé à fabriquer un porte-bébé à l'Iroquoise avec des feuilles de jonc et des lattes de bois. Plus son travail avançait, plus le moment de l'accouchement approchait.

Les sœurs du couvent suivaient avec attention la progression de la grossesse. Elles ne parlaient pas de péché, mais de l'amour de Dieu dans la venue de ce petit être.

Lorsque les contractions débutèrent, au début de juillet, par une belle soirée étoilée d'été, Madeleine de La Peltrie obligea Dickewamis à se rendre à l'infirmerie avant qu'elle ne perde les eaux. Madeleine de La Peltrie désirait assister l'Indienne en tant que sage-femme.

Mais l'Iroquoise était déterminée à accoucher à l'Iroquoise, en retrait, dans un bosquet.

Après avoir perdu les eaux, elle se précipita hors de l'infirmerie et traversa le jardin en direction de la grotte qui abritait la statue de la Vierge Marie. Une fontaine et un bosquet d'arbres côtoyaient la grotte. Elle alla se réfugier près d'un bouleau. À chaque nouvelle contraction, la douleur, de plus en plus insupportable, lui arrachait des cris.

Eugénie se rendit compte de l'absence de l'Iroquoise. Elle en fit immédiatement mention à Madeleine de La Peltrie qui se dépêcha d'en aviser Marie de l'Incarnation qui priait dans son petit oratoire, alors que les autres religieuses se préparaient à rejoindre leurs cellules.

- Ma mère, Dickewamis a disparu. On a dû l'enlever.
- Dans son état ? Cela m'étonnerait.
- Mais, ma mère, son père ou un fiancé sont peut-être venus la chercher pour la ramener chez elle. Pire, ils l'ont peut-être éventrée et

tuée, ces barbares !

- Tout doux, Madeleine. Dickewamis est une fille des bois. Elle aura préféré accoucher dans la nature comme sa mère et ses grands-mères. Ne paniquons pas, je vous prie.

- Mais, ma mère, sa santé est en jeu. Elle a dû perdre les eaux à cette heure, et les bois sont loin de la rue du Parloir.

- Donc, elle n'a vraisemblablement pas quitté le couvent. Cherchons un bosquet d'arbres dans notre enceinte, elle s'y trouve probablement.

- La grotte ? interrogea Madeleine de La Peltre, incrédule.

- Très certainement la grotte, à l'abri des regards indiscrets. Allez-y avec Eugénie. Je vais continuer à prier pour notre nouvelle maman, répondit la supérieure, les mains jointes et le sourire sur les lèvres.

Dickewamis laissa tomber sa jupe et serra une petite branche entre ses mâchoires pour s'empêcher de crier. Elle encercla un bouleau de ses bras, s'y agrippa et écarta les jambes. Elle avait pris soin d'emporter une peau de castor, identique à celle qu'elle avait placée dans la crèche de Noël. Elle la déposa au pied de l'arbre pour amortir la chute du bébé.

Une contraction violente lui arracha un cri étouffé. Une intense douleur lui déchirait l'abdomen. Dickewamis avait l'impression qu'on lui transperçait le bas-ventre et que les os de son bassin allaient se briser. Tout à coup, l'Iroquoise eut la sensation de se vider de ses entrailles et sentit le bébé glisser. Le nouveau-né fit son apparition dans le monde en allant s'échouer sur le duvet confortable de la fourrure d'un castor.

Reprenant ses esprits, Dickewamis sentit le placenta visqueux glisser hors de son ventre. Elle saisit son enfant et, crachant son mors, elle coupa le cordon ombilical avec ses dents. Avant d'emmitoufler son petit garçon dans la peau d'ours, elle lui administra un soufflet. L'enfant se mit aussitôt à hurler, les voies respiratoires dégagées. Dickewamis, malgré son immense fatigue, esquissa un large sourire en s'exclamant :

- Papoose, papoose. Ange, ange. Aimé, aimé. Ti-rik, Ti-rik.

Thierry Labarre, qu'elle aimait, était le père du petit ange.

Sur ces entrefaites, Madeleine de La Peltre, Eugénie et une ribambelle de sœurs parvinrent à la grotte. Elles y trouvèrent

l'Iroquoise radieuse et son enfant, emmitoufflé dans la peau de castor, qui tétait un de ses beaux seins gonflés de lait.

Dickewamis ne cessait de répéter :

- Papoose, papoose. Ange, ange. Aimé, aimé. Ti-rik, Ti-rik.

Madame de La Peltrie, qui ne maîtrisait pas vraiment les langues indigènes, demanda à Eugénie ce que le baragouinage de l'Iroquoise signifiait. Eugénie lui répondit :

- C'est probablement le prénom qu'elle veut lui donner.
- Allons, Eugénie, chantez-nous un psaume pour remercier la Vierge de la naissance d'un si beau bébé, s'écria tout à coup madame de La Peltrie, tout énervée par les événements.

Peu après, Madeleine de La Peltrie alla annoncer à Marie de l'Incarnation la naissance du bébé de l'Iroquoise. La sainte femme s'était assoupie dans l'odeur des cierges qui se consumaient et les volutes d'encens qu'exhalait la lampe du sanctuaire. Le bruit des pas sur le plancher la réveilla.

- Ma mère, ma mère. L'enfant de Thérèse est enfin arrivé. Que Dieu soit loué !
- Comment se portent la mère et l'enfant ?
- Ils sont tous les deux à l'infirmerie, en bonne santé. Eugénie dorlote le petit.
- Fort bien. Et c'est tout, Madeleine ? Où avez-vous retrouvé l'Iroquoise ?
- Vous avez eu une intuition divine, ma mère. Elle était effectivement dans la grotte. Elle a accouché comme les Indiennes le font, dans la forêt.

À ces mots, Marie de l'Incarnation ferma les yeux et embrassa pieusement le crucifix qui pendait à son cou. Dieu lui donnait, encore une fois, la faculté de lire dans les âmes et les cœurs. Elle se ressaisit soudain et posa la question qui la hantait depuis de longs mois :

- A-t-elle dit qui était le père du nourrisson et quel prénom elle voulait donner au bébé ?
- Probablement un Iroquois du nom de Ti-Rik. Mais le prénom du poupon est très chrétien : Ange-Aimé, ma mère.
- Ange-Aimé ! Quel joli prénom ! Notre communauté va certainement l'apprécier. Le nom de famille nous est plus étranger. Il lui faut un nom français, à ce petit être. Tiens, pourquoi pas Flamand,

comme son grand-père ? Ange-Aimé Flamand.

- C'est une idée formidable, ma mère. Ange-Aimé fait très français, en effet. De fait, plus français que hollandais, renchérit Madeleine de La Peltrie.

Marie de l'Incarnation, encore une fois, ferma les yeux devant les desseins de la Providence.

Thérèse accepta d'appeler son enfant Ange-Aimé Flamand. Le poupon avait, de toute évidence, des traits européens. Mais il était trop tôt pour déterminer s'il avait hérité de Thierry Labarre ou de Bâtard Flamand. Le poupon était gaillard et égaya rapidement le silence du cloître, au grand désarroi de Marie de l'Incarnation.

Dickewamis était aux anges avec son ange à elle, son Ange-Aimé.

Rapidement, le bambin, dans le porte-bébé iroquois, se fit connaître de la petite communauté. Il n'était pas apprécié de toutes, car il troublait, par ses cris, la paix du cloître. Eugénie le prit sous son aile. Son instinct maternel était manifeste, à la grande déception de Marie de l'Incarnation. Au printemps suivant, Thérèse fut admise au sein de la communauté des ursulines de Québec par une cérémonie présidée par monseigneur de Laval. Elle adopta le nom de sœur Thérèse Ursule, car elle avait été impressionnée par la statue de sainte Ursule, patronne des ursulines, qui tenait dans une main la flèche qui l'avait transpercée.

Dans sa robe d'un blanc immaculé, voilée comme une mariée, Thérèse prononça ses vœux, se consacrant au Christ pour la vie. De chaque côté du chœur, les ursulines soutenaient la novice par leurs prières et par leurs chants. La statue de saint Joseph, patron de la Nouvelle-France depuis 1624, et celle de saint Augustin, prédicateur de l'Amour, portant un cœur dans la main droite, veillaient également sur elle.

Monseigneur de Laval, du haut de la chaire surmontée d'un ange à trompette annonçant la Bonne Nouvelle, vanta les mérites et les progrès de l'œuvre des ursulines et de son ministère épiscopal en terre canadienne. Sœur Thérèse Ursule était le symbole du succès présent et futur des missions canadiennes.

- *In saecula saeculorum, Amen.*

Désormais, le vicaire apostolique pouvait démontrer au pape et au roy le bien-fondé d'un diocèse en Nouvelle-France.

Chapitre XLII

La ténacité du gouverneur

Daniel-Rémy de Courcelles ne lâcha pas prise. Il osa se rendre au couvent des ursulines afin de s'expliquer avec Eugénie. Il savait qu'en tant que dirigeant suprême de la Nouvelle-France, Marie de l'Incarnation serait obligée de le laisser entrer. Quand il aperçut Eugénie dans ses habits de postulante, il en eut le frisson. Il comprit que, par sa goujaterie, il avait perdu ce bel espoir de la colonie naissante. Il initia la conversation :

- Il me fait plaisir de vous revoir, mademoiselle Languille.
- J'en suis honorée, Excellence.
- On m'a dit que vous aviez décidé de vous faire religieuse.
- J'attends l'appel de Dieu : je suis postulante.
- Il n'est peut-être pas trop tard pour que nous puissions nous connaître davantage, Eugénie.

Eugénie ne répondit rien et baissa les yeux, espérant que son silence découragerait le gouverneur.

-J'ai beaucoup réfléchi; vous êtes l'épouse qu'il me faut, poursuivit le gouverneur. Il me tarde de fonder un foyer. Pour-riez-vous y réfléchir de nouveau ?

Face au silence lourd de reproches d'Eugénie, le prétendant perdait de plus en plus son aplomb. Sa voix de baryton, d'ordinaire

veloutée, déraillait. Il se racla la gorge et reprit :

- Oui, je sais, je n'ai pas été correct avec vous la dernière fois que nous nous sommes vus. Croyez que je le regrette immensément.

Eugénie se taisait toujours.

- Donnez-moi au moins le mince espoir que vous y réfléchirez de nouveau. Sans quoi j'aurai le cœur brisé. Éternellement. Me le promettez-vous, Eugénie ? Je fais appel à votre grandeur d'âme.

Eugénie vit que le repentir de Daniel-Rémy de Courcelles était sincère. Elle se devait de lui pardonner, et de lui donner cette espérance tant désirée.

- Je vais y réfléchir de nouveau, Excellence. Mais je ne vous fais aucune promesse.

- Bien entendu, Eugénie. Je ne peux pas vous forcer, tout représentant du roy que je suis. C'est votre cœur que je veux conquérir.

Le gouverneur avait maintenu une distance respectable entre les deux petites chaises à dossier droit qui meublaient le parloir monacal. Un reposoir surmonté d'un crucifix et une statue de saint Benoît, cadeau de dom Claude Martin, complétaient l'ameublement. Dans ce lieu de confiance et de confession, Eugénie restait silencieuse.

- Oui, je sais, il y a eu un certain abus de ma part. Mais je m'en suis confessé et Dieu me l'a pardonné. Pourquoi pas vous ?

La jeune fille répondit :

- Excellence, Dieu est miséricorde. Quant à moi, je ne suis que son humble servante. Je dois m'en remettre à lui par la prière afin qu'il me guide dans ma réflexion. Le silence du monastère des ursulines m'aidera à découvrir ma véritable vocation.

- Prenez tout le temps qu'il vous faudra, Eugénie. Puis-je vous demander une faveur ?

Eugénie craignait que le gouverneur ne lui demandât un gage d'affection, indiquant qu'il n'avait pas retenu un mot de leur conversation.

- Dorénavant, je souhaiterais que vous m'appeliez par mon prénom, Daniel. À moins que vous ne trouviez ma demande prématurée. En ce cas, je m'inclinerai. Mais soyez sûre que mes intentions sont sincères et honorables.

- Merci, Excellence. Je vais réfléchir à votre proposition.

Avant de se retirer, Courcelles prit la main d'Eugénie et la baisa. Confuse, elle recula d'un pas. Le gouverneur tourna les talons et sortit par la porte entrebâillée. Il croisa Madeleine de La Peltrie.

- Mes hommages, madame. Le temps frais est bien précoce cette année.

- Mes respects, Excellence. C'est sans doute par amour de la musique que vous êtes venu rendre visite à notre plus sérieuse postulante. Elle fera une religieuse d'exception. C'est avec des âmes comme celle d'Eugénie que notre petite communauté croîtra, lui répondit-elle, surprise de le voir en ces lieux.

- Le devoir d'État m'appelle, madame. Je dois vous quitter, répliqua le gouverneur, gêné.

Courcelles s'inclina devant la noble dame. Celle-ci demanda sèchement à Eugénie :

- Que voulait notre gouverneur, Eugénie ? Manifestement votre main puisqu'il l'a baisée sans hésiter, n'est-ce pas ?

- Le gouverneur m'a demandée en mariage, avoua Eugénie, mal à l'aise.

- Que lui avez-vous répondu ? Confiez-vous à moi, Eugénie. Je suis votre amie.

- Que je devais y réfléchir. Je ne suis pas certaine de me marier un jour.

- Ni de devenir religieuse... Ce n'est pas la première fois qu'il vous demande votre main, n'est-ce pas ?

- Non, madame. La seconde.

- Je le connais assez bien pour savoir qu'il n'y aura pas de troisième fois. Je crains qu'il ne m'attribue son échec si vous lui dites non trop rapidement. Et qu'il coupe nos subsides. Sans argent, notre mission serait compromise. Pour aider les démunis, il faut être un peu plus riche qu'eux, n'est-ce pas ? La vocation religieuse se médite. Quant à l'amour... Avez-vous une attirance pour le gouverneur, Eugénie ?

Madame de La Peltrie parlait en connaissance de cause.

- Il a certes des qualités, mais il m'a déjà manqué de respect, sauf votre dignité. Il n'a peut-être pas changé.

- Une fois mariée, Eugénie, la question ne se pose plus. Vous ne verrez que l'époux à aimer et non plus l'homme avec ses faiblesses.

Eugénie resta songeuse. Elle devint perplexe quand la noble dame ajouta :

- Dieu vous en saurait gré. Prenez le temps d'y réfléchir, mais ne tardez pas trop. Le gouverneur pourrait s'impatienter.

Ballottée au gré d'intérêts supérieurs, Eugénie fit savoir à Daniel-Rémy de Courcelles qu'elle consentait à mieux le connaître, tout en demeurant au couvent des ursulines.

Quelques mois plus tard, Courcelles profita d'un bal organisé à l'intention de la haute société de Québec pour annoncer officiellement ses fiançailles avec mademoiselle Eugénie Languille, fille du roy.

Eugénie était accompagnée par son chaperon, madame de La Peltrie. Elle fut présentée de manière officielle à l'aristocratie et au clergé. On la connaissait pour ses dons musicaux et pour son dévouement. On fit l'éloge de sa grande beauté et de sa vertu, car on se rappelait les frasques de Berthier et de Suève, qui avaient fait les échos mondains.

On disait avec ironie que ses qualités amélioreraient l'image du gouverneur, plus intelligent que bel homme, sans parler de ses penchants pour le libertinage, du moins si l'on en croyait son valet, lequel avait révélé l'inconduite de son maître alors qu'il était ivre dans un tripot du port. Eugénie s'exécuta au clavecin au grand plaisir de l'assistance et à la grande fierté du gouverneur.

Daniel-Rémy de Courcelles se rendait une fois par semaine au parloir du couvent des ursulines. Madeleine de La Peltrie ne quittait pas les futurs époux d'une semelle. Courcelles en fut agacé :

- Il n'y a pas de doute, madame, que la vertu de ma future épouse soit sous bonne garde. Me serait-il loisible de lui faire quelques serments d'amour, n'en déplaît à votre pudeur?

Courcelles avait sifflé cette remarque avec perfidie. Après tout, il avait connu le chevalier de Chauvigny, son mari, qui avait la réputation d'être porté sur la bagatelle... Il admirait davantage mère de l'Incarnation.

- Excellence, Eugénie vous est promise. C'est elle qui décidera de la cadence de vos confidences. Mon rôle n'est que pure prévenance.

Eugénie insista pour que Madeleine Chauvigny de La Peltrie

continuât de l'accompagner au parloir. Frustré, Courcelles commençait à se rendre compte que la pudibonderie de mademoiselle Languille l'irritait au plus haut point. Sa patience avait des limites. Il décida d'espacer ses visites pour mater l'arrogance d'Eugénie. Ses résolutions ne durèrent point et le gouverneur de Courcelles reprit ses visites assidues.

Il demanda à Eugénie de l'accompagner officiellement au baptême de ses filleuls Baril. Eugénie accepta avec enthousiasme : elle voulait féliciter Violette.

Chapitre XLIII

Sainte-Anne-de-la-Pérade

Violette et Mathurin arrivèrent à Sainte-Anne-de-la-Pérade après trois jours de trajet. L'inconfort du voyage leur fit trouver spacieuse la maisonnette qu'on leur avait prêtée pour quelques mois, située à l'orée du domaine des bons pères jésuites. Le long de la rivière Sainte-Anne, on ne trouvait que quelques familles et de rares clairières. Les coureurs des bois rejoignaient les Montagnais par barge ou par canot pour échanger des peaux de castor contre de la bière, dont raffolait cette tribu indienne. La terre à bois³⁷ concédée à Mathurin pourrait offrir, une fois défrichée, une dizaine d'arpents à labourer, un minimum pour nourrir une famille.

37. Terrain boisé pour être défriché.

Mathurin savait que le défrichement serait une tâche ardue, mais il était décidé à mettre tous les efforts nécessaires pour y arriver et il comptait sur la carrure de Violette pour l'épauler. Il décida de bâtir sa propre maison dans la clairière de son domaine, la plus près de la rivière.

La première tâche consista à abattre à la hache un nombre d'arbres suffisant pour construire une cabane d'environ seize pieds sur vingt. Mathurin avait décidé qu'elle ne comporterait ni plancher ni cheminée, du moins pour le premier hiver. Il comptait en revanche insister sur l'étanchéité du toit, réalisé en bardeaux de cèdre et en croûte d'épinette servant à calfeutrer.

Mathurin avait choisi le pin comme bois de construction parce qu'il n'avait pas d'attelage pour haler les troncs. Or, le pin était plus léger à transporter et plus tendre à équarrir. Compte tenu du froid grandissant de l'automne, il devait ériger rapidement sa maison. Les jeunes mariés pendirent la crémaillère à la mi-novembre.

Le grenier faisait office de second étage et de chambre à coucher. Au premier étage, on trouvait le coffre de Violette, les provisions, une table, quelques chaises et un bahut. Les deux barils remplis de lard salé trônaient au centre de la pièce en terre battue en guise de tabouret, comme les deux tours d'une forteresse prête à subir le siège d'un dur hiver.

Les animaux reçus en cadeau de la part du roy dormaient dans une petite dépendance séparée du logis par une cloison. Les onze écus serviraient à l'achat d'un bœuf au printemps suivant. Les rebuts

de bois étaient cordés au sec le long de l'appentis extérieur. En l'absence de cheminée, Mathurin avait laissé une fente dans la toiture pour que la fumée pût s'échapper, à la manière indienne. Il projetait de parfaire la maison dès le printemps, en même temps qu'il défricherait sa terre.

Le mois de janvier 1667 fut exceptionnellement froid. Le mois de décembre avait, quant à lui, apporté de fortes neiges. Si Mathurin avait l'habitude de chausser les raquettes, sorte de treillis de forme ovale de confection amérindienne, faits de nerfs et de boyaux, qui permettaient de marcher dans la neige molle sans s'enfoncer, Violette n'y était pas accoutumée.

Au retour de la messe de minuit, le 25 décembre, Violette, empêtrée dans ses raquettes et paniquée par la nuit noire, tomba sur la fragile glace d'une mare, peu épaisse, car l'abondance de neige précoce l'avait isolée du froid intense. La glace céda sous le poids de Violette, et celle-ci tomba dans l'eau glaciale.

Mathurin l'aida tant bien que mal à se dégager mais, une fois sortie de l'eau, elle commença rapidement à tousser. La maison était mal chauffée. Par prudence, ce soir-là, Mathurin avait cru bon de ne laisser que quelques braises dans l'âtre. La paillasse des jeunes mariés était glaciale.

Violette contracta une pneumonie. Les décoctions brûlantes à base d'écorce ne parvenaient pas à calmer son délire. Elle s'affaiblissait à vue d'oeil et elle perdit, sans en avoir conscience, l'enfant qu'elle portait depuis trois mois.

Mathurin était terrassé. Il offrit sa peine et son désarroi à la Vierge et la pria de guérir Violette.

Mathurin s'employa à veiller sa femme jour et nuit, s'occupant à chauffer l'habitation, à soigner les animaux et à préparer les médecines qu'il jugeait bonnes pour Violette.

Mathurin avait appris des Sauvages comment pêcher, sous la glace, le poulamon ou petite morue des chenaux. Durant les mois de janvier et de février, il en prit une telle quantité que le poisson frais constitua une bonne partie de leur alimentation, améliorant notablement le repas quotidien fait de bouillon, de tisane et de consommé dans lequel flottaient quelques morceaux de lard. Violette reprenait des forces. Un jésuite remit en sus à Mathurin deux lièvres,

du maïs, des fèves et quelques citrouilles. Mieux, il lui apprit à piéger le lièvre au collet. L'apport de viande favorisa la guérison de Violette.

Vers la mi-mars 1667, Violette s'était remise de sa maladie, mais conservait toutefois une toux persistante donnant l'impression qu'elle était atteinte de tuberculose. Elle avait perdu beaucoup de poids. Mathurin, qui avait réussi à tuer une biche et à apprivoiser son faon, offrit ce dernier en cadeau à sa femme. Violette s'enticha du petit animal.

Mathurin reprit les travaux de la maison. Il s'attacha d'abord à construire un plancher de madrier de chêne ainsi qu'une cheminée, et à parfaire la toiture. La cheminée fut fabriquée à l'aide de pierres trouvées le long de la rivière et de terre glaise.

Pour le défrichage, Mathurin procéda selon la technique de l'abatis et dégagea de petites étendues à l'arrière de sa maison et sur les côtés. Il y empila les troncs d'arbres et les branchages qu'il ne voulait pas conserver pour sa propre utilisation et y mit le feu.

Il avait planifié de désarter³⁸ au moins un arpent par année. Sans bœuf, il ne pouvait cependant pas s'attaquer aux arbres qui avaient des racines profondes.

38. Désarter: défricher, dans le vocabulaire de la Nouvelle-France.

Heureusement, sa terre était située près d'une savane³⁹, en pleine sapinière. Les souches de ces conifères cédaient plus facilement à l'aide d'un cabestan. Durant ce mois d'avril, il put donc dégager une bonne partie de l'arpent.

39. Savane : au Canada, ce terme fait référence à un terrain marécageux.

Quand les souches résistaient, Mathurin utilisait des billes d'épinière comme levier. Il demandait à Violette d'exercer une pression à l'extrémité pendant qu'il coupait les racines à la hache. Pour se débarrasser des grosses roches, Mathurin allumait un feu près de la pierre, la chauffait puis la faisait ensuite éclater en y déversant des chaudrons d'eau froide puisée à la rivière. Certaines souches étaient trop résistantes pour qu'il pût les déraciner. Il essaya de les brûler, en vain.

Mathurin se jura d'accélérer le processus grâce à une paire de bœufs, quitte à épuiser la dot de Violette, afin de mettre rapidement sa terre « à la charrue passante ».

En mai, Violette et Mathurin semèrent immédiatement sur les brûlis, entre les souches, en se servant d'une pioche artisanale pour enfouir les graines dans le sol non labouré. Violette jeta en terre des graines de seigle, de blé noir - ou sarrasin -, de pois, de gourgane⁴⁰, de chou et finalement de maïs et de citrouille. La récolte des légumes à la fin août se monta à quelques boisseaux de sarrasin, de pois et de gourgane. Le maïs et la citrouille promettaient davantage.

40. Gourgane : petite fève douce.

En juin, Violette annonça à son mari, tout heureuse, la venue d'un bébé dont elle espérait accoucher pour Noël. Après cinq mois de grossesse, son énorme ventre l'incita à croire qu'elle attendait des jumeaux ou des triplés.

Quand l'automne, période du frai annuel et du rut des cervidés d'Amérique, arriva avec ses couleurs chatoyantes, Mathurin se rendit en barque à fond plat à l'embouchure de la rivière Sainte-Anne et du fleuve Saint-Laurent pour y pêcher l'anguille, le bar, la barbue, la barbotte et les petits de l'alose, qui retournaient vers la mer. Il s'était muni d'un fusil afin de chasser le canard, la tourtre, la bernache et, si la chance lui souriait, l'oie blanche du Canada.

Mathurin rapporta une bonne quantité de provisions que Violette mit dans la saumure.

À la vue du ventre de son épouse, qui devenait énorme, Mathurin se sentait pousser des ailes. Il voulut partir à la chasse au gros gibier, mais il craignait de laisser Violette seule. Heureusement, un chevreuil de belle taille vint goûter aux courges qui poussaient dans le petit potager. D'un seul coup, Mathurin l'abattit. On sala la viande et Mathurin construisit un autre coffre à provisions.

Le 24 décembre 1667, Violette donna naissance à des quadruplés, deux fillettes et deux garçons, dont l'un mourut en venant au monde. La nouvelle fut rapidement acheminée à Québec par des commerçants de fourrures. Le gouverneur de Courcelles demanda si lui-même et sa future épouse, mademoiselle Eugénie Languille, pourraient être parrain et marraine du petit garçon et de l'une des fillettes.

Étonnés et ravis, Violette et Mathurin leur demandèrent la permission de prénommer ces deux enfants Eugénie et Rémi. Ils confièrent le parrainage de la seconde fillette, prénommée Marie-

Noëlle, à leurs amis Louise et Jacques Asselin de l'île d'Orléans, honorant ainsi leur promesse.

Ce fut de cette manière que Violette apprit que sa grande amie Eugénie avait préféré le voile de mariée à celui de religieuse. Elle fut impressionnée que son amie eût conquis le cœur du plus haut dignitaire de l'administration coloniale.

Le gouverneur était incontestablement le chef du nouveau pays et, en tant que lieutenant général de Louis XIV, il bénéficiait des honneurs et des privilèges d'un maréchal de France. Plénipotentiaire dans la conduite du pays, il administrait à la fois les juridictions civile et militaire. Tous les habitants de la colonie s'inclinaient devant son autorité, monseigneur de Laval comme les humbles colons.

Chapitre XLIV

La nouvelle famille de François Allard

À son arrivée à la seigneurie Notre-Dame-des-Anges, François fut présenté à la famille par Anne Hardouin Badeau.

En cette fin de juillet, tout le monde était en effet réuni à la maison familiale, profitant du repos dominical imposé par l'archevêché, bien que les moissons risquassent de pâtir du mauvais temps.

Diane Badeau, sa fille, âgée de vingt-huit ans, était mariée depuis onze ans à Pierre Parent, lui-même au début de la cinquantaine. Elle était déjà mère de six enfants. Son fils, Denis Badeau, vingt-six ans, était marié depuis deux ans à Marguerite Chalifoux qui n'avait que

quinze ans. Enfin, la dernière, Suzanne Badeau, une jeune fille de quatorze ans, était mariée depuis deux ans à Louis Rainville, âgé de vingt-huit ans. François rencontra également André Coudray, âgé de vingt-cinq ans, cousin de Pierre Parent.

François fut vite mis à contribution. Il s'initia aux us et coutumes du pays, aux particularités de la culture des champs et à l'élevage des animaux en terre de Nouvelle-France. Il apprit à connaître le système seigneurial, avec ses avantages et ses obligations. Il fut rapidement considéré comme un membre de la famille. Il apprit ainsi que Pierre Parent avait d'abord travaillé comme fermier pour Anne Hardouin. Six ans après son mariage, il s'était fait concéder une terre de seize arpents de superficie, adjacente à celle de sa belle-mère. Anne Hardouin avait ainsi perdu son intendant. Comme sa santé était chancelante, François devint très rapidement son homme de confiance, presque le fils de la famille.

Une partie de la terre d'Anne Hardouin, grasse des dépôts de varech et des boues que les eaux du fleuve laissaient en se retirant au printemps, était inapte à la culture. La partie plus éloignée du fleuve était propice à la culture des graminées et des légumes. On y trouvait également un verger.

La petite maison était construite sur une base en pierre et comportait un seul étage. La façade avant était percée d'une porte d'entrée et de quatre petites fenêtres. Sa toiture en bardeaux de cèdre était pentue et comportait une cheminée. Le four à pain se trouvait à une cinquantaine de pieds de la maison. L'étable était située un peu plus loin et possédait un apprentis et une petite crèmerie où l'on barattait le beurre.

Les bâtiments longeaient une étendue d'eau, extension du fleuve, dans les alluvions de laquelle se cachaient les anguilles, les barbues, les éperlans et les écrevisses. Ce ruisseau, traversé par un petit pont, séparait la terre d'Anne Hardouin de celle de sa fille Diane. Une petite palissade encerclait la propriété, permettant aux animaux de paître l'été à l'abri des prédateurs ou des voleurs. Chaque automne, on transportait le blé et les pommes jusqu'au domaine seigneurial où se trouvaient le moulin à vent permettant de moudre le blé et le pressoir utilisé pour fabriquer le cidre.

Vers le 20 octobre, quelques trois mois après l'arrivée de François, alors que celui-ci était en train de labourer, Pierre Parent se présenta

chez sa belle-mère, le fusil en bandoulière. Il était accompagné de Louis Rainville et de deux hommes, inconnus de François.

- Bonjour la compagnie, claironna Pierre Parent.
- François, j'aimerais te présenter un compatriote normand, Jacques Asselin, de Dieppe, maintenant sur l'île.

- De Dieppe? Moi, je suis de Rouen, plus précisément de Blacqueville. C'est tout près ! répondit François Allard.

- Et moi, je suis de Bracquemont, plus précisément, dit Jacques Asselin. Je suis enchanté de te connaître, François.

- Et voici son beau-père, Jean Roussin, de la Côte-de-Beaupré. C'est un chasseur émérite. Il aurait quelques scalps d'Iroquois dans sa remise... Du moins est-ce ce que les habitués du Gobelet d'Or se sont fait dire.

- Il ne faut pas croire les potins, François, s'empressa d'ajouter Jean Roussin, gêné. Mais il est vrai que j'avais, dans le temps, un bon coup de fusil. Avant que ma main ne tremble.

- Le beau-père est toujours champion pour pister l'original. Il a quelques panaches pendus dans son hangar qui font foi de son adresse à la chasse, précisa Jacques Asselin.

- J'imagine que tu viens de comprendre que nous t'emmenons chasser l'original, François ! lança Pierre Parent.

- Si madame Badeau est d'accord, bien entendu, ajouta François.

- Anne le sera, c'est évident, s'écria avec enthousiasme Jean Roussin.

Il continua :

- D'ailleurs, elle tire mieux que moi. Elle est la bienvenue si elle veut nous accompagner. Nous lui rabattons l'original pour qu'elle l'achève d'un seul coup.

François s'étonna de tant de familiarité. Il apprit que Pierre Parent, Jacques et Anne Badeau, ainsi que Jean et Marguerite Roussin, la mère de Louise, avaient fait la traversée de 1647 ensemble et qu'ils s'étaient liés d'amitié. Anne Hardouin Badeau avait pris soin de la petite Louise pendant le voyage, après la mort de Marguerite. Jean Roussin ne manquait jamais de rendre visite à ses amis lorsqu'il se rendait à Québec.

Anne Hardouin se méfiait de lui, car elle le savait capable d'inciter ses hommes à boire un coup de trop. Elle ne lui en tenait cependant

pas rigueur, l'ayant vu souffrir plus que de raison et compatissant à son triste sort. On racontait que, n'eût été de Madeleine Giguère, sa seconde épouse, Jean Roussin aurait tenté de se rapprocher d'Anne Hardouin.

Jean Roussin et Jacques Asselin revenaient de Québec après avoir effectué leurs derniers achats d'outils, de victuailles et d'étoffes du pays avant l'hiver. Jean Roussin avait fait l'acquisition d'un fusil à platine et l'avait offert à son gendre. Ce fusil était destiné aux soldats du régiment de Carignan, mais Jacques Asselin avait pu l'obtenir en contrebande grâce à un des commis de l'administration du procureur général, qu'il rencontrait à l'occasion, lors de ses beuveries dans port. Jacques Asselin en fut fort ému et le remercia en lui disant :

- Au prochain original, vous aurez droit à la meilleure fesse, le beau-père. En autant qu'elle soit intacte !

Pierre Parent avait accompagné les deux hommes à Québec, à la demande de sa belle-mère Anne Hardouin qui l'avait chargé d'acheter quelques pièces de bois franc du pays, c'est-à-dire du chêne, du noyer et de l'orme, afin que François Allard pût s'adonner à son art pendant les mois d'hiver. Elle manquait en effet d'espace de rangement pour sa lingerie, ses catalognes et ses courtépintes. De plus, elle désirait remplacer son mobilier rudimentaire par des meubles plus convenables; sa table était devenue trop petite pour accueillir sa famille grandissante le dimanche midi.

Quand François aperçut les planches, un éclair malicieux apparut dans ses yeux. Anne Hardouin comprit qu'il mettrait tout son talent au service de son art.

François passa son premier Noël dans sa famille d'accueil, appréciant les festivités conviviales des colons de la Nouvelle-France. La famille Badeau festoya du soir de Noël jusqu'à l'Épiphanie, le 6 janvier. Il fit connaissance avec la totalité des habitants de la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges. Diane Badeau s'était même permis de lui présenter quelques voisines en âge de se marier. Certaines étaient encore des enfants. À la messe de minuit, François avait dit une prière pour Catherine Duquesne, son ex-fiancée assassinée. Eugénie Languille habitait toutefois ses pensées en permanence. Il la savait bien vivante et toute proche.

La coutume canadienne voulait que l'on offrît ses présents au jour de l'An et non à la Saint-Sylvestre, comme en France. Au jour de l'An

1667, François remit à Anne Hardouin une très belle armoire de style Louis XIV, dont les planches très finement taillées étaient assemblées en panneau par collage, et encadrées de montants et de moulures. La charpente était en noyer et le contre-plaqué en pin. François avait conservé la couleur originelle du bois qu'il avait poli.

Le menuisier avait également fabriqué un buffet à deux corps Louis XIII, au décor finement ciselé, représentant les personnages de la crèche de Noël. Il avait, selon la méthode canadienne, teint cette œuvre de sang de bœuf, ce qui lui donnait une couleur rouge foncé. Madame Hardouin ne s'attendait pas à autant de beauté. Son nouveau mobilier la remplissait de fierté. François le comprit lorsqu'elle lui dit :

- Mais, François, vous êtes plus qu'un engagé, vous êtes un artiste !

Le jour de l'Epiphanie, le traîneau pompeusement orné du procureur général de la colonie arriva chez Anne Hardouin, occupée à préparer du ragoût de pattes de cochon et de boulettes de viande, de la volaille farcie, des cretons, des saucisses, du boudin, ainsi que des sucreries à base de sirop d'érable.

Le cocher annonça cérémonieusement :

- Le gouverneur de la Nouvelle-France tient à profiter des dons de l'artisan et engagé François Allard et lui demande de fabriquer, pour ses filleuls, un cadeau extraordinaire, à la pleine mesure de son talent.

Anne Hardouin et François étaient figés par l'étonnement. Le commissionnaire d'office continua sur le ton de la confidence :

- Imaginez-vous qu'une des filles du roy, mariée lors de la grande cérémonie de la fête de l'Assomption, a donné naissance, à Noël, à des quadruplés : deux garçons, dont un a malheureusement péri, et deux filles. Cette quadruple naissance est la première du genre au Canada.

Le messager fit une pause puis reprit :

- Notre Excellence, monsieur le gouverneur de Courcelles, tient absolument à être le parrain de deux des trois poupons vivants, le garçon et une des filles. Comme cadeau de baptême, il tient à offrir trois berceaux en chêne portant les armoiries royales. Il sollicite, pour ce faire, la contribution de monsieur Allard. Celui-ci lui a en effet été

chaudemment recommandé par le gouverneur des Trois-Rivières.

Le front de François se couvrit subitement de sueur. Et si cette fille du roy était Eugénie Languille ?

Il reprit ses esprits quand il entendit la voix de sa patronne demander :

- Qui sont les parents de ces trois petits anges ?
- Mathurin Baril, un colon de Sainte-Anne-de-la-Pérade, et sa femme, une des filles du roy du contingent de 1666, arrivée avec madame Anne Bourdon. Tous les deux sont de Normandie.

La voix chevrotante et le cœur battant la chamade, bien qu'il sût qu'Eugénie était tourangelle, François s'empessa de demander:

- Pourrais-je connaître le nom de la jeune maman ? J'étais moi-même de la traversée. J'ai dû la connaître.
- Violette Painchaud, répondit l'émissaire.

François retrouva soudainement sa sérénité et dit :

-Violette Painchaud? Eh ben! Pour une surprise, c'est une surprise ! Elle qui voulait tellement se marier et avoir une ribambelle d'enfants... Je suis heureux pour elle.

Comme le cocher attendait sa réponse, l'interrogeant du regard, François ajouta tout excité :

- Il me fera plaisir de sculpter ces berceaux pour des amis et des compatriotes ! Je ne veux surtout pas décevoir Notre Excellence le gouverneur de la Nouvelle-France, non plus que le gouverneur Boucher des Trois-Rivières.
- Ils vous en remercient. Je vous remets une représentation des armoiries du roy. Le baptême aura lieu à la basilique Notre-Dame lors de la fête de l'Annonciation, le 25 mars. Vous êtes invité, ainsi que madame Hardouin, à la cérémonie du baptême. Nous viendrons vous chercher en traîneau le moment venu.

Quand Jean Roussin, venu souhaiter la bonne année à ses amis, apprit la nouvelle, il leur révéla qu'il avait rencontré Mathurin Baril chez son gendre, Jacques Asselin.

Aussitôt rentré chez lui à la Côte-de-Beaupré, il n'hésita pas à traverser le bras de fleuve gelé pour se rendre à l'île d'Orléans et

informer Jacques et Louise de l'étonnante naissance et de la survie de trois des bébés Baril. Ceux-ci devinèrent qu'ils seraient parrain et marraine de la seconde petite fille.

À la mi-février, ils reçurent l'invitation officielle à porter aux fonds baptismaux la petite Marie-Noëlle Baril, qu'ils avaient hâte de bercer.

Chapitre XLV

Le baptême

Le transport de Violette, de Mathurin et des triplés en traîneau jusqu'à Québec était une aventure risquée, car l'air était encore vif et le froid pouvait engourdir les petits, même emmitouflés dans les lainages chauds importés de Normandie.

Après six heures de trajet, sans trop d'incident, le convoi, dirigé par le gouverneur Pierre Boucher, arriva au port de Québec et emprunta la route menant à la demeure du gouverneur de Courcelles, qui avait bien hâte de faire la connaissance de ses filleuls. Eugénie était un pas

derrière le gouverneur comme le protocole l'imposait, et était vêtue selon la mode coloniale, c'est-à-dire avec la sobriété imposée par monseigneur de Laval. Madeleine de La Peltrie accompagnait Eugénie au grand désagrément du gouverneur.

Jacques Asselin et Louise Roussin, parrain et marraine de Marie-Noëlle, ainsi que François Allard et Anne Hardouin étaient déjà arrivés au château Saint-Louis. Ils avaient déjà été présentés. En présence du gouverneur, Eugénie avait salué François avec retenue. Son attitude distante avait peiné ce dernier. Aussitôt arrivés, Mathurin et Violette s'empressèrent de saluer leurs hôtes avec gêne et maladresse. Le gouverneur Pierre Boucher intervint :

- Vous savez, très chère Excellence, que la fécondité de nos Canayens vaut plus que la courbette d'un courtisan. Violette et Mathurin Baril que voici sont fiers de vous présenter leurs hommages ainsi que leur progéniture. Ils sont la fierté de ce pays qui doit croître et se peupler.

Ébahi par la disproportion de taille entre les deux conjoints, le gouverneur de Courcelles en oublia le protocole et dit simplement:

- Soyez les bienvenus dans la demeure du roy de France au Canada.

Il ajouta sans ambages :

- Montrez-nous vite vos petits, madame Baril. Nous mourrons d'envie, mademoiselle Languille et moi-même, d'embrasser nos filleuls.

Violette s'empressa de leur tendre les bébés, Marie-Noëlle, Eugénie et Rémi.

On fit les présentations d'usage, puis le gouverneur prit la parole de façon officielle.

- Allons, mesdames et messieurs, permettez-moi de remettre mon présent de baptême, un chef-d'œuvre de monsieur François Allard ici présent, à madame et monsieur Baril.

En disant cela, le gouverneur de Courcelles fit signe à son valet d'agiter la sonnette. Venant d'une pièce voisine, trois domestiques en

livrée apportèrent les berceaux.

Le gouverneur déclara :

- N'oubliez jamais, mes amis, que nos filleuls ont droit aux privilèges de notre rang, c'est-à-dire à une importante dot pour la petite Eugénie et à une bourse d'études pour le petit Rémi. Éduquez-les bien, ils vous en remercieront. Quant à la petite

Marie-Noëlle, filleule de monsieur et madame Asselin, elle est déjà sur la cassette du roy. C'est donc dire que le roy pourvoira à ses besoins. Nous vous offrons ces berceaux d'excellente facture. Vous êtes l'orgueil de ce pays et la preuve de sa fécondité. Vous êtes les représentants du peuple qui s'émancipe au Canada. Une race vaillante, rompue au travail et guidée par une foi inébranlable en son avenir.

François Allard crut entendre le témoignage de son père lors de son départ pour la Nouvelle-France. La nostalgie et le souvenir de sa famille lui nouèrent la gorge.

- Ne tardons pas à nous rendre à la basilique. Nous nous reverrons ici, après la cérémonie, pour les festivités.

Le baptême des triplés avait attiré une grande assemblée de fidèles et la basilique était pleine à craquer. Le haut clergé, les religieuses, les dignitaires comme l'intendant Talon et le procureur général ainsi que les anciens gouverneurs de la Nouvelle-France étaient présents. Monsieur et madame Guillaume-Bernard Dubois de l'Escuyer assistaient à la cérémonie. Mathilde avait hâte d'aller embrasser et féliciter sa chère Violette. Plusieurs filles du roy ayant fait partie de la traversée de 1666 étaient présentes, dont Renée Rivière et Andrée Remondière, enceinte de son deuxième enfant. L'homélie de monseigneur de Laval porta sur les vertus de la vie familiale et sur les avantages, pour le colon et pour son pays, de posséder une famille nombreuse. Le sermon tenait du discours politique.

François Allard s'émut quand il entendit l'orgue au jubé de la basilique. Son cœur battait la chamade. Il y avait maintenant une année et demie qu'il n'avait pas véritablement parlé à Eugénie. Il la savait dans l'entourage de mère Marie de l'Incarnation, tout en étant la promise du gouverneur de Courcelles. Cette contradiction l'étonnait. Il lui semblait qu'il n'était pas dans le tempérament d'Eugénie de vivre dans une telle ambivalence.

Au cours de la réception qui suivit la cérémonie religieuse, Violette et Mathurin reçurent les félicitations des personnages officiels et de leurs amis.

Eugénie et Mathilde s'empressèrent de témoigner leur affection à Violette.

- Et moi qui pensais que j'aurais beaucoup plus d'enfants que toi parce que tu es la plus âgée du groupe... Je crois bien que tu as pris un peu d'avance, s'amusa Mathilde.

- Tu n'as pas encore dit ton dernier mot, Mathilde, répliqua Violette.

Elle se retourna vers Eugénie et lui dit :

- Eugénie, que je suis heureuse de te parler! Ton talent à l'orgue est toujours aussi remarquable. Je te félicite pour tes fiançailles prestigieuses. Qui aurait pu deviner que tu deviendrais l'épouse de notre gouverneur? Moi, j'aime mon Mathurin. Il n'est pas noble, mais c'est un vrai habitant, parada Violette sous le coup de l'émotion.

Gênée, Eugénie balbutia :

- Merci beaucoup, Violette. Et toi, je te félicite pour tes bébés. Quelle formidable contribution au nouveau pays !

Sur le ton de la confidence, s'assurant que Mathilde ne pouvait l'entendre, Violette continua :

- Dis-moi, Eugénie, est-ce vrai ce que l'on raconte à propos de Thierry Labarre ? Aurait-il péché avec la Sauvagesse et trahi notre souverain? Est-ce que Mathilde est au courant ?

- Hélas oui, Violette ! Thierry attend le verdict de son procès. Je n'ai pas beaucoup d'espoir pour lui. Mathilde n'en parle pas, mais je sais qu'elle est très chagrinée. Elle ne l'a pas tout à fait oublié, tu sais.

- Le cœur a son langage. Et toi, Eugénie, ton cœur est-il pris ? demanda très directement Violette.

- Je me consacre à l'enseignement aux Sauvagesses. Ma connaissance de la langue huronne est, ma foi, assez bonne. Mais j'aimerais faire encore plus ! répondit Eugénie.

- As-tu vu François Allard? Il est venu nous retrouver, Mathurin et moi, tout à l'heure. C'est un beau célibataire, tu sais ! Et un artiste. Viens voir les jolis berceaux qu'il nous a fabriqués.

- Oui, je l'ai accueilli avec le gouverneur. François est un honnête

garçon que nous devons être fières de connaître ! Son adresse est remarquable. J'ai vu les berceaux : ils sont magnifiques.

Le gouverneur Boucher interrompit leur conversation :

- Allons, mesdames. Toujours en conversation à voix basse ! Pourtant, Anne Bourdon n'est plus là pour vous surveiller.

Il éclata de rire puis continua plus discrètement :

- Bien le bonjour, Eugénie. J'ai entendu votre musique. C'est toujours un délice. Il me fait plaisir de vous revoir, ainsi que madame Mathilde Dubois de l'Escuyer. Ah ! Que de souvenirs ! Si le capitaine Magloire était là...

Apercevant François, il l'invita d'un signe de la main à les rejoindre.

- Bonjour, Eugénie, je suis heureux de vous revoir, déclara François, sa barbe naissante ne suffisant pas à dissimuler le rose lui montant aux joues.

- Moi aussi, François, répondit Eugénie.

Violette et le sieur Boucher se retirèrent discrètement.

-Eugénie, avez-vous eu des nouvelles de Thierry? Va-t-il bien ? Je suis inquiet pour lui.

- Hélas! j'aimerais le penser, mais je n'en suis pas certaine. Nombreux sont ceux qui le voient déjà pendu sur la place Royale. Nous prions pour lui.

- J'aimerais tellement aller lui rendre visite, ajouta François.

- C'est une faveur que ne pourrait pas vous refuser le gouverneur de Courcelles pour peu que vous lui en fassiez la demande. Parlez-en au gouverneur Pierre Boucher.

- Et Mathilde ? lui dit-il à demi-voix. Elle reste la même, toujours aussi spontanée et sincère. Le destin de Thierry l'inquiète. Elle me l'a confié dernièrement. Elle ne l'a jamais vraiment oublié, j'en ai bien peur ! chuchota Eugénie.

- Un grand chagrin d'amour...

- Hélas, ça en a tout l'air.

- Et vous, Eugénie, êtes-vous toujours hébergée chez madame de La Peltrie?

- J'enseigne aux Sauvagesses et je seconde mère de l'Incarnation et mère Marguerite de Saint-Athanase dans leurs œuvres à Québec. J'ai également d'autres projets dont je dois discuter sous peu avec notre fondatrice.

- Ils sont d'ordre spirituel, j'imagine? interrogea François, peiné.

- Je ne deviendrai pas religieuse, François, si c'est-ce que vous voulez savoir. Je pense qu'il est possible de servir Dieu sans porter le voile et sans vivre au monastère. Et vous, François, vous vous plaisez toujours comme engagé ?

- Toujours, Eugénie, et de plus en plus. Je me suis fait des amis jusqu'à l'île d'Orléans. Jacques et Louise Asselin. Ils sont ici, vous les connaissez?

- Ils m'ont été présentés. Des gens charmants et bien installés au pays.

- Eugénie, dites-moi, nos destins semblent se croiser, n'est-ce pas? Puis-je espérer vous revoir autrement que par hasard? On m'a dit que vous étiez la fiancée du gouverneur et que votre mariage ne saurait tarder.

Eugénie ne répondit rien. Elle paraissait embarrassée. Devant son mutisme, François demanda :

- Me laisserez-vous la chance de vous courtiser, Eugénie?

Eugénie regarda François dans les yeux avec tendresse. Elle prit une profonde inspiration et répondit :

- Rien n'est impossible, François. Je dois discuter d'un projet avec mère Marie de l'Incarnation. Après, je vous ferai signe, si vous êtes toujours disponible. Il faut être patient.

- Eugénie, d'ici deux ans je posséderai une terre. Je serai colon et prêt à m'installer, s'empessa de répondre François, rayonnant.

- François, je ne m'inquiète pas de votre avenir, mais du mien. Pour le moment, essayons de venir en aide à Thierry. Je vais en glisser un mot discrètement à Mathilde.

- Et moi au gouverneur Boucher. À très bientôt, Eugénie.

- À bientôt, François ! Faisons confiance à la providence, répondit Eugénie.

Elle serra la main de François et se surprit à en être émue.

Daniel-Rémy de Courcelles avait vu de loin Eugénie discutant avec François Allard. Après la réception, il l'apostropha jalousement:

- Qu'aviez-vous à dire à ce colon... ce menuisier?

- Nous avons fait la traversée sur le même bateau, le *Sainte-Foy*.

François a réparé votre clavecin, Excellence.

- Est-ce une raison pour lui parler aussi longtemps ! Dorénavant, mademoiselle, modérez votre enthousiasme auprès de la gent masculine. C'est moi qui vous dirai que dire, à qui, et quand ! Est-ce bien clair ? Une épouse doit obéir à son mari, encore plus s'il est gouverneur de la Nouvelle-France !

- Justement, Excellence, je ne suis pas encore mariée. Je crains ne jamais devenir votre épouse, à ce compte-là !

Eugénie avait répondu sans réfléchir. Elle rougit subitement. Courcelles la regarda, ulcéré, et lui asséna :

- Retournez à votre couvent, insolente, et restez-y le temps d'apprendre à vous conformer à vos devoirs de future épouse ! Dans quelques jours, vous deviendrez plus raisonnable et vous regretterez amèrement d'avoir risqué de perdre votre seule chance de vous sortir de votre condition de roturière. Vous me demanderez pardon à genoux.

- Sachez, gouverneur, que je préfère l'amour véritable d'un colon à l'arrogance et à l'égoïsme d'un dignitaire.

Courcelles resta bouche bée, pantois. Il blêmit. Reprenant contenance, il somma son valet de reconduire Eugénie et madame de La Peltre au couvent des ursulines. Cette dernière, qui avait assisté à la scène, ne donnait plus cher de la destinée aristocratique d'Eugénie.

« Pourvu que le gouverneur ne s'en prenne pas à l'œuvre de la communauté », pensa-t-elle en femme pragmatique et habituée à côtoyer les gens d'influence.

Chapitre XLVI

La sentence de Thierry

Lors de la réception donnée en l'honneur de ses filleuls Baril, le gouverneur de Courcelles informa Mathilde que le procès de Thierry Labarre était imminent. Puisque la paix avec les Iroquois était chose faite, l'incarcération du jeune homme n'avait plus réellement de motif et son délit ne semblait plus qu'une étourderie.

Le procès serait mené par les instances civiles et judiciaires du

Conseil souverain de Québec. Une fois rendue, la décision aurait valeur d'édit royal et seuls le roy et son représentant en Nouvelle-France, c'est-à-dire le gouverneur, pourrait éventuellement gracier l'accusé.

En remplacement du marquis de Tracy, l'intendant Talon fut nommé juge en chef du procès, secondé par le prévôt de la colonie.

Débuté à la mi-juin 1668, le procès dura près d'un mois. L'accusé avait demandé à être défendu par Thomas Frérot, notaire de fraîche date, avec lequel il s'était lié d'amitié aux Trois-Rivières et qui était le cousin de François. Le dimanche 19 juillet, sur la place Royale, après la grand-messe, le bailli de Québec lut à haute voix l'arrêt de la cour. Il se tenait sur une estrade construite pour les annonces officielles.

- Oyez, oyez, nobles sujets du roy de France dans ses colonies d'Amérique. La cour a déclaré le dénommé Thierry Labarre, engagé aux Trois-Rivières, coupable du crime de haute trahison envers la France et son roy. Elle le condamne à être pendu jusqu'à ce que mort s'ensuive. Cette sentence sera exécutée le prochain dimanche sur cette même place, après la grand-messe. Que Dieu ait pitié de son âme !

La peine capitale annoncée par le bailli souleva un murmure d'approbation au sein de la populace présente sur la place Royale.

François Allard faillit s'effondrer en entendant la sentence. Il fut soutenu *in extremis* par Pierre Boucher. Thomas Frérot, également présent, avait en effet insisté pour que le gouverneur des Trois-Rivières, pris de remord, vînt insuffler du courage au prisonnier. Le capitaine Magloire, dans sa tenue de marin royal, complétait le quatuor.

Le capitaine Magloire, qui était revenu sur le *Saint-Honorat*, un navire qui affichait à la fois les couleurs françaises et espagnoles et qui avait ramené le marquis de Tracy en France l'année précédente, en avait profité pour rendre une nouvelle fois visite au gouverneur Boucher aux Trois-Rivières. Il avait pris goût à la Nouvelle-France.

L'exécution publique était un spectacle de choix pour une population qui n'avait comme divertissements que les rixes des soldats, les jeux de cartes et de dés au cabaret, cruchon en main, et les tours de magie. Selon la coutume, les huissiers avaient installé des affiches et des panonceaux aux armoiries royales sur tous les poteaux

de la ville. On y annonçait l'exécution du traître et du renégat. La nouvelle se répandit en ville comme une traînée de poudre.

Pendant cette dernière semaine, Thierry occupa la cellule des condamnés à mort de la Citadelle, exiguë, humide et cadénassée.

Thomas Frérot, en tant qu'avocat de la défense, avait obtenu pour François Allard la permission de rendre visite à son ami avant l'exécution. Les condamnés à mort avaient en effet le droit de recevoir leurs proches. François, écourtant ses travaux aux champs, se rendit à la Citadelle le samedi précédant l'exécution. Il fut saisi d'effroi lorsqu'il aperçut, sur la place Royale, les ouvriers qui finissaient de construire l'échafaud sous les regards des curieux.

Déjà, des marchands installaient les bancs où ils étaleraient leurs marchandises dès le lendemain matin. L'échafaud et son gibet, une construction en portique faite de madriers solides, étaient situés à côté de l'estrade du crieur du dimanche, couverte de draperies violettes indiquant la gravité du crime commis.

Quand François entra dans le couloir des condamnés à mort, il croisa un vieil ecclésiastique, crucifix à la main et étole au cou, qui se tenait, livide, à l'entrée du cachot. Il se présenta comme l'abbé Jean Le Sieur, curé de la paroisse Saint-Sauveur. François se souvint de lui comme étant une connaissance du capitaine Magloire.

- Bonjour, mon père, comment va-t-il?
- Pas très bien, hélas. Il est en pleurs. Il regrette sincèrement sa faute. Il n'accepte pas la sentence de mort. Il la trouve disproportionnée par rapport à la gravité de son geste.
- La cour a voulu faire un exemple.
- Que Dieu lui pardonne ses fautes et qu'il ait pitié de son âme.
- Puis-je le voir ?
- Bien sûr, venez.

François et l'abbé empruntèrent un couloir sombre taillé dans le roc, éclairé par la lueur d'une simple torche et puant l'humidité et la fétidité. Thierry Labarre avait été jeté au trou. Il croupissait dans la prison sans la moindre visite, hormis celle de l'aumônier et avait pour toute pitance la ration des galériens, c'est-à-dire à peu près rien d'autre que de la viande sauvage avariée et un pichet d'eau. Son pourpoint et sa chemise de lin avaient été déchirés par les mauvais traitements que lui avaient infligés les geôliers. Un amoncellement d'excréments plus ou moins asséchés s'entassaient dans un coin : le

prisonnier n'avait pas de cabinet d'aisance pour son hygiène personnelle.

Deux soldats, mousquet à la main, gardaient la cellule jour et nuit depuis l'annonce de la sentence. L'un d'eux déverrouilla le cadenas et ouvrit la porte en bois vermoulu d'au moins quatre pouces d'épaisseur. Thierry gisait, les chevilles et les poignets enchaînés ensemble, dans une position extrêmement inconfortable.

Ses entraves métalliques étaient reliées à des anneaux de fer fixés dans le mur d'un bois épais. S'il bougeait, ses menottes le blessaient. Son dos était douloureux et il ne sentait plus ses membres. Il n'avait ni matelas ni couverture et souffrait de la chaleur durant le jour et du froid glacial durant la nuit.

François avait peine à reconnaître son ami. Amaigri, souillé, les cheveux en bataille et les yeux hagards, il plissait les paupières pour se protéger de la lueur de la bougie de François. Les larmes dessinaient des sillons sur ses joues sales. Un des geôliers détacha ses chaînes du mur. François l'aidera à se lever.

-Thierry, tu me reconnais? C'est moi, François. François Allard, ton compagnon de traversée.

- François !... Que tu dois avoir honte de moi !
- Pas du tout, Thierry, tu restes mon ami.

- Ils n'ont pas compris que j'avais le cœur brisé à cause du mariage de Mathilde.

- Je le sais, Thierry. Tout le monde le sait, même Mathilde que j'ai revue au baptême des enfants de Violette Painchaud, chez le gouverneur.

- Violette a des enfants ! Je suis heureux pour elle. Elle en voulait tant.

- Oui, avec un colon normand, comme nous !

- Ah ! Est-ce que Mathilde a parlé de moi? J'espère qu'elle me pardonnera.

- Mathilde maintient son rang social. Elle ne parlera pas.

- Tout est perdu pour moi, François. J'ai gâché ma vie. Il me tarde de rencontrer Dieu pour lui exprimer mon repentir. L'abbé Le Sieur, mon confesseur, me prépare au trépas.

-As-tu une dernière volonté, Thierry? Pourrais-je faire quelque chose pour toi ?

- François, fais savoir à Mathilde que je lui demande pardon. Excuse-moi auprès du sieur Boucher et remercie ton cousin Thomas

pour son aide précieuse.

- C'est comme si c'était fait. Y a-t-il autre chose ?

- Oui, je veux que tu sois là demain et que tu me réconfortes de ta présence quand ils me mettront la corde au cou. Si tu retournes un jour à Blacqueville, dis à ma famille que je suis mort en héros, en combattant les Iroquois. Ils seront fiers de moi.

- Entendu, Thierry. Il faut que je te quitte. Conserve ton courage. Je serai là.

-Adieu, François. Tu deviendras colon, j'en suis sûr. Et tu dois épouser Eugénie. C'est la femme qu'il te faut.

Les larmes aux yeux, François répondit :

- Je lui dirai que tu as pensé à elle quand je la verrai. Elle t'aime bien, tu sais.

François quitta la Citadelle et se rendit directement à la résidence de Mathilde de l'Escuyer. Cette dernière habitait un appartement sur la place Royale dans la Basse-Ville de Québec, dans la résidence des grands-tantes de son mari soit Barbe, veuve de l'ancien gouverneur Louis d'Ailleboust, ainsi que Constance et Gertrude, les sœurs de ce dernier.

Depuis quelques jours, ces dames de la noblesse pouvaient, du haut de leur balcon, observer la construction de l'échafaud. Constatant le chagrin non dissimulé de Mathilde, elles en avaient fait mention à leur frère, le juge d'instruction.

Un serviteur en livrée vint répondre à la porte de la résidence. François fut prié d'attendre Mathilde dans un petit salon. Celle-ci se présenta accompagnée de son mari, auquel elle présenta François. Assez rapidement toutefois, Guillaume-Bernard se retira. Il comprenait que son épouse voulût parler confidentiellement à François Allard.

- Dis-moi, François, comment va-t-il? dit Mathilde d'une voix éteinte par le chagrin.

- Pas bien, Mathilde. Il fait pitié à voir, répondit François.

- A-t-il parlé de moi? demanda-t-elle.

- Oui, il tient à obtenir ton pardon, Mathilde. Il regrette sincèrement son geste. Il s'en veut d'avoir brisé votre amour. Il est en paix avec Dieu, je pense. L'ami du capitaine Magloire, l'abbé Le Sieur, est l'aumônier des condamnés à mort.

- Je l'ai tant aimé, François, sanglota Mathilde.

- Mathilde, tu pourrais demander la grâce de Thierry auprès du

gouverneur. Ta nouvelle famille est assez influente pour cela.

- Le penses-tu, François ? répondit-elle en s'essuyant les yeux avec un mouchoir de dentelle, incapable de retenir ses sanglots.

- Bien sur, Mathilde. Il ne nous reste que quelques heures. Il faut se dépêcher, affirma François avec espoir.

-Alors, je vais parler à mes tantes pour qu'elles persuadent mon oncle d'intercéder une dernière fois en sa faveur.

François sentit que le courage de Mathilde revenait. Il prit congé et se rendit à la résidence de Thomas Frérot. Celle-ci lui avait été prêtée pour la durée du procès par Pierre Boucher, pour lequel il travaillait maintenant comme notaire seigneurial. Il passa avec son cousin une soirée chargée en émotion.

La place publique de la Basse-Ville de Québec était bondée lorsque François sortit de l'église après la grand-messe, ce dimanche 26 juillet 1668. Un cortège de soldats encadrait la charrette du condamné, tirée par deux bœufs. Thierry Labarre était incapable de se tenir debout, encore moins de marcher. Les mousquetaires empoignèrent le condamné aveuglé par les rayons du soleil. Les insultes et les invectives fusaient de toutes parts.

Thierry était attaché aux ridelles du tombereau, dos au cheval. Une corde était passée autour de son cou. Sa chemise trempée de sueur mettait en évidence sa silhouette émaciée. Les mousquetaires le détachèrent et le traînèrent devant l'entrée principale de l'église. On le força à s'agenouiller pour mieux exprimer son repentir.

Les cloches du beffroi des Récollets, de la chapelle des Jésuites et de l'hôpital Hôtel-Dieu résonnaient à tous vents, incitant les habitants de Québec et des alentours à se rendre sur le lieu de l'exécution. Une marée humaine déferlait de la côte de la Montagne, reliant la Haute-Ville à la Basse-Ville, formée d'adultes et d'enfants, de propriétaires et d'engagés, d'hommes et de femmes qui tantôt marchaient, tantôt couraient en dévalant maladroitement la pente abrupte.

Seul le clocher du monastère des ursulines resta muet. Les religieuses et les postulantes priaient à la chapelle avec dévotion pour que le condamné fût gracié. Thérèse récitait ses prières en langue iroquoise tandis qu'Eugénie ponctuait de sa voix les litanies de cantiques issus du *Magnificat*, chantés en latin :

- Je remets mon âme entre les mains de mon Seigneur, mon esprit et mon sauveur.

Eugénie revoyait en pensée l'immense chagrin d'amour de Mathilde, leurs premières rencontres, sur le bateau, avec Thierry au tempérament de joyeux luron et François beaucoup plus mystérieux et sérieux. François !

Elle devint subitement songeuse. Elle s'arrêta un instant au souvenir de ce garçon, un peu gauche dans l'expression de ses sentiments, mais ô combien authentique.

Pour l'heure, cependant, il fallait obtenir un miracle. Eugénie et Thérèse étaient certaines que les prières de mère de l'Incarnation inciteraient la Vierge Marie à intercéder auprès de son fils. Dieu serait miséricordieux.

Pendant ce temps, les mousquetaires brutalisaient Thierry. Ce dernier criait de douleur. Les gardes hissèrent le prisonnier dans la charrette.

Les curieux rassemblés sur le parvis de l'église s'écartèrent pour laisser passer le sinistre cortège. Celui-ci se dirigea vers la place Royale en longeant les rues voisines de la rue Notre-Dame, selon le tracé élaboré par le procureur Bourdon, alors qu'il était ingénieur des chaussées, peu après le décès du fondateur Champlain.

Le convoi traversa la place du marché Notre-Dame où s'alignaient les boutiques et les échoppes remplies de marchandises de toutes sortes, produits du terroir ou exotiques, qui attiraient chaque dimanche une clientèle animée et bourdonnante.

Les prix variaient selon l'apparence du client. Apporter une nouvelle inédite concernant Montréal, Trois-Rivières ou la cour de France permettait de bénéficier d'un rabais significatif, car le marchand s'en servait pour attirer d'autres clients en prenant le premier à témoin.

Les étals déversaient également leur lot d'immondices et d'excréments qui ruisselaient entre les pierres du pavé, formant des mares infectes que les curieux essayaient d'éviter. Pour ajouter au supplice de Thierry, le commandant donna l'ordre de patauger dans ce magma putride.

Ce dimanche-là, un marchand à l'accent martiniquais vendit à dix fois son prix le sabre d'un sultan maure à un gentilhomme poudré qui se disait de la noblesse alsacienne, vêtu avec ostentation d'un

pourpoint vert jade aux basques d'une longueur excessive et de rhingraves enrubannés, sorte de hauts-de-chausses populaires en Allemagne. Il portait une barbe pointue, un chapeau extravagant piqué de plumes de perroquets, et avait la suffisance du parvenu.

Sa femme, tout aussi voyante, scintillait dans des colliers de pacotille ornant un décolleté inconvenant. Sa jupe azurée rivalisait d'éclat avec sa perruque blanchie, poudrée à l'excès. Elle se disait originaire de Moselle.

Leurs domestiques s'empressaient d'acheter tout ce qu'ils apercevaient tandis que le maître faisait tinter une bourse bien garnie. Une nuée de commerçants entourait le couple dont la popularité faisait concurrence au condamné.

L'arrivée de celui-ci sur la place publique provoqua cependant un début de bousculade dans la foule des badauds et certains marchands délaissèrent même leurs clients en pleine transaction, curieux de voir passer le criminel d'État.

Les injures, les obscénités et les projectiles fusaient et les chiens, excités par les cris, aboyaient. Anéanti par tant de violence, Thierry avait les yeux clos.

La place était bondée. Quelques privilégiés occupaient les balcons de l'auberge du Gobelet d'Or, loués trois fois leur prix. Les gentilshommes étaient installés près de l'estrade des juges et leurs épouses se tenaient sur les balcons suspendus pour dignitaires.

Le maire de Québec, Jean-Baptiste Le Gardeur de Repentigny, l'intendant Talon, le procureur général Jean Bourdon, ainsi que le prévôt de Québec et son assesseur étaient déjà présents. Le juge Charles d'Ailleboust avait refusé de venir puisqu'il avait intercedé en faveur du prisonnier.

Le char à bœufs s'arrêta au pied de la potence et le bailli du prévôt, assisté du lieutenant de la garde, forcèrent sans ménagement l'infortuné à gravir les marches de l'escabeau.

L'aumônier suivait le prisonnier qui titubait, empêtré dans les chaînes ceignant ses chevilles. Il leva la main en signe de recueillement et récita une dizaine d'Ave en commençant par un *Pater Noster* prononcé d'une voix forte.

Le silence se fit. De nombreux spectateurs étaient accoudés aux balcons, installés aux fenêtres et même perchés dans les arbres et sur les toits, les yeux fixés sur le gibet et sa grosse corde à nœud coulant.

Le bailli, chargé de l'exécution, s'assura de la résistance de la corde. Si celle-ci se brisait, le condamné serait automatiquement gracié et le bourreau serait destitué. Puis, il vérifia que les mains de Thierry étaient solidement attachées derrière son dos afin qu'il ne pût pas saisir la corde au-dessus de sa tête et retarder son étranglement.

Finalement, le bailli se tourna vers les dignitaires de l'estrade et les salua. Il était vêtu d'un costume vermeil pour la circonstance, avec un justaucorps, une veste, une culotte, des canons⁴¹ et des souliers à talons hauts. La perruque foncée qui encadrait son visage carré et son nez fort lui donnait un air macabre.

41. Rubans qui s'attachaient au bas de la culotte.

L'abbé Le Sieur posait constamment son crucifix sur les lèvres de Thierry et récitait ses prières au condamné. Le bailli, cagoule à la main, s'avança vers le prisonnier qui se confiait, plein de remords, à l'oreille de l'abbé.

Avant que le bailli ne lui passât le capuchon, François hurla :

- Thierry, c'est François ! Juste ici en bas de l'échafaud ! Tes amis sont tous là ! Thomas, le capitaine et le sieur Boucher ! Courage, nous sommes avec toi !

Par une permission spéciale de la cour, les amis de Thierry se tenaient juste derrière le cordon de soldats qui empêchait la foule de se ruer sur l'échafaud. Ils auraient pu lui toucher les pieds.

Pour rappeler à Thierry de bons moments, le capitaine portait son chapeau empanaché de plumes voyantes qui faisait l'envie des Amérindiens présents.

Thierry n'était pas encore au bout de ses peines. La justice coloniale tenait en effet, coûte que coûte, à ce que tout condamné avouât publiquement son crime. Le bourreau, qui était lui-même un criminel disculpé, soumettait l'accusé à la torture pour obtenir ses aveux. Le bourreau attacha donc des lattes de chêne aux jambes de Thierry avec des courroies selon le principe de l'étau.

L'interrogatoire commença.

- Condamné Labarre, reconnaissez votre crime contre le roy? Avouez-le.

En pleine torpeur, Thierry ne réagit pas à la question. Au signal du juge, le bourreau donna un coup sec sur les lattes avec son maillet. Les jambes de Thierry furent amochées. Des craquements d'os résonnèrent. Aussitôt, Thierry hurla de douleur. Non satisfait du résultat, le tortionnaire récidiva.

- Criminel Labarre, reconnaissez-vous la gravité de votre faute devant le bon peuple de Sa Majesté Louis XIV?

La tension était extrême chez les amis de Thierry. De grosses gouttes de transpiration inondaient le visage crevassé du capitaine Magloire. Son cou était aussi noueux qu'un cordage servant à tendre un hauban. Bouleversé, l'abbé Le Sueur laissa échapper son crucifix. Soudain, François s'écria :

-N'avoue pas, Thierry, tout n'est peut-être pas perdu! Thomas va implorer ta clémence.

Pendant que Thomas Frérot se dirigeait vers l'estrade d'honneur à travers la foule compacte, le bourreau guettait un hochement de tête de la part du juge. À son signal, le bailli porta un troisième coup de maillet. Un nouveau hurlement, plutôt éraillé, sortit de la gorge de Thierry.

Thomas ne réussit pas à attendrir le juge et un nouveau coup fit perdre connaissance au condamné. La foule retint son souffle. On lança l'eau d'un seau au visage de Thierry pour le faire revenir à lui.

À la surprise de tous, celui-ci articula faiblement mais avec dignité :

- Mes amis, je vous demande pardon pour toutes mes fautes. Mon crime est un crime d'amour, et non de haine envers notre roy bien-aimé.

Les efforts désespérés qu'il fit pour parler gonflèrent les veines qui palpaient sur ses tempes.

- Nous t'aimons tous, Thierry, répondit Pierre Boucher.

Le gouverneur Boucher avait récupéré le piccolo de Thierry et François en joua quelques notes pour attirer l'attention du supplicié. Aux sons aigus de l'instrument, Thierry tourna la tête et son visage s'illumina soudain. De grosses larmes coulaient de ses yeux rougis. Le bourreau accepta les aveux du condamné et lui retira ses brodequins. Il demanda ensuite à Thierry s'il avait une dernière volonté à exprimer.

Le condamné demanda que l'abbé l'assistât pour réciter une dernière fois le *Pater Noster* et l'acte de contrition. Pendant que Thierry balbutiait ses dernières prières, l'exécuteur lui enfila la cagoule noire des pendus et ajusta la corde autour de son cou.

Un frisson glacial parcourut la foule malgré la chaleur torride de ce 26 juillet. La place publique n'avait jamais été aussi silencieuse.

Le tambour-major débuta en solo le «ra» caractéristique des exécutions publiques. La foule tendit le cou pour ne rien manquer de l'acte final.

Après avoir asséné des coups de genoux à la poitrine du prisonnier, le bailli se tourna vers le prévôt, attendant son signal.

Thierry voulut s'agenouiller mais le bailli l'en empêcha en l'agrippant de la main gauche, sa main droite serrant maintenant le manche de la bascule du gibet.

Soudain, la foule rugit d'excitation. Certains parents prenaient leurs enfants dans leurs bras pour bien leur montrer les conséquences de la désobéissance civile.

- C'est bien fait pour toi, gibier de potence !
- Puisses-tu brûler en enfer, coquin !

Ces propos blessèrent les amis de Thierry. Le gouverneur Boucher cria :

- La bonne sainte Anne t'accueillera, Thierry. C'est son anniversaire. Pardonne-moi, Thierry. J'ai été trop sévère à ton endroit. Puisse Dieu me punir !

En disant cela, il se mit à pleurer. Soudain, un carrosse se fraya un chemin dans la foule qui s'écarta prestement de crainte d'être piétinée.

• La portière portant blason du carrosse du gouverneur s'ouvrit et un soldat déplaça le marchepied. L'aide de camp du gouverneur, le major Mathieu de Chauffeurs, membre du conseil supérieur, en descendit et s'adressa aux dignitaires et au bailli :

- Le gouverneur général de la Nouvelle-France, en sa qualité de représentant de Louis le quatorzième, notre roy, dans ses colonies d'Amérique et par les pouvoirs plénipotentiaires qui sont les siens, accorde la grâce au condamné Thierry Labarre et l'amnistie totalement de ses fautes à l'instant. Le dénommé Thierry Labarre, libéré de sa condamnation, devra retourner en France par le prochain bateau.

- Hourra ! Hourra ! Vive le roy ! Vive le gouverneur ! s'écrièrent en chœur les amis de Thierry.

Le capitaine Magloire en perdit même son chapeau.

Le bailli reçut du prévôt médusé le signal de libérer Thierry. François et Thomas montèrent rapidement le chercher. Il ne se rendait pas compte de la tournure des événements. Ses jambes meurtries ne pouvaient pas le porter. On alla chercher une civière et Thierry fut emmené à l'Hôtel-Dieu.

Le capitaine Magloire alla donner l'accolade à son ami l'abbé Le Sueur tandis que le gouverneur Boucher, oubliant son rang, effectua une gigue endiablée. Certains l'entendirent fredonner :

- Gai lon la, gai le rosier du joli mois de mai.

La foule se dispersa en maugréant aussi vite qu'elle s'était agglutinée pour assister à l'exécution.

À la fin de juillet 1668, le capitaine de frégate Étienne-Marie Magloire reçut du gouverneur de Courcelles l'ordre de raccompagner Thierry en Normandie. Il accepta avec joie.

Thierry avait reçu précipitamment son congé de l'hôpital afin qu'il pût rentrer en France avant qu'il ne soit trop tard dans la saison. Alors qu'il posait le pied dans la chaloupe qui le transporterait jusqu'au *Saint-Honorat*, Pierre Boucher lui remit son piccolo en lui disant affectueusement:

- Cette flûte est pleine de dangers, Thierry, lorsqu'on en joue trop bien. La prochaine fois qu'on te mettra la corde au cou, fiston, fais en sorte que ce soit à ton mariage.

- Comptez sur moi, sieur Boucher, répondit Thierry en riant, ce qui le fit grimacer de douleur.

- Au fait Thierry, voici un billet qu'une estafette m'a demandé de te remettre.

En disant cela, il sortit de sa chemise un parchemin enrubanné, accompagné d'un petit mouchoir en dentelle. Thierry déplia le billet et lut son contenu très bref :

« Tu vois, Joli-Coeur, comme tu es un bel hardi. Mes pensées seront toujours avec toi... Mathilde. »

Deux larmes coulèrent des yeux de Thierry qui comprit que Mathilde avait imploré sa grâce auprès du gouverneur.

Chapitre XLVII

Thierry revient en Normandie

Le *Saint-Honorat* repartit pour la France le 1^{er} août 1668 et arriva à Honfleur le 1^{er} novembre suivant. Le capitaine Magloire s'occupa de ragaillardir son passager avant son arrivée en Normandie. Ses jambes se consolidèrent, mais il continua à claudiquer. Le capitaine tint à l'accompagner personnellement jusqu'à Rouen, en péniche. Arrivé à Blacqueville, Thierry voulut remettre aux parents de Thomas et de François les lettres que ceux-ci lui avaient confiées. Jacques Allard était décédé l'année suivant le départ de François.

- Que nous veut cet immigré ? Nous avons oublié jusqu'à son souvenir! maugréa Jean Duquesne.

Ce dernier arracha avec mépris la lettre des mains de Thierry en regardant sa femme Marie et son jeune beau-frère Guillaume qui, terrorisé par l'attitude de Jean Duquesne, n'osa pas répliquer malgré son chagrin. Marie Allard prit la lettre avec poigne et se mit à lire à haute voix, défiant ainsi son mari.

La lettre débutait ainsi :

Cher père, chère Marie et cher Guillaume, ainsi que toi, cher beau-frère, je vous salue avec affection.

Je vous prie de m'excuser de vous avoir donné si peu de nouvelles de moi, mais les événements se sont précipités ici. Pour moi, tout va très bien. J'ai rejoint notre cousin Thomas qui est presque mon frère maintenant. Je sais que je vais réussir à m'établir au Canada et que je ne reviendrai pas en France, du moins pas de sitôt. Père, je cherche à rester fort et notre blason me donne du courage. Mes ciseaux pour le bois m'ont plus servi que vous ne devez le croire. Je pense bien qu'ils contribuent à mon bonheur. J'ai rencontré, lors de la traversée, une jeune fille de Touraine, une musicienne qui ressemble à un ange...

Entendant ces mots, Jean Duquesne, voulant se venger de sa femme, prit la lettre des mains de Marie et la jeta dans l'âtre, insulté de l'affront fait à la mémoire de sa sœur Catherine.

- Il y a autre chose à faire que de lire les sornettes d'un ingrat. Retourne à tes fourneaux, dit-il sèchement.

Marie baissa la tête de chagrin et de honte, sécha une larme avec son tablier de cuisine et se remit à pétrir la pâte pour le pain. Elle venait de réaliser qu'elle ne reverrait plus son petit frère.

Thierry, éberlué, la salua discrètement de la tête, la remercia pour la tasse de cidre et quitta les lieux. Lorsqu'il se rendit chez les parents de Thomas, leurs voisins lui apprirent qu'ils avaient quitté le village. Thierry n'osa toutefois pas retourner chez Jean Duquesne pour lui demander des nouvelles des parents de Thomas Frérot.

Chapitre XLVIII

L'île d'Orléans

En 1650, après le génocide des Hurons, des Pétuns, des Neutres et des Ériés par les Iroquois, les missionnaires jésuites avaient ramené six cents Hurons à Québec, alors que la capitale de la Nouvelle-France comptait huit cent soixante âmes. Les communautés religieuses qui les avaient accueillis - les Hospitalières et les ursulines - avaient été rapidement débordées. L'administration coloniale avait donc décidé d'installer deux cents Hurons à l'extrémité ouest de l'île d'Orléans, en retrait de la paroisse Sainte-Famille, dans un endroit

qu'on avait appelé Wendake, c'est-à-dire le «village huron».

Ces Hurons, déjà baptisés, étaient rarement visités par les missionnaires, encore moins encadrés dans leur instruction chrétienne car, bien que la population blanche de l'île d'Orléans fût grandissante, elle ne possédait encore ni chapelle ni école.

Les nécessités de l'instruction étaient, hélas, bien loin des préoccupations de l'administration coloniale. Seules les ursulines accueillaient quelques jeunes filles qui désiraient s'instruire et leur enseignaient le catéchisme, la lecture, l'écriture et l'arithmétique, sans oublier les bonnes manières françaises. Marie de l'Incarnation enseignait pour sa part dans les langues amérindiennes, une condition nécessaire à la réussite de son œuvre.

Sans le dire à François, Eugénie avait longuement questionné Louise Roussin à propos de l'île d'Orléans, de la tribu huronne qui y vivait au Bout de l'île, de ses habitudes de vie et de la population canadienne-française. Eugénie avait été charmée par l'aspect bucolique de l'île avec ses prairies et ses vignes sauvages. Elle avait appris que plusieurs filles du roy du contingent de 1666 y avaient fondé une famille, notamment Renée Remondière et sa fille Andrée. Louise Roussin Asselin l'avait à la fois rassurée et convaincue qu'elle pourrait aussi bien y instruire les jeunes Blancs que les Sauvages.

Eugénie caressait le projet de poursuivre son œuvre d'institutrice auprès des Hurons de l'île d'Orléans. Elle rêvait d'être entourée de petits Sauvages, de leur enseigner le catéchisme avec des images saintes et des tableaux représentant la vie de Jésus et de leur chanter des cantiques. Elle voulait aussi vivre à leur manière et, si possible, mieux connaître leur langue et leurs coutumes.

Eugénie avait rapidement appris ses deux premiers mots de la langue huronne soit *ninque* qui signifiait «bonjour» et *jonque* qui signifiait «bonsoir». Elle se disait que si tout le vocabulaire huron était aussi musical, son oreille fine lui permettrait facilement d'assimiler la langue.

Eugénie projetait de proposer ses services à Marie de l'Incarnation qui pourrait à son tour convaincre monseigneur de Laval et l'administration française de son intention d'enseigner à l'île d'Orléans. Elle demanda donc une audience à la sainte femme, qui la reçut dans son petit bureau où trônait une mauvaise table couverte de piles de lettres parcheminées. Une petite lampe à huile de marsouin diffusait

une lueur jaunâtre dans la pièce exigüe. Sur le mur lambrissé étaient affichées des images du Sacré-Cœur et de sainte Ursule et pendait un gros crucifix. L'artiste de ces icônes avait su y représenter à la fois la souffrance et la miséricorde. Eugénie fut frappée par la ressemblance entre le visage de Jésus et celui de la religieuse, qui semblait las des vicissitudes de l'existence mais qui rayonnait de l'immensité de la foi.

À la vue d'Eugénie, la religieuse suspendit sa lecture, embrassa son missel et le pressa contre sa poitrine.

- Soyez la bienvenue, mon enfant, commença Mère de l'Incarnation. Je suis heureuse de vous parler seule à seule une nouvelle fois. Comment trouvez-vous mon Sacré-Cœur?

La religieuse, qui achevait une tapisserie à l'aiguille et au crochet représentant le Sacré-Cœur, se libéra de son missel et saisit son ouvrage. Elle continua :

- J'ai hésité entre la représentation du Sacré-Cœur et celle de la Sainte Face. Le cœur est toujours fascinant à représenter avec la couleur rouge. Non pas seulement à cause du sang, mais parce qu'il est l'expression de l'amour divin ! Nos Sauvages doivent croire en un Dieu d'amour infini ! Ils ont déjà une connaissance presque innée des supplices. Vous me comprenez, mon enfant ?

Eugénie s'apprêtait à répondre, mais la religieuse ne lui en laissa pas le temps.

- Vous vouliez vous entretenir avec moi, Eugénie ?

- Oui, ma mère. J'ai un projet qui me tient beaucoup à cœur et au sujet duquel vous êtes la seule à pouvoir me conseiller, dit-elle.

- S'il s'agit d'une vocation religieuse ou de l'œuvre des ursulines, je ferai tout en mon possible pour vous éclairer. Les questions sentimentales sont plutôt le lot de madame Bourdon. À propos, Eugénie, dom Claude Martin, pour lequel vous connaissez mon affection, m'a écrit de bien belles pensées à votre sujet. Il m'a décrit la pureté de votre âme et votre capacité à aider notre communauté. Les ursulines du Canada ont besoin de relève et je vous vois très bien me succéder un jour. Nos sœurs françaises et moi-même nous faisons vieilles. Le temps fait son œuvre, Eugénie.

« Nous espérons toutes, moi la première, que vous deviendriez l'une des nôtres. Nous vous connaissons depuis près de deux années et vous consacrez tous vos moments à l'instruction des Sauvagesses. Vous êtes en âge de choisir entre l'amour du Christ et celui d'un

homme. S'agit-il de sentiments amoureux, Eugénie? Votre promesse de mariage avec le gouverneur de Courcelles peut-être ? Il y a des rumeurs à ce sujet. »

- Non, ma mère. Ma décision est prise : je n'épouserai pas le gouverneur de Courcelles, trancha Eugénie.

- En avez-vous parlé avec lui ?

- Je le lui ai clairement fait comprendre.

- Fort bien. Alors, de quoi s'agit-il, mon enfant? questionna la supérieure qui venait de retrouver l'espoir de faire entrer Eugénie dans sa communauté.

- Ma mère, j'aimerais instruire les Sauvages sur l'île d'Orléans, dans leur bourgade. Je me suis renseignée. Il est possible de leur donner une instruction religieuse tout en enseignant aux jeunes Blancs de l'île. J'ai besoin de votre appui. Sans vous, ce projet ne pourra pas se réaliser.

- En tant qu'ursuline, Eugénie, je ne pourrai vous autoriser à vous isoler de notre couvent. Nous avons tant à faire ici.

- Justement, ma mère, je n'ai pas encore reçu l'appel de Dieu. Je crains, hélas, de ne jamais devenir religieuse.

Marie de l'Incarnation poussa un soupir de dépit.

- Et pourtant, vous avez été bien entourée ! Par les ursulines de Tours, votre confesseur dom Claude Martin, mon fils, ainsi que par nous, ici à Québec.

- Je regrette sincèrement que cette décision vous déçoive, ma mère.

- C'est la volonté de Dieu qui importe et non nos souhaits ! Étant donné la pureté de votre âme, je suis encline à être attentive à votre demande et à vous prodiguer mes recommandations. Il n'est pas impossible de garder un pied dans le monde séculier tout en maintenant l'autre dans notre communauté. Du moins pour un temps, Eugénie.

-Alors, vous acceptez de m'aider? Permettez-moi de vous remercier, ajouta Eugénie, des larmes d'allégresse dans les yeux.

- Ce n'est pas si simple, mon enfant, continua mère de l'Incarnation. Il faut d'abord obtenir l'autorisation du gouverneur de Courcelles, dont je ne peux anticiper la réaction, sachant que vous venez de l'éconduire. Ensuite, il nous faudra celle de monseigneur de Laval. L'administration est lente en ces domaines. Par ailleurs, il faudra vous loger en toute sécurité, et pas chez les Sauvages. L'intendant Talon ne prendra pas un tel risque. Imaginez une jeune fille blanche, seule, chez les Peaux-Rouges. Cela ferait scandale. Enfin, il faudra financer votre action. Or, les coffres de la communauté sont vides.

- J'ai l'argent que l'on m'a remis pour ma venue au Canada, en plus de la dot de trois cents livres héritée de ma famille.
- Gardez cet argent pour des projets plus sensés, mon enfant. Une belle jeune fille comme vous se mariera sans doute un jour, puisque d'après ce que j'ai compris, vous ne serez pas ursuline.
- Je le serai de cœur, ma mère.
- Eugénie, vous comprenez ma déception...

Marie de l'Incarnation reconnaissait sa défaite.

-Vous êtes la mère que je n'ai jamais eue. Votre fils dom Claude Martin vous a en si haute affection qu'il me tardait de vous connaître et de m'associer à votre œuvre au Canada.

Prenant sur elle, la religieuse s'adressa à Eugénie avec conviction :

- Ainsi, vous voulez vous consacrer à l'éducation des filles sauvages ! Vous estimez-vous capable d'enseigner les préceptes catholiques à ces pauvres enfants des bois pendant les deux mois d'été, alors que leur mode de vie les attire irrésistiblement vers la forêt ? La discipline de nos rites les contrarie. Ils se plient difficilement aux commandements de Dieu et de notre chère Église catholique. Surtout, n'en faites pas des Français comme les autorités de Paris le souhaitent ! Cela serait en totale contradiction avec leur nature spirituelle, ô combien différente de la nôtre, mais si détachée des biens de ce monde. Aimez-les tels qu'ils sont et vous parviendrez à les instruire chrétiennement.

- le m'en sens capable, ma mère, répondit Eugénie.

- Songez aux pénibles conditions de votre ordinaire. Vous aurez à subvenir seule à tous vos besoins, Eugénie. Sans compter que vous affronterez des bêtes sauvages, des maladies et peut-être la résistance des Indiens. Rien n'est gagné d'avance, Eugénie, ne l'oubliez pas.

- Dieu sera avec moi et mon ange gardien me protégera, ma mère.

- Votre idéal est grand, je m'en rends compte. Ce nouveau pays a besoin d'âmes courageuses pour prospérer. Nos communautés ont pourvu à l'instruction des Hurons à Sillery et à Lorette, pourquoi pas maintenant à l'île d'Orléans, n'est-ce pas ?

Eugénie sentait que la religieuse penchait en sa faveur. L'ursuline était une femme de décision, une gestionnaire qui avait de la vision. Elle trancha finalement :

- Eh bien soit, Eugénie, vous serez associée à mon œuvre et comme vous le désirez. Je vais m'entretenir avec Son Excellence le gouverneur. De plus, je vais demander à madame de La Peltre si elle peut vous aider financièrement. Madame Bourdon, qui vous a hébergée, devrait en parler à son mari le procureur général. L'intendant Talon ne sera pas contre le projet de mieux intégrer ces Hurons à nos colons. Que Dieu vous vienne en aide, Eugénie ! La Vierge Marie saura intercéder en votre faveur.

- Oh, comment vous remercier, ma mère? s'écria Eugénie.

- En restant ce que vous êtes : pieuse, inspirée et déterminée. Allez, je vous tiendrai informée. Mais n'oubliez surtout pas, Eugénie, que vous ne ferez jamais de ces petites Indiennes des Françaises. Elles aiment trop la nature sauvage.

L'entretien s'acheva. Le religieuse regarda son Sacré-Cœur et se signa. Elle se surprit à entrevoir de nombreux nouveaux horizons.

Lorsque Marie de l'Incarnation lui demanda l'autorisation qu'Eugénie Languille instruisît les Sauvagesses sur l'île, en tant que représentante des ursulines, Daniel-Rémy de Courcelles entra dans une grande colère.

- Mais, révérende mère, ces Sauvagesses en valent-elles la peine? dit-il, les yeux mauvais.

Marie de l'Incarnation pinça les lèvres et rétorqua, cinglante :

- Dieu a créé ces petites Sauvagesses ! C'est à nous de les instruire. Leur barbarie de païens n'est pas pire que la goujaterie de certains de nos Français, égarés dans leur foi en Dieu, Excellence !

Marie de l'Incarnation avait été informée, elle aussi, des débordements personnels du gouverneur. Courcelles se leva de son fauteuil aussi prestement que s'il avait reçu un coup de fouet.

- Oh croyez, ma mère, que ce n'est pas moi qui m'y opposerai! Pourquoi le ferai-je? J'en confierai la décision finale au Conseil souverain. L'archevêque aura aussi son mot à dire. Soyez assurée de

ma neutralité.

Mère de l'Incarnation avait égratigné la superbe du gouverneur et craignait sa rancune.

Ce dernier ravalait sa défaite. « Tant pis pour elle si elle me préfère un colon ou même un Sauvage ! Après tout, Eugénie Languille n'est qu'une roturière. Ses talents et sa grâce naturelle ne valent certes pas la qualité d'une haute naissance », se dit-il, plein de mépris.

Le Conseil souverain examina la demande de cette audacieuse jeune fille. Ses membres savaient que cette initiative irritait au plus haut point le gouverneur de Courcelles, bien qu'il n'en laissât rien paraître. Pour éviter tout impair diplomatique, le dossier fut débattu de manière administrative, sans émotion. On s'inquiéta pour la sécurité d'Eugénie Languille. L'intendant Talon se porta garant de la bonne volonté des Hurons, ces bons Sauvages. Par ailleurs, l'idée n'était pas mauvaise en soi. Il fallait rapprocher les deux peuples.

L'île d'Orléans paraissait le meilleur endroit pour démontrer au roy l'efficacité de la colonisation. Cela plairait en tous points à Louis XIV, qui aimait afficher sa supériorité devant sa belle-famille espagnole.

La raison d'État l'emporta sur les récriminations personnelles du gouverneur et Courcelles remit la décision entre les mains de monseigneur de Laval.

- Le pouvoir royal s'incline devant le pouvoir divin, dit-il avec désinvolture tout en ruminant encore la remarque de la supérieure des ursulines.

L'archevêque donna son accord. Quand elle apprit la nouvelle, Eugénie ressentit une double joie causée à la fois par sa nouvelle vocation pédagogique et la rupture de ses fiançailles. Elle ne savait ce qui la rendait la plus heureuse.

La supérieure des ursulines était de plus en plus conquise par le projet d'Eugénie. « S'il y a une jeune femme capable de réussir cette mission, c'est bien mademoiselle Languille », se disait-elle.

Les deux femmes se mirent d'accord. Eugénie pourrait à la fois enseigner le catéchisme aux Sauvagesses et aux Blancs. Elle apprendrait également aux Huronnes la langue française, l'hygiène et

la bienséance. Monseigneur de Laval et le Conseil souverain acceptèrent.

Eugénie pourrait ainsi commencer son enseignement dès la fin du printemps 1669, l'hiver étant trop rude sur l'île. Eugénie accueillit la décision des autorités avec allégresse. Elle serait la première institutrice laïque en milieu autochtone. Le trésor colonial lui octroya une somme de cinquante livres pour la construction de l'école, d'une petite chapelle et de son logis.

Madame Bourdon avait également réussi à convaincre les autorités de ne pas reprendre sa dot à Eugénie, bien que celle-ci ne se fût pas mariée. Monseigneur de Laval préférait ne pas dépenser l'argent de son diocèse avant de constater les résultats de l'entreprise d'Eugénie.

Elle s'installa dans la paroisse Saint-Famille où habitaient les Asselin, en face de Côte-de-Beaupré. Selon son souhait, l'école fut construite dans la seigneurie de Lirec, là où il y avait le plus d'enfants blancs à instruire.

Jacques Asselin se fit un devoir de construire la petite école qui comprenait également un logis pour Eugénie, un four à pain et un petit oratoire. Un grand toit de chaume reposant sur une charpente de bois servait de classe extérieure.

Jacques Asselin invita ses amis de l'île à lui prêter main-forte. En plus de son frère Bousille, il se fit aider par trois résidents de la paroisse Sainte-Famille, de Louis Houde, de Pierre Roberge et de Robert Gagnon, d'un menuisier du nom de Jean Adam ainsi que des époux des compagnes de traversée d'Eugénie* Mathias Campagna, Jean Arrivé, Marin Dalleray et Claude Salois.

Jean Adam avait été le premier miraculé de la bonne sainte Anne au Canada. Devenu aveugle en mars 1665, il avait promis de dire neuf fois son rosaire s'il recouvrait la vue et avait visité la chapelle de Sainte-Anne-de-Beaupré. Il y avait aperçu l'hostie à trois reprises, pendant la messe, lors de l'élévation. Il avait aussitôt entamé sa neuvaine et, au troisième jour, alors que l'on était en train de dire une messe à son intention au collège des Jésuites de Québec, il avait retrouvé complètement la vue.

Les travaux de l'école prirent fin le 15 juin. Eugénie était arrivée sur l'île depuis près d'une semaine et s'affairait à recruter les enfants qui seraient aptes à fréquenter son école.

Parmi les Blancs, elle en avait repéré une dizaine, dont les deux garçons de Louise et Jacques Asselin. Angélique Roussin, la demi-sœur de Louise, maintenant âgée de seize ans, l'assisterait dans ses tâches.

Eugénie avait jugé bon qu'une messe eût lieu en plein air, officiée par monseigneur de Laval, afin d'inaugurer l'école. Elle avait donc demandé à ses amis de l'île de construire un autel et de sculpter un petit tabernacle pour accueillir la présence du Christ.

Elle avait la conviction que les Amérindiens permettraient à leurs enfants d'y assister, puisque certains des parents la connaissaient de par son œuvre à Québec.

Le soir précédant la messe, elle se rendit sur les rives de l'île avec d'autres femmes afin d'attraper des lucioles qu'elle enfermerait dans un vase. Elle avait déposé une nappe immaculée sur le bois de l'autel, qui avait encore l'odeur sucrée du printemps, et avait disposé sur le tissu des fleurs sauvages, des jonquilles de rivière et des lys des champs qu'elle avait trouvés dans le sous-bois.

Eugénie avait invité les dignitaires français ainsi que les ursulines à l'inauguration. Quelques jésuites, dépêchés par l'évêché, assistèrent également à la cérémonie. Mathilde était présente, mais pas madame Bourdon, repartie en France chercher cent cinquante autres filles à marier, à la demande du roy.

Comme la cérémonie se déroulait un dimanche après-midi, la grande majorité de la population de la seigneurie de Lirc y assista. Pour l'île, c'était un événement grandiose. Il y avait un autre invité cher à Eugénie : François Allard. C'était lui qui avait sculpté le tabernacle.

Le grand vicaire Henri de Bernières avait finalement pris la place de monseigneur de Laval. Il entonna un *Te Deum* si convaincant que les Hurons s'approchèrent de l'autel, au grand désespoir du sorcier. Eugénie chanta divinement des cantiques, comme à son habitude. Dans l'assistance, Mathilde portait constamment son mouchoir en dentelle à ses paupières.

François avait été informé des projets d'Eugénie par son cousin Thomas, qui l'avait lui-même appris du gouverneur Boucher. Pendant les mois d'hiver, il s'était activé à fabriquer le mobilier usuel d'une petite maison, ainsi qu'un pupitre aux pattes finement tournées. Jean

Roussin l'avait aidé à transporter le tout jusqu'à l'île d'Orléans, chez Jacques Asselin. Quand Eugénie avait découvert le mobilier, elle en était restée sans voix.

- C'est pour toi, Eugénie, lui avait dit François.

Deux larmes de joie avaient coulé des yeux bleus d'Eugénie. Espérant détourner l'attention de la jeune fille le temps qu'elle reprît ses esprits, Louise Asselin avait glissé :

- Tiens, Jacques, il me semble que nous aurions bien besoin, nous aussi, d'un meuble de rangement. Le bébé sera là bientôt...

Eugénie, après avoir repris contenance, avait répondu en plaisantant :

- Je ne suis pas sûre, Louise, que François soit encore disponible. Ses loisirs me semblent fortement consacrés au bien-être des enfants de l'école.

Elle s'était empressée d'ajouter plus sérieusement :

- Merci beaucoup, François, ces présents me touchent vraiment.

Elle s'était approchée de lui et l'avait regardé droit dans les yeux :

- C'est du fond du cœur que je te remercie, au nom de mes nouveaux élèves.

Jacques Asselin s'était alors soudain exclamé maladroitement :

-As-tu déjà pensé, François, à fréquenter l'école? Comme élève, j'entends, parce que je pourrais te recommander une gentille institutrice !

- Jacques, je t'en prie, avait tonné Louise, gênée.

- L'instruction n'est jamais inutile. Je sais que François sait lire et écrire. Mais il me reste encore quelques places à l'école, avait répondu Eugénie d'un ton taquin.

François avait alors pressenti que leurs destins étaient sur le point de prendre à nouveau un chemin commun.

La messe et la cérémonie d'ouverture impressionnèrent un si

grand nombre de Hurons qu'ils décidèrent de rester et de camper dans la clairière près de l'école. Cette agitation inusitée déconcertait Eugénie qui était sur le qui-vive jour et nuit, bien que les Hurons fussent des alliés. Leur curiosité les conduisait à épier constamment la jeune fille, pendant et après l'école. Les jours de pluie, Eugénie faisait la classe à l'intérieur de la bâtisse et, durant les beaux jours, elle enseignait à l'extérieur.

Un soir, bien qu'elle eût pris soin de verrouiller la porte de sa petite demeure, Eugénie entendit, bien malgré elle, les gémissements de plaisir provoqués par les étreintes des couples hurons. Elle apprit plus tard que les jeunes filles huronnes, dès l'adolescence et jusqu'au jour de leur mariage, pouvaient faire chaque nuit l'amour avec le jeune homme de leur choix. Cette nuit-là, Eugénie revint dormir au domicile de Jacques Asselin, à la grande joie de Louise qui lui dit :

- Tu es revenue ici, Eugénie, pour y rester. J'étais morte d'inquiétude et Jacques n'aimait pas cela non plus. Tu dormiras ici, désormais.

Le sens de l'observation et la curiosité d'Eugénie lui permirent de comprendre la culture huronne et de mieux instruire les petits Amérindiens. Ce fut surtout grâce à son attachement pour une jeune Huronne de douze ans, Onaka, qu'elle appela affectueusement Aurore, qu'Eugénie put véritablement connaître une famille huronne.

L'oncle maternel d'Aurore, Houatianonk, un capitaine important du village, prenait l'avenir de sa nièce à cœur. Le père d'Aurore avait été tué lors d'un raid iroquois et sa mère, captive des Mohawks depuis trois ans, s'était remariée, semblait-t-il, à un chef de guerre.

Un soir, le Grand Conseil des Hurons avait été convoqué par Houatianonk et avait décidé qu'il serait bon qu'Onaka fréquentât l'école des Français.

Houatianonk, reconnu pour son courage, son jugement et son éloquence, avait convoqué les anciens de la tribu de l'île d'Orléans en leur faisant acheminer des feuilles de pétun, c'est-à-dire du tabac. Il avait débuté le conseil, selon la coutume, en faisant circuler le calumet. Ils étaient six sages, tous d'anciens capitaines, dont le mérite, le courage et l'esprit étaient de notoriété publique. Ils avaient à cœur la cohabitation en bonne intelligence avec les Blancs, puisqu'ils vivaient à Lorette, à Sillery et sur l'île d'Orléans. Autrefois habiles commerçants ayant détenu le monopole du commerce des fourrures, les Hurons étaient maintenant contraints de pratiquer la pêche à longueur

d'année.

L'oncle d'Onaka avait tracé sur le sable la forme d'un goéland en vol.

- Haau ! J'ai bien réfléchi avant de vous convoquer. J'ai fait un rêve, il y a trois nuits. J'ai vu l'Oki⁴² du père d'Onaka qui tenait dans ses mains cet oiseau à l'aile brisée. J'ai pensé qu'il tenait tendrement l'Oki de son épouse, Kateri, ma sœur, enlevée par les Iroquois. L'Oki a demandé à l'oiseau de s'envoler au-dessus de la mer et de ramener Kateri pour toujours. Mais l'oiseau ne le pouvait pas. Il était l'Oki d'Onaka et voulait absolument rester ici, sur l'île, comme si son destin était d'aider son peuple à grandir.

- Haau !

- Dans mon songe, les ailes de l'oiseau étaient repliées sur son plumage tout blanc et ses pattes étaient accrochées au grand livre d'image des robes noires. Tout d'un coup, d'un arc-en-ciel, est descendue notre mère à tous, Aataentsic⁴³, avec de l'or dans les cheveux. Elle est venue prendre la main d'Onaka puis toutes les deux se sont changées en étoiles pour toujours. Iouskeha, le père d'Onaka, est devenu chasseur pour l'éternité.

42. Pour les Hurons, un Oki est un esprit habitant chaque forme de vie et la régissant, une puissance supérieure contrôlant les forces de la nature. Les Hurons honorent particulièrement l'Oki du ciel qui influence les destinées de chacun. C'est par le rêve que chacun entre en communication avec son Oki, qui lui révèle la bonne conduite à tenir.

43. Pour les Hurons, une grande tortue (Ya'diawish I'wen) personnifie la nature et symbolise la mémoire collective et l'identité territoriale. Une femme appelée Aataentsic, venue du cosmos, a atterri sur la carapace de la tortue, réfugiée sur notre planète. Elle y a donné naissance à des frères jumeaux ennemis, Iouskea et Tawiskaron. Dès lors, le monde des humains a commencé à souffrir de la guerre. Le génocide des Hurons (Wendats) par les Iroquois (Kanienke'a: ka) et la guerre entre les Sauvages et les Blancs témoignent de la discorde des fils d'Aataentsic. Le fils préféré de la déesse est Iouskeha, qui représente le Bien. Symbolisée par la Lune, Aataentsic gouverne le monde avec son fils Iouskeha, symbolisé par le Soleil. Aataentsic et Iouskeha sont constamment honorés par les Hurons qui leur offrent leurs restes de nourriture.

Un des anciens avait pris la parole, après avoir inhalé quelques bouffées de tabac :

- Haau ! Selon Houatianonk, que voulait dire cet oracle ?

- J'ai su qu'Onontio enverrait, ici, sur l'île, une grande fille aux cheveux d'or comme le soleil, à la peau aussi blanche que les plumes

de l'oiseau et au regard aussi bleu que le ciel pour enseigner la doctrine des Blancs à nos enfants. Je l'ai su par la robe noire, qui est venue nous visiter il y a une lune. Mon Oki m'a dit que cette femme blanche serait Aataentsic venue chercher Onaka pour éclairer notre peuple afin qu'il redevienne aussi grand qu'avant. Onaka deviendra ensuite l'épouse d'un grand chef et donnera naissance à une grande nation.

- Ce que tu dis paraît intéressant. Ton Oki semble avoir vu juste. Onaka devra être instruite par cette femme blanche aux cheveux dorés. Le conseil te demande, Houatianonk, d'amener Onaka jusqu'à la demeure de la femme blanche.

- J'accepte la décision du conseil. L'assemblée est levée.

C'est ainsi qu'Eugénie était devenue la tutrice d'Onaka, sous le regard bienveillant d'Houatianonk, son oncle.

Eugénie apprenait autant de la jeune fille que celle-ci d'Eugénie. La jeune Huronne assimilait rapidement les connaissances des Blancs.

Chapitre XLIX

Le village huron

Eugénie découvrit que, dans la société huronne, les hommes s'affairaient aux tâches nobles comme la chasse, la pêche, la guerre et le commerce de la fourrure. Ils construisaient la longue maison et fabriquaient les canots d'écorce. Jadis trafiquants de peaux et grands chasseurs de castors, les Hurons de l'île continuaient de piéger ce mammifère convoité pour sa fourrure épaisse et soyeuse en hiver.

Les femmes, de leur côté, étaient affectées aux travaux considérés plus ingrats comme la culture, la cueillette, le traitement des peaux, le boucanage de la viande et du poisson, l'éducation des enfants et la direction de la maison. Elles cuisinaient et confectionnaient les vêtements, ainsi que les ustensiles et les récipients d'usage. Jamais

aucune remontrance n'était faite aux enfants.

Si les hommes aimaient palabrer et pétuner, les femmes se plaisaient à fabriquer des colliers et des bracelets. Elles fabriquaient aussi les raquettes avec du bois et de la babiche, cette peau d'orignal dépouillée de son poil et coupée en lanières imperméables et souples. Elles avaient la responsabilité de confectionner des corbeilles à partir des joncs qu'elles cueillaient sur les battures, et réalisaient également les pipes de terre cuite, les calumets, ainsi que divers objets en fourrure ou en écaille, appréciés des Français de Québec. Femmes discrètes, les Huronnes avaient toutefois le privilège de choisir leur mari et de révoquer les chefs, au contraire des Européennes.

Les Hurons cultivaient le blé d'Inde, les citrouilles, les fèves et les courges. Le maïs représentait le pouvoir surnaturel issu de la Terre-Mère qui procurait la nourriture nécessaire à la vie. Les femmes en faisaient une bouillie et des galettes. Elles cueillaient aussi le riz sauvage et elles extrayaient la sève de l'érable et la transformaient en sirop en la faisant bouillir. Les Hurons mangeaient également du poisson, de l'ours, de l'orignal, du chevreuil, du canard sauvage, une grande variété de baies et de la graine de tournesol.

Eugénie eut l'occasion de visiter la longue maison huronne construite près de l'école et pouvant abriter facilement une dizaine de familles. La maison avait une trentaine de mètres de longueur et huit mètres de largeur. La charpente était énorme et des plaques d'écorce séchée revêtaient les parois et les murs. Elle était entourée de champs de blé d'Inde. Eugénie fut impressionnée par l'enfilade d'épis de maïs tressés et suspendus sur les chevrons, par les banquettes de couchage revêtues de peau d'ours, par les plateformes de rangement au-dessus des lits et par les foyers aménagés, un par famille, dont la fumée s'échappait par des ouvertures pratiquées dans le toit. Lorsqu'il pleuvait ou qu'il neigeait, on pouvait les obturer grâce à des panneaux coulissants.

Un couloir divisait la longue maison dans le sens de la longueur. Des rideaux délimitaient les espaces de chacun des clans. Les Hurons étaient en effet affiliés au clan de leur ancêtre maternel, ce qui créait des liens de solidarité durables. La longue maison abritait ainsi une mère et ses filles, avec leurs époux et leurs enfants.

Un chef était estimé pour sa générosité et son prestige. Il devait savoir distribuer du gibier, des présents et des fourrures, devait démontrer son habileté à la chasse et son courage à la guerre et

savoir palabrer et négocier avec d'autres chefs amérindiens. S'il voulait convaincre et influencer, le chef devait être à l'écoute de son peuple. Il portait à la taille son wampum.

Le peuple huron était fier de la beauté de ses femmes, grandes et élancées, qui déambulaient avec grâce, les jambes nues sous des jupes en peau leur arrivant à mi-cuisses et retenues à la taille par des ceintures fléchées. Leurs cheveux étaient noirs, longs et soyeux. Elles les lissaient soigneusement et les enjolivaient de plumes colorées ou de peignes en écume de mer. Elles étaient élégamment chaussées de mocassins en peau de chevreuil ou d'orignal, et leurs chevilles étaient ornées de bracelets de perles.

Les hommes hurons étaient plutôt athlétiques et allaient torse nu. Ils avaient le visage peinturluré de lignes colorées et les épaules tatouées du symbole de leur clan. Leur coiffure se réduisait à une huppe de cheveux noirs et drus comme les poils de la hure du sanglier. Bien qu'ils semblassent paisibles, ils pouvaient tuer instantanément avec leur tomahawk, surtout si leurs songes le leur ordonnaient.

Les Hurons appréciaient les festins, les chants, les danses et les cérémonies de purification, notamment la cérémonie du tabac au cours de laquelle on fumait en groupe en se passant le calumet. Ce rituel permettait d'entrer en contact avec les ancêtres et favorisait la guérison de leurs maux. Les Hurons pouvaient offrir un festin uniquement pour obtenir une faveur de leur amulette qui était supposée les protéger et leur apporter la chance. Ils s'installaient avec leurs hôtes autour des chaudières remplies de farine de maïs et de viande fraîche de chien, dont ils étaient friands, ou de viande boucanée de gibier.

Avant de commencer le festin et de remplir les écuelles de terre et de bois, le chef de la tribu proclamait solennellement :

- *Nequarre* (c'est cuit).

Les Hurons répondaient en chœur en frappant le sol de la paume de la main :

- *Hau, hau.*

Les petits Hurons mangeaient ce qu'on leur servait dans leur assiette, sans rechigner. Les parents tenaient à ce que leurs enfants ne discutent pas de ce qu'Aataentsic leur offrait comme subsistance.

Cette contrainte était cependant la seule imposée à ces enfants adules par les adultes. Leurs moindres caprices étaient honorés et les enfants faisaient ce que bon leur semblait.

Eugénie fut très intriguée par la médecine huronne, pratiquée par un chaman - ou sorcier. Ce dernier avait, en premier lieu, recours aux plantes médicinales, en particulier au plogus, plante connue en Europe sous le nom de «berce très grande». Il utilisait aussi des décoctions de racine et des tisanes de framboisier sauvage et de fraisier des champs. La troisième tête des branches de sapin servait à soigner les problèmes respiratoires.

Si les herbes médicinales n'entraînaient pas la guérison, le sorcier recommandait d'emmener le malade dans la loge à sudation. Cette hutte de plaques d'écorce et de peau était recouverte d'une toile qui emprisonnait l'air afin de conserver les chaudes vapeurs de l'eau lancée sur des pierres chauffées à blanc et la fumée du tabac dégagée par les autres Sauvages qui s'y entassaient pêle-mêle. En plus d'être un remède miracle, ce bain de vapeur constituait une cérémonie purificatrice et permettait d'avoir des visions.

Si la maladie persistait, le chaman concluait qu'il s'agissait d'un mal d'âme, sa spécialité. On soignait ce mal en interprétant les visions et les songes. Par exemple, si le malade rêvait de sa guérison, cela signifiait que son âme désirait guérir. On mettait donc tout en œuvre pour la satisfaire par une série de festins, de danses, de cérémonies de contemplation de l'eau et du feu et de rituels de purification.

Enfin, Eugénie fut surprise par le jeu de crosse, le *bagattaway*, sport le plus populaire chez les Hurons. Le jeu consistait à frapper une pierre ou une motte de terre avec un bâton recourbé. La rudesse de ce divertissement extérieur causait souvent des blessures graves.

À l'intérieur des cabanes, on jouait aux dés et on misait tout ce que l'on pouvait, les joueurs compulsifs allant jusqu'à parier leur épouse. Eugénie fut horrifiée par cette frénésie. Les jeunes Hurons, pour leur part, jouaient avec des hochets et des tambours.

Eugénie caressait le projet d'approfondir la connaissance de la religion catholique de tous les membres du village qui visitaient son école, en commençant par Aurore et par son oncle. Elle se rendait compte que les croyances des Hurons et leurs coutumes étaient bien ancrées, mais savait qu'ils croyaient, eux aussi, à l'immortalité de l'âme. C'est pourquoi l'enseignement religieux occupait l'essentiel du

temps qu'elle consacrait à sa classe. La récréation, au cours de laquelle on jouait à la marelle et faisait des rondes en chantant, prenait le reste du temps.

Eugénie avait bien essayé, au début, d'inculquer aux petits Hurons un brin de discipline dans leur tenue vestimentaire et leur hygiène. Peine perdue. Les petites Sauvagesses aimaient se parer de colliers et de ceinturons, de coquillages et de perles de couleur.

Eugénie apprit à ses élèves à jouer à colin-maillard plutôt que de se cacher constamment derrière les arbres et de marteler le sol pour implorer Aataentsic de chasser les mauvais esprits en imitant le sorcier. Le ballon-chasseur, auquel on jouait en utilisant une baudruche de peau remplie de paille, connut un grand succès, mais Eugénie se retrouva bientôt à arbitrer ce jeu modifié par plusieurs ballons confectionnés par les femmes du clan afin de démontrer que chaque fillette était un *nemrod*⁴⁴.

44. Chasseur émérite.

Les leçons de catéchisme reposaient sur les représentations imagées qu'Eugénie avait empruntées à la collection du couvent des ursulines. Les Indiens croyaient au songe et étaient impressionnés par ce qu'ils voyaient. Les scènes saintes flamboyantes étaient indispensables pour conserver l'attention des élèves. Pour leur parler du Sacré-Cœur, Eugénie utilisait une statue réalisée par François.

- Pourquoi tant de sang, Aata ? Est-ce que le cœur de Jésus était celui d'un ours ? demanda naïvement Onaka.

- Parce que le cœur de Jésus devra saigner jusqu'à la fin du monde pour laver nos péchés, Onaka.

- Ceux des Blancs ou ceux des Iroquois, ces chiens puants ?

- Le sang de Jésus coulera jusqu'à la longue nuit pour pardonner à tous les pécheurs qu'ils soient Blancs, Iroquois ou Hurons, répondit Eugénie.

- Et les Algonquins ?

- Si le sang de Jésus coule autant, c'est parce que son cœur sacré est blessé par tous ceux qui commettent le péché, en agissant mal.

- J'aimerais tant le soigner pour qu'il ne saigne plus !

- Alors, il faut commencer par prier. Ensuite, épouser Jésus. Mais tu es encore bien jeune.

- Mon oncle m'a dit qu'il aimerait que j'épouse un Huron du clan du lynx !

- Tu choisiras celui que ton cœur voudra, Aurore !

La petite Huronne sembla satisfaite de la réponse d'Eugénie. Les scènes de la naissance de Jésus, l'enfant-roi, dans sa litière de paille, émerveillaient les fillettes huronnes. Elles appréciaient particulièrement le petit cheval, que l'on appelait « âne », et le chameau, animal à deux bosses que montaient les rois mages.

- Si Jésus est l'Okî des Blancs avec son gros cœur, comment se fait-il qu'il y ait des hommes à la peau noire ? demanda Kateri, du clan du lynx.

- Jésus est l'Okî des hommes, peu importe la couleur de leur peau. Vois-tu, ta peau est rouge, tes cheveux et tes yeux sont noirs. Ma peau est blanche, mes cheveux sont jaunes et mes yeux sont bleus. D'autres ont la peau noire. Il y a même, en Chine, des gens qui ont la peau jaune !

- Comme les colliers de perles !

- Tu dis vrai, Kateri. Nous sommes les bijoux de Jésus et il nous porte sur son cœur qui est gros comme celui d'un ours. Lorsque nous commettons une vilaine action qui l'attriste, un péché par exemple, son cœur saigne parce qu'il nous aime.

- Qui a commencé à faire saigner le cœur de Jésus ?

-Adam. Le premier homme, notre père à tous, répondit Eugénie

- Celui qui est venu à la maison ? Il n'est pas si vieux et mes parents l'aiment bien ! s'exclama un des petits Asselin, perplexe.

Eugénie éclata de rire et poursuivit sa leçon.

La résurrection du Christ semblait un réel mystère, surtout pour les Indiens. Ils ne comprenaient pas qu'un grand chef devant lequel on se prosternait et qui était ressuscité ait pu choisir volontairement de mourir sur une croix, comme un vaincu ou un criminel. Par ailleurs, le principe de l'Esprit Saint était mystérieux en lui-même : un Okî communiquait avec les vivants la nuit, dans les rêves, et non dans la lumière du jour resplendissant, comme le démontraient les images saintes.

Quand Eugénie demanda comment Jésus avait pu ressusciter d'entre les morts en Christ roi et vainqueur, un petit Huron lui répondit, après quelques secondes de réflexion :

- Sans doute qu'il n'était pas vraiment mort, Aata.

Eugénie comprit que l'enseignement religieux était exigeant et que

façonner la foi des païens nécessitait d'importantes connaissances en théologie.

Le soir, elle se confiait à Louise Asselin :

- La tâche que j'entreprends est énorme. Il me faudra beaucoup de patience et de prières pour convertir mes chers petits Sauvages.

Louise Asselin lui répondait :

- Et d'amour, Eugénie, parce que tu as un cœur d'or.

Cette éternelle réplique redonnait du courage à Eugénie tout en la rendant perplexe.

- Au moins, ils apprendront à lire, à compter et les filles à manier l'aiguille, répétait-elle souvent à Louise.

Sur sa paillasse, Eugénie priait la Vierge Marie de la guider dans sa mission d'éducatrice.

Les petites Sauvagesses avaient des difficultés à dessiner dans leurs cahiers. Elles tachaient d'encre plus qu'elles ne coloriaient les pages, contrairement aux petits Blancs. En revanche, elles étaient extrêmement douées pour tresser des branches d'aubépine pour fabriquer des couronnes de fleurs. Elles pouvaient mimer le vol des canards et imiter les mouvements de l'ours assis sur ses pattes de derrière. Ces dispositions amusaient les enfants des Français et facilitaient les échanges interculturels.

À la fin de l'été, l'archevêché de Québec félicita Marie de l'Incarnation pour l'œuvre de sa protégée. Un prêtre du diocèse avait en effet été très impressionné par l'instruction religieuse d'Onaka et son aisance à parler la langue française. Eugénie pourrait donc poursuivre son enseignement les années suivantes.

Sous le prétexte de vérifier l'état du mobilier de l'école et de la maison d'Eugénie, François Allard vint lui rendre visite après les moissons, avant qu'elle ne retournât à Québec. Cette dernière se doutait bien que la visite de François avait un tout autre motif.

Eugénie voulut permettre à François de mieux la connaître en lui faisant découvrir son nouveau milieu de vie. Elle l'amena à la longue

maison huronne et lui présenta officiellement Houatianonk, oncle d'Onaka et chef de la tribu. Ce dernier, tout d'abord méfiant, fut enchanté de la pipe sculptée que François lui remit en cadeau. Aussitôt, il lui offrit une blague de tabac en vessie d'ours et l'invita à pétuner à l'intérieur de sa longue maison en compagnie des anciens, qui s'amusèrent des dimensions réduites de ce drôle de calumet de paix.

Plus taciturne que bavard, François souscrivit avec docilité à ce rituel, s'étouffant à quelques reprises en inhalant le tabac sauvage. Sa simplicité conquiert le conseil des sages et il fut présenté à tous comme un membre de la tribu, au grand plaisir d'Eugénie. Houatianonk organisa le festin de l'amitié. Il prit lui-même le cœur d'ours bouilli dans la chaudière fumante, en découpa un morceau à pleines dents et le présenta à François en disant à haute voix, pour que toute la tribu l'entendît :

- Haau ! Ce cœur de notre frère l'ours va donner toute sa force à notre ami blanc dont il prendra le nom. François aime la nature comme notre frère l'ours. Ses mains dessinent dans l'érable comme la sève y navigue au printemps. Mon frère blanc, ton nouveau nom huron sera Cœur d'ours. Nous t'invitons à nous accompagner à la chasse dès que tu le pourras. La femme blanche aux cheveux dorés, Aata, pourra t'accompagner, si elle le veut, et venir aider nos femmes aux récoltes. J'ai dit.

François, ému, ne savait que répondre. Eugénie vint à sa rescousse en lui soufflant la réponse à l'oreille :

-Dis-lui que tu acceptes son amitié et ton nouveau nom, Cœur d'ours.

François se leva, mit la main sur son cœur en guise de remerciement, et dit :

- Cœur d'ours est un nom que je vais aimer porter. Mais c'est de l'amitié de Houatianonk et de son peuple dont je suis le plus fier. J'ai hâte de chasser avec mes nouveaux amis. Si Eugénie le veut, nous irons ensemble aussi vite que le vent pousse vos canots vers le large et avec autant de fougue qu'il gonfle les voiles de nos bateaux. Je considère Houatianonk comme mon frère indien du Canada.

À ces mots, les Hurons se mirent à claironner leur «Haau», dont l'écho se répercuta jusqu'aux galets rocheux découverts par le jasant.

Eugénie s'approcha de François, lui prit affectueusement le bras et dit :

- Tu sais, François, l'amitié est sacrée pour les Hurons. Houatianonk sera ton frère jusqu'à la mort. Ne le décevons jamais.

Dans ce « nous », François perçut un léger rapprochement. Il s'en réjouit.

Les habitants de l'île tinrent à remercier Eugénie à leur façon. Tout près de son école, à la croisée des chemins qui menaient aux paroisses Sainte-Famille et Saint-Pierre, ils édifièrent une croix qu'ils dédièrent à Notre-Dame-de-la-Victoire afin de remercier le ciel de la réussite d'Eugénie.

On fixa sur la croix le magnifique cœur en bois que François avait sculpté pour l'enseignement religieux d'Eugénie. François l'avait retouché, l'encerclant de roses et d'épines, comme l'aurait souhaité la supérieure des ursulines. La croix était blanche et le cœur écarlate.

Les élèves d'Eugénie, Blancs et Hurons, assistèrent à la cérémonie avec leurs parents. Onaka était présente avec Houatianonk et tout le village. Eugénie, appelée Aata, et François dit Cœur d'ours, faisaient maintenant partie de leur famille.

Eugénie insista pour réciter le rosaire et chanter des cantiques entre chaque dizaine de chapelets.

Après la pieuse cérémonie, Louise et Jacques Asselin invitèrent les habitants de l'île à une épluchette de blé d'Inde. Dans une grande marmite, au-dessus du feu, on fit bouillir des épis de maïs, que l'on trempa dans du beurre fondu. Les invités se régalerent également de pommes, de citrouilles et de courges cuites sous la braise. Jean Roussin avait apporté quelques tonnelets de bière qui agrémentèrent le festin.

Aurore et son oncle tinrent à offrir à Eugénie un panier d'anguilles et un esturgeon de belle taille. La jeune fille remit également à Eugénie un treillis circulaire, orné de petites plumes blanches de goéland.

- C'est pour toi, Aata. C'est un capteur de rêves qui te permettra de retenir les bons rêves et d'éviter les mauvais. Ainsi ton Oki sera heureux.

- Je t'en prie, Aurore. Tu sais bien que ton ange gardien remplace ton Oki, lui répondit Eugénie.

Les larmes aux yeux, Eugénie embrassa Aurore sur les joues. Visiblement émue d'être appelée publiquement Aata, qui signifiait «arc-en-ciel» en huron, Eugénie prit sur elle d'inviter les deux Hurons à participer aux festivités des Blancs.

Pendant la soirée, l'oncle d'Aurore exécuta avec fierté la danse de l'amitié en l'honneur d'Eugénie. Il fut intrigué lorsque les Français dansèrent le menuet sur une complainte normande, fredonnée d'une voix nostalgique et accompagnée par la flûte-tambour de Jean Houde.

Houatianonk fut de plus enchanté par le rythme des chansons françaises populaires telles que *En passant par la Lorraine*, *Les filles de la Rochelle* et *Margoton*, chantées avec entrain.

Eugénie fut priée de faire valoir son talent vocal. Alors que l'on s'attendait à des cantiques religieux, elle chanta deux airs de sa province, *Perrine était servante, digne donda dondaine* et *J'ai tant dansé, j'ai tant sauté*. Pour la circonstance, elle avait enlevé sa coiffe, laissant ses longs cheveux d'or déferler sur son col, et avait légèrement remonté sa robe sur ses bottines afin d'être plus à l'aise pour effectuer quelques pas de danse. Ses amis avaient ainsi découvert une Eugénie épanouie, libérée du cérémonial et de l'étiquette.

Au cours de la soirée, François s'approcha d'elle et entama la conversation :

- Bonsoir, Eugénie. C'est une bien belle veillée, n'est-ce pas ? Surtout lorsqu'on est en présence d'amis qui nous sont chers !

- C'est aussi mon avis, François. J'aurais tant aimé y voir Violette et Mathilde. As-tu eu de leurs nouvelles ?

- De Violette et Mathurin, oui. Ils viennent d'avoir des jumeaux et sont donc maintenant parents de cinq enfants, en trois années de mariage.

- Je pense que Violette a rattrapé les pionnières de son âge. Elle qui était complexée d'être encore célibataire à son âge... Ils vont bien ?

- Mon cousin Thomas de Trois-Rivières m'a informé que Mathurin était en procès et qu'il était chargé de le défendre. Il semblerait que Mathurin se soit fait concéder une terre- qui était déjà la propriété de

Nicolas Gastineau, un colon de Batiscan. Ce dernier empêche Mathurin d'ensemencer la terre et cela depuis le printemps dernier.

- Quel malheur ! Comment vont-ils nourrir leurs cinq petits ?

- En attendant l'issue du procès, ils ont pu conserver leur maison, mais Mathurin a dû sacrifier le bœuf de trait puisqu'il n'était plus possible de le nourrir qu'avec du foin bleu⁴⁵ qui pousse au bord de la rivière Sainte-Anne. Les poules, mal nourries, n'ont pas pondu de la saison. Thomas m'a dit que la famille se nourrissait de poisson.

- Il faut faire quelque chose, François! Mais quoi? Peut-on en parler à Mathilde et à son mari ?

- Monsieur de l'Escuyer a été nommé procureur général adjoint de la colonie. Il pourrait certainement faire quelque chose puisque Violette et Mathurin sont devenus un symbole de fertilité. Mais ces deux-là ont leur fierté... Thomas m'a dit qu'il y avait de bonnes chances pour que Mathurin gagne son procès assez rapidement. En attendant, le sieur Boucher, par l'entremise de Thomas, leur fournit le nécessaire.

- Tant mieux. Il est bon d'avoir des amis autour de soi.

- Cela est vrai pour toi aussi, Eugénie. C'est en ami que je suis venu te voir. Un ami très intéressé à mieux te connaître.

Eugénie ne répondit pas.

- Tu sais, Eugénie, que mes trente-six mois d'engagement viennent de se terminer. J'ai rempli mon contrat et je veux m'établir ici, comme colon. Je ne veux pas retourner en France. Mais pour m'établir, j'ai besoin d'une épouse.

- Le choix ne devrait pas manquer, François ! Madame Bourdon a ramené cent cinquante filles du roy il y a quelques semaines.

- La fille du roy qui m'intéresse, Eugénie, est arrivée au Canada il y a trois années, à la fête de sainte Anne. De sa chapelle, en face, la mère de la Vierge me supplie de demander à ma compagne de traversée si elle souhaite m'épouser.

François fixa Eugénie avec intensité, comme si de ce regard dépendait sa destinée. Il continua avec tendresse et conviction :

45. Foin sauvage sans valeur nutritive.

- Elle est belle comme le jour, avec de l'or dans les cheveux, et un regard bleu ciel. C'est une musicienne de cœur et de talent qui chante divinement. C'est une idéaliste qui chemine en des sentiers nouveaux. Mais, par-dessus tout, elle a une capacité à aimer immense qui aidera son mari « colon » à implanter sa lignée dans ce nouveau pays.

François fit une pause puis se lança :

- Eugénie, veux-tu m'épouser?

Soudainement prise de panique, Eugénie balbutia timidement:

- François, vous savez que la vie est dure ici. Pensez à Violette et Mathurin. De plus, je ne fais que commencer à instruire les Sauvages chez eux.

À court d'arguments, François atermoya :

- Tu n'es pas obligée de dire « oui » maintenant, Eugénie. Prends le temps de réfléchir. Quand j'aurai acquis ma terre, l'an prochain, je reviendrai prendre connaissance de ta décision. Qu'en penses-tu, Eugénie ?

- Donnons-nous rendez-vous l'été prochain, ici même. Ma décision sera prise. Tu es un homme de courage, François.

- Je n'aspire à rien d'autre qu'à un « oui » de ta part, Eugénie !

Eugénie et François convinrent de se retrouver le lendemain au pied de la nouvelle croix pour demander à la Vierge de les guider dans leurs sentiments et la remercier de ses bienfaits. Après une dizaine de chapelets et quelques invocations, Eugénie demanda à François de lui tenir la main. Surpris, celui-ci s'exécuta. Eugénie apprécia la délicatesse naturelle de son geste, quoique ses mains fussent rugueuses. La délicatesse d'un artiste.

Eugénie resta silencieuse un long moment, appréciant la protection de cet homme sincère qui savait respecter sa sensibilité. Elle se sentit soudain coupable de le faire languir. François méritait plus de considération de sa part. Si elle n'était pas prête à prendre la décision de se marier, elle ne voulait pas non plus risquer de le perdre.

Eugénie était déchirée. Elle ressentait des émotions et une attirance physique, charnelle pour François. Mère de l'Incarnation n'avait-elle pas été mariée et n'avait-elle pas donné naissance à un fils?

François s'enhardit à se rapprocher d'Eugénie, envoûté par sa beauté qui s'harmonisait avec les splendides couleurs de la saison automnale. Il voulut déposer un baiser sur sa joue, mais Eugénie le devança, l'embrassant furtivement sur les lèvres. Le cœur de François

palpita. Se pouvait-il qu'Eugénie acceptât dès maintenant de l'épouser?

Le souvenir de son étreinte avec Catherine, là-bas, dans sa Normandie natale, lui revint. Il sentit presque la douce chaleur de l'épiderme de Catherine lorsqu'il approcha sa main de la nuque d'Eugénie et voulut la caresser. À travers Eugénie, François retrouvait Catherine. Le désir se fit plus pressant. Il voulait exorciser ce démon qui le hantait, briser les chaînes de son deuil et croquer à pleines dents dans l'existence.

Quand François caressa son cou et glissa vers ses épaules, Eugénie eut un geste de repli et se dégagea prestement de son étreinte. Elle revivait l'humiliation des attouchements du gouverneur de Courcelles. Comme elle refusait d'associer François à tous les goujats dont elle avait croisé le chemin, elle l'avisa doucement, mais fermement, de ses intentions :

- À l'été prochain, François, comme prévu.
- Mais je croyais que... Eugénie, peut-être que...
- Nous n'en serons que plus certains, François. Conserve bon espoir, mon tendre ami.
- Tu es celle que je veux pour épouse, Eugénie. Je t'attendrai.

Eugénie comprit le respect que cet homme lui portait, un homme différent des autres, qui ne tentait pas d'abuser d'elle.

Chapitre L

La maladie d'Eugénie

François discuta de son projet de s'établir pour de bon en Nouvelle-France avec la veuve Badeau, qui lui promit son aide et lui permit de demeurer chez elle jusqu'à ce qu'il s'installât.

En octobre 1670, François se fit concéder une terre de quatorze arpents de front sur quarante de profondeur à Bourg-Royal. Deux jours plus tard, Anne Hardouin mourut et fut inhumée au cimetière de Beauport. François assista aux funérailles en compagnie de toute la famille et de Jean Roussin. Comme la ferme revenait de droit à ses héritiers, François devait s'installer au plus vite.

Durant l'été, François s'était rendu à l'île d'Orléans pour prendre connaissance de la décision d'Eugénie. Louise Asselin lui avait appris la malheureuse nouvelle de la fermeture de la mission d'Eugénie qui était retournée au couvent des ursulines, atteinte de tuberculose. La fièvre s'était emparée d'Eugénie qui suait à grosses gouttes, perdait fréquemment connaissance et s'affaiblissait de jour en jour.

À l'annonce de cette catastrophe, François avait décidé de se rendre immédiatement à Québec. Au couvent des ursulines, il avait rencontré mère Marie de l'Incarnation qui lui avait appris qu'Eugénie était soignée à l'Hôtel-Dieu-du-Précieux-Sang, qui avait été fondé par la duchesse d'Aiguillon en 1657.

- Bonjour, mon grand garçon. Vous êtes venu voir Eugénie, n'est-

ce pas ? avait demandé Marie de l'Incarnation. Elle ne doit pas vous être indifférente, puisque vous n'êtes pas de sa famille...

- C'est une amie, ma mère.

- Ah! je vois. Une très bonne amie sans doute ! La

supérieure avait continué :

- Cette chère enfant s'est épuisée à instruire les Sauvagesses. Sa santé n'a pas tenu le coup et la mission non plus. Son entêtement à poursuivre son œuvre m'inquiète. Les voies du Seigneur sont parfois pleines de détours. Elle ne le sait pas encore, mais notre prélat de Québec m'a demandé de fermer la mission jusqu'à nouvel ordre. Les autorités craignent une épidémie de tuberculose.

La vieille supérieure avait pris une profonde inspiration, comme si elle s'était apprêtée à faire un aveu d'une importance particulière. La voix grave et posée, elle avait continué en pesant ses mots :

- La communauté attend, cet automne, la venue de quatre religieuses de Paris. Nous serons donc vingt-cinq, compte tenu du décès de mère Philippine de Boulogne de Saint-Dominique. Dieu merci, notre relève est assurée! Avec mes compagnes vieillissantes et Eugénie malade, je commençais à m'inquiéter.

- Je vous comprends, ma mère, avait répondu François avec respect.

Marie de l'Incarnation avait continué, les yeux rivés sur François :

- Je m'inquiétais aussi d'Eugénie pour une autre raison : ses fréquentations laïques.

François était devenu subitement nerveux. Marie de l'Incarnation le regardait avec intensité. La sainte femme savait lire dans les âmes. Elle avait scruté François, semblant fouiller au fond de son cœur. Immobile, celui-ci s'était abandonné à l'examen. Après quelques secondes, qui lui avaient paru une éternité, elle avait opiné de la tête, ce qui avait rassuré le jeune homme :

- Eugénie n'est qu'au début de la maladie. Elle est forte. Elle guérira. Elle vous fera une bonne épouse et vous aurez de nombreux enfants. Vous me semblez un bien brave garçon. J'ai pu apprécier

votre talent d'artiste en voyant la statue de sainte Anne que vous avez sculptée pour la chapelle près de Côte-de-Beaupré. Une bien belle œuvre, pleine de sensibilité. Eugénie vous mérite comme vous la méritez. Allez, je vous autorise à la voir.

- Comment vous remercier, ma mère ? avait dit François.

- En l'aimant et en l'épousant, mon garçon. Elle sera toujours dans le cœur des ursulines.

À l'Hôtel-Dieu, François avait été introduit par une religieuse dans une grande salle aux murs blancs, éclairée par de larges fenêtres. La pièce était occupée par deux rangées de lits. Des religieuses étaient occupées aux soins des malades dans leur tenue aussi immaculée que les draps et les rideaux. L'aile spéciale des tuberculeux, bien que surpeuplée, était d'une propreté irréprochable. La religieuse lui avait demandé de chuchoter.

Inquiet pour Eugénie, François s'était rendu à son chevet accompagné de la religieuse. Son cœur s'était serré alors qu'il aperçut Eugénie endormie, par l'entrebâillement de la porte.

Eugénie s'était éveillée et un sourire avait illuminé son visage en voyant François. Par réflexe, elle avait posé sa main sur sa bouche pour éviter la contagion. François la lui avait prise avec délicatesse. Sa peau était d'une blancheur bleutée. Eugénie avait semblé si fragile dans cet univers immaculé ! François s'était senti bouleversé. L'or des cheveux d'Eugénie encadrait délicatement son visage éclairé par ses beaux grands yeux, tels deux saphirs dans leur écrin. Leurs regards avaient entamé un dialogue muet que seuls les amoureux avaient pu comprendre. Soudain, Eugénie s'était lancée :

- Je t'attendais, François. Tu en as mis du temps à venir me voir.
- Comment vas-tu, Eugénie ?
- Beaucoup mieux depuis quelques instants. Mais le chirurgien m'a dit que la maladie était contagieuse. J'aimerais te parler de plus près mais il ne faut pas que tu t'approches trop.

À ces mots, la sœur infirmière avait reculé de quelques pas.

- Eugénie, tu guériras plus vite que prévu. Je viens t'informer que je vais bientôt acquérir une terre à Bourg-Royal. J'aimerais connaître ta décision, Eugénie. Veux-tu m'épouser ?

Eugénie lui avait fait signe d'approcher et lui avait chuchoté à l'oreille ce qu'il espérait depuis longtemps :

- Oui, François, de tout mon cœur.

François, ivre de bonheur, avait fortement serré la main d'Eugénie. Celle-ci avait continué :

- Laisse-moi le temps de guérir et, l'an prochain, si Dieu le veut, nous nous marierons.

À ces mots, François, oubliant momentanément l'endroit où il se trouvait, s'était écrié :

- Je suis le plus heureux des hommes, Eugénie!

Plusieurs malades avaient levé la tête avec un sourire complice. La religieuse avait demandé à François de laisser la malade se reposer. Eugénie avait répété dans un souffle :

- Pour l'an prochain, François. Ne l'oublie surtout pas.

François n'aurait pu l'oublier, lui qui attendait ce moment depuis quatre années. Il s'était penché vers Eugénie pour sceller leur serment d'un tendre baiser quand la religieuse avait surgi et s'était précipitée vers lui en s'exclamant :

- Ne faites pas cela, malheureux, vous pourriez en mourir !

François était retourné à Beauport et avait mis les bouchées doubles.

Après le décès d'Anne Hardouin, Pierre Parent et Louis Rainville acceptèrent qu'il continuât d'exploiter la terre et de loger dans la maison jusqu'à l'été suivant. Bourg-Royal n'était pas très loin de Beauport. On pouvait y accéder par la rivière Beauport ou par un mauvais chemin à l'intérieur des terres.

La terre de François n'était pas si éloignée de celle de son ami et compagnon de traversée Germain Langlois, récemment installé. Les deux nouveaux propriétaires s'entraidèrent donc pour construire leur maison respective. Pierre Parent et Louis Rainville mirent également la main à la pâte, ainsi que Jean Roussin, Jacques Asselin et Jean

Adam, qui vivaient tout près.

Les amis de l'île d'Orléans campèrent pendant une semaine à Bourg-Royal pour aider les nouveaux colons à essoucher la terre et à équarrir le bois. François et Germain Langlois étaient ébahis par la solidarité canadienne. Jacques Asselin pensait à Mathurin qui n'avait pas eu la même chance.

Durant l'hiver, François fabriqua le mobilier qui serait nécessaire à son ménage. Les meubles de l'école et du logis d'Eugénie avaient été confiés à Louise Asselin qui en fit bon usage étant donné sa famille grandissante.

Vers la fin août 1671, François accompagna Jean Roussin à Québec et se rendit au couvent des ursulines où Eugénie était en convalescence. Il lui apprit qu'il s'était installé dans la maison, laquelle lui paraissait bien vide sans le chant chaleureux de sa douce voix.

- Sais-tu que, depuis l'an passé, je suis le parrain du fils de Jacques Cayer et de son épouse Marie-Andrée Gervais, installés à Beauport?

- Tu me l'apprends, François. Je suis fière de toi, mon tendre ami.

François décrivit à Eugénie la petite chapelle paroissiale, faite de pieux et de paille, située près de sa terre. Eugénie fut émue d'apprendre que cette chapelle avait été construite lorsque des Hurons étaient venus s'installer à Charlesbourg. Elle était dédiée à Notre-Dame-des-Anges.

François informa également Eugénie que son seigneur, le baron des Islets, n'était nul autre que Jean Talon. Il lui précisa que l'intendant avait convaincu le Conseil souverain de proclamer un édit royal qui obligerait les célibataires comme François à se marier dans les plus brefs délais, sous peine d'être privés de la liberté de chasser, de pêcher et de faire commerce de la fourrure. Ils pourraient même être exclus des honneurs civils et religieux.

- L'intendant Talon, ton seigneur, François, ne nous forcera pas à nous marier. Nous nous marierons de notre plein gré, comme nous le souhaitons tous les deux et dès cet automne, si tu es toujours d'accord.

- Ce sera le plus beau jour de ma vie, Eugénie.

À la mi-septembre, après les foins et les récoltes, François retourna à Québec et demanda officiellement la main d'Eugénie à madame Bourdon.

La maison de François était prête et sa terre suffisamment défrichée pour nourrir deux personnes. Plusieurs pommiers provenant de Normandie, des pruniers et des framboisiers la ceinturaient. Un petit champ de blé d'Inde et de pois complétait le paysage.

Il ne restait que peu de temps à Eugénie pour terminer son trousseau, qu'elle avait secrètement débuté depuis sa guérison, dans le courant de l'été, avec l'aide de Mathilde, maman d'un bambin d'un an. Eugénie possédait toujours sa dot de trois cents livres, qui lui permettait d'envisager l'avenir avec tranquillité.

Élevée et hébergée par les ursulines la plus grande partie de son existence, Eugénie avait appris à confectionner sa lingerie et ses vêtements. Son talent de couturière l'aidait à ménager sa bourse.

Le dimanche 18 octobre 1671, vêtu de ses plus beaux atours, François se rendit à la maison des Bourdon parapher son contrat de mariage. Il était accompagné de deux témoins, Thomas Frérot et Germain Langlois. Eugénie, pour sa part, était escortée de madame Bourdon et de Mathilde Dubois de l'Escuyer. Le notaire avait pris soin de demander à deux témoins indépendants, Jean-Baptiste Gosset et Nicolas Métru, tous deux originaires de Québec, d'être présents.

Le notaire, Romain Becquet, précisa que François Allard était habitant de Bourg-Royal et qu'Eugénie Languille apportait une dot de trois cents livres en plus de la somme de cinquante livres octroyée par le roy pour le mariage d'une de ses filles. Il énuméra la liste des biens appartenant à chaque époux soit des meubles, outils de menuiserie, articles de cuisine et instruments de ferme pour François et de la lingerie, ainsi que des vêtements pour Eugénie.

Immédiatement après le toast de félicitations offert par madame Bourdon, Eugénie et François rencontrèrent les autorités religieuses afin de faire publier les bans.

Le mariage fut fixé au 1^{er} novembre 1671, à la petite chapelle du manoir de Beauport. Les époux tenaient absolument à ce que le vieil abbé Le Sueur de la paroisse Saint-Sauveur officiât la cérémonie.

Chapitre LI

Le mariage d'Eugénie et François

Eugénie se laissa flotter vers le mariage, confiante, avec la ferme intention de rendre son promis aussi heureux qu'il pourrait le souhaiter. Elle n'avait toutefois qu'une vague idée de la façon de s'y prendre. La veille du mariage, avant de s'endormir, elle récita un *Magnificat* et s'adressa à la Vierge Marie :

- Sainte Marie, mère de l'enfant Jésus, faites que je sois une aussi bonne épouse que vous l'avez été pour saint Joseph, patron du Canada. Je ne suis que la servante du Seigneur, mon esprit, mon sauveur. Vierge Marie, éclairez-moi et guidez-moi dans ma vocation d'épouse et, si possible, de mère. Je remets notre destin entre vos mains pures et divines.

Le jour de la fête de la Toussaint, Eugénie commença à égrener les *Ave* et les *Pater Noster* dès l'aube, tentant de calmer sa nervosité. Madame Bourdon se rendit compte que la future mariée avait à peine touché à son bol de lait caillé et à son quignon de pain grillé et lui dit :

- Calmez-vous Eugénie. La journée va être longue. Il sera-toujours temps de vous énerver. Allez, tout ira pour le mieux.

Trois fois mariée et ayant organisé de nombreux mariages au Canada, madame Bourdon avait appris à dédramatiser.

Après les matines, les ursulines et leurs élèves tinrent à féliciter Eugénie et à lui souhaiter le plus grand bonheur. Marie de l'Incarnation lui remit une gravure représentant le martyre de sainte Ursule.

- Acceptez ce présent, Eugénie. Sainte Ursule saura vous protéger et bénir votre mariage.

Les larmes aux yeux, Eugénie lui répondit :

- Comment remercier ma seconde famille ?

- Continuez l'œuvre du Seigneur, Eugénie, mais à votre manière. Vous nous avez prouvé que vous en étiez capable.

Aussitôt après, deux Indiennes offrirent à Eugénie un bijou ainsi qu'un porte-bébé iroquois.

D'abord, Aurore lui avait offert un bracelet.

- Tiens, Aata, c'est pour toi, lui dit-elle. C'est le bracelet que ma mère portait le jour de son mariage. Il ne me servira pas, puisque je me ferai religieuse.

Puis, Thérèse, vêtue de la tenue des ursulines, lui avait tendu le porte-bébé qui avait accueilli Ange-Aimé Flamand, son fils. L'objet était richement habillé d'un tissu écarlate et enjolivé de motifs perlés.

- Je te remercie du fond du cœur, Thérèse. Je crois que tes prières m'aideront à poursuivre ma nouvelle voie, avait répondu Eugénie qui aimait taquiner l'Indienne.

Tout le monde en rit, surtout Marie de l'Incarnation qui trouvait que sa mission au Canada florissait. Les petites Indiennes interprétèrent un cantique mariai, prouvant ainsi que le talent vocal n'était pas uniquement le lot des Européennes.

Le mariage eut lieu dans l'après-midi du 1^{er} novembre 1671, à Beauport. Pierre Boucher, qui tenait à assister à la cérémonie, était accompagné de Thomas Frérot, le témoin de François, maintenant sieur de La Chenest et marié depuis une année avec Anne Ollery, une fille du roy du contingent de 1670. Thomas avait bien hâte de présenter sa nouvelle épouse à Eugénie et à François.

Eugénie quitta la Basse-Ville de Québec accompagnée de madame Bourdon, son témoin, de madame Barbe de Boulogne d'Ailleboust, de Mathilde et de Guillaume-Bernard de l'Escuyer, dans le carrosse de ce dernier, qui avait remplacé feu Jean Bourdon au poste de procureur général de la colonie. Madame de La Peltrie était également présente et représentait les ursulines.

La cérémonie était prévue pour midi. François s'était levé plus tôt que d'habitude pour avoir le temps de mettre de l'ordre dans la maison et de vérifier la solidité du mobilier. La cheminée était située au centre de la pièce, pour mieux la chauffer, et la chambre à coucher en était proche. Quelques cordés de bois d'érable devaient leur permettre d'affronter les temps froids.

Au-dessus de l'âtre, François accrocha un cadre qu'il manipulait avec d'infinies précautions. Sur la table en pin, il installa quelques provisions pour son premier repas avec Eugénie, en particulier des terrines de lièvre et des pâtés de tourtre, de bécassine et d'oie chassées sur les battures, ainsi que des compotes de pommes et de prunes. .

Il s'habilla avec le plus grand soin, en choisissant ses vêtements dans un coffre-bahut, et attela son bœuf à la charrette. Il parcourut lentement les deux lieux qui le séparaient du manoir où devait se tenir la cérémonie religieuse, en contemplant les petits champs où il cultivait en saison le seigle, l'avoine et le blé. Il avait rentré la paille pour donner une meilleure impression à Eugénie.

François réfléchit à sa nouvelle vie. Il eut une pensée pour ses parents décédés, sa mère surtout, et pour les autres membres de sa famille, dont il n'avait reçu aucune nouvelle. Il récita une prière pour le repos de l'âme de Catherine en se disant qu'il devait maintenant se consacrer à Eugénie.

À midi, la cloche sonna pour inviter les participants à prendre place dans le petit oratoire. À la plus grande surprise de tous, l'office fut célébré par le vicaire général du diocèse de Québec, Henri de Bernières. L'abbé Le Sueur s'était en effet désisté la veille en raison de sa mauvaise santé. Madame Bourdon avait donc demandé à monseigneur de Laval de mandater le chanoine, qui avait accepté avec joie.

François salua Thomas Frérot et rendit ses hommages à son

épouse qu'il voyait pour la première fois. Il salua chaleureusement Pierre Boucher et sourit en se remémorant leur dernière rencontre à Québec, avec le capitaine Magloire.

Mathurin Baril et Violette Painchaud, ainsi que leurs cinq enfants, étaient venus de Sainte-Anne-de-la-Pérade. Pour rien au monde Violette n'aurait raté le mariage de son amie Eugénie. Marie-Noëlle Baril était dans les bras de sa marraine, Louise Asselin.

Eugénie suscita l'admiration de la gent féminine. Elle portait une robe qu'Anne Bourdon lui avait offerte comme cadeau de nocces, en velours rouge foncé, à larges plis dans la jupe, ourlée d'un ruban du même ton, avec une ceinture qui soulignait la finesse de sa taille. L'encolure en dentelle laissait apparaître une chaînette sur laquelle était enfilée une croix. Ses manchettes étaient brodées. On pouvait admirer, autour de son poignet gauche, le magnifique bracelet huron en laiton serti de coquillages et d'agates que lui avait offert Aurore. Elle portait sur les épaules une étole en fourrure prêtée par Mathilde. Ses cheveux blonds, dont quelques mèches bouclées s'échappaient avec coquetterie de sa coiffe en dentelle blanche, éclairaient son sourire radieux. Elle avait à la main un petit missel ivoire, doré sur les tranches, ainsi qu'un chapelet aux grains de mica enroulé autour de son poignet droit.

Pour sa part, François était vêtu d'un costume en laine et d'un foulard en soie noué autour du col. Il portait un chapeau de feutre de castor. Sa barbe, fraîchement taillée, lui donnait fière allure.

Il prit la main d'Eugénie qui lui adressa son plus beau sourire, et dit :

- N'est-ce pas, Eugénie, le plus beau jour de notre vie?

Elle lui répondit spontanément :

- Viens, François, le bonheur nous attend !

Ils rejoignirent madame Bourdon ainsi que Thomas et s'avancèrent lentement jusqu'à l'officiant, habillé d'une chasuble dorée. Le reste du cortège les suivit. Les mariés s'agenouillèrent sur leur prie-Dieu, placés l'un à côté de l'autre. L'autel était décoré de fleurs fraîchement coupées qui embaumaient l'air du petit oratoire.

Une présence inattendue occupait le premier banc de la nef, le

banc d'honneur: l'intendant Jean Talon en personne, seigneur de Beauport et baron des Islets, assistait à la cérémonie, à la demande de Pierre Boucher.

La messe commença, avec l'aîné des enfants Asselin comme enfant de chœur. Il apporta le bénitier et le goupillon, sous le regard attendri d'Eugénie, qui le connaissait bien, et de sa mère Louise Roussin Asselin.

François tripotait avec nervosité les alliances qu'il avait dans sa poche et qu'il avait ciselées avec grand soin. Il jeta un regard oblique à Eugénie qui suivait la cérémonie avec piété. Celle-ci lui rendit son regard avec un sourire d'ange aux lèvres. La tendresse qui en émanait réconforta François. Au près d'elle, il serait sans doute heureux. Il avait perdu un grand amour mais en retrouvait un autre. Eugénie serait sans nul doute à la hauteur de ses aspirations.

Quand elle sourit à son promis, Eugénie se sentit tout à coup assaillie par la tentation de la chair. Ce désir intense, qui lui brûlait les entrailles, était nouveau pour elle.

«Vierge Marie, que m'arrive-t-il, en pleine cérémonie de mariage ? Suis-je en train de profaner le sacrement divin ? Eloignez de moi ces pensées charnelles dans ces moments de piété. »

Dans son phantasme, Eugénie se laissait apprivoiser par François qui lui prenait la taille et la tirait vers lui tout en douceur. Lentement, il dégrafait sa robe, dévoilant ses seins, et commençait à l'entraîner vers le bonheur.

«Vierge Marie, éloignez Satan, je vous en prie.»

Eugénie, dans sa rêverie, prenait goût à l'audace de son amoureux. François l'emmenait vers la chambre nuptiale, attentif aux moindres soupirs de sa nouvelle épouse. Les yeux fermés, Eugénie laissait François découvrir son corps. Elle se donnait à lui sans réserve, mettant de côté la pudeur qui avait été sa cote de maille pendant leurs années de fréquentations.

Eugénie revint à elle et fit le signe de la croix, contrairement aux usages du culte, laissant à penser aux invités qu'elle vivait un moment d'intense émotion.

«Vierge Marie, le Malin rôde même pendant la cérémonie de mon

mariage. Et moi qui me suis confessée ce matin ! Dom Claude Martin avait raison: je ne suis pas à l'abri du péché. Et monseigneur de Laval qui disait que le péché de luxure était celui que Satan préférait et qui menait tout droit en enfer... Suis-je digne de recevoir la sainte Eucharistie ? Ah ! Si mon confesseur était là... Il saurait me conseiller. Éclairez mon âme de pécheresse sainte Marie, mère de Dieu. »

Soudain, Eugénie entendit le prêtre lui demander :

- Eugénie Languille, voulez-vous prendre pour légitime époux François Allard, ici présent, et promettez-vous de l'aimer, de le seconder dans ses volontés, de le servir pour le meilleur comme pour le pire, jusqu'à ce que la mort vous sépare, dans l'esprit du Christ et les préceptes de notre mère, la sainte Église ?

Soulagée d'éloigner Satan de son esprit, Eugénie répondit immédiatement :

- Oui, je le veux.

Son empressement semblait indiquer qu'elle attendait ce moment depuis longtemps. François la regarda avec tendresse. Assurément, Eugénie ferait une épouse exemplaire.

Henri de Bernières continua :

- Et vous, François Allard, voulez-vous prendre pour légitime épouse Eugénie Languille, ici présente, et promettez-vous de la chérir, de la protéger, de lui fournir sa subsistance et d'être à ses côtés dans les meilleurs et dans les pires moments, jusqu'à ce que la mort vous sépare, dans l'esprit du Christ et les préceptes de notre mère la sainte Église ?

- Oui, je le veux, répondit François.

L'officiant surveillait l'assistance du coin de l'œil et se rendit compte que plus d'un couple en avait profité pour renouveler sa promesse de mariage. « Monseigneur de Laval serait content de ses ouailles », se dit-il intérieurement.

Le chanoine de Bernières prit l'aspersoir et aspergea les alliances en murmurant quelques phrases de latin qui impressionnèrent les

nouveaux époux. Lorsqu'ils échangèrent leur anneau et se promirent l'un à l'autre, Eugénie sourit à pleines dents à François, le bonheur aux lèvres. Elle venait d'infliger une défaite au démon.

Le vicaire général de Bernières prononça l'homélie après avoir lu l'Évangile.

- Chère Eugénie et cher François, par votre union sanctifiée, vous êtes les témoins du Christ en Nouvelle-France et vous contribuez à bâtir ce pays neuf à la hauteur de nos espoirs. Vous voici maintenant mariés pour le meilleur et pour le pire. Vous le faites devant Dieu, d'abord, et devant vos amis, ensuite. François, vous avez promis de chérir Eugénie et de la protéger contre tous les dangers. Vous, Eugénie, vous avez promis d'être fidèle à votre époux comme au Christ, de vaincre les embûches qui attendent les femmes de colons et de vous parfaire pour que Dieu, lorsque votre dernière heure sera venue, vous accueille au paradis.

« Faites confiance à la providence et à ses représentants en ce diocèse. Accomplissez votre mission sacrée de bâtir un foyer chrétien à la gloire du Très-Haut. Et surtout, ne laissez pas Satan vous tenter par ses ruses charnelles qui pourraient vous faire dévier de la chasteté de l'intimité conjugale. Le mariage, en plus de ses plaisirs voulus par le Créateur, a aussi ses réserves. Ne tombez pas en disgrâce devant le Seigneur. Il est vrai que le commandement de Dieu dit : « Œuvre de chair ne prendra qu'en mariage seulement. » Ce commandement demande aux époux de perpétuer le genre humain, non pas dans la fornication, comme le font les païens d'Amérique, mais dans le respect nécessaire au salut éternel. Perpétuez-vous mais restez pudiques comme l'esprit chrétien le commande !

« Nous vous souhaitons une longue vie remplie de bonheur et nous serons là pour baptiser vos enfants au moment choisi par le Seigneur. »

Le mot chasteté résonna à l'oreille d'Eugénie comme une mise en garde. Avait-elle offensée Dieu par ses pensées charnelles ? Avait-elle le droit d'aspirer à ce que François la prît dans l'extase ?

Pendant qu'Eugénie s'interrogeait, vint le moment de l'offertoire. Elle confia son époux à la Vierge. Puis, ils communierent avec recueillement.

À la fin de la messe, Henri de Bernières donna la parole à

l'intendant Talon. Son intervention fut brève mais éloquente.

- Chers Eugénie et François, chers amis et invités à ce mariage, en tant que seigneur de Beauport, mais surtout en tant que représentant du gouverneur de la Nouvelle-France et du roy lui-même, je tiens à féliciter nos nouveaux mariés. Ils sont les témoins de la réussite de notre œuvre en Amérique. Eugénie est une fille du roy qui, par son enseignement au nom des ursulines, a réussi à nous rapprocher des Sauvages. François, un engagé devenu colon, a respecté mes consignes l'obligeant à se marier et il l'a fait, de surcroît, sur ma seigneurie. Nous sommes en présence de deux êtres qui ont participé à l'essor de la Nouvelle-France par leur talent et par leur engagement. Compagnons de traversée de 1666, ils ont décidé de l'être pour la vie. En qualité de seigneur de Beauport, j'offre la réception de noces à mes nouveaux censitaires. Qu'ils continuent à œuvrer pour le nouveau pays et son peuplement. C'est le vœu du roy.

Le vicaire général de Bernières bénit une dernière fois les mariés puis la chapelle se vida. La petite cloche du manoir sonnait à toute volée. Les époux furent rapidement assaillis par les félicitations fusant de toutes parts.

Mathilde et Violette, les amies d'Eugénie, lui dirent :

- Nous sommes si fières de toi, Eugénie. Tu en as mis du temps !

Thomas, pour sa part, étonna François en lui disant :

- Notre avenir, François, est au Canada. Nous avons pris la bonne décision en suivant le gouverneur Boucher. Tes parents seraient fiers de toi. Je me souviens suffisamment d'eux pour te l'affirmer.

La réception donnée par Jean Talon fut à l'égal de ses qualités d'administrateur. On servit aux invités de la soupe au chou, de la soupe aux pois et aux lardons, des terrines de chevreuil et de lièvre, des tourtières de perdrix et des pâtés de canard, des rôtis de porc et d'orignal, des volailles en croûte, de l'anguille, de la truite, du brochet et de l'esturgeon. Tous ces mets étaient accompagnés d'une macédoine de légumes et de compote de fruits.

Jean Talon avait tenu à puiser dans sa cave personnelle les meilleurs vins de Saint-Onge. Il offrit un toast aux nouveaux mariés avec du vin de Champagne et, pendant le banquet, il salua la solidarité normande en versant du calvados dans des coupes de cristal.

Après le repas, on dansa plus facilement le quadrille et le cotillon au son de la bombarde bretonne et du tambourin à sonnaillles, que le menuet et la sarabande accompagnés par le luth et la viole de gambe.

Fier d'avoir gagné son procès, Mathurin Baril prit également sa revanche sur Madeleine Giguère en lui disant :

- Je tiens à vous présenter mon épouse, Violette, ainsi que mes cinq enfants, madame Roussin.

Violette s'avança.

- Je suis heureuse de vous connaître, madame, ainsi que votre famille. Vous êtes une fierté pour ce pays, lui dit Madeleine Giguère.

Quand vint le temps pour les nouveaux époux de partir, quelques présents s'empilèrent dans la charrette : un fusil de chasse pour François, une chemise de nuit en fine broderie de soie et de dentelle pour Eugénie, offerte par Mathilde, ainsi qu'une courtepoinette provenant des amis de l'île d'Orléans. Jean Talon avait fait installer dans la charrette un rouet et un métier à tisser.

François et Eugénie s'engagèrent dans le sentier qui conduisait à leur demeure et qui longeait la rivière Beauport. Soudain, la maison apparut à Eugénie, avec son toit en pente, couvert de bardeaux de cèdre et ses fenêtres aux volets verts. François arrêta l'attelage devant l'entrée et, prenant la main d'Eugénie pour la faire descendre, lui dit :

- Voici votre demeure, madame Allard.

Eugénie, ébahie, lui répondit :

- Je n'en ai jamais vu d'aussi belle, mon cher époux.

Pour chasser l'humidité, François se dépêcha d'allumer une attisée de petit bois, qu'il avait l'intention de compléter par de bonnes bûches d'érable. Tout en activant la flamme, il regarda du coin de l'œil Eugénie, qui détaillait l'intérieur du logis.

Eugénie fut surprise par la solidité de cette maison. Le mobilier de qualité, distribué selon les besoins de l'intérieur, était signé de la main de son artiste de mari.

Il y avait un buffet à deux corps en pin, à petites pointes de diamant et à petits losanges, près de la porte d'entrée. Ses deux portes étaient en vitrail veiné de laiton, derrière lesquelles on devinait la présence de tasses et d'assiettes. Un seau en bois, qui avait servi à la lessive, traînait devant l'évier, près de l'escalier. Elle fut intriguée par le cadre accroché au-dessus de l'âtre. François lui expliqua la signification des armoiries représentées sur l'écu.

- « Noble et fort » est la devise des Allard. Cet écu date de plusieurs siècles. J'essaie d'en être digne.

- Tu n'as pas à t'inquiéter François, c'est déjà le cas.

François fut particulièrement fier de ce compliment plein de sincérité. Soudain, Eugénie aperçut un meuble recouvert d'un drap à droite de l'âtre.

- Qu'est-ce que c'est, François ? demanda-t-elle, intriguée.
- C'est mon cadeau de noces, pour la plus belle des épouses.
- Ça m'intrigue.
- Découvre-le, c'est pour toi. Eugénie

retira le drap et s'écria :

- Oh ! que c'est romantique, François !

Un magnifique coffret-écrien à bijoux en marqueterie, tapissé de velours, fabriqué selon la méthode d'André-Charles Boulle, compagnon de François à l'école des Gobelins, trônait sur une table-console en bois doré sculpté. Eugénie se jeta au cou de François, des larmes dans les yeux.

- Oh ! merci beaucoup, mon amour, je suis si contente!
- Ouvre-le, Eugénie.

Eugénie ouvrit délicatement le coffret. Une musique romantique s'en échappa, ressemblant à s'y méprendre au son du clavecin.

- Oh ! tu es un amour ! Ainsi, mon clavecin me suivra toujours dans notre demeure, dit Eugénie au comble du bonheur.

François lui répondit :

- Il n'y a rien de trop beau ni d'impossible à réaliser pour la femme que j'aime!

François s'approcha alors d'Eugénie.

- N'aie pas peur, Eugénie ! Si tu savais combien je t'aime, lui dit-il en l'embrassant de ses lèvres fiévreuses.

Eugénie se fit tendrement complice de l'ardeur de François et goûta avec gourmandise au fruit de sa passion. Une fois rassasiée, elle le repoussa doucement et lui avoua, les yeux plongés dans les siens :

- Moi aussi, je t'aime, François. En fait, tu me plais depuis le premier jour.

Ceci dit, elle se jeta dans ses bras et lui réclama un autre baiser.